23me ANNEE — MONTREAL, SAMEDI, 9 JUILLET 1898 — N° 32

Les Maitres de Poste sont priés d'une manière toute particulière, d'ouvrir tous les colis contenant plus d'un exemplaire du "CULTIVATEUR".

Postmasters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR."

LE CULTIVATEUR

DOUZE PAGES. 84 COLONNES.

L. J. TARTE & FRÈRE, Propriétaires — ADMINISTRATION : 77-79 Rue St-Jacques

Une Epouvantable Catastrophe en Mer

LE PAQUEBOT "LA BOURGOGNE" ABORDÉ PAR LE STEAMER ANGLAIS "CROMARTYSHIRE"

" La Bourgogne" sombre au bout de dix minutes

Plus de cinq cents passagers et matelots noyés—Moins de 200 personnes ont été sauvés

UNE SEULE FEMME A ECHAPPE A LA MORT

LES NAUFRAGES DE MONTREAL

L'un des plus épouvantables sinistres maritimes dont l'histoire ait encore fait mention est arrivé à l'aube du 4 juillet, à soixante milles environ au sud de l'Ile au Sable. Le paquebot français, la "Bourgogne", portant dans ses flancs six cents personnes, a sombré après une collision au sein d'un épais brouillard, entrainant au fond de labime la plupart des passagers.

Cette calamité jette un voile de deuil non-seulement sur les familles des infortunées victimes, mais encore sur les nations auxquelles elles appartenaient, au monde tout entier. Conçoit-on l'horreur d'un désastre aussi lamentable, à moins de se transporter en imagination sur les champs ensanglantés de Santiago ?

Coïncidences étranges d'horreurs, contrastes frappants des événements ! Pendant que se déroulait à Cuba le drame terrible qui a amené la chute de Cervera et la ruine de la plus belle portion de la marine espagnole, cinq cents personnes, que les affaires, les plaisirs, les attraits de la vie religieuse appelaient sur le continent étranger tombaient les victimes de la mer. Et pendant que se dissipait dans un tourbillon le souffle de tant d'existences toute la population américaine souriait au soleil du glorieux 4 juillet et se préparait aux réjouissances affolées de la grande démonstration nationale.

La nouvelle de la catastrophe a créé à Montréal une sensation difficile à décrire. A peine venait-elle d'être affichée aux portes des journaux que déjà elle se répandait dans toute la ville avec la rapidité de la poudre. Les demandes d'informations commencèrent alors à pleuvoir de toutes parts, car au nombre des passagers se trouvaient plusieurs personnes de Montréal.

Le Cultivateur se procura aussitôt la liste officielle des passagers et dépêcha des reporters aux différents domiciles des parents des voyageurs de Montréal qui ignoraient encore la nouvelle du lamentable désastre.

Voici les noms des victimes de Montréal :

LES VICTIMES de MONTREAL

M. EUGENE DUBOST.
Mlle RENIE BARCELO.
Mlle LAURE BARCELO.
Mlle ANAIDE LETOURNEAU.
Mlle EMILLIA MORIN.
Mlle CAUCHON.
Mlle PLANTE.
M. JOSEPH WIMAN,
Mme WIMAN et leur fils.
JAMES STRAAS.
Mme STRAAS et deux enfants.
MOESA DAOUD, un interprète Syrien.

LES SOEURS BARCELO

Sur la liste des passagers de la Bourgogne se trouvaient les noms de six jeunes filles appartenant à des familles bien connues de Montréal, Mlles R. et L. Barcelo, Mlle Plante, Mlle Anaïde Létourneau, Mlle Cauchon et Mlle Emilia Morin. Ces demoiselles se rendaient en France pour entrer dans l'ordre des Claristes Franciscaines. Le grand'père des demoiselles Barcelo demeurait à Belle-Rivière, comté des Deux-Montagnes. Il prit part à la rébellion de 1837-38 avec ses deux fils Oscar et Hector Barcelo et tous trois furent faits prisonniers par les Anglais. M. Barcelo fut le donateur du terrain sur lequel est érigée l'église St-Pierre, rue Visitation, et il contribua largement à la constrution de cette église.

Son fils, feu Oscar Barcelo, père des jeunes filles, est un ancien marchand de Montréal.

Les demoiselles Barcelo avaient plusieurs soeurs et frères à Montréal. Ce sont feue madame St-Charles, en son vivant épouse de M. Nap. St-Charles, peintre-décorateur, de la rue St-Laurent ; madame Louis Barré, 317 rue St-Denis ; MM. Georges Barcelo, régistrateur de North Dakotah ; Hector Barcelo, comptable de Montréal ; Louis Arthur Barcelo, curé de Midland, Ont.

Elles étaient les nièces de feu le Dr Barcelo qui a exercé sa profession durant plusieurs années à l'angle des rues Berri et Ste-Catherine. Elles étaient aussi nièces de M. J. Beaudry, ancien secrétaire-trésorier de la compagnie Richelieu et Ontario et de M. le notaire Beaudry, de Ste-Anne de la Pérade.

Mlle ANAIDE LETOURNEAU

Mlle Anaïde Létourneau était la fille de M. Césaire Létourneau, ancien manufacturier de moulins à laver, etc., de cette ville, et maintenant résident de Grand'Mère, P. Q. Mlle Létourneau est âgée de 27 ans. Elle a été institutrice au village Turcot pendant cinq ou six ans, d'où elle partit ces jours derniers pour se rendre à Lourdes et de là à Chateauroux, France, où elle devait entrer dans l'ordre des Claristes Franciscaines. Les soeurs de Mlle Létourneau à Montréal sont madame Leduc, épouse de M. François Leduc, forgeron et volturier, au No 351 rue Notre-Dame ; Mme Jos. Leduc, de Beauharnois. Une de ses soeurs est entrée le 19 mars dernier dans l'ordre des Servantes de Jésus-Marie, à Buckingham, et une autre, Maria, demeure à Grand'Mère, avec ses parents. Ses frères sont M. Césaire Létourneau, de St-Timothée ; Hercule, de Grand'Mère, et Digetus et Joseph, de Montréal. Mlle Létourneau était aussi la nièce de feu l'hon. Félix Lemaire, de St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, en son vivant membre du conseil législatif. Elle était aussi cousine germaine avec M. J. A. Létourneau, commerçant de grains 39 rue Dufferin.

MELLES MORIN ET CAUCHON.

Mlle Emilia Morin est une jeune fille de 20 ans qui depuis plusieurs années se sentait, ainsi que Mlle Cauchon, son amie de coeur et d'enfance, attirée dans l'ordre des Claristes Franciscains. Mais vu son jeune âge, les Pères Franciscains leur avaient conseillé de retarder ce lointain pèlerinage et cet exile volontaire.

Malgré tout, la jeune fille et son amie n'en continuaient pas moins à entretenir dans leur coeur le projet de la traversée. Finalement, ne pouvant plus tenir, elles se décidèrent à quitter leur sol natal. On aurait dit qu'elles étaient poussées par une force irrésistable. Elles décidèrent de partir pour New-York vendredi, pour, de là, prendre le paquebot de la ligne transatlantique française pour se rendre au Hâvre. Mais un obstacle se présentait au départ de Mlle Cauchon, le jour projeté. Mlle Cauchon avait quelques économies en banque, elle comptait sur cette somme pour payer son passage. Mais vendredi était jour de la Confédération et fête publique; les banques étaient fermées. On peut juger de la désolation de la jeune fille quand elle réalisa la situation. Sa jeune amie allait partir et elle, l'inséparable, allait rester ici. Emue de cette douleur, la soeur de Mlle Cauchon prit une résolution. Elle courut chez le curé et elle fut assez éloquente pour obtenir de l'excellent prêtre la somme nécessaire pour payer le passage, soit $58. Quand elle annonça cette nouvelle à la postulante, celle-ci ne se contenait pas de joie. Elle courut vers son amie, se jeta à son cou en pleurant, et ce fut avec une satisfaction presque délirante que ces deux jeunes filles partirent pour un voyage dont elles ne devaient peut-être jamais revenir.

Les jeunes Barcelo, qui firent avec elles la traversée, jouissaient d'une grande fortune. Les cinq jeunes filles occupaient la même cabine sur le paquebot.

Ce fut avec des torrents de larmes dans la voix, une douleur immense dans l'âme, que le malheureux père de Mlle Morin vint s'informer mercredi à nos bureaux si nous avions des nouvelles positives au sujet de ceux qui ont pu être sauvés et si sa fille bien aimée avait eu le bonheur d'être parmi les rares passagers qui ont échappé au désastre.

Mlle Morin demeurait chez son père, au No. 1490, rue St-Jacques, Ste-Cunégode.

Parmi les personnes qui ont perdu la vie se trouvait M. Strauss, commis-voyageur en toiles et lainages. M. Strauss était bien connu à Montréal. Il était le représentant d'une maison de Belgique.

MLLE ANNIE PLANTE.

Mlle Annie Plante, nièce de M. Beausoleil, échevin, demeurait au Boulevard St-Denis. Elle avait 30 ans. Elle se rendait chez les Chartreuses, à Grenoble. Son père, Célestin Plante, est boulanger et cultivateur, à St-Michel de Bellechasse.

Une soeur de Mlle Plante, nommée Léocadie, est religieuse chez les Ursulines de Trois-Rivières; l'autre est religieuse à Angers, dans le département de Maine-et-Loire.

Un frère de Mlle Plante est prêtre et enseigne l'histoire au Séminaire de Québec.

Un autre, M. Hilaire Plante, est employé au département d'hygiène. Mlle Plante demeurait chez son frère, M. Wenceslas Plante, rue St-Hubert, boulevard St-Denis.

M. EUGENE DUBOST.

M. Eugène Du Bost, marchand de nouveautés, No 1127 rue Ontario, était au nombre des malheureux passagers de la Bourgogne. M. Du Bost était parti de Montréal, samedi dernier.

Il se rendait en France, où il devait rejoindre son épouse et son enfant, partis depuis un mois, pour faire un voyage à travers l'Europe.

M. Du Bost, français d'origine, tient depuis plusieurs années, en société avec son frère, M. Auguste Du Bost, un magasin de nouveautés sur la rue Ontario. Il est âgé de 40 ans.

Halifax, N.E., 6.—Le steamer "Grecian", de la ligne Allan, vient d'entrer dans le port, remorquant le vaisseau anglais Cromartyshire.

Le 4 juillet, à 5 heures du matin, dans un épais brouillard, à soixante milles au sud de l'Ile Sable, le Cromartyshire a abordé le paquebot transatlantique "La Bourgogne", parti de New-York, pour le Hâvre, le 2 courant, avec six cents passagers, y compris les hommes de l'équipage.

La Bourgogne a sombré presque immédiatement.

Cent soixante-dix passagers et trente hommes d'équipage seulement, ont été sauvés. Parmi les passagers sauvés il n'y a qu'une femme.

Tous les officiers de La Bourgogne sont noyés, à l'exception du commissaire et de trois mécaniciens.

Halifax, N.E., 6.— Le vaisseau anglais en fer, le Cromartyshire, a été remorqué en ce port ce matin par le Grecian, steamer de la ligne Allan. Son avant avait été emporté dans un abordage, à soixante milles au sud de l'Ile au Sable, avec le paquebot français La Bourgogne, qui a sombré au bout de dix minutes. Sur les six cents passagers et hommes d'équipage qui étaient à bord deux cents seulement ont été sauvés. Une femme a été sauvée par son mari.

Le capitaine et les autres officiers ont disparu sous l'eau avec le paquebot.

Le Cromartyshire a recueilli les 200 passagers et matelots qui ont été sauvés et les a transportés sur le Grecian qui arrivait à ce moment.

RAPPORT DU CAPITAINE DU CROMARTYSHIRE

Le capitaine Henderson, du Cromartyshire, a consigné le rapport suivant de la catastrophe sur son livre de bord :

Le 4 juillet à 6 h. a.m., épais brouillard, position du vaisseau, soixante milles au sud de l'Ile au Sable, vaisseau se dirigeant vers l'ouest-nord-ouest avec peu de voiles, à 4 ou 5 noeuds à l'heure; notre sirène fonctionnait régulièrement toutes les minutes.

A ce moment entendu le sifflet d'un steamer du côté de tribord, steamer qui semblait s'avancer très vite. Nous avons fait fonctionner la sirène et le sifflet du steamer nous a répondu. Soudain il apparut à tribord et nous aborda avec une terrible vitesse.

MLLE ANAIDE LETOURNEAU, de Montréal, l'une des victimes.

Notre petit foc et notre grand perroquet tombèrent avec les voiles et tous les agrès. Immédiatement j'ordonnai de mettre les embarcations à la mer et j'allai examiner les dommages. Je constatai que notre avant était complètement enlevé et les plaques tordues dans toutes les formes imaginables. L'autre navire disparaissait dans le brouillard. Cependant notre vaisseau se maintenait sur l'eau et il semblait qu'il ne courait pas le risque immédiat de sombrer. Nous nous sommes mis immédiatement à l'ouvrage pour remédier au mal et remonter l'ancre qui pendait à tribord et pouvait nous causer de nouvelles avaries. Nous avons entendu le sifflet d'un steamer et nous répondîmes avec notre sirène. Le steamer lança aussitôt une fusée qui éclata. Nous lançames également quelques fusées, mais nous ne vîmes ni n'entendîmes plus rien du steamer. Quelque temps après, vers 5.30 du matin, le brouillard s'éclaircit quelque peu et nous vîmes deux chaloupes se dirigeant vers nous portant pavillon français. Nous leur signalâmes de s'approcher de nous et nous comprîmes qu'il s'agissait de la Bourgogne, voyageant entre New-York et le Havre, et que ce paquebot avait coulé à fond.

Nous attendîmes toute la journée et nous reçumes à bord environ 200 survivants des passagers et des membres de l'équipage au nombre de 600 en tout. Plusieurs des passagers étaient sur des épaves et des radeaux; ils n'avaient pas de rames. Je demandai à mon équipage et aux marins français qu'on venait de sauver d'amener ces radeaux le long du vaisseau.

Quelques-uns des passagers et des matelots du vaisseau sombré nous ont aidé à jeter par dessus bord quelques 30 tonnes de cargaison qui se trouvaient à l'avant, afin d'alléger le navire. Vers 3 p.m. un autre steamer apparut se dirigeant vers l'ouest. Nous hissâmes le signal N. C., pour du secours. Quelque temps après ce steamer se dirigea sur nous et nous le reconnûmes pour le Grecian, en route de New-York pour Glasgow. Le capitaine du Grecian consentit à prendre les passagers à son bord et à remorquer mon navire jusqu'à Halifax. Vu l'état de mon vaisseau, j'acceptai l'offre et nous nous mîmes en route. Nous comm[illegible] par transférer les passagers e[illegible]r notre câble de remorque. [illegible] nous avions établi une comm[illegible]n et nous étions en route pou[illegible], à la remorque du Grecian, a[illegible]r placé une voile au-dessus d[illegible] enfoncé de notre navire afin [illegible] une partie de la tension sur [illegible]ture pratiquée par la collision. [illegible]vait alors 14 pieds d'eau à l'[illegible] navire.

Mlle LAURE BARCELO, de Montréal, l'une des victimes.

Mlle IRENE BARCELO, de Montréal, l'une des victimes.

Mlle EMILIA MORIN, de Ste-Cunégonde, l'une des victimes.

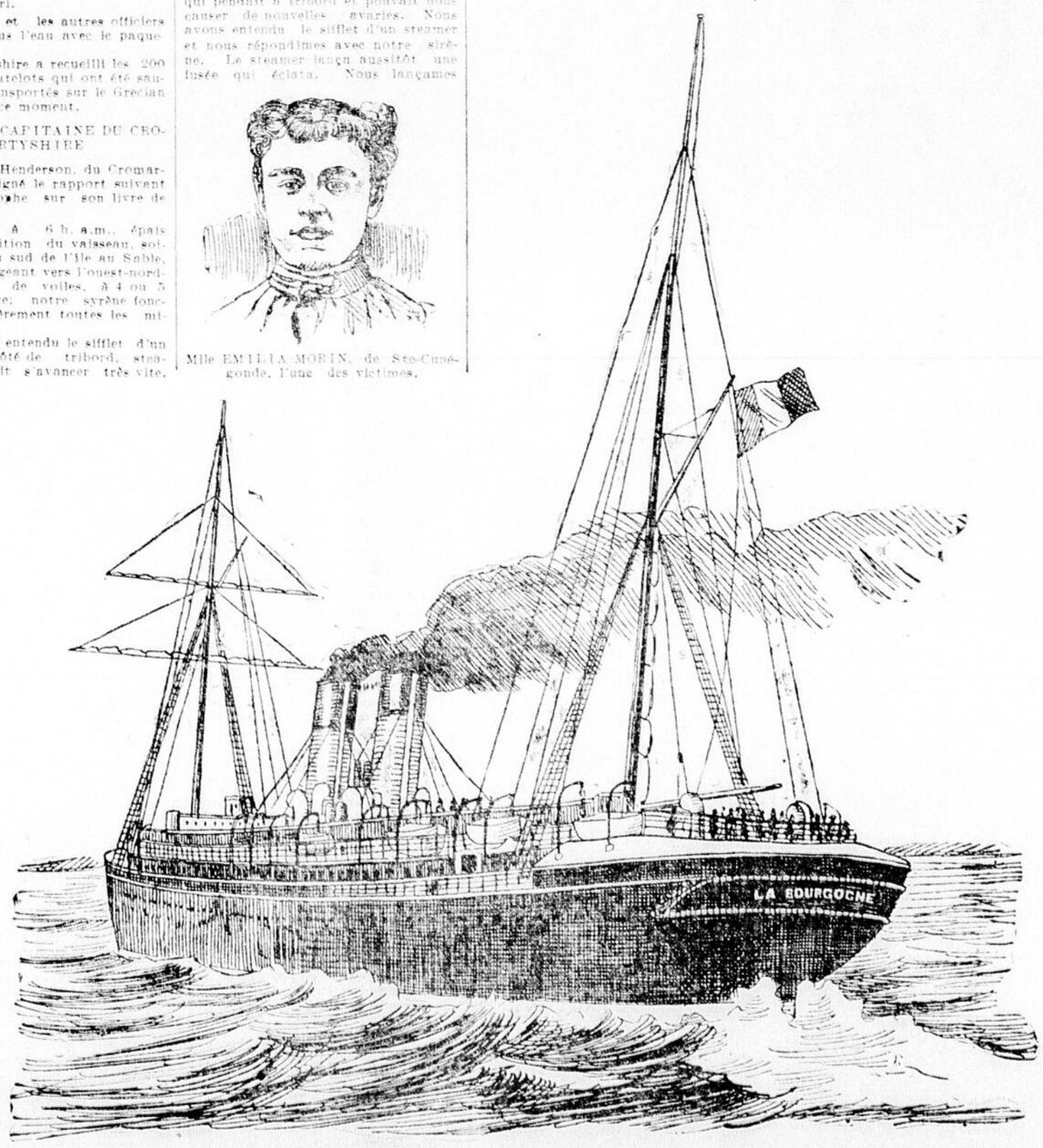

Le paquebot de la ligne française "La Bourgogne", 7,630 tonnes.

HISTOIR[illegible]OUVANTE.

Madame Henderson, épouse du capitaine était à bord du Cromartyshire avec ses deux enfants. Elle raconte une histoire émouvante de ce terrible désastre :

La collision est arrivée à 5 heures a. m., le 4 courant. Le temps était brumeux et elle s'était levée de bonne heure, comme elle en avait l'habitude par cette température de brouillards. Un peu avant la rencontre des deux vaisseaux elle entendit le sifflet d'un steamer à babord. Le Cromarthyshyre faisait fonctionner son sifflet d'alarmes à toutes les minutes. Mme Henderson attira l'attention de son mari sur les coups de sifflet, et une minute plus tard le second du bord entendit aussi du bruit. Ce bruit s'approcha de plus en plus et Mme Henderson se tenait près de sa cabine afin de secourir ses enfants en cas de désastre. Tout à coup la grosse carène du trans atlantique apparut à travers le brouillard. Il allait à une vitesse d'environ 17 noeuds à l'heure. Presqu'aussitôt il y a eu une collision terrible, et Mme Henderson se précipita en bas et trouva ses enfants éveillés par le choc. Elle habilla ses petits à la hâte et les amena sur le pont, s'attendant d'un moment à l'autre à ce que le navire sombrerait.

Aussitôt que la collision a eu lieu le capitaine Henderson ordonna que les chaloupes fussent mises à l'eau, afin de connaître l'étendue des dommages. Comme il a été reconnu que le Cromarty ne courrait aucun danger, le navire anglais a viré de bord. Le vaisseau avec lequel il était venu en collision, leur était inconnu à ce moment. Quelques minutes plus tard, son sifflet a été entendu et plusieurs fusées furent tirées. Le capitaine Henderson a répondu de la même manière, pensant que le vaisseau offrait de l'aide, mais au bout de quelques instants tout était tranquille et les personnes à bord commencèrent à réaliser les terribles résultats de la collision.

A 5.30 hrs. la brume s'est levée et deux chaloupes ont été vues s'approchant du Cromartyshire avec des hommes seulement à bord. Plus tard, le temps s'est éclairci et l'on pouvait voir des hommes dans toutes les directions accrochés à des épaves et flottant sur des radeaux improvisés. C'était un spectacle horrible. Il n'y a pas de plume qui peut dépeindre cette scène qui devint épouvantable lorsque le rideau de brume se déchira.

LE SAUVETAGE

On a commencé l'oeuvre de sauvetage sans une minute de délai, et au delà de 200 personnes ont été recueillies, et prises à bord du navire. Mme Henderson qui a eu tout le loisir de converser avec ceux qui ont été sauvés, a exprimé l'opinion, d'après ce qu'elle avait entendu dire, qu'on n'avait fait aucun effort pour sauver les femmes. Il y avait plusieurs étrangers à bord

M. EUGENE DUBOST, marchand de nouveauté de la rue Ontario, 1127 l'une des victimes.

qui se sont battus pour tâcher d'avoir une place dans les chaloupes. La Bourgogne n'a sombré qu'au bout de 10 minutes ou un quart d'heure.

Il y avait tout le temps voulu pour sauver au moins quelques femmes et enfants, mais il n'y a eu qu'une seule femme de sauvée, Mme Lacasse.

DES LACHETES

L'équipage du Cromartyshire exprime l'opinion que des lâchetés ont dû se commettre pour qu'une seule femme ait été sauvée sur 300. Presque tous les passagers de première classe ont péri. Les personnes sauvées étaient des passagers d'entrepont et des matelots. Lacasse et sa femme sont restés 8 heures dans l'eau, cramponnés à un radeau, avant d'être recueillis à bord d'une barque de sauvetage du Cromartyshire. Tout ce qu'il y avait à bord de La Bourgogne est perdu, y compris l'argent et les valeurs.

Un passager retournait en France avec ses deux enfants, sa femme étant morte un mois auparavant. Il a été sauvé, mais ses deux enfants, qui étaient très jeunes, ont péri.

Mme Lacasse dit que les officiers sont restés courageusement à leur poste, pendant que le navire coulait.

Le seul officier qui a été sauvé est le caissier. Il a coulé avec le vapeur, mais comme il était bon nageur, il a réussi à se sauver.

Lorsque la collision s'est produite, les deux navires se trouvaient au large du cap Sable; La Bourgogne avait quitté New-York depuis environ 40 heures. Les passagers, excepté le professeur Lacasse, se trouvaient dans l'entrepont.

La catastrophe a été complètement inattendue. Lacasse se précipita dans sa cabine, située sur le pont du salon, entraîna sa femme hors du lit et l'emmena sur le pont. Tous deux furent [illegible] en arrivant sur le

MONTREAL, 9 JUILLET 1898

ASPIRANTS AU BARREAU

Les candidats à l'étude et à la pratique

La "Gazette Officielle" de Québec, contient la liste suivante des candidats à l'étude et à la pratique du droit, le lieu de leur résidence et les institutions où ils ont fait leurs études. Aspirants à l'étude :

MM. Adams, Byron A., Montréal, Montreal Collegiate Institute.

Archambault, Joseph A., Montréal, Ecole de M. L. de Roode.

Archambault, Joseph, Montréal, Collège Ste-Marie.

Beauregard, Joseph H., St-Damase, Collège Ste-Marie Monnoir.

Béique, Frederic, Montréal, Collège Ste-Marie.

Bérard, Alfred, St-Barthélemi, Collège l'Assomption.

Burke, Edmund R., Montréal, Tucker's College.

Butler, —illiam H, Montréal, Collège Ste-Marie.

Bigue, Philippe, Ste-Anne de la Pérade, Petit Séminaire de Québec.

Bonin, Alexandre, Montréal, Collège de Montréal.

Brazeau, Arthur, Montréal, Leblond & Bonin.

Cooper, William H., Montréal South, Montreal Collegiate Institute.

Coutlée, Oscar, Montréal, Leblond, & Bonin.

Crankshaw, Albert Q., Westmount, Collegiate Institute.

Deguire, A. S., Notre-Dame des Neiges Ouest, Collège de Montréal.

Dépocas, G. Emile, Montréal, Collège Ste-Marie.

Derome, Télesphore, Montréal, M. Lambert de Roode.

Ducharme, Jean-Baptiste, Joliette, Collège Joliette.

Duff, Alexander H., Montréal, McGill University!

DuTremblay, Pamphile, R., Ste-Anne de la Pérade, Leblond & Bonin.

Faribault, Léon P. E., l'Assomption, Collège de l'Assomption.

Gibeault, Arthur, Hochelaga, Collège de Montréal.

Holaen, Arthur R., Montréal, McGill, University.

Jodoin, Henri, Beloeil, Collège Ste-Marie.

Lacasse, Napoléon U., Montréal, Collège Ste-Marie ; Ladouceur, Joseph E., Ste-Béatrix, Collège Joliette ; Laurier, Joseph L., Lachesnaie, Collège L'Assomption ; LeBer, Joseph V. T., Montréal, Collège Nicolet ; Lefebvre, Ephrem, St-Hyacinthe, Collège St-Hyacinthe ; Lemire, Charles E., L'Assomption, Collège L'Assomption ; Léonard, G. W., St-Isidore, Ecole Normale ; Loiselle, L. Armand, Montréal, Leblond & Bonin ; Longtin, Joseph, A., Valleyfield, Collège Valleyfield.

Mailhot, L. E. A., d'Argy, Victoriaville, Collège Mont St-Louis ; Mann, John A., Montréal, High School (Margolese, Louis S., Montréal, Collegiate Institute ; Meagher, John J., Montréal, Leblond & Bonnin ; Mitchell, Walter G. Drummondville, McGill University ; Moffat, David S., Westmount, McGill University ; Molleur, George O., St-Jean, P.Q., Collège Ste-Marie. Marie.

Normandin, Zéphirin, Montréal, Collège de Montréal.

Ostiguy, Augustin L. R., St-Michel de Rougemont, Collège Ste-Marie Monnoir.

Pitau, Gustave, Montréal, Cours de M. Rousseau ; Place Edson G., Millington, McGill Université.

Redpath, J. C., Montréal ; McGill University ; Robert, Rodolphe, Longueuil, Cours de M. Lambert de Roode ; Roy, Joseph, St-Aimé, Collège St-Hyacinthe.

St-Jacques, Joseph, St-Hermas, Ecole Normale Jacques - Cartier ; St-Jullien, Joseph R. T., Rigaud, Collège Bourget ; St-Pierre, Henri A., Montréal, Leblond & Bonin.

Skinner, Waldo W. St-John, N.B., Leblond & Bonin ; Springle, Hobart A., Montréal, Leblond & Bonin.

Thompson James R., Leeds, comté de Mégantic, —cGill University.

Verner, Josephat, Montréal, Cours de M. Lambert de Roode.

Westover, Egbert W., Montréal, Collegiate Institute.

Magnan, George, Sorel, Collège Ste-Marie.

Aspirant à la pratique : MM. Archambault, Anthime S., St-Antoine, Laval ; Armstrong, Edgar N., Montréal, McGill.

Baby, L. G. René, Montréal, Laval ; Barker, Edward H., Montréal, Laval ; Beaudoin, Thomas A., Montréal, Laval ; Bernard, P. E. Hector, Varennes, Laval ; Berthiaume, Arthur, Montréal, Laval ; Bessette, Wilfrid, Montréal, Laval ; Bickerdike, Francis A. C., Summerlea, McGill ; Boyd, Leslie, H., Montréal, McGill ; Brodeur, J. Adelard A., Montréal, Laval ; Brossard, Edmond, Montréal, Laval.

Clay, Samuel, Montréal, McGill Champoux, Charles, Montréal, McGill; Damphouse, Joseph H., Louiseville, Laval ; DeLorimier, Louis F., Montréal, Laval ; Duclos, Arnold W.,Montréal, McGill.

Elliott, Henry J., Montréal, McGill; Ferron, Joseph T., Montréal, Laval ; Fortier, Joseph, Ste-Scholastique, Laval ; Fortin, P. A., Montréal, McGill.

Gagnon, Isidore, St-Fabien de Rimouski, universalté McGill ; Gamble, William, Westmount, McGill ; Gaudet, Charles D., Montréal, McGill ; Geoffrion,Joseph U. A., Ste-Cunégonde, McGill ; Germain, Joseph A., Montréal, Laval.

Hickson, J. Claude, Montréal, McGill ; Howard, Erastus Edwin, Philipsburg, McGill.

Intronoscia, Jerome, Montréal, McGill.

Julien, Joseph A., St-Thimothée, Laval.

Lalonde, Wilfrid, Montréal, Laval ; Landry, Louis J., St-Cuthbert, Laval; Lapierre, Omer, St-Théodore de Chertsey, Laval ; Laramée, Joseph A. A., Montréal, Laval ; Laurier, Raoul, St-Lin des Laurentides, Laval ; Lemieux, Auguste, Montréal, Laval ; Leonard, J., Victor, Ste-Monique, Laval ; Loranger, Joseph H., Montréal, Laval.

Marchand, Charles E., St-Jérôme, Laval ; Mousseau, Marie Joseph Alf., Montréal, Laval.

Pauzé, Joseph Xiste, Montréal, Laval ; Pelletier, Alphonse, Ste-Marie Monnoir, Laval ; Poliquin, Georges, Montréal, Laval ; Piché, Anthime, l'Assomption, Laval.

Savignac, Joseph A., Montréal, Laval ; Rocher, Robert, l'Assomption, Laval.

Tessier, Napoléon, St-Césaire, Laval.

Godbout, Arthur, St-Vital, Lambton, Laval.

Brassard, Evariste, Drummondville, Laval.

Les examens commenceront demain à Québec.

Le Nouveau Cabinet Francais

M. BRISSON (HENRI EUGENE), premier-ministre et ministre de l'Intérieur. Né à Bourges, le 31 juillet 1835. Avocat. Ancien président du conseil des ministres. Député du département de la Seine.

M. GEORGE TROUILLOT, ministre des colonies. Né à Champagnole le 7 mai 1851. Avocat. Député de Jura (Lons-le-Saulnier.)

M. LOCKROY (EDMOND-ETIENNE-ANTOINE-SIMON, dit EDOUARD), ministre de la marine. Né à Paris le 17 juillet 1840. Publiciste. Ancien ministre du commerce (1885) ; de l'instruction publique (1888) ; de la marine (1895). Député de Paris (XIe arrondissement, 2e circonscription.)

M. GODEFROY CAVAIGNAC, ministre de la guerre. Né le 22 mai 1853. Propriétaire. Ingénieur des Ponts et Chaussées. Ancien sous-secrétaire d'Etat à la guerre (1885). Ministre de la marine (1892). Ministre de la guerre (1895). Député de la Sarthe (Saint-Calais).

M. LEON BOURGEOIS, ministre de l'Instruction Publique. Né à Paris, le 21 mai 1851. Avocat. Ancien préfet de police (1887.) . Sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur (1888). Ancien ministre de l'instruction publique (1892). Ancien ministre de la justice (1893). Ancien président du conseil (1896). Député de Marne (Châlons).

M. FERDINAND SARRIEN, ministre de la justice.

M. PAUL PEYTRAL, ministre des finances.

L'EGLISE DE ST-VALENTIN

Elle sera érigée à Stottsville

Un pari original

Le décret fixant l'endroit où la nouvelle église de St-Valentin sera construite,a été lu dimanche par le Rév.M. Dupuis. L'église sera érigée à Stottsville, à quatre arpents de la gare. On dit que des démarches ont été faites immédiatement pour obtenir un démembrement de St-Valentin.

L'endroit où l'église serait construite avait donné lieu à un pari original entre deux citoyens en vue de Stottsville: MM. Georges Fortin, hôtelier et Napoléon Audet, marchand. Le perdant qui est M. Fortin transportera en brouette, M. Audet, à partir de Stottsville jusqu'à un mille plus loin que le village de St-Valentin et retour, une distance de 5 milles.

ROSE LESPERANCE

Condamnée à quatre mois d'incarceration

Joliette, 4. — Rosa Lespérance, accusée d'avoir abandonné son enfant sur la voie publique, a subi jeudi dernier un procès sommaire devant le magistrat de district. M. F. O. Dugas représentait la Couronne et M. Guibault la défense. Rosa Lespérance a été trouvée coupable et condamnée à quatre mois d'incarcération.

A STE-FLAVIE

Ste-Flavie Station, 4. — Nous avons eu mercredi et jeudi deux magnifiques séances de fin d'année au couvent des Soeurs du St-Rosaire. Un grand nombre de personnes ont assisté à ces deux représentations.

—Les récoltes donnent beaucoup à espérer ici, celle du foin en particulier.

—Nos bicyclistes se sont formés en association sous le nom de club Mont Joli.

LES SOLDATS MORTS

Service solennel chanté à l'église St-Joseph de Lowell

Toute la population canadienne y assiste

Lowell, Mass., 4.—Par tous les Etats-Unis on célèbre aujourd'hui le glorieux anniversaire de l'indépendante des Etats-Unis, par des démonstrations patriotiques, en dépit de la triste époque que nous traversons.

Dans les Etats du Sud même, où malgré les protestations de paix il a toujours régné un certain sentiment de rancune mal contenu, on célèbre la fête, cette année, pour la première fois depuis 1865. Le gouverneur Atkinson, de la Georgie, a émané une proclamation officielle à cet effet.

C'est là un des premiers bienfaits de cette guerre hispano-américaine et même si les Etats-Unis devaient être vaincus par les Espagnols, ce résultat serait inappréciable, car la protection du pays contre l'étranger a cimenté plus fortement que jamais la grande union américaine.

A Lowell, comme ailleurs, on célèbre la fête du 4 juillet par de grandes démonstrations patriotiques où la note joyeuse prédomine.

Mais au début de ce grand jour où le patriotisme déborde, il était juste de songer aux braves soldats et marins qui sont aujourd'hui dispersés sur les mers lointaines, sur le sol de Cuba ou dans les Etats du Sud.

Nous avons perdu comparativement L., curé de la paroisse canadienne, qui a cru que la note joyeuse ne devait pas seule être entendue en ce jour de réjouissances nationales. Ce matin donc un service solennel pour tous les soldats américains tombés sur le champ de bataille ou morts depuis l'ouverture des hospilités a été chanté l'ouverture des hostilités a été chanté à l'église St-Joseph.

Toute la population canadienne assistait à cette cérémonie religieuse. Elle a uni ses prières à celles de son clergé pour les âmes des défunts, pour la préservation de nos soldats aujourd'hui engagés dans la guerre, aussi bien que pour le succès des armes américaines.

ECHOS DE LOUISEVILLE

Accident—Industrie—Les ours

Louiseville, 4. — Un sérieux accident a eu lieu mardi au moulin Tourville.

M. Isidore Coulombe, employé à ce moulin, en a été la victime.

On entendit d'abord un cri, et on fit arrêter les machines. On constata ensuite que M. Coulombe avait été enlevé par la courroie d'une roue, dépouillé de ses vêtements et lancé dans la dalle. On le ramassa plus mort que vif. M. Damase Vadeboncoeur qui lui a porté secours a reçu des blessures aux jambes. Il en sera quitte pour quelques jours de repos. Quant à M. Coulombe, son état inspire des craintes sérieuses.

— Un contribuable de cette ville, voulant se rendre au désir de plusieurs, consent et s'engage à bâtir une manufacture d'allumettes ici et de la mettre en opération. Il s'engage de plus à employer 50 à 60 personnes à l'année. Il demande à la corporation un bonus de $5,000.

— Nous apprenons avec plaisir de la part d'un citoyen important de cette ville qu'un grand capitaliste de San Francisco, Californie, est à Louiseville dans le but d'y établir une manufacture de tabac.

Il demande à la corporation une bâtisse pour sa manufacture et en sus un bonus de $25,000.

— On a signalé, il y a quelque temps, l'apparition d'un ours dans le champ de M. Ant. Auger, marchand de cette ville.

Or, cet ours n'est pas le seul qui voyage dans nos parages. D'autres de ses compères ont été signalés dans les environs de chez M. Isidore Coulombe.

On a fait la chasse à trois maîtres Martin à ce dernier endroit.

L'ŒUVRE D'UN CASTOR

Elle sera offerte à lord Strathcona

Dans quelques jours un souvenir unique dans son genre sera expédié au Haut Commissaire Canadien à Londres, lord Strathcona and Mount-Royal. C'est un tronc d'arbre coupé par un castor, le billot mesure 18 pouces de long et a 115 pouces de circonférence. Ce travail de l'industrieux animal a été trouvé sur les bords d'un petit lac, à 40 milles au nord-ouest du lac Hibibi, sur le territoire de la compagnie de la Baie d'Hudson, par M. Geo. McKenzie, en charge de ce poste de la compagnie. Ce monsieur et M. Peter McKenzie, gérant-général de la compagnie, à Montréal, ont conçu l'idée d'en faire l'envoi tel que mentionné ci-dessus.

L'arbre appartient à l'espèce des peupliers et on dit que le plus vieil Indien du district n'a jamais vu un arbre d'aussi grosse taille coupé par un castor.

Le cadeau plaira beaucoup sans doute à lord Stathcona, qui connait si bien le Canada et dont les armes représentent un castor en train de ronger un arbre, emblème de la persévérance, dont nous avons dans ce travail un exemple si frappant.

NOMINATIONS

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de nommer M. Alfred Wheeler, de Bergerville, syndic d'écoles pour la municipalité dissidente de Saint-Colomban de Sillery,comté de Québec, en remplacement de l'honorable Richard R. Dobell, démissionnaire.

De nommer, en vertu des articles 177 et 190 du code municipal, M. J. B. Ethier, inspecteur de voierie de la municipalité du village de Villeray, comté d'Hochelaga, en remplacement de M. Gaudias Schlyburt, démissionnaire, pour le reste du temps pour lequel ce dernier était nommé.

D'adjoindre les personnes dont les noms suivent à la commission de la paix des districts suivants, savoir :

District de Saint-François:—M. John Griffith, de la cité de Sherbrooke, dans la division électorale de Sherbrooke.

District de Montréal: — MM. Désiré Fortin, Paul Charbonneau, de la paroisse de Saint-François de Sales, comté de Laval.

UN CYCLONE A SUSSEX

Le thermomètre monte à 102 à l'ombre

Difficultés réglées

St-Jean, N. B., 4. — Les difficultés qui existaient entre les journaliers de bord et les exportateurs de bois, sont reglées, pour le moment du moins, les journaliers ayant accepté les conditions des exportateurs. Il y a maintenant dans le port, dix steamers en chargement. Durant la semaine dernière environ huit millions de pieds de bois ont été exportés, la plus grande partie en Angleterre.

La température est excessivement chaude ici, depuis quelques jours. A Browns' Flats, sur la rivière St-Jean, le thermomètre est monté à 102 degrés à l'ombre.

La récolte du foin sera cette année l'une des plus considérables que l'on ait eues depuis longtemps.

Les touristes commencent à arriver des Etats-Unis et d'Europe. Chaque convoi et chaque steamer qui arrivent en déversent un grand nombre dans la ville.

Le Camp Sussex a été visité par un véritable cyclone, vendredi dernier. Le vent a déraciné des arbres renversé des clôtures, et causé plusieurs autres dommages. La pluie tombait avec une violence extrême, et les soldats qui campaient sous les tentes, ont été littéralement trempés. A la pluie succéda la grêle, qui a causé de grands dommages aux récoltes. C'est la plus violente tempête que l'on ait vue dans la vallée de Sussex.

A ST LAURENT

Formation d'une compagnie a tabac

Avis est donné dans la "Gazette Officielle de Québec", que demande sera faite à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, pour une charte d'incorporation par lettres-patentes, sous l'autorité du chapitre 31ème, section 21ème, artic.es 4651 et suivants des statuts refondus de la province de Québec, traitant de la constitution en corporations des compagnies à fonds social, constituant les requérants et telles autres personnes qui deviendront actionnaires de la compagnie projetée un corps politique et incorporé, sous le nom et pour les objets ci-après mentionnés :

1o Le nom proposé de la compagnie est "La Compagnie à tabac de Saint-Laurent, limitée."

2o L'objet pour lequel la constitution en corporation de la compagnie est demandée sera: d'acheter, manufacturer et vendre du tabac domestique ou étranger sous toutes ses formes, soit comme tabac en feuilles, soit comme tabac pressé, à chiquer ou à fumer, soit comme tabac haché, soit comme cigares ou cigarettes.

3o Le siège principal des affaires de la dite compagnie sera: La ville Saint-Laurent, en la province de Québec.

4o Le chiffre projeté du capital de la dite compagnie est de $20,000.00.

5o Le nombre des actions est de 200, et le montant de chaque action de $100.00.

6o Les noms, l'adresse et la profession de chaque requérant sont: Hormisdas Trudeau, commerçant; Eugène Berthelette, peintre; Gervais Cousineau, cultivateur; Jean-Baptiste Valade, entrepreneur; Zéphirin Therrien, comptable; Philémon Cousineau, avocat, tous de la ville Saint-Laurent ; Jules Desmarchais,cultivateur,de la Côte des Neiges; W. J. Proulx, notaire ; Homère Wolff, cordonnier, ces deux derniers de Montréal, dans le district de Montréal desquels les dits Homère Wolff, Jules Desmarchais, Philémon Cousineau, Zéphirin Therrien, Hormisdas Trudeau seront les directeurs provisoires de la dite compagnie.

TUE PAR UN TRAIN

Gilbertville, 4. — Napoléon Messier, âgé de 21 ans est décédé dimanche matin à son domicile, situé à Gilbertville, par suite des blessures qu'il avait reçues samedi soir.

Il se trouvait avec plusieurs de ses camarades à l'entrée du pont couvert qui se trouve près de la gare du Boston & Maine, lorsqu'il fut frappé par le train de marchandises de 11 h. 20. Ses amis ne s'aperçurent pas tout d'abord qu'il avait été blessé; ce n'est que quelques instants plus tard que, ne le voyant plus, ils se mirent à sa recherche, et ils le trouvèrent étendu sur la voie ferrée, son paletot lui couvrant la tête. Un docteur fut appelé en toute hâte, et il constata que le jeune Messier avait reçu des blessures très graves à la tête et dans le dos, qu'il avait le bras gauche cassé, et trois doigts de la main droite entièrement coupés.

Il est mort dimanche à 8 hrs. sans avoir repris connaissance.

Napoléon Messier était employé à la teinturerie de la fabrique Gilbert, et il se préparait à partir pour le Canada, où demeurent sa mère deux soeurs et un frère.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un soldat veut se défoncer le crane avec un marteau

St Jean, P.Q., 4.— La monotonie du séjour pluvieux que font actuellement les militaires en manoeuvres parmi nous, a été rompue brusquement par un événement qui a failli prendre les proportions d'une tragédie. Il s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de suicide commise dans sa tente par un sergent du 79e bataillon cantonné ici, du nom de Booth. Le malheureux dans un moment d'aliénation causée, dit-on, par la maladie, s'est emparé, tout à coup, d'un marteau et a essayé de s'en servir pour se défoncer le crâne. Heureusement qu'on l'en a empêché en lui arrachant à temps l'arme qu'il brandissait déjà dans le but d'accomplir son sinistre dessein. On le conduisit ensuite à l'hôpital des casernes où il est encore sous les soins des médecins.

QUI POURRAIT LE NIER

Après succès sur succès pour guérir les affections des voies respiratoires,le BAUME RHUMAL est le remède par excellence que chaque famille doit toujours avoir sous la main. 109-2

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts. Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

DESASTREUX INCENDIES

A Clair, comté de Madawaska

Clair, co. Madawaska, 4. — Deux des principaux villages du comté ont été sérieusement éprouvés par le feu la semaine dernière : Edmunston, le chef-lieu, a subi le premier les tristes conséquences de l'élément destructeur. Un carré de dix maisons près de la gare du Témiscouata, comprenant la Queen's House, l'hôtel Hébert et deux magasins importants, ont été réduits en cendres en moins de quatre heures. Les pertes probables sont de $30,000, en partie couvertes par les assurances.

Deux jours plus tard, dans la nuit du 28, un petit village de Clair, en face du Fort Kent, les paisibles résidents de cette localité s'éveillaient en émoi à l'appel lugubre du tocsin et le sifflement sinistre de l'usine Crocket, pour se rendre à un nouvel incendie, qui s'était déclaré à la propriété de Jos. Long, un des commerçants les plus à l'aise de la rivière St-Jean. Le feu, alimenté par un vaste réservoir rempli de pétrole et plusieurs barils d'alcool, eut vite raison des efforts désespérés qu'on fit pour le maîtriser.

L'incendie se propagea ensuite à la résidence du Dr J. A. Pinault, attenant aux dépendances de J. Long. Celui-ci et sa femme n'eurent que le temps de s'échapper des terribles atteintes du brasier.

Les pertes s'élèvent à huit mille piastres. Les assurances sur la propriété de J. Long sont de $2,800. Le Dr Pinault n'avait pas d'assurances.

COUPS DE CANNE

Esterhazy frappe le colonel Picquart

Paris, 4. — Le comte Ferdinand Walsin Esterhazy, accusé par M. Zola d'être l'auteur du bordereau attribué à Dreyfus, a frappé le colonel Picquart à coups de canne, hier, dans la rue.

Le Liniment Minard est en vente partout.

LE VERT DE PARIS

Un jeune homme en avale une forte dose et expire

Il ne jouissait pas de ses facultés mentales

St-Isidore, Dorchester, 4. — Un pénible accident est venu plonger dans le deuil une brave famille de cette paroisse. Alphonse Fortier âgé de 22 ans s'est donné la mort en absorbant une forte dose de vert de Paris. Le pauvre garçon, atteint de surdité depuis l'âge de 7 ans, affection qu'il avait contractée à la suite de fièvres typhoïdes, ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales. Il était néanmoins paisible et inoffensif, rien ne faisait prévoir qu'il mettrait ainsi fin à ses jours.

A l'insu de ses parents, vendredi matin, il s'empara d'une boîte de vert de Paris et en absorba une quantité considérable. Lorsqu'ils s'aperçurent de la chose, les parents coururent vite chercher un médecin qui administra sans effet un contre-poison. Le malheureux était mort quand le prêtre arriva pour lui donner les secours de la religion.

Livre Gratuit pour les... Hommes seulement

traitant de ces faiblesses qui résultent des ERREURS DE JEUNESSE, telles que les écoulements, les pertes la nuit, faiblesse dans le dos, impuissance, varicocèle, etc. Il vous expliquera pleinement comment l'ELECTRICITE guérit et GUERIT PERMANEMENT. Il dit tout au sujet de la Ceinture Electrique du Dr Sanden, célèbre dans l'univers pour les HOMMES faibles, jeunes ou vieux. J'en suis l'inventeur, et avec cette ceinture j'ai guéri l'an dernier 5,000 personnes.

...Consultations Gratuites...

Au bureau, ou si vous ne demeurez pas assez près pour venir me voir, écrivez et demandez le livre ci-dessus, envoyé cacheté et gratuitement.

Dr L. SANDEN, 132 rue St-Jacques, Montreal, Que.

Heures de Bureau 9 a 6 hrs. Dimanche 11 a 1 hrs.

Brandy Falsifié

Il est très regrettable qu'il n'y ait pas en France, de loi prohibant l'exportation du Brandy falsifié embouteillé sous toutes sortes de marques. Ces marchandises sans valeur sont fabriquées avec de l'alcool de pomme de terre allemande et sont très nuisibles.

Les maisons telles que celle de Bisquit, Dubouché & Cie, de Cognac, fondée en 1819, n'exportent que du Brandy pur et véritable.

Cette maison est haut placée sur tous les marchés du monde, et ses Brandies ont reçu l'approbation de la profession médicale.

V. S. O. P. (Cachet Noir)
Et " Une Etoile " de
"BISQUIT"
EN VENTE PARTOUT.

Ne Brulez pas vos Guenilles

Nous en employons une énorme quantité pour nos moulins à papier. Vendez vos guénilles au chiffonnier le plus voisin. Nous les achetons pour les transformer en papier que nous vendons dans la suite à travers tout le Canada.

La Cie E. B. Eddy, Limitée.

Magnifiques moulins à Hull, Succursales et Agences à Montréal, Toronto, Québec, Hamilton, Kingston, London, Halifax, Winnipeg, Victoria, Vancouver, St Jean de Terreneuve.

Les Pardessus de Printemps de Rigby, Imperméables, et prêts à mettre, de . . .

SHOREY

Sont faits par des tailleurs retenus dans chaque vente, et gardent leur forme élégante jusqu'à la fin.

Revers en Soie et Doublure de la meilleure qualité.

Ils coûtent bien moins cher que les pardessus faits par les meilleurs tailleurs à la mode, et ne peuvent être égalés en élégance par les tailleurs moins habiles.

La carte de garantie de Shorey, dans la poche, est le certificat de celui qui le porte que le pardessus gardera sa forme et qu'il est fait par des tailleurs de première classe. Demandez les vetements " Prets a Mettre " de Shorey.

"Cheese it"

C'est de l'argent

Mais attendez une minute, nous n'employons pas cette expression dans ce sens. Notre esprit, ainsi que celui de la majorité des canadiens, est actuellement occupé de la prochaine SAISON DE L'INDUSTRIE LAITIERE et de ses besoins.

Avant un an d'ici il faut faire de l'argent avec des millions de gallons de lait, et la question qui se pose est: Comment le LAITIER pourra-t-il s'y prendre pour faire le plus de bénéfice possible? FAIRE DU FROMAGE n'est QU'UNE manière, mais elle est profitable et a subi l'épreuve du temps.

Etes-vous intéressé ?

Si non, vous le seriez si vous saviez que, moyennant un prix raisonnable, on peut acheter un matériel complet de fromagerie chez les pionniers dans ce genre d'affaire.

Nous Manufacturons tout

CHAUDIERES—ECLISSES, MEULES, PRESSES, BASSINS RECEPTEURS. Nous nous sommes occupés de cela pendant un quart de siècle.

Si vous ne voulez pas faire du fromage avec votre lait (Cheese it) nous pouvons vous être d'un tout aussi grand secours dans la CREMERIE ou L'INDUSTRIE LAITIERE DOMESTIQUE.

Il y a de l'argent dans chaque gallon de lait si vous ne vous servez que de machines fin de siècle pour le préparer pour le marché. Permettez que nous vous fournissions votre matériel. Ecrivez-nous pour avoir une évaluation.

Carrier Laine & Co, LEVIS, QUE.

MONTREAL, 9 JUILLET 1898

LES CANADIENS DE L'ILLINOIS

Cloture de l'année scolaire au collège St-Viateur et au couvent de Notre-Dame de Bourbonnais

Ecoles catholiques et écoles protestantes à Kankakee

Bourbonnais, Ill., 30. — Les exercices au collège St-Viateur du 30me annuel commencement Day" ont eu lieu lundi dernier. L'archevêque Feehan, de Chicago, présidait. Plusieurs membres du clergé et des parents des élèves se trouvaient présents. Le programme s'est ouvert par une ouverture: Fête des Roses de Munkelt. L'opérette de St-Patrick, dont le Rév Père Marcil, directeur du collège est l'auteur a été mise sur la scène. L'acte 1er représentait la captivité du saint patron de l'Irlande; l'acte 2e, sa délivrance, l'acte 3e son retour comme apôtre et l'acte 4e la conversion de la Verte Erin.

Les degrés ont été donnés comme suit :

Maîtres d'arts, C. F. Foltes, Gas City Indiana; J. T. Hayden, W. Amington, Ill.; M. B. King, Clyde Mo.; F. J. Richard, Bourbonnais, Ill.

Bacheliers ès arts; S. Moore Lostant, Ill; et M. C. J. Snille, Chicago, Ill.

Des diplômes commerciaux ont aussi été donnés à un grand nombre d'élèves.

Après la distribution des médailles, l'archevêque s'est levé et a adressé la paroles aux gradués. Le Père Marcil a ensuite annoncé la vacance.

Au couvent de Notre-Dame les exercices ont eu lieu le soir à 7.30 heures. L'assistance était nombreuse. Il y eut remise des diplômes à Mlles E. Granger et B. Johnson. L'allocution de clôture a été prononcée par l'archevêque Feehan.

—Un vieux citoyen de Bourbonnais, venu ici il y a 52 ans, M. Louis Mécier, est décédé à Kankakee, le 18 du mois courant, à l'âge de 84 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu à Bourbonnais, lundi dernier au milieu d'une grande foule de parents et d'amis.

Bourbonnais est l'unique ville aux Etats-Unis où on fait la procession du Saint Sacrement dans les rues. Le peuple de cette paroisse peut se glorifier avec raison. Il a fait rejaillir beaucoup d'honneur sur nous. Nous sommes les seuls catholiques des Etats-Unis, qui aient encore donné cette preuve de dévotion et d'amour pour le Christ. Dimanche, le 12 courant, la procession et les cérémonies ont été des plus imposantes. Nous avons revu avec bonheur les vieilles coutumes du Canada. Un beau et brillant soleil semblait vouloir concourir à cette fête de glorification de l'Homme Dieu. Le cortège est parti de l'église et s'est dirigé vers le collège, où il y avait un reposoir. Après la bénédiction, la procession s'est dirigée vers le couvent. Il y avait là un autre reposoir, que les Sœurs de cette congrégation avait préparé avec un art admirable. Le "Tantum Ergo" et le "Laudate" ont été magnifiquement chantés par les élèves. La cérémonie de la procession s'est terminée à l'église. Le St-Sacrement a été exposé jusqu'au soir à 7 heures. La messe a été chantée par le Père J. F. Ryan, assisté des abbés Walsh et Quinn, tous trois du collège St-Viateur. La messe du deuxième ton a été exécutée par le chœur. Les solistes étaient MM. le Dr C. T. Morel, Joseph Bernier, Philippe Dandurand et Frédéric Richard. Le soir à la bénédiction l'"Inviolata", par le Dr C. T. Morel et Philippe Dandurand et le "Tantum Ergo" ont été chantés avec un brillant succès. Bref nous avons assisté à des cérémonies religieuses inaccoutumées.

Kankakee, 30, On estime à $75,000 le montant d'argent qui sera dépensé par les habitants de la ville de Kankakee pour l'amélioration des rues et des trottoirs, cet été. Des groupes d'ouvriers travaillent dans toutes les parties de la ville.

—M. Arthur Gélineau est parti pour aller rejoindre son épouse à Sorel, P. Q., où il passera quelques semaines en vacance.

—M. Labelle, sa dame et ses deux filles sont partis pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Un fort joli mariage vient d'avoir lieu à l'église Ste-Rose, M. Albert Letourneau, teneur de livres à la maison E. Roy et Frère et le petit fils de l'ex-sénateur George Letourneau, conduisait à l'autel Mlle Albina Roy, de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Perry, de Chicago, cousin du marié. Après la cérémonie les nouveaux époux sont partis pour un voyage dans la région des lacs.

—Le rapport du secrétaire des écoles de notre ville démontre que 1,600 enfants ont fréquenté les écoles publiques et 800 les écoles privées durant l'année qui vient de s'écouler. Ce résultat remarque un journal, sera une grande surprise pour bon nombre de nos concitoyens, qui s'imaginent que les neuf-dixièmes des enfants fréquentent les écoles publiques.

Il serait bien plus surprenant d'après nous, de constater que le système d'éducation, en vogue dans l'état coûte à peu près 4 ou 5 fois plus cher aux citoyens que celui des écoles privées ou séparées. L'armée d'institutrices et d'institutrices grassement rémunérés par l'Etat, ferait petite mine auprès de nos religieuses qui se sacrifient pour une maigre pitance.

Quand donc cessera cette injustice criante qui refuse aux catholiques leur part dans les recettes et revenus publics, lorsqu'il est prouvé que leur système scolaire est aussi bon, sous le rapport de l'enseignement, et infiniment supérieur pour la formation morale et religieuse de l'enfant; nous sommes heureux de dire que la paroisse de Sainte-Rose, compte dans ses écoles d'après le même rapport, 461 enfants; l'école allemande catholique, 130; l'école luthérienne (St-Jean) 25; le Business College, 83.

Mme Dolan, mère de Mlles Daisy et Sadie Dolan, du couvent St-Joseph, est en visite pour quelques jours ici. Mme Dolan demeure à Peterborough, Ontario; mais elle a une de ses sœurs qui est religieuse de Notre-Dame et qui enseigne à Kankakee dans le moment. Mlle Daisy Dolan a été graduée, mercredi soir à L'Arcade Opera House, où les exercices de la fin de l'année scolaire du couvent eurent lieu avec grand éclat et succès.

VISITE PASTORALE

Mgr Bruchési à la Pointe-au-Tremble

Brillante réception

Les paroissiens de la Pointe aux Trembles ont eu mardi l'avantage de recevoir la visite de leur premier pasteur. L'entrée solennelle de Sa Grandeur dans la vieille église a eu lieu vers les 5 heures. Le temps peu favorable d'une partie de la journée a empêché la visite au cimetière. Mgr a confirmé 98 enfants. Une adresse de bienvenue a été ensuite lue par M. le docteur J. Paré, à Sa Grandeur qui a répondu éloquemment. La Pointe aux Trembles est une des plus anciennes paroisses de notre province. La première chapelle fut construite en 1674, par M. le curé Seguenot ; c'est donc à l'époque la plus florissante du Canada français sous des gouverneurs actifs et entreprenants qui secondant les efforts de M. Colbert, donnaient une impulsion nouvelle à la prospérité de la Nouvelle-France. L'église actuelle a été construite en 1896, mais

M. l'abbé A. PROVOST, curé de la Pointe aux Trembles

on a respecté ce vieux monument du glorieux passé et il est facile de rapporter à une date éloignée ce vieux temple construit en forme de croix avec son comble élevé et son unique clocher. Le carillon actuel y a été installé en 1896.

Dans la soirée de dimanche Sa Grandeur a visité le couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Deux adresses lui ont été présentées par Mlles Hermine Dubreuil et Agnès McShane.

Ce couvent fondé au 17e siècle par la Vénérable Marguerite Bourgeois elle-même, donne l'instruction à plus de 200 élèves dont 37 anglaises venues des différentes provinces du Canada et des Etats-Unis pour apprendre le français. Les sœurs y sont au nombre de douze et elles sont heureuses de remplir dans cette maison les différents offices que leur Vénérable Mère Bourgeois y a elle-même exercés quand elle y enseignait.

La population de la paroisse est de 1,000 âmes.

M. A. Provost, curé actuel, est le 25e prêtre desservant.

Etaient présents aux différentes cérémonies, les membres du clergé dont les noms suivent :

M. le chanoine Martin, M. le chanoine Leclerc, curé de St-Joseph de Montréal ; M. le chanoine Saparlat, le R. P. Rouleau, dominicain ; M. l'abbé H. Lecourt, curé de la Longue Pointe ; M. l'abbé A. Houle, curé de Saint-Léonard ; M. l'abbé LePailleur, curé du Mile End ; M. Charpentier, chapelain de la miséricorde ; M. l'abbé J. A. Bélanger, curé de Maisonneuve ; M. l'abbé S. J. Lecourt, directeur du collège de Lévis ; M. l'abbé J. A. Richard, prédicateur de la retraite, cette paroisse ; M. Renaudet, chapelain de M. Brisset ; M. Choquette, chapelain des Sourdes - Muettes ; M. J. St-Denis, ancien vicaire ; M. J. Forbes, ancien vicaire ; M. F. O. Morin, vicaire de Maisonneuve ; M. l'abbé A. DesRosiers maître des cérémonies.

Voici le texte de l'adresse présentée à Mgr Bruchési, par M. le Dr Paré, au nom des paroissiens de la Pointe au Tremble.

A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Me faisant l'interprète de mes co-paroissiens, je viens présenter à Votre Grandeur, l'expression de notre filial attachement et vous dire combien nous sommes heureux de vous revoir au milieu de nous, bénissant nos familles, et en particulier, nos chers enfants, objet de votre sollicitude toute paternelle.

Votre passage parmi nous, Monseigneur, n'en doutez pas, portera ses fruits, car ces enfants à qui vous venez de conférer le sacrement de Confirmation, garderont toute leur vie le souvenir béni du 27 juin 1898. Ce mois sera, une fois de plus, mémorable pour la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

N'est-ce pas en effet, le 24 juin 1705, que cette église, aujourd'hui si bien rajeunie et véritable relique, fut livrée au culte divin. C'est encore ce mois que Votre Grandeur, déjà nommée "l'Evêque du Sacré-Coeur", a choisi pour nous faire l'insigne honneur de sa première visite pastorale.

Le bonheur d'aujourd'hui, Monseigneur, nous reporte à celui que nous goûtions tous quand, quelque temps après votre élévation au trône archiépiscopal vous avez bien voulu vous rendre à nos vœux, en venant bénir nos cloches.

Tant de faveurs de votre part, Monseigneur, nous permettent de croire que nous sommes au nombre de vos enfants privilégiés, et comme tels, nous osons vous prier d'appeler de nouveau les bénédictions célestes sur cette paroisse et sur nos familles.

Les paroissiens de l'Enfant-Jésus, de la Pointe-aux-Trembles.

RIVIERE DES PRAIRIES

Mgr Bruchési a visité notre paroisse mardi et hier. Sa Grandeur est arrivée mardi, à 4 heures de l'après-midi. L'entrée solennelle dans l'église se fit au milieu d'un nombreux concours de fidèles qui s'étaient empressés sur le passage de l'archevêque. Ce dernier suite prier sur les tombes des défunts. Cette cérémonie est toujours impressionnante, car on est naturellement saisi de poignantes émotions quand on traverse le champ des morts et qu'on entend chanter le "De profondis" sur leurs dépouilles refroidies.

Mercredi, monseigneur dit sa messe à 6 1-2 heures et donna la communion à un grand nombre de personnes.

A 8 1-2 heures, Sa Grandeur conféra le sacrement de confirmation à 71 enfants. Après la messe M. François Armand, maire de cette localité, se faisant l'interprète des paroissiens présenta à Sa Grandeur une adresse de bienvenue à laquelle monseigneur répondit en donnant différents conseils paternels.

Etaient présents aux différentes cérémonies les membres du clergé dont les noms suivent :

M. le chanoine Martin M. le chanoine Savaria, M. l'abbé Beaubien, curé du Sault au Récollet; M. l'abbé Provost, curé de la Pointe au Trembles ; M. l'abbé Bélanger, curé de Maisonneuve; M. l'abbé Charpentier, chapelain de la Miséricorde; M. l'abbé Morin, vicaire à Maisonneuve; M. l'abbé Paré, M. l'abbé A. Desrosiers, maître des cérémonies.

BURLINGTON, VT.

Première communion—Le 4 juillet —La St-Jean-Baptiste

Burlington, Vermont, 30.— Hier, à 8 heures du matin, à l'église St Joseph,a été célébrée une bien belle cérémonie religieuse. C'était le plus beau jour de la vie pour un grand nombre d'enfants d'origine canadienne-française de la paroisse St Joseph de Burlington, qui eurent le bonheur de faire leur première communion. Les enfants semblaient être bien préparés et leur attitude pieuse et pleine de recueillement pendant l'office divin, et surtout à la Sainte Table était bien édifiante et indiquait qu'ils comprenaient la grandeur et l'importance du sacrement auquel ils allaient participer.

Il y avait une foule considérable de fidèles à la messe et presque tous se joignirent aux enfants en s'approchant de la Sainte Table.

Le Révd. Père Jérome M. Closrec officiait.

Il y eut 120 enfants des deux sexes, qui firent leur première communion. Dans l'après-midi, tous furent reçus du scapulaire.

Les enfants reçurent l'instruction du catéchisme, d'abord des institutrices de l'école Nazareth, et en dernier lieu de M. l'abbé Closrec, curé de la paroisse.

—Les citoyens de Burlington ont décidé de célébrer le 4 juillet avec beaucoup d'éclat cette année. On annonce que le programme de la fête sera très attrayant. Il y aura revue militaire, courses, pique-nique et amusements de tout genre; le soir, immense feu d'artifice. La partie la plus intéressante du programme sera l'arrivée de nos volontaires canadiens au milieu de nous. Il est certain que le 13ème bataillon d'Ottawa sera ici pour célébrer avec nous le jour de l'Indépendance. Des préparatifs considérables sont faits et des sommes libérales sont souscrites pour bien fêter les volontaires canadiens. Le maire, M. E. M. Sutton, et le comité des principaux citoyens de la ville de Burlington sont chargés de les recevoir.

—Il y a eu une importante assemblée de la société St Jean-Baptiste, le 28 juin, sous la présidence de M. Gravel. L'élection des officiers pour les prochains six mois a donné le résultat suivant: président, Olivier Cabana, sen.; 1er vice-président, F. X. Jonchim; 2me vice-président, Phil. Giroux; secrétaire arch., J. E. Painchaud; assistant secétaire arch., Octave Lambert ; sec.-corr., Arthur Ontille; trésorier, J. Bte Bleau; collecteur-trésorier, Arthur St Pierre ; assistant collecteur-trésorier, E. Morin; 1er et second commandants, W. Monsseau et J.-Bte Labrecque.

EGLISE ET PRESBYTERE DE LA POINTE AUX TREMBLES

L'ŒUVRE DES TRAMPS

Une escouade de forçats condamnés au penitencier

Sherbrooke, 30. — Le juge Mulvena a condamné le tramp Griffin à quatre mois d'emprisonnement pour vagabondage. Griffin, on se le rappelle, est cet individu qui a été grièvement blessé par un de ses copains dans une nuit d'orgie, le 17 mai. Le tramp, contrairement à l'attente des autorités, n'a pas voulu divulguer le nom de l'agresseur.

Depuis quelque temps, plusieurs vols avec effraction ont été commis en cette ville. On croyait que c'était l'oeuvre de tramps venus des villages voisins. On se trompait. Le juge Mulvena vient de condamner six individus de cette ville pour vol, ce sont les sieurs Frank et Joseph Patenaude et Henry Brescette. Le premier écope de 5 ans de pénitencier et les deux autres deux ans. Les deux Lessard et le nommé Boutin, de Dudswell, ont eu 3 et 4 ans de bagne. Hier matin, A. Roulleau, de Coleraine, s'en est tiré avec 4 ans de pénitencier.

LA FETE NATIONALE

Grande démonstration de nos compatriotes du comté d'Essex

A l'Ile Bois Blanc

Belle River, Ont., 30. — Vendredi, jour de la fête St-Jean-Baptiste, les sociétés françaises de Windsor, Sandwich, Amherstburgh, Ste-Anne, St-Clément, Détroit et Toledo, se rendirent par excursion de Windsor à l'Ile Bois Blanc, rivière Détroit, à bord du bateau Promise.

De toutes les paroisses canadiennes-françaises d'Essex on s'est réuni pour chômer ensemble ce grand jour dont les glorieuses mémoires du passé ont été rappelées par de beaux discours et de joyeux amusements.

Les députés d'Essex, MM. McGregor, Cowan et Auld dissertèrent d'abord au point de vue commercial et agricole et sur ce qu'avait fait notre population canadienne-française dans Essex et Kent pour faire de notre comté un des plus prospères et rendre nos campagnes les plus belles de la province d'Ontario. Honneur au courage de ses braves pionniers dont nous ne pourrions oublier la mémoire, car ce sont eux qui ont fait Essex tel qu'on l'admire aujourd'hui.

Des discours patriotiques furent prononcés aussi par M. Z. Morin, âgé de 81 ans et président de la société St Jean-Baptiste d'Amherstburg, ainsi que par M. G. Pacaud, inspecteur ; J. Derocher, préfet du comté; M. le docteur Réaume, M. Bourdeau, de Toledo, M.P., Drouillard, de Rivière Canards. Ils ont tour à tour exhorté les Canadiens-français à ne pas oublier la langue de leurs aïeux, de la pratiquer dans le sein des familles et la conserver dans nos écoles. Il nous faut resserrer les liens, s'écrièrent ces orateurs, parce que nos moeurs et nos coutumes peuvent changer avec le contact étranger. Cependant notre langue restera la même pour distinguer notre race d'avec les autres éléments de notre pays.

Après ces discours on réserva à l'Hon. L. P. Brodeur, député orateur de la Chambre des Communes au Canada, le discours patriotique et National.

M. Brodeur répondit d'abord au bienveillant accueil qu'on lui fit et dit qu'il était anxieux et fier de rencontrer ici une population comme les siens sur les bords du St-Laurent.

L'orateur rappela les découvertes et les explorations de nos aïeux dans toute la puissance du Canada, ici, à Détroit, en 1700, comme dans l'Ouest à une autre époque, si bien que aujourd'hui nous voyons les monuments de leurs tentatives dans toutes les parties de ce continent.

"Fiers de ces héros d'autrefois, nous devons être fiers aussi de nos grands hommes de ce siècle."

L'orateur présenta alors à notre mémoire les glorieuses carrières de sir Wilfrid Laurier, de sir Georges E. Cartier. Ces patriotes de 1837 et 38, après quoi il engagea ses auditeurs à bien étudier leurs devoirs envers leurs enfants, pour que ceux-ci fassent l'honneur de notre race dans l'avenir.

En terminant, M. Brodeur fit un appel chaleureux à tous nos compatriotes d'apprendre la langue commerciale de notre pays afin d'être en état de traiter avantageusement avec les autres nations, mais, ajouta-t-il, il est très nécessaire de conserver notre langue. Pour cela il faut que vos écoles soient au niveau de toutes les autres institutions du même genre des nationalités étrangères. Dans les campagnes dans les villes, nos droits seront par ce moyen respectés.

M. Brodeur fut applaudi vivement.

Au départ du bateau pour Windsor la fanfare attaqua l'air national et "Dieu sauve la Reine."

EN FRANCE

Le droit sur le blé—La politique de M. Brisson

Paris, 30. — Le cabinet a décidé que le droit sur le blé serait rétabli demain en son entier.

Paris, 30. — Aujourd'hui la Chambre des députés était comble quand, au milieu d'une agitation considérable M. Brisson, le nouveau premier ministre, a défini la politique ministérielle.

A ABBOTSFORD

Abbotsford, 30. — M. Hormisdas Chauvin, ecclésiastique, est arrivé ici pour les vacances. Il vient des provinces maritimes.

— Les examens d'écoles se sont terminés hier et tous les enfants qui fréquentaient les classes sont maintenant en congé pour une couple de mois.

— M. S. Page Rowell, instituteur é Montréal, est arrivé ici pour passer quelque temps sur sa magnifique propriété.

— La récolte paraît excellente sous tous rapports malgré les pluies abondantes que nous avons continuellement depuis plusieurs semaines.

— Du 1er janvier au 29 juillet, 334 lettres enregistrées sont parties du bureau de poste d'Abbotsford, et 40 de Pauline. Cent deux lettres enregistrées ont été reçues et distribuées par ces deux bureaux.

Sures, sans danger, D'un usage Facile

Les teintures Diamant sont les teintures populaires dans chaque maison du monde civilisé. Elles sont sûres et on peut avoir confiance en elles en toutes circonstances ; elles produisent les couleurs les plus choisies, les plus brillantes et les plus durables.

Les teintures Diamant sont celles dont on peut se servir avec le moins de danger à la maison; jamais aucun ingrédient qui puisse irriter les mains n'est employé dans la composition de ces teintures renommées.

Les paquets de teintures communes sont en grande partie composés de matériaux dangereux.

Les teintures Diamant sont d'un usage si facile qu'un enfant peut teindre avec autant de succès qu'une grande personne.

Méfiez-vous des teintures communes et brutes qui sont vendues pour l'amour de profits considérables. Insistez pour avoir les teintures Diamant et vous obtiendrez d'heureux résultats.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.—Tablettes " Laxative Bromo-Quinine." Le prix 25 cts,rendu si elles ne guérissent pas.

NOMINATIONS IMPORTANTES

Ottawa, 30.—Le conseil des ministres a siégé hier, de deux à six heures.

M. Arthur Paquet a été nommé sénateur à la place de feu l'hon. M. DeBlois.

C'est une nomination qui sera accueillie avec joie dans Québec, où M. Paquet jouit d'une popularité bien méritée.

Le Dr Guay, le whip en chef du parti libéral dans la province de Québec, est nommé surintendant de la Quarantaine de la Grosse Isle.

Voilà encore une nomination à laquelle tous les amis du parti applaudiront.

Il est bien peu d'hommes dans la province de Québec, qui aient fait autant de sacrifices que le Dr Guay en a fait pour son parti. Il a ruiné sa santé, sa clientèle et ses moyens de subsistance dans la politique.

Il reçoit aujourd'hui, une bien légère compensation, en vérité, si l'on considère ses longs et dévoués états de service.

M. C. BEAUSOLEIL

—L'hon. juge F. X. Lemieux était ici hier. Il a reçu avis qu'il était transféré à Sherbrooke. M. P. A. Choquette, comme vous le savez, le remplace à Arthabaska.

—L'hon. juge Dugas va au Yukon, remplacer le juge McGuire, qui revient reprendre son poste dans les territoires du Nord-Ouest.

Il est, dit-on, à peu près décidé que M. C. Beausoleil, député de Berthier, succèdera au juge Dugas, comme président des magistrats de police à Montréal.

—M. Achille Dorion devra commencer à siéger à la cour de circuit de Montréal, dans quelques jours.

—Le lt.-colonel Panet, député ministre de la milice, prend sa retraite.

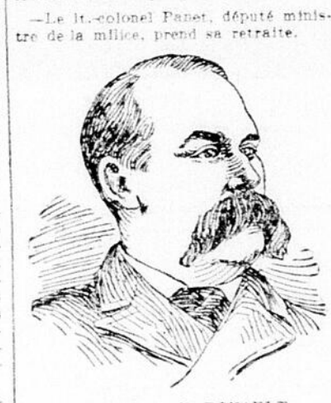

Le major C. F. PINAULT

Il sera remplacé par le major Pinault, député de Matane.

—M. Dennis Hogan, actuellement inspecteur de la police municipale d'Ottawa, a été nommé hier, inspecteur de la police du Dominion, en remplacement de M. Dan. O'Leary, promu au poste de député préfet du pénitencier de Kingston.

—La nomination du régistraire de la cour Suprême, ne se fera pas d'ici à quelque temps.

—Le successeur de sir Oliver Mowat au sénat, ne sera pas nommé avant deux ou trois semaines.

On ne croit pas que les élections partielles rendues nécessaires par les différentes nominations plus haut mentionnées, se fassent avant la fin de septembre.

—Sir Wilfrid Laurier part samedi, pour aller prendre quelques jours de repos à Arthabaska.

Québec, 30. — M. H. Bisson, représentant du comté de Beauharnois à la législature, a été nommé par arrêté en conseil hier, protonotaire de la cour supérieure, greffier de la cour de circuit, greffier de la Couronne, et greffier de la paix, pour le district de Beauharnois, en remplacement de feu M. Branchaud.

M. E. H. BISSON

—La commission de M. Ed. Rodier, comme inspecteur des agences des Terres de la Couronne, a été révoquée.

—L'hon. M. Duffy est allé à Lennoxville, hier, pour assister à la clôture de l'année académique au collège universitaire de ce nom. Il revient à Québec demain.

—Les hons. MM. Robidoux et Archambault partent pour Montréal cet après-midi.

—On doit célébrer avec pompe à Portland, Maine, le 4 juillet, le cinquantenaire du parachèvement du chemin de fer Atlantic et St Lawrence. M. Charles H. Randall, le maire de Portland, a invité le premier ministre l'hon. M. Marchand, à honorer de sa présence les fêtes qui doivent avoir lieu à l'occasion de ce jubilé.

Le Liniment Minard guérit des maladies du cuir chevelu.

CHOSES D'ESPAGNE

Un écho de la forteresse de Gibraltar

Encore le discours de Chamberlain

Le 15 juin dernier, le " Gil Blas " de Paris recevait de Gibraltar une intéressante correspondance dont nous détachons ce qui suit :

" Il eut été intéressant de saisir à Gibraltar le mélange ou du moins le contact de l'opinion anglaise et du soulèvement espagnol. J'ai affronté pour les connaître une température de 42 degrés. Par malheur, l'un des facteurs faisait défaut ; il n'y a pas d'opinion espagnole à Gibraltar.

Celle des très distingués gentlemen, officiers ou administrateurs, qui composent la colonie britannique paraîtra peut-être inattendue. Sous les réserves nécessaires, elle m'a paru plutôt favorable à l'Espagne et, dans tous les cas, fort éloignée de cet impérialisme exaspéré, de ce jingoïsme étendu à toute la race anglo-saxonne dont le manifeste de M. Chamberlain cémeure la plus typique expression.

A ce sujet, voici une anecdote dont je puis garantir l'authenticité. Un membre de la Chambre des Communes (un de ceux qui comptent) se trouvait au lendemain du fameux discours dans le salon d'attente du quai d'Orsay. Avec lui attendait un second visiteur. La conversation s'étant engagée, l'Anglais s'éleva avec force contre les paroles inconsidérées et (ce furent ses expressions) dangereusement sentimentales de M. Chamberlain. " Il ne voit pas, s'écria-t-il, qu'il aiguise avec la doctrine Monroë le couteau qui nous amputera du Canada ! " Le visiteur écoutait en dissimulant sa surprise : — c'était l'ambassadeur d'Espagne !

Le piquant est que cette aventure vient de m'être narrée dans Main-Lane alors que je l'avais recueillie, il y a un mois, à Paris. M. Chamberlain fils, qui a passé quelques jours sur ce brûlant rocher, en pourra certifier l'exactitude à qui de droit.

Cet honorable " commoner " accompagnait ici M. Goschen, premier lord de l'Amirauté. Je ne dis rien de ce voyage dont la presse espagnole s'est entretenue presqu'autant que du fameux article Castelar. Il paraît avoir constitué une simple mesure d'inspection administrative et nullement un acte politique. Notons seulement un détail qui pourra nous consoler de nos éternels déboires en matière de constructions navales ; le " Terrible," un des plus récents cuirassés anglais, avait transporté le ministre à Gibraltar. On annonçait que la tournée continuerait par Malte et l'on parlait, sous le manteau, d'une mystérieuse étape plus lointaine. Or, ce terrible " Terrible " (pardon !) s'est vu dans l'obligation de regagner en hâte Portsmouth. Ses chaudières fonctionnaient mal. Il a eu, dit-on, de la peine à marcher jusqu'au port. Mais nul Lockroy anglais ne divulguera la mésaventure et le cockney continuera à croire que tout est pour le mieux dans la meilleure des flottes.

Pour revenir à Gibraltar, le centre de l'opinion anglaise, dans cette ville-prison, m'a paru être le salon du très distingué prélat qui occupe le siège épiscopal anglican. Le diocèse de cet évêque est de dimensions peu communes : il embrasse le bassin de la Méditerranée. Rome en est une paroisse et, lorsque l'y amène le devoir de sa charge, le Révérend Evêque ne manque jamais de faire présenter ses respects à son confrère l'évêque catholique, plus généralement connu sous le nom de Pape. Ici il a pris l'initiative d'une souscription, vite grossie, en faveur des victimes de la guerre. La seule colonie anglaise de las Palmas (Canaries) a déjà versé plus de deux mille livres sterlings ; mais elle a stipulé que cet argent irait aux seuls blessés Espagnols. Cela n'est-il pas significatif ?...

LA ROUGE DEBORDE

Dommages considerables a Calumet

Calumet, 1. — Les dernières pluies ont causé une crue violente des eaux de la Rivière Rouge. Ici le magnifique pont pour voitures et piétons qui avait coûté plusieurs milier dollars, a été emporté : le pont du chemin de fer a subi des dommages considérables et plus de 7,000 billots sont à la dérive.

CURIEUX VOYAGE DE NOCES

Woonsocket, R. I., 1. — Mercredi matin, vers neuf heures, nous avons vu un couple de Providence qui s'en allait faire un voyage de noces chez des amis à Whitins. Le marié avait environ 80 ans et la mariée environ 35 ans. Ils étaient tous deux en bicycle, mais le vieillard avait dû prendre un bicycle pour dame, vu qu'il aurait eu de la difficulté à monter en selle sur un bicycle pour homme. C'était la deuxième fois que cet homme se mariait.

MORT D'UN ERMITE

New York, 1.—Sigismond Bruenne, un homme très excentrique dont la fortune s'élevait à plus de $450,000, et qui menait une vie d'ermite, s'est noyé hier à Hell Gate.

Le Céleri Composé de Paine

Est le grand remède universel pour les nerfs.

Nous sommes dans le mois où les hommes, les femmes et les filles dans la maison, l'atelier, le magasin ou le bureau se sentent nerveux, fatigués, nonchalants, irritables, languissants et faibles. Cet état est produit par la faiblesse des nerfs.

Les nerfs régularisent l'approvisionnement du sang dans le corps. La santé et le bonheur dépendent de l'action saine des nerfs. Les personnes dont les nerfs sont en mauvais état pendant la saison chaude sont les mortels les plus misérables.

Le Céleri Composé de Paine est le seul vrai remède sans danger pour les nerfs malades, c'est le seul remède qui bannisse toutes les maladies causées par la chaleur de la température et la faiblesse.

Les médecins le recommandent tous les jours, c'est le remède favori qui donne la santé pour des millions de personnes de ce continent. N'en acceptez pas d'autre de votre fournisseur; le "Paine" est celui qui guérit.

Cherchez La Femme...

Qui ne sache pas que le . . . .

FIL Clapperton

Est le meilleur qu'elle puisse acheter.

La meilleure des teintures

Des experts s'efforcent constamment de produire une teinture meilleure que les "Magnétiques." Mais jusqu'ici leurs efforts ont été vains.

Dans ces couleurs fortes, qui démontrent la qualité d'une teinture—le Noir, Rouge foncé, Vert, Bleu marin, mais surtout le Noir, les

TEINTURES "MAGNETIQUES"

montrent toujours leur supériorité, donnant les meilleurs résultats avec le moins d'ouvrage. En vente partout.

Paquet pleine grandeur, envoyé comme échantillon, sur reçeipt de prix, 10c.

Couleur à votre choix

HARVEY MEDICINE CO., 424 St-Paul, Montreal.

POUR VENDRE UN CHEVAL

Si vous avez un cheval à vendre et que vous vouliez le faire montrer à avantage, son œil brillant, son poil luisant, la même plein de vie et de santé, donnez lui quelques doses de la Poudre de Condition du docteur Harvey (Dr Harvey's Condition Powders). Il n'y a rien comme cette poudre pour faire revivre un cheval, guérir aussi les vôtres. En vente partout où le paquet

On vous enverra un paquet, pleine grandeur, comme échantillon sur réception de prix.

The Harvey Medicine Co, 424 St-Paul, Montreal.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la rendue : "Soumissions pour Charbon," seront reçues jusqu'à midi, le 25 juillet prochain, pour la fourniture du charbon pour les édifices publics de la Puissance.

Les devis pourront être vus au Ministère des Travaux publics, Ottawa, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumissions.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent de son montant (10 p.c.), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu.

Le Département de s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 22 juin 1898.

N. B.— Nul compte pour publication de cette avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère. O 4 102-3

SOUMISSIONS POUR RAILS D'ACIER

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos : "Soumissions pour rails d'acier," seront reçues jusqu'à midi, le 1 août prochain, pour la fourniture de 3,000 tonnes de rails d'acier de 56 livres et d'attaches qui devront être livrés C. I. F. au quai du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à Summerside, I. du P.-E.

5,000 tonnes de rails d'acier de 56 livres et d'attaches qui devront être livrées au quai du chemin de fer de l'Intercolonial, à St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Le tout devra être livré au mois d'avril 1899.

Les spécifications, conditions, formules de soumission et toute autre information désirée pourront être obtenus après le 20 juillet prochain, sur demande faite à ce bureau ou au bureau du haut commissaire du Canada à Londres, Angleterre.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 1er juin 1898. 98-3

Contrat de la malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 5 août 1898, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Montréal et Côte des Neiges, et 36 fois par semaine entre le bureau de Poste de St-Henri de Montréal et la station du chemin de fer à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Montréal, Côte des Neiges, Côte des Neiges Ouest, Outremont, et à ce bureau, ou l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Montréal, 27 juin 1898.
105-3 J. W. BAIN.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumission pour un quai et un magasin à fret au terminus en eau profonde à Halifax, N. E.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos "soumission pour quai et magasin à fret à Halifax," seront reçues jusqu'à vendredi, le 1er jour de juillet 1898, pour la construction d'un quai et d'un magasin à fret au terminus en eau profonde à Halifax, N. E.

On peut voir les plans et les devis le 23 courant, et après au bureau du chef de gare, à Halifax, et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N. B., où l'on peut aussi obtenir des formules de soumission.

Il faudra suivre toutes les conditions des devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B.
17 Juin 1898. 13-b-3-30

ON DEMANDE des agents pour une nouvelle saison ; nouveaux échantillons, nouveau système d'engagement. LUKE FRERES CIE, Montréal.

ON DEMANDE des commis placiers pour n'importe quelle ligne, capables de conclure les contrats. $50 par mois et les dépenses. Adresse : Boîte 879, Montréal.

LA VALSE DES ETOILES

(INTRODUCTION).

I

Dans la nuit s'éteignaient les bruits et les (couleurs.
Du rossignol la lointaine cadence
Montait, mêlée à l'haleine des fleurs
Et je vis dans mes yeux en pleurs,
Les étoiles entrer en danse.

II

En un étrange tourbillon
S'enlaçant, entre elles, sans trêve,
Elles emportaient au sillon
De leurs pas mon âme et mon rêve.
Elles valsaient, valsaient toujours,
Et, de leur valse enchanteresse,
Partageant la rythmique ivresse,
J'oubliais mes tristes amours !

O vous qui, de telles douceurs,
Charmez nos âmes langoureuses,
Etoiles, êtes-vous les soeurs
De nos anciennes amoureuses,
Ou, sous le vent capricieux,
Dont l'aile en passant vous effleure,
Les feuilles d'automne que pleure
L'arbre d'or du jardin des cieux ?

Et Toi qui flante,
De la ronde lente,
Rompant en chaînon,
Traverse la nue,
Etoile inconnue,
Dis-moi ton doux nom !

Es-tu l'astre que le pâtre
Suit le long des flots amers ?
La perle que Cléopâtre
Laisse choir au fond des mers ?
Un céleste scarabée
Ouvrant ses ailes d'or fin ?
Ou bien quelque fleur tombée
Du bouquet d'un séraphin ?

Jusqu'à l'aube aux blancs voiles,
Valsez, valsez, étoiles !
Et, des coeurs amoureux
Emportant la folie
Jusqu'à l'aube pâlie,
Valsez, valsez pour eux !

Car les jours sont moroses
Et, tandis que les roses
N'ont que de vains retours,
Vous, les roses des nues,
Etoiles inconnues,
Vous nous charmez toujours.

Vous êtes les fidèles
Qui, du même coups d'ailes, x
Nous ramenez l'espoir,
Hirondelles des nues,
Danseuses ingénues,
Blanches filles du soir !

ARMAND SYLVESTRE.

REPONSES AUX CORRESPONDANTS

MARIE-JEANNE — Vous faites grandement erreur ; André Chénier n'a pas seulement écrit sa "Jeune Captive," mais vous trouverez tout un recueil de ses poésies et de ses oeuvres diverses qui comprennent des élégies, des idylles, des épîtres, des odes, des iambes, sans compter des fragments. Je lisais dernièrement dans je ne me rappelle plus quel journal parisien, un article intitulé "Vases brisés," et dans lequel l'écrivain remarquait avec beaucoup de justesse que la plupart des poètes et des auteurs ont surtout attaché, on ne sait trop pourquoi, leur nom à une oeuvre particulière. Ainsi, par exemple, quand on songe à Sully Prud'homme, c'est sa poésie: "Le Vase Brisé," qui nous vient la première à l'esprit. Pourquoi celle-là plus que tant d'autres également aussi belles? Le caprice populaire, je suppose. L'écrivain fait encore remarquer que Millevoye semble intimement lié à "La Chûte des Feuilles"; Gilbert nous remet en l'esprit les stances "Au banquet de la vie," et Madame Deshouillières "Dans ces prés fleuris," etc. Comme si ces beaux talents n'avaient rien produit autre chose. Rien de plus juste que ces observations; sans le savoir, vous donnez raison à l'écrivain, vous qui croyez qu'André Chénier n'a écrit que les stances de la "Jeune Captive."

CLARA—Certaines élégantes de l'autre côté de la mer, ont, dit-on, adopté la canne, mais non la canne, telle que nous la voyons dans la main des messieurs, mais telle qu'elle était autrefois, portée au dix-huitième siècle c'est-à-dire, longue et décorée comme jadis d'un noeud de ruban. Ne croyez-vous pas, Clara, que ce doive être joli? Tout de même, je n'aimerais pas être la première à innover la mode dans les rues de Montréal. En fait de models, paraît-il, il ne faut être ni les premières, ni les dernières à les laisser.

TENEBREUSE — Si le coeur vous en dit, prenez votre place, tout comme les autres, dans le Coin de Fanchette.

RIEN. — Votre question est pour le moins embarrassante: "La mort, dites-vous, enlève à un jeune homme une épouse adorée, à quel signe reconnaîtra-t-on si c'est là une épreuve, ou un châtiment?" Comment puis-je savoir cela, mon ami? C'est à l'époux à sonder ses reins et son coeur pour savoir s'il a mérité une punition, ou si son âme a besoin d'être retrempée par une épreuve. Je n'aurais que faire dans ce jugement. 2o. On peut certainement juger du caractère d'une personne par sa calligraphie; naturellement, ce n'est pas un moyen infaillible, mais, il est certain qu'on peut trouver avec assez de vérité par cette science les défauts et les qualités les plus frappants d'un caractère. Je regrette de ne pouvoir me rendre à votre désir relativement à la graphologie; je ne dis nullement le caractère par l'écriture.

COSETTE — Je garderai de la St-Jean-Baptiste de 1898, un souvenir des plus embaumés. Vos fleurs me sont parvenues fraîches et superbes comme au moment où vous les avez cueillies et je les ai tant soignées qu'elles ont encore conservé de leur splendeur première. Vous les aviez si artistement disposées, Cosette, vos fleurs: la couleur rose des roses se mariait si bien à la blancheur liliale des géranums que les yeux s'oubliaient longtemps à les admirer. Merci, Cosette, vous m'avez fait beaucoup, beaucoup plaisir.

TANTALE. — Oui, j'ai reçu votre lettre. Comment ai-je pu ne pas en accuser plutôt la réception ? C'est qu'il m'est resté dans l'impression que vous l'aviez deviné et que la précaution était inutile. Vous étiez plus confiant et surtout plus croyant alors; quel vent d'incrédulité a depuis soufflé sur votre tête, et pourquoi les bons sentiments seraient-ils à craindre ? excepté dans le cas où ils n'iraient pas à la bonne adresse, c'est cela surtout qu'il faut redouter. 2o Vous êtes trop exigeant dans vos convenances d'âge et de fortune relativement au mariage ; pourquoi tant demander à une pauvre mortelle, et surtout pourquoi donner si peu en retour de tant de perfections. 3o. Vous est-il arrivé parfois, dans le cours de votre longue vie et de vos nombreuses expériences, de placer sur des inconnus, des noms dont vous n'avez qu'entendu parler ? Souventes fois, j'ai tenté l'essai ; je ne dirai pas qu'à chaque fois, j'ai deviné juste, mais je puis affirmer en toute conscience, que cela m'a réussi en trop de cas pour ne pas être tentée de renouveler encore la tentative. Mêmes les vaisseaux qui passent dans l'obscurité du soir, ont des signes qui leur sont particuliers.

DESOEUVRE. — Je vous obligerais avec empressement, si je connaissais cette poésie, mais elle m'est totalement ignorée. Heureusement, que nous sommes de bons zigues dans "Le Coin de Fanchette" et que nous nous entr'aidons le plus possible ; si quelqu'un donc, connait une poésie dont les strophes se terminent chacune par ce vers : "C'est un poète", qu'il me l'envoie, je veux la reproduire pour Désoeuvré, qui la réclame à cor et à cris.

MARINETTE. — Le mont Benis que vous avez lu dans le numéro de samedi dernier, est une faute de typographie, cela va sans dire. Lisez : Cenis, ce que vous avez probablement déjà fait.

BOSTONNAIS. — Ah ! mon ami, on voit bien que vous vivez loin de nous. Les jeunes filles ne reçoivent nullement dans nos maisons d'éducation, les degrés universitaires. Elles ne sont pas non plus admises à suivre les cours de l'université Laval ; cela viendra, je l'espère, avec le temps, surtout depuis que l'université catholique de Washington en a donné un si noble exemple. En revanche, l'université McGill a depuis longtemps, ouvert ses portes aux femmes, et nombre de jeunes filles, appartenant aux meilleures familles anglaises, y reçoivent chaque année, leurs degrés. Et l'on continue de s'écrier dans toutes les places publiques, qu'on ne saurait aller plus loin dans la méthode de l'enseignement que l'on nous donne ! Si ça ne fait pas pitié ! 2o Vos enfants devraient, à mon avis, terminer leur cours où ils l'ont commencé ; cependant, il me semble également essentiel qu'ils sachent le français d'abord, parce que c'est la plus belle langue du monde ; pour la posséder à fond, ils devront venir l'étudier ici, soit chez leurs parents, soit dans des maisons d'éducation française. Il serait presque une honte que les enfants d'un canadien-français ignorassent la langue de leur père. Quelle que soit leur patrie, maintenant, il n'en tiennent pas moins à la France par plus d'un lien, et, d'ailleurs, la France, n'est-ce pas la patrie de tous, puisque au dire d'un de vos présidents américains : "Tout homme a deux patries : la sienne d'abord et puis la France."

ERNESTINETTE. — Vous trouverez une vielle chez M. Ed. Hardy, rue Notre-Dame. Cet instrument de musique coûte $8.00.

LAURE-RIER. — Vous avez dû lire dans le dernier numéro du "Coin de Fanchette" que point n'est besoin d'aller jusqu'à Paris pour s'abonner à des journaux sténographiques.

APOLLON. — Le Sphinx était un monstre de la mythologie, lequel, avait fixé son séjour sur un rocher escarpé et qui proposait une énigme à tous les voyageurs qui passaient par là ; quand ceux-ci ne pouvaient le résoudre, le Sphinx les dévorait. Cette question, comme vous le savez était celle-ci : "Quel est l'animal qui marche le matin à quatre pieds, à deux sur le milieu du jour et le soir à trois?" Un personnage se présenta enfin pour résoudre cette difficulté : ce fut OEdipe, qui dit : "Cet animal est l'homme, qui, dans son enfance se traîne sur les pieds et les mains, qui marche sur deux pieds au milieu de son âge, et qui, sur le déclin de sa vie, est obligé de s'appuyer sur un bâton." Je vous ferai remarquer que cette explication a déjà paru dans cette page. 2o Merci de vos "commandements" qui paraîtront aussitôt qu'il y aura de l'espace.

ELIZA. — Je vous demande pardon d'avoir quelque peu retardé à répondre à votre lettre, mais elle s'est égarée dans mes casiers où je l'ai retrouvée que ces jours derniers. 1o De toutes les anciennes monnaies que vous m'énumérez, il n'y a que la première qui vaille quelque chose. 2o Je vous donnerai volontiers cette adresse, mais pas ici, dans le journal. Envoyez-moi la vôtre d'abord.

HARPE EOLIENNE. — Eh bien, ma petite amie, voilà que les cordes de votre luth menacent de se briser et que vous avez dit :

Allons mon coeur, nous avons fait un rêve,
Réveillons-nous et tâchons d'oublier...

Mais, l'oubli ne vient pas tout de suite dès qu'on l'appelle et souvent, le vilain, il n'arrive que lorsqu'on a fini de crier. Maintenant, ma chère, voulez-vous me laisser vous donner un petit conseil : il arrive peut-être un peu tard pour vous servir dans cette circonstance, mais il faut prévoir le cas où elle se renouvellerait. Vous saviez à n'en pouvoir douter, n'est-ce pas, que l'ami de René vous a raconté cette histoire afin de surprendre quels étaient vos sentiments relativement à ce monsieur. Ces services-là se rendent souvent entre hommes, plus souvent encore qu'entre femmes, parce que nous, quand nous cherchons à savoir les sentiments des autres, c'est presque toujours pour notre propre compte et non pour celui des autres. Enfin, je disais donc que lorsque cet ami officieux vous a raconté le départ de René, sachant que tous vos faits et gestes seraient fidèlement rapportés à ce dernier, pourquoi n'avez-vous pas plutôt dit : "M. René n'aurait pas dû partir de la sorte sans faire ses adieux à ses amies," ou quelque chose de semblable. C'eut été peu, ça ne compromettait en rien votre dignité, et cependant, il y aurait trouvé l'encouragement qu'il cherchait et dont il avait besoin le pauvre! Vous savez, j'en parle tout à mon aise, moi qui n'y suis point autrement intéressée que par l'amitié que je vous porte, et, qui ai tout le temps voulu pour préparer froidement ma phrase; je n'aurais peut-être guère mieux fait à votre place, mais, comme je vous l'écrivais au commencement, il est permis de prévoir une répétition de la scène, et sans rien abdiquer de ses droits, sans s'abaisser en aucune façon, il est quelquefois permis de soulever un coin du rideau qui masque la fenêtre de son âme. Non, je n'ai pas ri de votre récit, de quelle argile me croyez-vous donc pétrie pour demeurer insensible aux belles et nobles manifestations du coeur? J'ai seulement beaucoup de chagrin que vous en ayez. 2o Voyez l'adresse de l'éditeur de musique donnée plus haut à Ernestinette. 3o Si vous pouviez aller à la campagne chez une amie, profitez de l'occasion, car vous avez besoin d'un changement de scène et d'entourage. Au revoir ma petite Harpe.

LE COIN DE FANCHETTE

PETITE INCONSTANTE — Arrangez-vous les cheveux à la Pompadour, c'est la mode la plus en vogue présentement pour la coiffure . 2o On garde ses gants pendant la messe. 3o Cette agence est très convenable pour une jeune fille et lucrative en même temps. Je m'intéresse aux jeunes filles assez énergiques et vaillantes pour faire la lutte de la vie, et je vous souhaite force prospérités.

BLANCHE-ETOILE. — Vous aurez cette recette dès qu'on me la donnera.

PAQUIN.— Souffrez, en effet, que je mette vos questions de côté, car, je ne m'y connais guère dans le fer-blanc. Et merci de vos souhaits. Quant à cette jeune fille, il vaut mieux n'y plus penser, si elle est fiancée à un autre; il ne manque pas d'autres braves petites canadiennes qui pourraient aisément vous consoler.

ANGELINA.— Il me semblait avoir dans mes paperasses une recette pour faire disparaître les taches de rousseur, mais j'ai beau chercher, je ne trouve plus rien. On me dit que des ablutions fréquentes au vinaigre de toilette sont d'un effet très salutaire; vous pouvez toujours les essayer en attendant une recette que quelque âme charitable, voyant votre détresse, ne manquera pas de m'envoyer.

JEAN.— Du moment que vous connaissez la jeune fille, ce qui vous reste à faire est assez facile. Commencez par lui faire des visites, puis, ensuite, demandez la permission de venir passer la soirée avec elle. Soyez attentif, empressé à faire plaisir; la jeune fille dans ces circonstances n'est jamais lente à saisir et le reste ira tout seul. Si vous ne demeurez pas dans la même ville, c'est plus difficile, j'en conviens. Dans tous les cas, vous lui devez une première visite et demandez-lui de correspondre avec vous, ou faites-en surgir l'occasion en lui adressant un léger cadeau, soit un livre, soit un morceau de musique, soit des bonbons, accompagnant l'offrande d'une lettre. Une fois la glace brisée, tout le reste vous sera donné comme par surcroît, ne craignez rien.

UNE ABONNEE.— Vous mangez votre morceau de tarte avec une fourchette et jamais avec une cuillère, oh, horreur!

BLUETTE.— 1o Vous devez écrire le "de" avec une lettre minuscule. 2o Il est plus poli de saluer en entrant et en sortant. 3o Vous pouvez faire cette invitation si elle vous plaît, mais vous n'y êtes nullement obligée. 4o Porte-ordure est français dans le sens que vous dites. 5o Ad astra per aspera veut dire :

"Arriver au but malgré les difficultés."

6o Vous aviez raison. 7o Votre orthographe est bonne. Et votre calligraphie? Elle est tout simplement ravissante.

LISETTE DES BOIS.— Quel joli voyage vous avez fait au pays des Bois-Francs! Rien que de vous l'entendre raconter, je me figurais aisément le bonheur que vous en avez ressenti. Cela fait du bien à l'esprit et au coeur, n'est-ce pas, de revoir des figures et des lieux qui nous sont chers; ce sont des bonheurs charmants qui illuminent la vie de bien doux rayons. Merci de votre souvenir dans vos prières. Continuez-le longtemps.

EUREKA.— 1o Je ne connais pas la traduction de cette devise. 2o J'ai déjà publié dans cette page le langage des timbres-poste. 3o Je n'ai pas de recette pour empêcher les cheveux de se défriser à la chaleur ou à l'humidité. Je sais que chez les coiffeurs on vend en bouteille des préparations de ce genre qu'on appelle "friseline," je crois. 4o Les vraies amies sont rares mais elles se rencontrent dans la vie; croyez-en mon expérience, car Dieu en a mis de bien bonnes et de bien dévouées sur ma route, et pour ce don aussi estimable que précieux, je l'en bénis tous les jours.

VERONIQUE. — J'ai été trop heureuse de vous être agréable, même au risque de vous désappointer, car le portrait que vous faites de moi dans votre lettre, est, hélas! trop flatteur pour être vrai. N'est-il pas curieux de constater que lorsque l'on aime quelqu'un ou quelque chose, on commence d'abord par désirer qu'ils soient beaux. Puis quand on aime vraiment beaucoup,on finit par admirer même la laideur. Une bien bonne petite femme que je rencontrais dernièrement dans une réunion, me disait en regardant son mari qui traversait le salon : "N'est-ce pas que mon mari est joli?" Moi, je le trouvais laid comme un singe, d'où je conclus intérieurement qu'il lui fallait avoir une bonne dose d'amour pour lui jeter ce voile rose devant les yeux. Cela m'amuse tout de même, de lire la description que font de ma personne, mes correspondantes éloignées; chacune me donne ce qui lui plaît le mieux, qui, les yeux bleus, qui les yeux noirs. Comme je ne sais pas encore moi-même,—le croiriez-vous?—à quelle couleur ils appartiennent, je serais bien aise qu'on décidât une bonne fois cette question pour moi.— Chère Véronique, je vous prie de ne pas oublier que je vous aime bien.

COEUR MEURTRI. — Je dirai avec empressement à Victoria que en s'adressant à M. Denis Perreault, au bureau de postes, à Montréal, elle aura trouvé un professeur de Volapuk. 2o Non, je n'ai pas eu de difficulté à vous lire, votre calligraphie est facile à déchiffrer, je ne sais, par exemple, si c'est parce que vous me faites des compliments, mais je n'ai pas perdu un mot de votre lettre.

PIPPO. — Je ne connais pas le véritable nom de cette correspondante, et comme elle ne m'a pas mise au courant de son histoire, je ne puis vous dire si cette personne et celle dont vous voulez parler sont les mêmes.

EDOUARDINE. — Je ne suis nullement moqueuse et ce que je vous ai dit n'est que l'expression stricte de la "vraie" vérité. Vous êtes trop gentille pour que je veuille rire de vous. 1o Le deuil d'une veuve permet et oblige même de porter son anneau de mariage, qu'elle doit garder toujours d'ailleurs, à moins qu'elle ne convole de nouveau. 2o Je ne sais d'où vient l'expression cousin germain.

ITALIANO. — Les belles roses! les enivrants résédas! comme je leur ai fait fête! Leur parfum me charme encore au moment où je vous écris, et m'inspire les plus douces choses. Les beaux vers de Rollinat chantant la séduction et le triomphe des roses reviennent encore à mon esprit. Voulez-vous que je vous en cite quelques-uns? Voici :

Elles ont beau piquer le doigt qui les enlève
On affronte, en riant, leur perfide beauté
Pour cueillir ces boutons si pleins de volupté
Qu'on dirait de la chair pétrie avec du rêve,
Ornant la modestie aussi bien que l'orgueil,
Fleurissant tout, cheveux, boutonnières, corsages,
Elles sont les joyaux des fous comme des sages,
Et s'effeuillent encore sur la vierge au cercueil.

"Qu'on dirait de la chair pétrie avec du rêve!" Comme c'est bien dit! En attendant, merci, ma chère amie ; si vous avez voulu m'être agréable, vous avez réussi au-delà de toute espérance. Les fleurs, voyez-vous, je les adore.

ROSE-MARIE. — Je n'entreprendrai pas ici de faire la biographie de Lamartine ; ce serait beaucoup trop long. Comment se fait-il que vous ne connaissiez rien de ce contemporain, un des plus grands poètes de notre siècle et dont les oeuvres sont si répandues en Canada. Non seulement il fut poète mais homme politique, et comme tel, il a écrit une belle page dans l'histoire. Ses principaux ouvrages sont les : "Méditations poétiques," "Harmonies politiques et religieuses," "Voyage en Orient," l' "Histoire des Girondins," "Graziella," "Les Confidences," etc., etc. Il a épousé en 1823 une jeune anglaise qu'il avait rencontrée en Savoie et qui s'appelait Eliza-Marianne Birch.

BONSOIR MIMI. — Ai-je bien compris votre première question ? Elle me semble si étrange que je crois avoir mal lu vraiment. Est-ce bien : "Que peut-on penser d'une jeune fille qui se sert de son canif durant une soirée, seule à seul, avec son ami ? " Si c'est ce que vous avez écrit, voilà une jeune fille qui se met sur la défensive et qui estime que sa vie est en danger en votre compagnie. Quel terrible homme vous devez être! 2o Quelquefois. 3o Il n'y a jamais de nécessité à dire : au revoir, après une visite. 4o L'envoi du papillon veut probablement dire que vous êtes aussi léger, aussi inconstant que le papillon lui-même. Ce n'est sans doute pas une moquerie mais un reproche qu'on a voulu faire.

HENRI DE NICOLET. — Un jeune homme qui vient de terminer son cours classique n'a pas le droit de courtiser sérieusement une jeune fille, car il est encore loin d'être en état de se marier. Cela ne doit pas l'empêcher d'être aimable et empressé à leur service quand il se trouve dans la compagnie de jeunes filles. 2o Pourquoi un jeune homme s'enorgueillirait-il outre mesure d'avoir terminé son cours ? Il n'y a souvent pas de quoi, je vous assure. 3o Pourquoi me faites-vous cette question ? Vous savez aussi bien que moi qu'il est de mauvais ton de se vanter de ses avantages ; il vaut mieux laisser ce soin aux autres. 4o Une jeune fille, dans quelque circonstance qu'elle se trouve placée, doit toujours être polie et réservée.

ROSA BONHEUR. — Continuez à agir comme vous m'avez écrit ; je crains que ce jeune homme ne vous aime pas et vous feriez bien de vous en défier.

HYERONIMO. — Votre poésie n'est pas mal, vous savez, mais elle n'est pas assez parfaite pour mériter les honneurs de la reproduction. Vous avez du talent, mais vous ne travaillez pas assez votre sujet. "Vingt fois sur le métier," a-t-on conseillé, suivez donc l'avis que Boileau vous donne.

ULYSSE. — Premièrement, je ne puis vous donner les noms de plume des jeunes filles de cet endroit, car, je ne veux trahir le secret de personne. Sachez seulement, qu'il y en a plusieurs. 2o. Quand vous voudrez avoir des numéros de "La Patrie", adressez-vous directement à l'administration du journal. Je n'ai rien à faire avec cela.

BEATRIX. — C'est bien, laissons l'autre appellation. Béatrix, telle qu'elle est épelée plus haut, était une dame florentine, que Dante aimait et qu'il a fait passer à l'immortalité en en faisant le personnage principal de sa "Divine Comédie."

AZILIA — Envoyez-moi ce dont vous me parlez dans votre lettre; je crois pouvoir me rendre à votre voeu. 2o. Votre ami a dû vous dire tout le bien que je pensais de vos manuscrits, lesquels vous sont parvenus, en bon ordre, je l'espère, car j'en ai eu grand soin. Ça doit être un bonheur au milieu de votre vie tourmentée que celui de recueillir un peu vos idées et de les transmettre sur le papier, vous avez dû tant souffrir parfois! Il est bon de songer aussi qu'il y a un lieu où tous les pleurs sont comptés, où toutes les épreuves ne restent pas sans récompense...

ALASKA — Vous aviez parfaitement raison. Un président de république ne peut signer aucune alliance, aucun engagement avec une puissance étrangère sans en avoir été autorisé par son gouvernement. Sa signature est nécessaire à la validité d'un acte, mais elle ne compte qu'en autant qu'elle est appuyée par son gouvernement. 2o Vous pouvez mettre votre nom ou l'omettre encore, si la personne à qui le livre est renvoyé sait de qui elle le tient. 3o. Oui.

M. DE C. — Il n'y a pas de distribution de livres gratuits pendant pendant l'été; le grand livre de la nature offre suffisamment de distractions. A l'automne, écrivez-moi encore et je vous dirai où vous adresser. 2o. Les règles du chant exigent que l'e muet se prononce à la fin d'une syllabe. Ainsi, par exemple, dans le cas que vous citez: "De Marie, qu'on publie," etc., au lieu de dire: De Mari-I, qu'on publi-i, il faut prononcer: "De Marie-e qu'on publie-e," ainsi de suite. 3o. Je ne connais pas du tout votre village; je ne doute pas qu'il ait son charme particulier.

GREC ET LATIN — J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la croisade entreprise par M. Jules Lemaitre contre votre homonyme; j'ai pu étudier cette brûlante question d'autant plus à mon aise que j'ai lu dans les journaux parisiens mêmes, tout ce qu'on en disait. Ce qui m'a franchement amusée, c'est la lettre que Toto, élève de quatrième, écrit à Jules Lemaitre dans le "Gaulois." Naturellement, il n'y a pas plus de Toto que sur la main, mais on a finement interprété les sentiment d'un élève de cet âge en se servant du crâne langage du petit collégien, qui va dire à Jules Lemaître qu'il est "tapé" son projet et qui le supplie de tenir bon. Vrai, je crois que le grand critique peut être fier des encouragements de son élève de quatrième. Il raisonne comme une grande personne. Il est d'autant plus intéressant de suivre Jules Lemaître, que nous l'aurons probablement à Montréal, l'an prochain. On le nomme comme devant être le conférencier successeur de Doumic.

LOTTE — Je ne puis vous donner aucune information sur ce livre que je n'ai pas lu et dont je ne connais pas l'auteur.

PAULINE. — Je vous envie ces hirondelles qui vont ainsi bâtissant leurs nids à l'ombre de votre toit. Savez-vous ce que Charles Nodier en dit? "Heureuse et mille fois heureuse la maison aux nids d'hirondelles! Elle est placée entre toutes les autres, sous les auspices de cette douce sécurité dont les âmes pieuses croient avoir obligation à la Providence." 2o Pauline Bonaparte épousa d'abord le général Leclerc; après la mort de celui-ci, elle épousa le prince Camille Borghèse. 3o. Davout se prononce : Davou.

FRANÇOISE.

Question aux ... Correspondants

Quel est celui des romans que vous avez lus qui vous a le plus intéressé?

Les correspondants des deux sexes sont invités à répondre. Les réponses, publiées chaque semaine, ne devront pas excéder dix lignes, et ne devront être écrites que sur un côté de la feuille de papier.

Je n'ai lu, dans ma vie, qu'un seul roman: Le "Médecin des pauvres," et j'ai fini hélas! par en faire un... Aussi, le roman qui m'a le plus intéressé, je dois l'avouer sans présomption, c'est mon propre roman, en trois volumes, écrit sur papier feuille-morte, relié en chagrin, mais non doré sur tranche. Car celui-ci, non seulement, je le lis tous les jours, mais je l'ai vécu, senti et pleuré: C'est "Le roman d'un jeune homme pauvre," c'est le roman de "Gustave le mauvais sujet," c'est le "Médecin malgré lui." Le roman, c'est la folle du logis, le miroir où se farde le monde, cette immense vessie remplie de vent, d'hypocrisie et de superstitions et que l'on cherche à nous faire prendre pour une lanterne.— TANTALE.

Les livres ont toujours été mes meilleurs, mes plus chers amis. Les sérieux m'ont appris à vivre et les romans ont remplacé les contes qui faisaient les délices de ma petite enfance. Je ne saurais dire lequel m'a le plus intéressée. Tout livre bien pensé et bien écrit me cause une si vive jouissance. Ces charmeurs n'ont-ils pas réjoui les heures décolorées de ma vie solitaire.— GENEVRA.

De tous les romans que j'ai lus, "La Croix de Berny" est sans contredit le mieux écrit et le seul que j'ai éprouvé le besoin de relire. Amis d'un style gracieux et entraînant, lisez ce tournoi littéraire et jugez.— ROLANDE.

Avez-vous lu "Le Journal de Marguerite" de Mlle Monniot? Le beau et bon livre pour une jeune fille! C'est celui de tous les romans de ma jeunesse que j'ai le plus aimés. Je déteste les livres où la morale est mise à la fin comme on écrit les renseignements sur les poteaux indicateurs. J'aime mieux celle qui se trouve tout le long du livre, délicate et voilée, dont on sent plutôt qu'on ne voit l'action. — BERENGERE.

Question aux ... Correspondants

Les convenances d'age et de fortune sont-elles nécessaires au bonheur dans le mariage?

Dernière semaine

Je vous dirai que d'après mon faible jugement, chère Mademoiselle Françoise, les convenances d'âge et de fortune sont nécessaires au bonheur dans le mariage que jusqu'à un certain point, ainsi donc il vaut toujours mieux que l'homme soit plus âgé, mais que cette différence ne soit pas au-delà de huit ans. Quant à la fortune, ceci n'est rien du tout pourvu qu'il existe cette flamme brûlante qui s'appelle : l'amour ; voilà l'essentiel, par conséquent, le bonheur, puisque l'homme est fait pour aimer. De plus, il faut aussi que les époux se conviennent de moeurs, de goûts et d'éducation afin qu'ils sachent se comprendre mutuellement de sorte qu'ils pourront se partager leurs joies de même qu'ils sauront aussi se consoler dans les amertumes et les déboires de la vie, alors par là nous aurons raison de dire : "Qui se ressemble s'assemble."

C'est l'opinion d'un TYPE CURIEUX.

UN DILEMME

Le mariage est un compromis, un contrat irrévocable, et le seul de son espèce, où les conjoints, brocanteur et troqueuse, consentent à échanger aveuglément leurs qualités et leurs défauts, pour les mettre ensuite en commun. C'est un esclavage à deux, c'est l'âge de l'amour. C'est un troc, pour ne pas dire un truc, où l'endosseur du billet doux paye toujours. C'est la clef des songes qui n'ouvre, le plus souvent, que la boîte de Pandore. C'est une roue de fortune où chacun croit tenir le grelot, et, pour plusieurs, c'est un coup de dés... désespoir! C'est le noeud gordien qui rattache le joug au timon, pour quiconque veut entrer dans le temple de Vénus. "Selon qu'il en retourne, on trouve dans le mariage les trois états de la vie : Le purgatoire, l'enfer et le paradis ; mais comme dans le ciel, les élus y sont rares." C'est une greffe ; cela prend bien ou mal", malgré l'amour et les convenances d'âge et de fortune. "Les filles sont incurables sur les épousailles" : C'est une maladie héréditaire.

"On s'enlace ;
Puis, un jour,
On s'en lasse,
C'est l'amour.

Enfin, le mariage est un dilemme : Mariez-vous, dit St-Paul, vous ferez bien ; ne vous mariez pas, vous ferez mieux. La femme pourtant, est un ange qui se reconnaît encore à la métamorphose de ses ailes, et l'homme Non, les convenances d'âge et de saint se vouer... — TANTALE.

Non, les convenances d'âbe et öde fortune ne sont pas nécessaires au bonheur dans le mariage. Ce qui est essentiel c'est l'égalité de position, d'éducation et d'estime que les deux parties soient vraiment fières l'une de l'autre! Je crois qu'avec cela le bonheur sera parfait, aussi parfait qu'il peut être sur terre. — HELOISE.

En notre fin de siècle matérialiste, l'argent est nécessaire au bonheur; le gentleman croit que c'est le couteau et la fourchette d'argent qui lui donnent l'appétit. Pour l'âge, je crois que le vieillard qui a près de lui une jeune femme doit à cette dernière un vif amour doublé d'un sentiment de reconnaissance pour les fleurs qu'elle répand sur la neige.

Bien respectueusement à vous, — MARICHETTE MORENCY DE BEAUMONT.

En réponse à la question, savoir si les convenances d'âge et de fortune sont nécessaires au bonheur dans le mariage, voici l'humble opinion que je vous soumets :

Considérant comme un fait certain, ainsi qu'il est dit dans la Genèse, que Dieu institua le mariage, qu'il en fût même le législateur et le prêtre, et que, par conséquent, il connaissait les dispositions à prendre pour rendre les époux heureux ;

Considérant qu'il y a eu entre Adam et Eve, les deux premiers époux, disproportion d'âge et égalité de fortune, parce que Adam fut créé peut-être longtemps avant Eve, et qu'ils n'avaient tous deux pour tous biens que les beautés de la nature :

J'en conclus que les convenances de fortune sont nécessaires, mais que les convenances d'âge ne le sont pas au bonheur des époux dans le mariage.— ARISTOTE.

AUTOUR DE LA MAISON

Comme moi, chères lectrices, vous devez entendre parfois des personnes qui se plaignent du peu de durée de leurs parapluies, je ne les blâme pas d'en faire la remarque; mais ce que je voudrais leur suggérer, ce sont les minutieuses précautions à prendre et la manière de soigner son parapluie.

Le parapluie, dans cette saison surtout, est le compagnon inséparable de la personne qui sort, qui va, qui vient; il ne serait pas prudent d'entreprendre une course un peu longue sans l'avoir avec soi; d'ailleurs, c'est une habitude que la Parisienne a contractée forcément.

Ce qui use beaucoup le parapluie quand on le porte dans la rue, tandis qu'il est fermé,c'est le frottement de son étoffe contre les vêtements qu'entretient le mouvement de la marche. Autant de pas, autant de coup de lime. Pour parer à cet inconvénient, on a repris, depuis plusieurs années déjà, l'ancien usage du fourreau, fait en soie assez forte, aussi bien ajusté et confectionné qu'il peut être: et, sur le pavé, quand il ne pleut pas, il est parfaitement reçu d'avoir son parapluie, très élégant même, enfermé dans son fourreau assorti. Je sais bien que dans l'intérêt de la conservation de la soie du parapluie, on ne doit pas, chez soi, le laisser constamment plié et enroulé. L'étoffe, quoiqu'étant de très belle qualité et solide, finirait par se couper à l'endroit du pliage, mais en ville on ne peut circuler avec son parapluie déployé; par conséquent, le fourreau est très utile. On peut arriver à en user plusieurs, sans que la dépense atteigne celle du recouvrage du parapluie.

Le tube en porcelaine est reconnu commode comme égouttoir de parapluies, à la condition qu'il soit assez large pour en contenir plusieurs. Car il faut éviter de les enchâsser l'un dans l'autre, comme cela peut arriver, lorsqu'un jour de visite ou de réunion, on reçoit un certain nombre de personnes. Le porte-parapluies que surmonte une glace entourée de crochets et de porte-manteaux, est toujours un des ornements de l'antichambre; seulement, s'il ne comporte pas, dans le bas, une petite cloison, soudée à même dans le zinc, à la hauteur de quelques centimètres seulement, le parapluie qu'on y dépose en entrant glisse, tombe, fait un bruit désagréable et semble accuser la maladresse de celui qui a causé ce tapage.

Quand vous voulez faire sécher votre parapluie, voici, chères lectrices, comment il faut s'y prendre. Je me permets, à ce sujet, de vous transmettre un petit conseil, qui m'a été donné de bonne heure par un de mes grands parents et que j'ai toujours suivi, autant par respect que par raison.

Vous entr'ouvrez, aux trois quarts seulement, votre parapluie, et vous le posez sur le dossier d'une chaise, non rembourée, bien entendu, mais de paille ou cannée la pointe en haut, appuyée contre le mur et le manche incliné vers le bas, de manière qu'il soit fixé sur le dossier, sans qu'il puisse glisser ni d'un côté ni de l'autre. Par ce moyen, lorsqu'il sera sec (ce dont vous vous assurez non en tâtant au large de l'étoffe, mais bien à l'extrémité de la monture, à la réunion des ressorts), les baleines n'auront pris en séchant aucune mauvaise forme: elles ne seront ni forcées, ni arrondies; et votre parapluie replié, sera aussi droit, aussi mince que s'il était neuf.

Les meilleurs manches à choisir dans l'achat d'un parapluie, sont ceux qui sont en bois d'olivier, de laurier, ou en jonc. Les manches creux sont plus légers à l'oeil et à la main; mais cet avantage est aux dépens de leur solidité.

Attachez-vous de préférence, si vous tenez à avoir un bon parapluie, à la qualité des baleines, de la monture, de l'étoffe plutôt qu'à la richesse de la pomme ou de la crosse; car, en somme, un parapluie est avant tout un objet de nécessité. Cependant, la solidité peut ne pas exclure une certaine élégance.

L'AMIE DU FOYER.

TRISTES ET GAIES

Au milieu des vicissitudes sans nombre de la vie, bien heureuses celles qui peuvent se vanter de n'avoir jamais connu un instant de tristesse.

L'égalité d'humeur est une sorte d'équilibre moral qui exige pour être toujours maintenu une grande expérience des êtres et des choses, ce qui explique que l'on rencontre surtout cette qualité chez les vieillards désabusés de tout et restant insensibles à une foule d'émotions qui les eussent fait vibrer autrefois.

La statistique, qui s'applique à tant de choses utiles—et même inutiles parfois! — n'a pas, que je sache, additionné encore la quantité de personnes tristes et de personnes gaies que porte notre planète.

Le chiffre des humeurs noires l'emporte-t-il sur le total des songes roses? Une simple promenade d'observation dans la foule de nos boulevards me ferait pencher pour l'affirmative. Presque à chaque pas ce sont, visages moroses, inquiets, renfrognés, sévères; de-ci, de-là, oh! à peine, — une dizaine dans une heure, — on rencontre quelques physionomies souriantes, aimables, épanouies et qui semblent vous dire ; "Regardez-moi donc comme je suis heureuse!"

Etre triste ou gaie sans rime ni raison, avoir ses moments d'ennui ou de forte distraction, n'est d'ailleurs pas le signe d'une excellente santé. Les anciens avaient cent fois raison, lorsqu'ils recommandaient de loger un esprit sain dans un corps sain.

Vous allez m'appeler flatteuse! et pourtant, je vous jure, c'est l'exacte vérité. Sur dix visages agréables, neuf appartiennent au sexe réputé le plus faible "entre hommes".

Quant aux raisons psychologiques qui déterminent la majorité en faveur des tristes et donnent à la femme le quasi-privilège de la gaîté, je laisse à un Georges Ohnet quelconque le soin de les rechercher.

Mon observation, plus modeste, n'a d'autre but que de vous engager fermement, mesdames à conserver le "record" de la joie et à fuir tout ce qui, dans votre intérieur, peut provoquer ces noires humeurs dont vous souffrez tant parfois et les autres avec vous.

Sans doute, la tâche vous semblera difficile et vous penserez peut-être que celle-là même qui vous donne un tel conseil ne le suit pas tous les jours! Soit. Vous pouvez néanmoins m'en croire si je vous affirme que les trois quarts des contrariétés et des ennuis qui assombrissent notre esprit tiennent à des causes si légères que nous pourrions nous les éviter.

Tenez pour certain, mesdames,qu'un peu de volonté suffirait à réprimer la trop grande extension de vos nerfs dans le moment où une contrariété vient altérer votre caractère et vous faire de douces et aimables que vous étiez, impatientes, irritées, en un mot inabordables.

C'est dans ces moments-là que nous devons nous surveiller le plus afin d'éviter à tous ceux qui nous touchent de souffrir de blessures faites à nous-mêmes, et de leur ôter la possibilité de nous plaindre en les rendant victimes des mêmes ennuis. Quoi qu'il arrive, ne prenons prétexte d'aucune peine pour nous montrer plus rigoureuses que de coutume envers les autres ; et comme le disait fort justement un grand historien de ce siècle : "Il faut tout prendre au sérieux et rien au tragique." Faites de même, mesdames ; n'exagérez ni dans ses causes, ni dans ses conséquences, aucun des soucis de l'existence, et vous aurez plus fait pour votre tranquillité qu'en employant à calmer vos nerfs les plus beaux raisonnements du monde.

La mélancolie est certes une douce parure que les tendres "précieuses" du XVIIIe siècle aimaient à jeter sur leurs attraits ; pour moi, un peu moins de vapeurs et un peu plus de fermeté d'âme me semblent convenir davantage au tempérament de notre époque.

A ces petites maîtresses toujours prêtes à défaillir, et que le moindre bruit, le moindre tracas rendaient soucieuses et d'humeur chagrine pour toute une journée, combien je préfère la fière et superbe patricienne des temps héroïques qui, la douleur au coeur, trouvait encore le moyen de sourire à ses amies.

HISTOIRE DE QUATRE MOUCHES

(Fable russe)

"Quatre mouches cherchaient de quoi déjeuner. L'une d'elles trouve des confitures et s'en régale. Mais les confitures étaient falsifiées, et la pauvre mouche mourut dans d'atroces souffrances.

"La seconde, voyant cela, résolut d'éviter les friandises et se contenta de miettes de pain. Mais il y avait de l'alun dans ce pain, et alla rejoindre sa compagne.

"La troisième se rejeta sur un verre de bière. Mais cette bière contenait de l'aloès, et la mouche mourut aussi.

"La dernière, restée seule et voyant que la vie était impossible sur une terre où tout était à ce point falsifié, résolut de se suicider. Elle trouva justement un papier empoisonné sur lequel il était imprimé en grosses lettres : "Tue-mouches". Mais, chose étrange ! plus elle en mangeait, mieux elle se portait ; ce papier était lui-même falsifié et ne tuait pas les mouches."

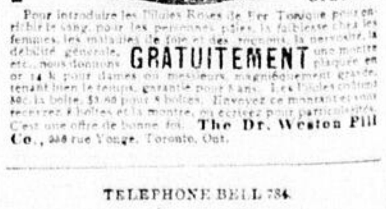

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de foie et des rognons, la nervosité, la débilité générale, etc., nous donnons **GRATUITEMENT** une montre plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 5 ans. Les Pilules coûtent 50c la boîte, $3.50 pour 8 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 8 boîtes et la montre, ou écrivez pour particularités. C'est une offre de bonne foi. **The Dr. Weston Pill Co.**, 358 rue Yonge, Toronto, Ont.

TELEPHONE BELL 784.

Dr F. T. DAUBIGNY

MEDECIN-VETERINAIRE

Infirmerie de première classe pour chevaux malades à prix modérés.

378 et 380 rue Craig, Montréal

3 octobre 1897—1a

MONTREAL, 9 JUILLET 1898

LACOSTE EST MORT

Avant d'être gracié par le gouverneur

IL AVAIT ASSASSINE MICHEL DELOGE

Un prisonnier l'avait blessé dangereusement

Woonsockett, R. I., 1. — Philippe Lacoste est mort à l'hôpital de la prison d'Etat à Cranston, après six semaines de maladie.

Il est mort saintement, entouré de tous les secours de la religion catholique.

Ce fameux meurtrier de Woonsocket, est né de parents bons et vertueux, M. et Mme Pierre Lacoste. Il était natif de Longueuil et était âgé de 38 ans.

Il n'avait que six ans quand ses parents passèrent aux Etats-Unis et vinrent s'établir à Woonsocket. Il fréquenta les écoles publiques et entra bientôt dans les manufactures. Il montrait un caractère assez violent, mais rien ne laissait prévoir un aussi triste dénouement.

Le 16 janvier 1886, il alla assister à une soirée donnée par quelques uns de ses amis dans la rue Clinton, et l'on y but, dit-on, une assez bonne quantité de liqueurs. Vers la fin de la soirée il survint une querelle entre Phillipe Lacoste et Michel Deloge, et l'on sortit pour vider le différend. Des mots on en vint aux coups et Lacoste sortit un revolver de sa poche, et fit feu sur son adversaire. Deloge était mort.

Lacoste vit alors la gravité de son crime et prit la poudre d'escampette.

La police de Woonsocket fit beaucoup de perquisitions et elle envoya la description du coupable à tous les bureaux de police de la Nouvelle-Angleterre.

Une couple de jours plus tard, Lacoste était arrêté dans l'Etat du Massachusetts, et était amené à Woonsocket, sans aucune difficulté. Il subit un procès préliminaire en cour de district, fut renvoyé devant le grand jury, puis condamné à la détention perpétuelle à la prison d'Etat.

Le 25 novembre 1889, il fut la victime de voies de fait meurtrières de la part de son camarade de prison, John McCarthy. Tous deux étaient employés dans l'atelier de cordonnerie de la prison et ne paraissaient pas en bonne intelligence. A la date mentionnée plus haut, McCarthy prit son couteau de cordonnier et se lança sur Lacoste tandis que celui-ci avait le dos tourné et n'avait aucun moyen de défense.

Lacoste reçut des blessures dangereuses au cou et à la figure. Il eut un bras fendu, une oreille séparée de la tête et eut le front coupé jusqu'à l'os. Quand les gardiens se furent rendus maîtres de McCarthy, Lacoste était mortellement blessé. Les médecins désespérèrent de lui sauver la vie pendant plusieurs jours, mais grâce à sa constitution robuste, il survécut à ses blessures, quoiqu'il restât faible pendant les huit ans et demi qui suivirent ces voies de fait. Quant à McCarthy il fut trouvé pendu dans sa cellule quelques jours après ce forfait.

Philippe Lacoste était le modèle des prisonniers depuis quelques années principalement.

INCENDIE CONSIDERABLE

Le palais de justice de St Thomas détruit

St-Thomas, Ont., 2.—Ce matin, le feu détruisait les bâtisses qui renfermaient la cour de justice, la prison et tous les bureaux du comté.

La bibliothèque qui est évalué à plusieurs milliers de dollars est complètement détruite. La résidence du Gouvernement qui est adjacent, a été sérieusement endommagée.

On croit aux méfaits d'un incendiaire. Pas de portes de vies, mais les dommages s'élèvent à environ $50,000.

LES MARINS DES COLONIES

Toronto, 1. — L'"Evening Telegram" publie la dépêche suivante de Londres :

En réponse à M. Samuel, représentant de Limehouse, M. George J. Goschen, premier lord de l'amirauté, a déclaré que le gouvernement accepterait avec plaisir les services des marins des colonies, mais aucun des projets soumis jusqu'à présent n'a semblé praticable.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Farnham, 2. — Les commis - marchands de Farnham s'efforcent de faire consentir les propriétaires de magasins à fermer leurs établissements, à six heures, au moins deux fois par semaine, durant les mois de juillet et d'août. Dans plusieurs localités les magasins sont fermés à six heures les mardis et jeudis, par exemple, et cela tout le long de l'année, ettout le monde s'en trouve bien.

BELLE CAPTURE

Un chevreuil pris à la nage

St-Jean, P. Q., 2.—Une capture qui n'est pas banale est celle faite par des jeunes gens d'Iberville, mercredi dernier, sur notre rivière. Ils montaient en chaloupe quand ils aperçurent tout à coup, à une courte distance, la tête d'un animal qui se montrait hors de l'eau. S'en étant approchés avec précaution, ils ne furent pas lents à comprendre qu'ils avaient affaire à un jeune chevreuil. Après une chasse de quelques minutes on parvint à lui passer une corde autour du cou et à l'entraîner vers le rivage où il fut transporté dans une voiture à Iberville chez M. Arende Goyette, auteur de cette chasse assez rare dans nos parages.

PLUIES TORRENTIELLES

Trois pieds d'eau dans les paturages

Maskinongé, 2.— Après le coup de pluie de la semaine dernière, nous avons eu lundi, une pluie torrentielle, qui a duré toute la nuit et une partie de la journée de mardi. Elle a causé des dommages considérables à la récolte, dans le bas de la rivière.

Le gonflement des eaux a été tel que plusieurs cultivateurs ont été obligés de sortir leurs animaux de leurs pâturages où il y avait à certains endroits trois pieds d'eau.

Une precieuse relique de la passion de Jesus-Christ

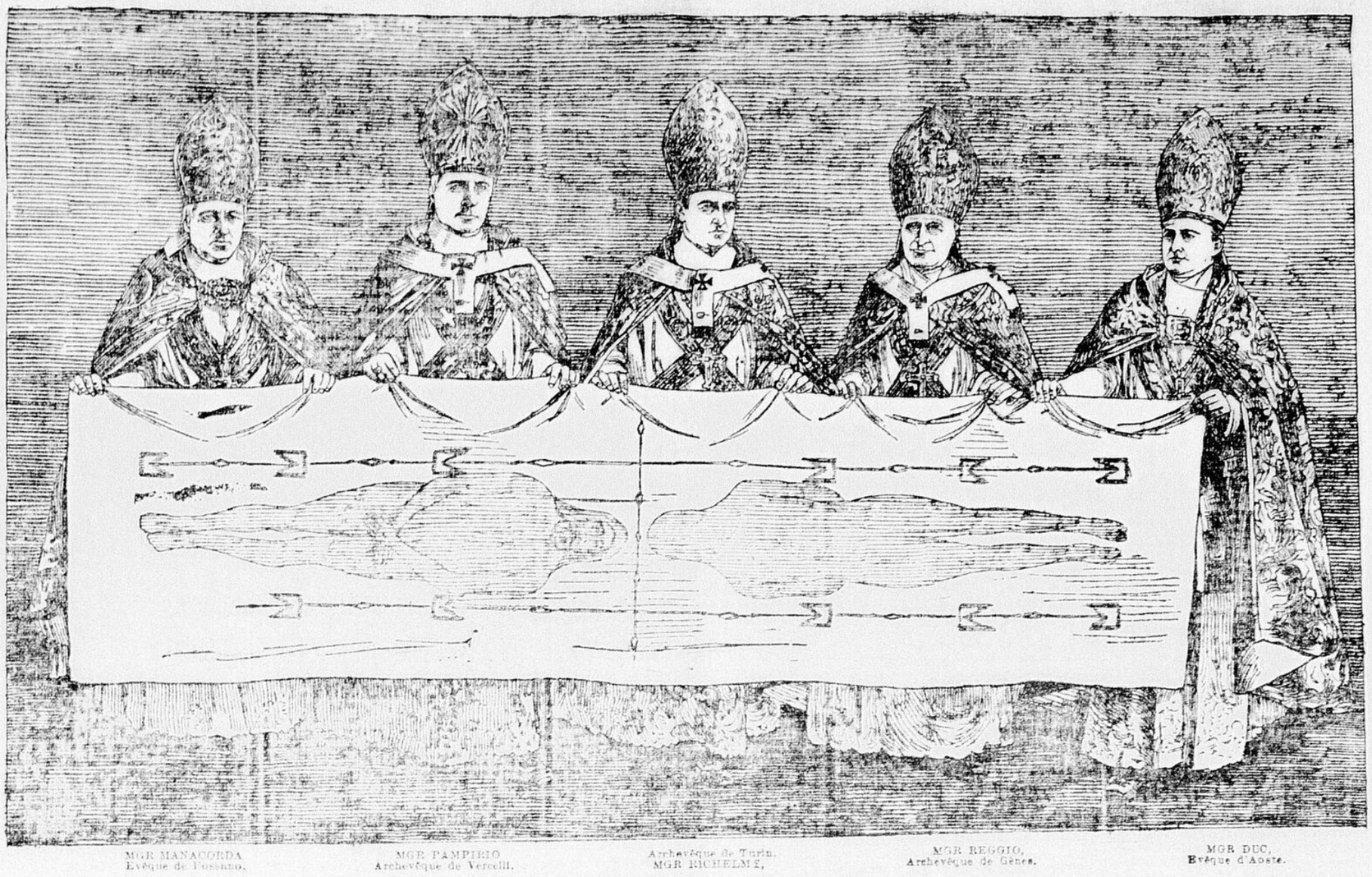

MGR MANACORDA, Evêque de Fossano. MGR PAMPIRIO, Archevêque de Vercelli. Archevêque de Turin. MGR RICHELMY. MGR REGGIO, Archevêque de Gênes. MGR DUC, Evêque d'Aoste.

L'exposition du Saint-Suaire de Notre-Seigneur à Turin

La ville de Turin est dans un état d'excitation extraordinaire depuis que l'on croit y avoir découvert une image vraie du Christ.

On sait que Turin conserve comme une relique d'un inestimable prix un suaire que l'on dit être celui dont Joseph d'Arimathie a enveloppé le corps de Jésus, descendu de la croix. Ce suaire n'avait pas été depuis plusieurs années exposé à la vénération des fidèles. On l'a exposé récemment dans la cathédrale de Turin et un photographe amateur obtint du roi la permission de le venir photographier.

Lorsqu'il développa le négatif, il fut tout étonné de voir surgir, à l'endroit où de petites taches de sang, presque complètement effacées, se voyaient sur le linceul, la figure parfaitement distincte du Christ. La photographie terminée avait la même apparence que si elle eut été faite d'après une personne vivante.

La pleuse surprise occasionnée par cette merveilleuse découverte a causé dans Turin, on le comprend, une émotion extraordinaire. Des milliers de fidèles se sont rendus à l'atelier du photographe, nommé Occondo Pia, pour voir la divine empreinte.

Les savants se sont emparés de la découverte et travaillent à en vérifier l'authenticité, et tout le monde chrétien est intéressé à leur verdict.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Une grande convention à Halifax

L'hon. M. de LaBruère représentera la province de Québec

L'association de l'instruction publique de la Puissance doit avoir une convention à Halifax du 2 au 5 août. Les principaux personnages qui se dévouent à l'éducation, tant du Canada que des Etats-Unis, y assisteront. Parmi ces personnages on remarque l'hon. J. W. Longley, procureur général de la Nouvelle-Ecosse ; hon. G. W. Ross, ministre de l'éducation à Ontario ; le Dr Parkin, C. M. G.

Des Etats-Unis on remarque l'hon. W. W. Stetton, du Maine. Séront aussi présents le prof. Hume, de l'université de Toronto et le président Mills, du collège d'agriculture d'Ontario. D'importantes questions y seront traitées.

L'hon. M. P. B. de LaBruère, surintendant de l'instruction publique représentera la province de Québec. Il fera une conférence sur les écoles catholiques de Québec.

NOUVELLE LIGNE DE BATEAUX

Entre Québec et Chicoutimi

Chicoutimi, Qué., 2. — M. Chs. McLean, de la Malbaie, ancien pilote à l'emploi de la Compagnie Richelieu et Ontario, a réussi à former une compagnie de navigation qui fera le service entre Québec et Chicoutimi, en opposition à la compagnie du Richelieu.

La nouvelle compagnie a fait l'acquisition d'une goélette à vapeur qui commencera à voyager dans les premiers jours de juillet.

Nous comprenons que c'est surtout pour le transport du fret.

M. McLean ayant navigué sur la Rigne du Saguenay pendant vingt-cinq ans, espère que son entreprise réussira.

COUP DE FEU FATAL

Webbwood, Ont., 2. — W. King, un forgeron de ce village, et A. Miller, un de ses amis, partirent hier pour une partie de chasse. Lorsqu'ils eurent pénétré environ 7 milles à l'intérieur du pays, ils se séparèrent pour chercher le gibier. Quelques instants après King entendit du bruit dans un taillis voisin et croyant que c'était un animal, il fit feu. Le coup atteignit Miller en arrière de la tête et le tua instantanément. La victime n'était marié que depuis quelque temps et demeurait à Ardendale. King est un jeune homme d'une bonne conduite et un bon travailliant. Il est inconsolable de la mort de son ami. Le Dr Herschy, coroner du district, tiendra une enquête.

LE COLLEGE BISHOP

Lennoxville, 2.—Il y a eu hier, une assemblée nombreuse du collège Bishop. Le chancelier Heneker a souhaité la bienvenue aux visiteurs distingués qui ont bien voulu honorer la réunion de leur présence. On a ensuite procédé à la distribution des degrés. Des discours ont été prononcés par le chancelier Heneker, l'évêque Niles, l'évêque Potter, le principal Grant, l'hon. W. E. Ives, Sir James Edgar et l'hon. M. Duffy.

N'attendez pas que votre rhume vous retienne au lit. Prenez le Sirop de Pin Rouge du Dr Harvey dès que vous vous sentez enrhumé. Ça guérit.

UN TABLEAU CELEBRE REPRESENTANT L'ENSEVELISSEMENT DE JESUS-CHRIST

UNE FILLE SE NOIE

Pendant un pique-nique à High Gate Springs

L'EMBARCATION A CHAVIRE

Le compagnon de la victime sauvé au dernier moment

LE CADAVRE RETROUVE CE MATIN

Mlle Annie Julian, une jeune Anglaise de 20 ans, qui habitait avec sa sœur au No 21 rue Loy, s'est noyée vendredi, à High Gate Springs.

Mlle Julian était partie le matin, accompagnée de Willie Thibert, un jeune homme de la rue St-Maurice qui la fréquentait, pour aller à un pique-nique des "Odd fellows". La jeune fille était partie toute joyeuse et ne soupçonnait guère qu'elle ne devait jamais revoir sa sœur ni le petit logement qu'elles occupait ensemble.

A quelque distance du rivage du lac Champlain, dont elle est séparée par un courant très rapide, est une île, qui sert souvent de but de promenade aux voyageurs. On ne considérait pas jusqu'ici que cet endroit était dangereux pour les excursions en chaloupe, et quoique des milliers et des milliers de promeneurs le sillonnent chaque année, jamais il ne s'y était produit d'accident. L'eau y a une profondeur moyenne qui ne dépasse pas cinq pieds, paraît-il.

Une foule de gens du pique-nique se sont mis en frais de traverser à cette île dans des chaloupes. Thibert est monté seul avec Mlle Julian dans une légère embarcation et s'est dirigé vers le même endroit.

Plusieurs avaient déjà atteints l'île sains et saufs. Comme l'embarcation conduite par Thibert atteignait le milieu du courant, Mlle Julian voulut changer de position et se leva à demi. Un mouvement de la chaloupe lui fit perdre l'équilibre et, au moment où elle allait tomber, le jeune homme la saisit pour la retenir.

Ce mouvement fit chavirer l'embarcation. Ni Mlle Julian, ni Thibert ne savaient nager, et ils ne réussirent point à se cramponner à l'embarcation flottante que le courant entraînait.

D'autres chaloupes se dirigèrent aussitôt vers l'endroit de l'accident et on essaya de sauver les deux personnes qui se noyaient.

Mlle ANNIE JULIAN

Après beaucoup d'efforts, on réussit à retirer Thibert de l'eau. Il avait perdu connaissance et sans le hasard qui le fit revenir à la surface juste à la portée de la main qui l'a saisi et sauvé, il aurait certainement perdu la vie.

On chercha vainement la trace de Mlle Julian, que le courant avait emportée, et qui ne revint pas une fois à la surface. Tous les efforts faits pour lui porter secours furent sans succès, et on ne put même après des heures de recherches, retrouver son corps.

Le jeune Thibert était complètement remis le soir, mais il était désespéré de l'accident qui était arrivé et de la mort de Mlle Julian, qu'il affectionnait profondément. Il est resté à High Gate Springs, pour diriger les recherches et faire retrouver le corps de l'infortunée jeune fille.

La sœur de la victime a appris le soir la fatale nouvelle et n'a cessé de pleurer depuis. La pauvre fille rapporte que toute la journée, vendredi, elle a eu comme le pressentiment d'un malheur et lorsqu'un étranger est arrivé le soir, vers 9 heures, pour lui apprendre la nouvelle, elle a presque deviné que sa sœur était morte avant qu'il eut dit un mot.

Mlle Julian et sa sœur étaient originaires d'Angleterre et n'étaient en Canada que depuis quelques mois.

Highgate Springs, 2. — Le corps de Mlle Julian a été retrouvé samedi, vers 10 heures.

GREVE SUR LE CANADA ATLANTIQUE

Les ouvriers demandent une augmentation de salaire

Ottawa, 2.—Quatre cents employés du Canada Atlantique et du chemin de fer Ottawa, Arnprior & Parry Sound se sont mis en grève hier, pour obtenir une augmentation de gages. Ils gagnent $1.00 par jour et veulent avoir $1.10. Depuis quelques mois, on était entré en pourparlers à ce sujet, mais les autorités ont refusé de traiter avec la masse : elles ont déclaré qu'elles ne traiteraient qu'avec chacun des employés individuellement. Ceux-ci se mirent alors en grève et ils exigent maintenant $1.25 par jour. Cette question est d'une grande importance pour les compagnies vu que c'est le temps le plus actif de l'année.

Ottawa, 2.—Les relations entre le major général Gascoigne et la milice canadienne ont cessé d'exister jeudi et le général fera voile pour l'Angleterre le 15 du courant. On ne connait pas encore le nom de son successeur.

DANS LE CANAL

Un bicycliste y tombe avec sa machine et se noie

Ralph Perre, un garçon de 15 ans, dont la famille demeure avenue Fairmount, 138, était allé en bicyclette à Lachine, vendredi après-midi et revenait par le chemin qui longe le fleuve. Comme il traversait le pont du canal, à la Côte St-Paul, il a eu probablement une distraction, et son bicycle, défiant tout à coup de sa direction droite, a roulé avec lui dans le canal.

Le malheureux garçon s'est noyé avant que ceux qui l'avaient vu tomber aussent pu lui porter secours.

Le corps a été repêché peu de temps après et transporté chez les parents.

SAINT-ESPRIT

Un petit garçon rué par un cheval

St-Esprit, 2.—Le village de St-Esprit est très coquet et bien beau. Les maisons sont spacieuses et élégantes. Nous remarquons le Presbytère et le Couvent des Sœurs Ste-Anne, deux riches constructions en pierres grises.

Je vous dois une mention spéciale de la fabrique de beurre de M. Raymond Lesage, située au village, et que j'ai visitée hier. C'est un des plus beaux établissements de ce genre que je n'avais encore vu. La bâtisse est bien construite, bien propre et bien aérée. L'outillage est des plus parfaits. Deux centrifuges écrèment tous les matins, avec une rapidité étonnante les quinze mille livres de lait que les cultivateurs des environs apportent. M. Lesage jouit de la confiance de tout le monde et n'épargne rien pour faire de sa beurrerie, un établissement de premier ordre. Je me hâte d'ajouter que le plus haut prix du marché est toujours payé pour le beurre enregistré "R.L."

J'ai été témoin d'un triste accident, arrivé ici, cette après-midi. Le petit garçon de M. Olympe Garceau, riche cultivateur, à reçu une ruade de cheval en pleine figure. Notre ami, le docteur, mandé en toute hâte, a constaté des blessures sérieuses au maxillaire supérieure, à l'oeil gauche et dans la région temporale ; il espère le sauver, cependant.

—L'accueil que l'on fait à votre journal à St-Esprit, est très sympathique.

—L'apparence de la récolte et du foin est magnifique, et le tabac, donc. Ah ! si vous voyiez les champs de tabac et la belle apparence qu'a la plante de Nicot dans Montcalm, vous seriez étonnés. L'on des champs de 5, 10, 15, 20, 25 et 30 arpents en culture de tabac.

AVIS AU SENAT

Un autre chercheur d'or de retour

Un nommé Dandurand, parti ce printemps durant la grande fièvre de l'or, pour le Klondyke, est revenu à Montréal. Il est extrêmement heureux d'avoir pu quitter ce pays désolé et d'avoir pu rejoindre ses parents et amis.

Beaucoup de ses compagnons d'infortune sont encore sur la route de la rivière Stickeen, sans vivres, sans argent, sans espérance.

D'après le nouvel arrivé, il est difficile de dire ce qu'il adviendra d'eux.—Avis au Sénat.

PAS D'APPEL

L'affaire Keilert-Carranza

M. Greenshields a déclaré à un des reporters de "La Patrie," ce matin, qu'il n'en appellerait pas de la décision du juge de Lorimier dans la cause Keilert vs Carranza et al.

LES EXPORTATEURS DE FOIN

Une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier

Ottawa, 2.—Une importante délégation des commerçants de foin de la province de Québec et de l'Est d'Ontario, a rencontré, jeudi l'après-midi, sir Wilfrid Laurier, dans l'édifice de l'Est.

On a demandé au premier ministre d'intervenir auprès du gouvernement des Etats-Unis en vue d'obtenir la remise de droits exorbitants qu'on leur a fait payer sur du foin canadien vendu de l'autre côté de la frontière.

Il y a quinze ou vingt ans, le gouvernement américain imposa sur le foin canadien, un droit de quatre dollars par tonne. Il y a eu à ce sujet, des protestations et des procès. Les commerçants canadiens payèrent dans les commerçants, sans protêt, les droits imposés. Plus tard, pendant que la législation était soumise à la cour Suprême des Etats-Unis, ils payèrent sous protêt.

A la fin, les tribunaux décidèrent que cette taxe de quatre dollars, la tonne, était exorbitante, "uita vires," et on la réduisit à deux dollars.

Le gouvernement américain remboursa aux commerçants canadiens tout ce qu'ils avaient payé sous protêt, mais refusa de faire la même chose pour ce qu'ils avaient antérieurement payé sans condition et sans protêt.

En vue de la prochaine conférence anglo-américaine pour le règlement de toutes les difficultés pendantes entre le Canada et les Etats-Unis, les commerçants de foin demandent que Sir Wilfrid Laurier soumette cette question aux plénipotentiaires et demande le remboursement de toutes les sommes payées sous l'empire de la loi des quatre dollars par tonne.

Sir Wilfrid a répondu qu'il soumettrait la question à ses collègues.

UN TRAIN DERAILLE

Six chars de marchandises jetés hors la voie

ACCIDENT A L'ILE PERROT

Aucune perte de vie mais des dommages considérables

Vaudreuil, 30. — Un accident s'est produit, hier après-midi, sur la ligne du chemin de fer du Grand Tronc, à l'Ile Perrot.

Un train de marchandises arrivait au pont de Vaudreuil quand les six derniers chars ont déraillé et précipités en bas de la chaussée, se sont brisés en mille miettes.

La voie a été couverte de débris et le commis de la station de Vaudreuil a immédiatement mis ses hommes à l'ouvrage. Toute la soirée et toute la nuit ces derniers ont travaillé ferme. Tous les trains cependant ont été retardés. C'est ainsi que les passagers pour Vaudreuil ont dû s'arrêter au théâtre de l'accident et faire une marche assez fatigante pour arriver à l'entrée du pont où un char les attendait pour les ramener à la gare.

Quant aux trains en destination de l'ouest, ils ont dû attendre qu'une voie de raccordement eut été installée à la hâte pour contourner l'obstacle.

La circulation a cependant été bientôt rétablie et, ce matin, tout allait pour le mieux, bien que les nombreux ouvriers n'eussent pas encore terminé leur travail.

On a heureusement aucun accident de personne à déplorer. Mais les pertes matérielles seront assez élevées. Les chars détruits étaient vides, cependant ils ne forment plus qu'un monceau de ruines : leur train même ne pourra plus servir.

Les autorités du Grand Tronc vont faire une enquête sur les causes de cet accident. On ne croit pas cependant qu'il y ait faute de la part du mécanicien ou du conducteur.

Il est évident qu'une des pièces qui retenait l'arrière train à l'avant s'est brisée ; d'où le tamponnement avec les conséquences que l'on sait.

Un engin avec le matériel de secours employé dans ces circonstances est arrivé quelques heures après l'accident et a aidé puissamment au travail des ouvriers.

Cet après-midi, la voie est libre.

Si vos Symptômes

incluent entr'autres, une fatigue constante, manque d'énergie, langue chargée, migraine, urine très colorée, tous ces symptômes ou aucun d'eux indiquent un foie dérangé. Vous êtes bilieux.

LES PILULES
ANTI-BILIEUSES ET PURGATIVES
du DR. HARVEY

vous soulageront promptement. Dans 30 années d'usage elles n'ont jamais failli.

Purement végétales, douces et efficaces, ces pilules qu'on recouvre maintenant de sucre sont faciles à prendre.

33 pilules pour 25c.

En vente partout.
Boîte pleine, envoyée comme échantillon pour 25c.

LA CIE DE MEDECINE HARVEY,
424, RUE ST-PAUL, MONTREAL

BUREAU ET ATELIER: COTE-DES-NEIGES Montréal | Propriétaire de Carrière de Granit rouge, rose et gris

J. BRUNET
Importateur et Manufacturier de Monuments en
Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC.

De toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application : Côte-des-Neiges. Téléphone 1074. (Connexion gratuite pour Montréal.

LE SANG COULE

Une Grande Bataille devant Santiago de Cuba

LA FLOTTE ESPAGNOLE ANNIHILEE

L'amiral Cervera et 1300 hommes prisonniers

MAIS SANTIAGO RESISTE ENCORE

RAPPORT OFFICIEL

Washington, 2.—Hier soir le département de la guerre a reçu la dépêche suivante envoyée de Siboney par le général Shafter.

"Nous avons eu aujourd'hui un combat très sérieux qui, commencé à 8 heures du matin n'a pris fin qu'au coucher du soleil.

Nous avons pris les ouvrages en terre de l'ennemi. Nous sommes maintenant à environ trois quarts de mille de la ville de Santiago. Demain matin mes troupes seront à l'abri des tranchées et nos forces seront beaucoup augmentées. La division du général Lawton et la brigade du général Bates qui ont été occupées toute la journée à prendre El Caney, ce dont elles sont venues à bout à 4 hrs p. m. seront cette nuit devant Santiago. Je regrette de dire que le nombre de nos morts et de nos blessés est de plus de 400. Mais il n'y a pas un grand nombre de tués.

(Signé) "SHAFTER"

PAS DE PAIX

Madrid, 2. — Le premier ministre Sagasta dans une entrevue au sujet des rumeurs de paix, a dit :

"C'est absurde, je suis étonné qu'on y prête attention. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de discussion sur ce point. Je l'affirme absolument. Le gouvernement ne peut traiter pour la paix maintenant. Cela dépendra des développements et le gouvernement saura agir en temps propice."

Tandis que l'évêque de Barcelone est pour la paix, l'évêque de Segovie se déclare pour la guerre sainte.

La chambre d'agriculture à Barcelone a encore demandé au gouvernement de faire la paix et le comité central du parti socialiste a lancé une circulaire dans laquelle on parle de la folie de continuer la guerre, vu la disproportion des moyens de combat et émettant l'opinion que les ouvriers veulent la paix.

BOMBARDEMENT DE MANZANILLO

Madrid, 2. — L'"Imparcial" publie une dépêche de Santiago de Cuba annonçant que quatre navires de guerre américains ont ouvert le feu ce matin contre Manzanillo, province de Santiago de Cuba. La dépêche ajoute que les canonnières espagnoles qui étaient dans le port ont pris part à la canonnade et que les Américains se seraient retirés après une heure de combat avec un vaisseau sérieusement endommagé.

La dépêche de l'"Imparcial" ajoute encore qu'un paysan espagnol a été blessé durant le bombardement. On apprend par la même source que les Américains se sont servis avant-hier d'un ballon captif pour faire des observations des fortifications de Santiago de Cuba.

La dépêche se termine ainsi : Un détachement de fourrageurs américains est tombé dans une embuscade, avant-hier, et un Américain a été tué. Les autres ont pris la fuite.

LA BATAILLE

Les Espagnols résistent avec vigueur

Playa del Este, Cuba, 2.—11.20 a.m. Un assaut général sur Santiago de Cuba par les forces de terre et la marine des Etats-Unis est commencé ce matin. Le "Vesuvius" a fait usage de ses canons à dynamite qui ont eu un effet terrible. La bataille était très acharnée sur toute la ligne, ce matin, à 11 heures.

RECIT DE LA BATAILLE

Playa del Este, 2.—Hier matin, le général Shafter a commencé l'attaque des ouvrages en terre de l'ennemi, en dehors de Santiago. De trois directions, les troupes américaines se sont avancées vers la ville.

Tandis que les généraux Lawton et Wheeler attaquaient El Caney, au nord est de Santiago, le général Kent s'avançait vers Aguadores.

En même temps, le général Garcia s'approchait d'El Caney, avec ses Cubains, et les autres divisions de l'armée américaine, partant de l'est, s'avançait vers Santiago.

Nos troupes s'étendaient ainsi de la côte aux ouvrages de terre du général Linares, vers le nord.

Entre Sévilla et Aguadores, quatre soldats ont été tués et seize blessés.

Bientôt les flottes américaine et espagnole, prirent part au combat. Tandis que les marins de Sampson tiraient sur les nouvelles batteries d'Aguadores, la flotte de Cervera envoyait des bombes dans la direction des Américains et des Cubains.

Deux batteries d'artillerie légère ont ouvert le feu en attaquant El Caney. De ce village, une route conduit directement dans Santiago, et quand nos troupes auront pris possession de cette route, les Espagnols ne pourront résister à leur assaut.

Le général Wheeler avec un détachement de cavalerie, et le général Garcia avec les troupes cubaines, rejoignirent bientôt les troupes de Lawton.

Pendant un certain temps, les Espagnols luttèrent désespérément pour garder El Caney, mais leurs efforts furent vains et, pied par pied, ils furent repoussés dans le village.

L'enthousiasme des Américains était intense et gagna bientôt les Cubains.

Le général Kent, commandant le centre de la ligne générale, d'attaque, envoya le 21e régiment de réguliers vers Aguadores, tandis que les hommes de Lawton marchaient sur El Caney.

Au moment où j'écris cette dépêche, la division du général Kent est celle qui a le plus souffert durant la bataille.

PERTES AMERICAINES

Une compagnie entière détruite par une bombe espagnole

Playa Del Este, 2. — Le cable de Siboney rapporte que l'attaque générale a repoussé les Espagnols dans la ville. Nos pertes sont considérables : 400 morts et blessés. Une compagnie entière a été détruite par une bombe espagnole. Notre avant-garde a été arrêtée, mais nous tenons les positions que nous avons gagnées et des renforts sont envoyés en avant. Il y a eu un combat désespéré aux environs d'Aguadores. D'après les ordres du général Linares, les Espagnols, à cet endroit, ont répondu avec furie au feu des Américains. Nos soldats ont fait face au feu de l'ennemi et se sont tenus serrés pour gagner du terrain pas à pas. Tandis que l'ennemi était rejeté sur Santiago, la marche de nos troupes tant à El Caney qu'à Aguadores, se faisait selon le plan du général Shafter.

Dans leurs opérations aux environs d'Aguadores, les Américains ont été grandement soutenus par la flotte, qui tirait sur les lignes espagnoles.

L'amiral Sampson avait donné au New-York, au Gloucester et au Suwanee l'ordre d'attaquer les batteries récemment placées à l'est de Morro. Ces batteries furent complètement détruites. Alors le New-York et le Massachusetts tirèrent sur les lignes ennemies avec de forts canons, ce qui démoralisa les Espagnols.

Le Newark a rejoint la flotte ce matin et à midi l'Iowa s'est rendu à moins de 1000 verges du Fort Morro. L'amiral Sampson avait donné l'ordre d'attaquer le Fort Morro, mais quelque temps après, comme l'Iowa allait ouvrir le feu, un contre-ordre fut donné.

Le Harvard est arrivé à Altarès ce matin avec 1800 volontaires du Michigan. Ils ont été débarqués à la hâte et envoyés immédiatement rejoindre les lignes américaines.

PLUS DE 1,000 AMERICAINS TUES ET BLESSES

Siboney, Cuba, 2. — Le combat a été suspendu à 9 heures du soir pour recommencer ce matin. Les troupes américaines se sont avancées près de la ville. Leurs pertes sont estimées à plus de mille tués et blessés.

Siboney, Cuba, 2.—A 8 heures, hier soir, la bataille se continuait encore. Toute l'armée américaine a reçu l'ordre de marcher de l'avant. Les troupes s'avancent vers la ville, mais les fortifications sont très fortes.

Nos pertes sont lourdes. On les évalue à plus de 1,000 tués et blessés. Des bombes qui, suppose-t-on, ont été lancées par la flotte espagnole, ont causé beaucoup de pertes de vie parmi nos troupes.

Le 21e d'infanterie qui était en avant, éprouvait des pertes sérieuses, pendant le combat, mais les hommes, y compris même les blessés qui le composaient, chantaient "The Star Spangled Banner."

El Paso, près de Santiago, 1.— Le premier combat d'artillerie de la campagne, vient de finir. La batterie espagnole a été détruite.

Au moment où cette dépêche est envoyée, on ramasse encore les blessés.

A El Caney, le combat a commencé à 7 heures du matin.

A 7.15 heures, la batterie de Grimes a ouvert le feu sur les troupes espagnoles, à droite du blockhaus de San Juan. La poudre commune de nos troupes, fumait, ce qui indiquait notre présence aux marins de Cervera. Grimes ne pouvait découvrir les canons des Espagnols, ceux-ci faisant usage de poudre sans fumée.

Siboney, Cuba, 2.— Dans le combat d'hier, la batterie de Grimes était assistée par les cavaliers de Rosevelt, environ cent cubains avec un canon Hotchkiss, un détachement du 10ème de Caroline et une escouade de la compagnie C. du deuxième régiment.

La plupart des obus espagnols ont éclaté au-dessus de la batterie et ont blessé une dizaine d'hommes. Le général Gonzales rapporte que les Cubains ont perdu vingt hommes. Les détails ses pertes de vies du général Lawton ne sont pas encore arrivés. Le capitaine Frins et le caporal McLean qui avaient été frappés d'insolation se portent mieux. La batterie a tiré une centaine de coups. Pendant le combat à San Juan un obus espagnol a fait explosion au milieu de la batterie du capitaine Puriter, blessant plusieurs hommes.

Les cavaliers de Rosevelt se sont battus avec autant de courage que vendredi de la semaine dernière, et plusieurs d'entre eux ont été blessés.

RAPPORT DE SHAFTER

Les Espagnols sont trop forts

Washington, 4. — La dépêche suivante du général Shafter a été reçue et rendue publique hier à la Maison Blanche.

Playa del Este, 3. — Au secrétaire de la guerre, Washington, Camp près de Séville, Cuba, 3. — Nous avons cerné la ville au nord et à l'est, mais sur une ligne très mince. En approchant, nous avons découvert qu'elle avait un tel caractère et qu'elle est tellement dépourvue qu'il est impossible d'en faire l'assaut avec mon armée actuelle.

Nos pertes, jusqu'à présent, se montent à un millier d'hommes, mais la liste n'en a pas encore été dressée.

Il n'y a eu qu'un peu de maladie si on excepte le malaise causé par la chaleur intense et les fatigues de la bataille d'avant-hier. Les chemins pour les wagons sont en mauvais état et offrent des difficultés à cause des pluies ; cependant je pourrai m'en servir pour le présent.

Le général Wheeler est sérieusement malade et sera probablement obligé d'aller à l'arrière aujourd'hui. Le général Young est aussi très malade ; il garde le lit. Le général Hakins a été légèrement blessé au pied durant la sortie que l'ennemi a faite la nuit dernière. La conduite de l'armée a été magnifique et l'ennemi a été repoussé.

Le général Garcia rapporte qu'il est maître du chemin de fer et qu'il a brûlé les ponts ; aussi que le général Pando est arrivé à Palma et que le consul français et 400 citoyens français de Santiago ont cherché refuge dans ses rangs. Il a décidé de les traiter avec courtoisie.

(Signé) SHAFTER,
Major-général.

REPONSE DU SECRETAIRE ALGER

Le secrétaire Alger a envoyé la réponse suivante au général Shafter :

"Au général Shafter.

"Le président me prie de vous manifester toute la gratitude et les remerciements de la nation pour le travail brillant et effectif de votre noble armée, vendredi, le 1er de juillet. La valeur sans égale et l'héroïsme des officiers et des hommes font tressaillir d'orgueil le peuple américain. Le pays pleure amèrement la perte des braves qui ont tombé dans la bataille. Ce sont de nouveaux noms à ajouter à notre liste de héros.

"R. A. ALGER,
"Secrétaire de la guerre.

UN BRAVE

Conduite heroique du general espagnol Linares

Avec l'armée, San Juan, Cuba, vendredi, par le bateau dépêche du "Herald," le Golden Rod, via Port Antonio, Jamaïque, 3. — J'ai reçu l'information positive que le général Linares commandant des troupes espagnoles à Santiago, avait été sérieusement blessé durant le combat aujourd'hui et qu'il a été obligé de se retirer. Le général Linares s'est mis lui-même à la tête de son armée dès l'instant où le général Shafter a touché le sol cubain avec ses troupes. Le général Linares est allé avec son armée au plateau en face d'Altares et de là surveilla le débarquement des troupes de Shafter. C'est lui qui traça le plan de l'embuscade à la Guasimas dans laquelles les cavaliers de Rooseveit sont tombés et où plusieurs furent tués. Le général Linares est demeuré là, prenant charge personnellement de ses hommes, et les encourageant à résister désespérément à nos troupes qui s'avançaient. Il était à la tête de ses hommes dans plusieurs escarmouches qui ont eu lieu sur la route de Juragua à Seville. Il avait ses quartiers généraux à Seville quand les soldats du général Shafter en firent l'assaut et il fut un des derniers à se retirer quand les Américains rejetèrent les Espagnols sur Santiago. Aussitôt le général Vara del Rey prit le commandement des soldats espagnols.

Au moment de notre attaque sur les défenses extérieures de l'ennemi ce matin, le général Linares était très en évidence. Il se rendit en avant de l'armée pour prendre personnellement té sur un cheval fringant, le général espagnol à la tête de l'armée était très exposé à notre feu. Pendant qu'il excitait ses soldats par sa propre bravoure, il fut frappé par une balle et tomba de son cheval. On s'empressa immédiatement autour de lui, et pendant que les Espagnols se battaient pour faire reculer les Américains, le général Linares a été transporté par son état-major dans la ville.

UNE SOMMATION

Washington, 4. — L'avis suivant a été affiché hier à la Maison Blanche :

"Le général Shafter télégraphie ce qui suit :

Playa del Este, 3. — De bonne heure, ce matin, j'ai fait demander aux Espagnols de rendre Santiago immédiatement, menaçant de bombarder la ville. Je crois qu'ils se rendront."

"Ceci contredit le rapport selon lequel le général Shafter aurait battu en retraite."

RECONNAISSANCE EN BALLON

A 8.30 un ballon fut lancé et attira une décharge générale des Espagnols, qui ni purent l'atteindre et il revint après avoir fait un examen complet de la position des ennemis.

Environ deux heures plus tard, les Américains commencèrent à avancer et leur marche fut bientôt interrompue par une fusillade bien nourrie. Les américains se couchèrent sur le ventre et tirèrent sur les espagnols d'une distance tellement rapprochée, que les combattants pouvaient se voir le blanc des yeux.

Plus tard, la brigade de Clark et la droite de la division de Kent firent une charge splendide contre l'extrême gauche des lignes espagnoles et s'emparèrent d'une hacienda située au centre d'un verger d'orangers. Vint ensuite la fameuse charge du général Hawkins, dont la brigade courut au pas gymnastique, à travers une grêle de mitraille qui fut si désastreuse pour les Américains. Après des charges réitérées, ceux-ci s'emparèrent de la redoute principale, non sans avoir laissé plusieurs de leurs compagnons derrière eux.

La batterie du capt. Bates se porta ensuite en avant et ouvrit le feu sur les redoutes espagnoles. Pendant ce temps, la flotte bombardait les Espagnols et un peu avant l'envoi de la présente dépêche, ces derniers étaient en déroute, et s'enfuyaient vers la ville.

PANDO A SANTIAGO

Washington, 4. — Une dépêche non-officielle, datée de la Playa del Este, 2 juillet, dit qu'un journaliste a eu une entrevue avec le général Garcia, vendredi soir. Celui-ci a dit au correspondant que le général Pando, venant de Manzanillo à marche forcée, est parvenu à entrer dans Santiago avec 6,000 hommes. Le petit détachement de Cubains opposé à Pando et comptant 300 hommes, n'était pas assez fort pour entraver la marche en avant des Espagnols.

Cette nouvelle a une très grande importance, car le général Pando est suivi d'un train de mulets chargés de provisions et de munitions ; il a également un grand troupeau de bétail. Il a quitté Manzanillo, le 22 juin dernier, à la tête de 8,000 à 9,000 hommes. Il est probable que son arrière-garde n'est pas encore arrivée à Santiago. Le général Shafter a renvoyé sur des transports 2,000 Cubains à Acerradores, situé à l'ouest de Santiago, afin d'liquéfier la marche de Pando, mais il est clair que les Cubains n'ont rien fait. Pando est connu sous le nom du "général batailleur."

Le général Alger, secrétaire de la guerre, à la suite d'une entrevue avec le président, a fait télégraphier au général Shafter de maintenir devant Santiago autant de transports qu'il jugera nécessaires pour les transformer en navires-hôpitaux et y installer les blessés. Cet ordre en contremande un autre, qui prescrivait de renvoyer à Tampa tous les transports non utilisés, en vue de l'expédition à Puerto-Rico.

COMBAT TERRIBLE

Les pertes des espagnols egalent celles des americains

Washington, 4. — Aucune information officielle n'était venue depuis 36 heures lorsqu'est arrivée hier la dépêche du général Shafter. D'abord, quand on apprit que le commandant américain déclarait les fortifications espagnoles si bien défendues qu'il ne pouvait s'en emparer avec les forces dont il disposait, il y eut un moment d'appréhension, mais ce sentiment n'a pas été partagé par les autorités militaires, qui ont aussitôt appliqué toute leur énergie à remédier à la situation exposée par le général Shafter. On n'a pas douté un instant que les renforts demandés étaient absolument nécessaires, car les soldats américains ont montré leur valeur en marchant au travers de mille obstacles jusqu'à l'assaut de Santiago.

Il s'agissait donc d'envoyer au plus vite les renforts demandés. Mais une autre dépêche arriva à ce moment et montra que l'armée américaine n'avait pas seule souffert de cet engagement de trois jours. La dépêche annonçait que la ville de Santiago tombait en ruines, les maisons ayant été démolies en grand nombre par les boulets et les bombes, et que les Espagnols avaient perdu au moins 1,000 hommes. Cette information était fournie par un consul étranger résidant à Santiago, et elle était adressée au représentant du même pays à Washington. La détresse de la ville, même avant le combat, était démontrée par ce seul fait que le consul a distribué à ses compagnons au nombre d'une centaine, les rations pour le dernier mois, à une demi-livre de nourriture par jour. Les provisions manquaient et il fallait cette distribution de vivres pour empêcher les étrangers de mourir de faim.

Le rapport du consul fait un exposé de la terrible attaque livrée par les troupes et la flotte américaines. Les bombes avaient causé des dommages énormes dans la ville. Les édifices avaient été troués et renversés par les projectiles lancés des navires de guerre.

Ce qui est plus grave encore, le général Linares, qui occupait un poste semblable à celui de Shafter dans l'armée américaine, a été sérieusement blessé. Ce fait a été reconnu à Madrid, de sorte que le rapport ne pouvait laisser de doute sur la véracité de cette nouvelle. Le rapport ajoute encore que les Espagnols, derrière les retranchements, ont perdu mille hommes, ce qui égale les pertes américaines, qui combattaient en rase campagne.

Il résultait de toutes ces informations que des deux côtés le combat a été terrible, et qu'il y a maintenant une suspension pour rallier les forces, enterrer les morts, transporter les blessés et préparer le grand combat qui ne saurait tarder.

Le président et ses conseillers sont restés calmes à la réception de ces nouvelles émouvantes. Les mouvements futurs du général Shafter sont précis. On lui enverra des renforts suffisants et le plus promptement possible. Santiago, à demi-démoli et avec ses mille morts et blessés, est dans une situation désespérée, et il n'est pas probable que les Espagnols, dans ces conditions, tentent d'opérer des sorties. Il est possible encore que les assiégés, à bout de forces et sans vivres, évacuent la ville et se retirent du côté nord, dans les chemins des montagnes.

LA BATAILLE DE VENDREDI.

Quartiers généraux du général Shafter, vendredi, 1 juillet, par le yacht de la Presse Associée.— L'armée du général Shafter a eu son baptême de feu.

Elle a refoulé les Espagnols sur Santiago, après avoir remporté une sanglante victoire. Il est impossible pour le moment d'estimer les pertes ; dans quelques cas, les compagnies ont perdu tous leurs officiers.

Du côté des Espagnols, les pertes ont dû être immenses. Les troupes qui se sont battues contre les divisions du général Lawton, ont dû perdre en morts, blessés et prisonniers, 2,000 hommes et le centre a dû perdre plus que le double de ce nombre.

L'attaque a été disposée comme suit : A droite, la division du général Lawton, supportée par la batterie du capitaine Capron, au centre, les généraux Kent et Wheeler, supportés par la batterie du capitaine Grimes, s'étendant sur un espace de cinq milles.

En face du gén. Lawton se trouvait El Caney, entouré de redoutes et de tranchées et ce fut sur ce point que se dirigèrent les américains. Les troupes avaient l'avantage du soleil qui aveuglait les Espagnols, dans l'avant-midi.

Le signal de la bataille fut donné par la flotte.

A 7.20 heures, la batterie de Capron lança son premier obus sur El Caney. Ceci fut suivi par les attaques simultanées du général Chaffee et du colonel Ludlow, qui se tenaient sur le flanc nord. Un peu avant huit heures, le capt. Grimes ouvrit le feu de sa batterie sur le centre de la ligne Espagnole de tranchées.

Les Espagnols répliquèrent avec une précision étonnante, un de leurs obus allant éclater au-dessus d'un des canons du capt. Grimes, où il tua deux hommes et en blessa quatre. L'obus suivant lancé par les Espagnols, éclata en arrière de la batterie et détruisit une cabane derrière laquelle se trouvaient les cavaliers de Roosevelt, attendant un ordre de se porter en avant. C'est de ces hauteurs que les attachés militaires anglais, allemand et Japonais, surveillèrent l'engagement.

Les boulets du capitaine Grimes ne purent atteindre les canons des Espagnols qui se servaient de poudre sans fumée.

L'ESCADRE DE CERVERA

Washington, 4.—Le département de la guerre a reçu la dépêche suivante :

Playa de l'Este, 3.—On annonce de Siboney que toute l'escadre espagnole à l'exception d'un navire de guerre, a été détruite et est échouée sur le rivage. Le capitaine Smith a été témoin de la destruction et en a fait part au télégraphiste. Cette nouvelle est sans doute correcte.

(Signé) ALLEN.

LES AMERICAINS SE REJOUISSENT

Washington, 4.—Le département de la guerre a fait afficher la dépêche suivante :

"Playa, 9.30 a. m., 4.—Quand la nouvelle du désastre de la flotte espagnole s'est répandue parmi les soldats c'est-à-dire pendant l'armistice, la fanfare a joué "The Star Spangled Banner" et "There'll be a Hot Time in the Old Town to-night." Les hommes ont poussé des cris de joie. Les soldats et les officiers qui n'ont même pas de tentes-abris ont été trempés depuis cinq jours par les pluies de l'après-midi, mais tous sont heureux.

(Signé) SHAFTER.

UNE GRELE DE PLOMB.

Siboney, Cuba, 2, par le bateau de la Presse Associée, le Dauntless, via Port Antonio et Kingston, 3, 2.50 p. m. — La bataille sur la droite de l'armée américaine, cette après-midi, a été aussi rude que celle d'hier, quand le général Lawton a fait l'assaut d'El Caney. Les Espagnols ont attaqué vivement les Américains, envoyant une grêle de plomb avec une régularité remarquable.

La réponse des Américains fut effective. En même temps, les batteries sur la montagne tirèrent. Le tir de la flotte espagnole a été moins actif.

A cette heure on dit que le général Lawton est dans les rues de la ville avec son armée.

Cependant, le général Shafter a envoyé au général Calixto Garcia, cette après-midi, une note dans laquelle il dit que la ville ne tardera pas maintenant à se rendre.

On estime que les pertes des Américains dans la bataille de vendredi ont été de mille hommes. Les pertes aujourd'hui ont été moindres.

LA LUTTE SERA LONGUE

Londres, 4. — Le correspondant de Madrid à l'"Observer" dit : Les dernières nouvelles officielles de Cuba disent que les Américains ont subi des pertes énormes lors de l'attaque d'El Caney et de Aguadores. Le général Linarès concentre ses troupes sur les travaux de défense autour de la ville, où il espère pouvoir résister les Américains. En même temps les Espagnols de Guantanamo ont effectué une rencontre à Altaigona avec les renforts de Holguani, formant ainsi 8,000 hommes qui veulent tomber sur le flanc droit de l'armée américaine et causer du trouble à Shafter.

Le général Paudo est maintenant à Ramanganagua et Palma Soriano avec 9,000 hommes.

On croit que les opérations à Santiago dureront longtemps.

BOMBARDEMENT AJOURNE

Washington, 4.—Le général Shafter a annoncé au département de la guerre que le bombardement de Santiago a été ajourné jusqu'à demain à cause des dégats causés dans la ville. Le secrétaire Alger est maintenant en conférence avec le président.

ILS SONT PRETS A MOURIR

Londres, 4.—Une dépêche spéciale de Madrid dit que M. Sagasta a déclaré qu'il pensait que les Américains obtiendraient des renforts qui leur permettront de prendre Santiago.

Il aurait ajouté :

"Bien que la flotte américaine puisse détruire notre escadre, nous poursuivrons la guerre. Il y a à Cuba 100,000 hommes prêts à mourir pour la défense de l'île, et ils ne se rendront pas."

Pando, avec 5,000 hommes, est encore à quelque distance de Santiago. Le général Garcia, avec 3,000 Cubains, l'empêche d'arriver à Santiago.

Le bruit a couru que l'amiral Sampson avait télégraphié au département de la marine que le fort Morro était complètement en ruines, par suite du bombardement effectué vendredi par l'escadre américaine. Il est faux que le département de la marine ait reçu cette dépêche ; l'amiral Sampson n'a envoyé aucun télégramme depuis le commencement de l'action, devant Santiago, vendredi matin.

Un télégramme de Santiago, reçu au département de la guerre ce matin, de bonne heure, parle de la chaleur intense qui se fait sentir dans le pays occupé par les Américains. Au moment où la dépêche était expédiée, le thermomètre Fahrenheit marquait 106 degrés.

MORT DE LINARES

Madrid, 4, 10 h. a.m. — Le général Vara de Rey et deux des aides-de-camp de Linares ont été tués. On rapporte que Linares a succombé à ses blessures.

DEPECHE DE SHAFTER

Washington, 4. — Le département de la guerre vient d'afficher ce qui suit :

"Quartiers généraux du cinquième corps d'armée, près de Santiago, 3 juillet. — Ce soir mes troupes cernent la ville de la baie à la rivière San Juan. L'ennemi résiste encore à l'ouest. Le général Pando est à quelque distance de la ville et n'y entrera pas.

"SHAFTER."

DEUX AUTRES NAVIRES ESPAGNOLS DETRUITS

Devant Santiago, via Kingston, 3. Le 1er juillet au matin le Hist, le Hornet et le Wampatuck ont détruit une canonnière espagnole près du Cap Cruz. L'après-midi du même jour ils ont détruit un autre navire de guerre espagnol à Manzanillo. Trois canonnières espagnoles ont été endommagées et un ponton chargé d'Espagnols a sombré. L'ennemi s'est échappé dans des chaloupes.

Le Hornet a été endommagé. On croit que les Espagnols ont perdu beaucoup de soldats et de marins.

LES AMERICAINS AURAIENT PERDU 2,000 HOMMES

Madrid, 4. — Selon des rapports espagnols, les Américains auraient perdu plus de 2,000 hommes. On rapporte que le général Linares a succombé à ses blessures. On n'a pas de nouvelles d'Aguadores, ni des des troupes de renfort parties de Manzanillo et sous les ordres des généraux Ezoarija et Pareja.

LA GUERRE EN ESPAGNE

Washington, 4. — Le secrétaire Long a dit aujourd'hui que la flotte de Watson serait envoyée immédiatement sur les côtes de l'Espagne.

MCKINLEY — IL ENVOIE UN MESSAGE A L'AMIRAL SAMPSON.

Washington, 4. — Le président McKinley a envoyé aujourd'hui la dépêche suivante à l'amiral Sampson :

"Recevez les félicitations et les remerciements de tout le peuple américain. Transmettez à vos nobles officiers et équipages, dont la valeur honore les Américains, les remerciements et l'appréciation de la nation.

(Signé) MCKINLEY."

Hong Kong, 4. — Le Zafario, parti de Cavite le 1er juillet, est arrivé ici. Son capitaine rapporte que les troupes américaines sont arrivées le 30 juin à bord du City of Sydney, du City of Pekin et de l'Australia, avec le Charleston. En passant les Américains ont pris les îles des Ladrones.

Le débarquement a commencé à Cavite le 1er juillet.

DEPECHE DE DEWEY

Washington, 4. — Ce matin à 5.30 heures on a reçu au département de la marine une dépêche de l'amiral Dewey annonçant l'arrivée des transports américains à Manille.

Devant Santiago, dimanche, par voie de Kingston, Jamaïque, 4 — Les quatre croiseurs cuirassés qui composaient la flotte de l'amiral Cervera sont maintenant à la côte, à l'ouest du fort Morro.

L'amiral Cervera, après avoir combattu héroïquement contre des forces beaucoup supérieures aux siennes, a été forcé de se rendre.

Blessé au bras, il a été fait prisonnier avec tous les survivants de son escadre.

Le Cristobal Colon, vaisseau amiral, le Viscaya, l'Almirante Oquendo et l'Infanta Maria Teresa, les contre-torpilleurs Furor et Pluton gisent sur les rochers du littoral cubain, percés par les projectiles, encore fumants.

C'est le Cristobal Colon, à bord duquel se trouvait Cervera, qui a lutté le plus longtemps. Il ne s'est rendu qu'en face d'une destruction inévitable. L'amiral est maintenant prisonnier à bord du Gloucester qui, avant la guerre, était le yacht Corsair, de M. Pierrepont Morgan.

Comme le Golden Rod passait devant le vaisseau amiral, après la bataille, un officier m'informa que l'amiral Cervera s'était rendu avec 1,300 hommes. Quatre cents marins du Viscaya sont à bord de l'Iowa, capitaine Evans.

Aucun des navires de l'amiral Sampson n'a été avarié.

Le petit Gloucester s'est tenu au plus fort de la bataille, l'endant un certain temps, avec son canon de 6 il a fait face à toute l'escadre espagnole tandis que les canons du fort Morro lui envoyaient leurs projectiles.

L'héroïque tentative de Cervera est au-dessus de toute description. Cervera lui-même, à bord du Colon, était à la tête de son escadre. Il s'agissait d'un combat qui devait conduire à la liberté ou à la mort, et l'amiral espagnol l'a livré en pleine connaissance de cause.

Dimanche le plus grand calme régnait à Santiago et aux environs. Après deux jours de combat les armées ennemies se reposaient à l'abri des retranchements. A six milles environ de la côte la flotte de Sampson était à l'ancre.

L'amiral Sampson, désirant se rendre exactement compte de l'état des défenses espagnoles près d'Aguadores, fit diriger le New-York vers l'est.

Soudain, vers 9.30 heures, un navire apparut à l'entrée du port, lançant d'épais nuages d'une fumée noire et se dirigeant vers la flotte américaine.

Avec leurs lunettes d'approche les officiers, étonnés, découvrirent un croiseur cuirassé qui sortait du port.

Vu l'absence de l'amiral Sampson, le commodore Schley, du Brooklyn, ordonna aux navires américains de se diriger vers la côte à toute vitesse. Bientôt on constata que le navire qui venait de sortir était le Cristobal Colon. Il fut suivi de l'Almirante Oquendo, du Vizcaya, de l'Infanta Maria Teresa, du Furor et du Pluton.

Rapidement on leva l'ancre et l'on se disposa au combat. Au bout de quelques minutes le Resolute se mettait à la poursuite du New-York, mais les navires espagnols avançaient si rapidement que l'on ne pouvait attendre le retour de l'amiral Sampson.

Au moment où le Cristobal Colon entrait en pleine mer le commodore Schley envoyait le Brooklyn à l'ouest pour barrer le passage au vaisseau-amiral. Le Brooklyn fut suivi du Massachusetts et de l'Oregon. L'Indiana, l'Iowa et le Texas furent chargés d'empêcher les autres navires de passer.

C'est alors que commença l'un des plus grands combats que l'histoire ait enregistrés.

Nos torpilleurs n'étaient pas avec le reste de la flotte.

On ne sait pas si l'amiral Cervera a fait sauter les débris du Merrimac, ou si les navires les ont contournés l'un après l'autre. Son vaisseau, le Cristobal Colon, s'est glissé hors du port et s'est dirigé vers l'ouest, ses deux cheminées et sa haute coque noires se dessinant visiblement sur le fond de verdure des collines, avec le drapeau de l'Espagne.

En quelques secondes, la flotte américaine se mit en mouvement: l'Indiana, qui était le plus rapproché s'avança promptement du rivage pour pouvoir viser plus facilement. Le bâtiment espagnol ouvrit le feu avec un canon de 11 pouces. Une bombe, lancée avec dextérité, vint s'abattre dans la mer, tout près de l'Indiana, qui tira d'abord avec ses canons de 13 pouces, puis avec toutes ses pièces.

DEPECHE DE SAMPSON

La Destruction de la Flotte Espagnole.

Washington, 4.—Le secrétaire de la marine a reçu la dépêche suivante.

"Playa, via Haiti.

"Secrétaire de la marine, Washington :—

"3.15 a.m.—Siboney, 3.—La flotte qui est sous mon commandement offre à la nation, comme cadeau à l'occasion du 4 juillet, la destruction de la flotte entière de Cervera. Aucun navire n'a échappé. Elle a essaye de prendre la fuite à 9.30 a.m. et à 2h. p.m. le dernier navire, le "Cristobal Colon," s'était échoué à 60 milles à l'ouest de Santiago et avait baissé pavillon. L'"Infanta Maria Teresa," l'"Almirante Oquendo" et le "Viscaya" ont été jetés à la cote, puis on les a brulés ou fait sauter, à 21 milles de Santiago ; le "Furor" et le "Pluton" détruits à moins de quatre milles du port. Pertes, un tué et deux blessés. Perte de l'ennemi, probablement plusieurs centaines d'hommes, tués par les projectiles, des explosions, ou noyés. Environ 1,300 prisonniers, y compris l'amiral Cervera. L'homme tué est George W. Ellis, de Brooklynn.

(Signé) "SAMPSON."

L'un des premiers obus lancés par les Américains vint retomber sur le pont du croiseur espagnol, qui évoluait irrégulièrement, pendant que l'Indiana cherchait à le contourner afin de lui envoyer une volée de côté. Alors, comme l'Iowa et le Texas commençaient aussi à tirer l'amiral Cervera fit revenir son navire à l'entrée du port, ou l'Amirante Oquendo apparaissait.

Au premier moment, les Américains hésitèrent à en croire leurs yeux, mais lorsque l'Oquendo se fut avancé rapidement vers l'ouest jusqu'auprès du vaisseau de Cervera, tout le monde comprit qu'une affaire importante allait se passer.

C'était le spectacle sublime d'un amiral désespéré qui avait décidé de livrer combat en pleine mer dans des conditions incomparablement désavantageuses, plutôt que de rester à l'abri et d'être forcé de faire sauter ses navires dans le port de la ville assiégée. Le drapeau de Cervera resta caché quelque temps, pendant que le navire lançait des tourbillons de fumée et de flamme qui trahissaient sa marche rapide. Cinq minutes durant, le Cristobal Colon fit un effort désespéré pour s'échapper, et lorsque, voyant que les autres navires espagnols brûlaient, il se rendit, il avait encore un canon ou deux en état de tirer.

L'Indiana s'est porté contre l'Oquendo sans se garer contre le fort Morro, dont les canons essayaient de protéger la course de l'Oquendo vers l'ouest.

L'Iowa laissa passer Cervera sous l'attaque de l'Oregon, du Massachusetts et du Brooklyn, et revint avec le Texas prêter main-forte à l'Indiana.

A ce moment tous les navires américains prenaient part au combat, et la fumée enveloppait la côte.

Un autre vaisseau sortit du port. C'était le Vizcaya, qui venait à toute vitesse, suivi de deux contre-torpilleurs et de l'Infanta Maria Teresa, à 200 pieds environ l'un de l'autre. La Maria Teresa fut reçu par une grêle d'obus qui y mirent le feu. Il fut jeté sur la côte, désemparé, près du fort Morro.

L'Iowa marcha quelque temps à côté de l'Oquendo, et l'Indiana laissait de même avec le Vizcaya. Il était évident que les Américains voulaient laisser les navires ennemis avancer un peu vers l'ouest, pour qu'ils ne fussent plus protégés par les canons du fort. Au bout de 20 minutes, ce résultat était obtenu. Cette tactique fut adoptée par tous les navires américains quoiqu'ils n'eussent reçu aucun ordre en ce sens. La canonnade était d'ailleurs si furieuse, et la fumée si épaisse, que l'on ne pouvait apercevoir les signaux que faisait le commodore Schley, sur le Brooklyn.

L'Oquendo et le Vizcaya se trouvaient parfois à moins de mille verges de l'Indiana. La distance qui les séparait variait un peu, mais restait toujours si faible que les canons de l'Indiana avaient un effet désastreux. Cependant, leur grande vitesse et leur épaisse cuirasse faisaient que les deux navires de guerre tenaient bon et luttaient avec le même courage que quelques minutes plus tôt, l'amiral Cervera.

Trois quarts d'heure après le commencement du combat, il était évident que les Espagnols avaient beaucoup de canons renversés et qu'ils seraient obligés de se rendre.

Comme la fumée se dissipait un peu, on vit le vaisseau-amiral dont le flanc laissait échapper des gerbes d'épaisse fumée, et qui continuait sa course vers l'ouest.

Le Texas et le Massachusetts rejoignirent l'Indiana et l'Iowa. L'Oquendo et le Vizcaya longeaient le rivage et suivaient le Cristobal Colon. Les obus éclataient sur le pont des croiseurs espagnols à des intervalles rapprochés. Souvent le feu se déclarait, mais on réussissait à l'éteindre et les hommes retournaient bravement aux canons. La côte, où des bombes explosives étaient venues s'abattre, et passant au-dessus des navires espagnols, était enveloppée de fumée et l'on y voyait se produire les explosions des obus.

Les vaisseaux espagnols continuaient de tirer. Leurs projectiles tombaient nombreux autour de l'Indiana et de l'Iowa.

Le Golden Rod était assez rapproché pour voir tout ce que la fumée permettait de distinguer. Il n'a pas vu de projectile atteindre les vaisseaux américains, quoiqu'il en ait eu, vraisemblablement, mais pas un canon américain n'a paru démonté, car la canonnade a été continuée jusqu'à la fin avec le même entrain et le même bruit.

La Guerre

Une fois hors de la portée des batteries du fort Morro, le Golden Rod s'est arrêté en arrière des contre-torpilleurs espagnols pour voir quel serait le sort du Gloucester, où le lieutenant commandeur Wainwright se battait à outrance. A un moment donné, le Vizcaya, les deux contre-torpilleurs et la batterie du fort Morro tiraient à la fois sur le Glocester. Il est merveilleux qu'il n'ait pas été coulé. Il continuait à suivre une ligne parallèle à la marche du Vizcaya, sur lequel il lançait un feu bien nourris, en même temps que l'Indiana et l'Iowa.

Le capitaine Eulate, du Vizcaya, craignait probablement que le Gloucester ne lui lançât une torpille, car il fit feu sur lui de toute sa seconde batterie. Le Gloucester traversa cette volée de projectiles et engagea la lutte avec les contre-torpilleurs, se maintenant toujours à côté d'eux, malgré les boulets et les obus qui pleuvaient sur lui et faisaient se soulever l'eau tout autour.

Le fort Morro lançait des bombes, et de temps en temps le Vizcaya tirait pour aider ceux qui le suivaient. En dix minutes le feu des contre-torpilleurs se modéra.

Mais bien que quelques-uns de leurs canons fussent démontés leurs machines fonctionnaient bien et ils filèrent jusqu'à ce que le fort Morro ne put prendre part à la bataille.

Alors le New-York apparut, venant à la hâte à la nouvelle que Cervera était tombé avec ses croiseurs au milieu de la flotte américaine et qu'il voulait mourir glorieusement.

Le New-York était à six milles quand les contre-torpilleurs l'aperçurent.

Le fort Morro tonna quand Sampson fut à portée. Le Vizcaya et l'Oquendo furent entourés d'un cercle de feu. En avant était le Gloucester qui tirait sur les deux contre-torpilleurs avec des canons à petite portée. Quand les contre-torpilleurs ont aperçu le New-York ils se sont éloignés du Gloucester et ont tenté d'aller s'abriter près du Vizcaya. Mais l'Indiana et l'Iowa leur barrèrent le passage. L'Indiana lança des bombes sur le premier contre-torpilleur.

Très endommagés les contre-torpilleurs ont tenté de chercher asile dans le port, mais il était trop tard. La bataille se faisait alors à près de 4 milles à l'ouest du fort Morro et le New-York avait déjà dépassé l'entrée du port. Le Gloucester et l'Indiana se mirent devant eux, et tirèrent simultanément. L'un des contre-torpilleurs fut bientôt en feu. L'autre vint vers le Gloucester et le New-York avec un drapeau parlementaire. Il était aussi en feu. Son équipage le jeta à la côte. Le contre-torpilleur sauta quelques instants après que son équipage l'eut abandonné.

Le vaisseau amiral était perdu dans la fumée quand à 10.45 h. l'Oquendo fut jeté en flammes sur la côte.

L'Iowa, l'Indiana, le Texas et le Massachusetts cessèrent leur feu, ce dernier allant rejoindre l'Orégon et le Brooklyn pour détruire le navire de Cervera.

L'Oquendo entra dans une petite baie, quatre à cinq milles à l'ouest de Santiago, où il se tint près de terre.

Le Viscaya, dont les bordées diminuaient graduellement, sembla d'abord vouloir percer la ligne de bataille. L'Indiana et l'Iowa se rapprochèrent et lui fermèrent le chemin.

Le capitaine Eulate chercha alors à rejoindre l'Oquendo, mais le feu des Américains devint si violent qu'il fut obligé de hisser le drapeau parlementaire. Cependant le vaisseau amiral le Cristobal Colon se dirigeait vers l'ouest et ne cessait pas son feu. Mais le vaisseau semblait désemparé et ne procédait que lentement et on s'aperçut bientôt que le feu était à bord.

Cervera pointa alors sur le rivage et dès qu'il fut échoué, une colonne de flammes s'éleva du navire à une hauteur de mille pieds qui s'abattit ensuite vers la côte.

Les navires américains cessèrent alors leur feu.

Les pertes des Américains sont très légères, si l'on considère l'importance du résultat obtenu.

LES PERTES DES ESPAGNOLS

350 tués et 160 blessés

Washington, 4. — Hier soir on a affiché au département de la marine un télégramme du commodore Watson donnant le résultat du combat naval. Tous les navires espagnols sont détruits, à l'exception du Cristobal Colon. L'amiral Cervera, ses officiers et 1,600 marins sont prisonniers. Les pertes de vie espagnoles sont 350 tués ou noyés et 160 blessés. Ces derniers sont à bord du Solace et de l'Olivette.

SAUVES PAR L'ENNEMI

Les Américains ont recueilli un grand nombre de marins Espagnols

Devant Santiago, 2, via Port Antonio, 4.— Le Gloucester, qui n'a que des canons de 6 et de 3, a joué un rôle important dans le combat naval. Après avoir attaqué un grand navire, il s'est mis à la poursuite des deux contre-torpilleurs espagnols qu'il a chassés à cinq milles à l'ouest de Morro en tirant sans relâche. En tout il a tiré 1,400 coups. Bientôt les deux contre-torpilleurs étaient en feu.

Alors, du Gloucester on envoya une chaloupe au secours des équipages des deux navires espagnols. Deux explosions se produisirent à bord du Furore, qui coula.

Pendant ce temps le Brooklyn et les cinq navires de guerre tiraient sans cesse sur les trois autres navires de Cervera, l'Infanta Maria Teresa, le Vizcaya et l'Almirante Oquendo. Ce dernier leur répondait bravement, mais sans succès.

Les canons de la batterie de l'est du Morro ont aussi pris part au combat, et leurs bombes tombaient autour des navires américains. Plusieurs d'entre elles ont atteint les navires espagnols et ont dû leur tuer un certain nombre d'hommes.

L'Oquendo et le Maria Teresa se sont échonés à 200 verges de la côte. Ils étaient en feu. Leurs équipages ont sauté dans la mer et se sont dirigés vers la terre, mais nombre d'entre eux ont péri.

Le Gloucester avait mis à la mer toutes ses chaloupes et les marins tendirent un câble du Maria Teresa jusqu'à un arbre du rivage. Grâce à ce câble un grand nombre de marins, y compris l'amiral Cervera, ont pu descendre dans les embarcations du Gloucester. Les blessés ont été transportés sur le Gloucester aussi vite que possible. Bientôt plusieurs explosions se produisaient dans les deux navires à bord desquels étaient encore plusieurs marins.

A deux milles à l'ouest le Vizcaya était aussi en flammes, sur le rivage, et l'Iowa et le Cincinnati continuaient de tirer dessus.

Le Brooklyn, l'Oregon, le Texas et plusieurs autres vaisseaux donnaient la chasse au Cristobal Colon.

Les hommes du Vizcaya furent transbordés sur le Texas. Une soixantaine de ses hommes avaient péri.

Peu après l'amiral Cervera atteignit la côte et il se rendit, puis fut conduit à bord du Gloucester.

Il était facile de voir que le vieux marin avait le coeur brisé quand il a serré la main que le capitaine Wainwright lui tendait et qu'on le menait à la cabine de ce dernier. Il remercia le capitaine du Gloucester qui le félicitait de la bravoure des Espagnols, puis parla dans l'intérêt de ses hommes qui avaient gagné le rivage.

Le commandant du "Gloucester était à bord du "Maine" au moment où celui ci a été détruit.

Au bout de quelques heures, les trois plus grands navires de guerre de l'Espagne, étaient complètement détruits.

"Le "Maine" est vengé", a dit alors le capitaine Wainwright aux officiers qui se tenaient près de lui.

A ce moment, le Pluton et le Furore sombrèrent. Les marins du Gloucester ont recueilli tous les Espagnols qu'ils ont pu rejoindre.

Les prisonniers n'ont fait aucune résistance, et étaient heureux d'aller à bord du Gloucester, car ils craignaient d'être attaqués par les Cubains.

Un certain nombre d'officiers et de matelots du Furore qui, disait-on, étaient sur le rivage et avaient les jambes mutilées, n'ont pu être retrouvés.

Un fait des plus remarquables, c'est qu'aucun vaisseau américain n'a été avarié.

LE GENERAL PANDO

Il est arrivé dans Santiago

Washington, 5.— Le département de la guerre a été informé de l'arrivée à Santiago du général Pando avec des troupes de renforts pour l'ennemi.

VICTOIRE ESPAGNOLE

Les americains repoussés des montagnes de San Juan

El Poso, Cuba, 2, viâ Kingston, 4. — Les Espagnols ont fait une sortie hier soir contre les Américains qui occupaient les montagnes de San Juan et les ont forcés de battre en retraite.

Samedi matin, la batterie de Dollenbach a attaqué Santiago et les casernes espagnoles, mais l'artillerie et l'infanterie espagnoles l'a forcée de retraiter à El Paso.

Les Américains ont constaté que, perchés dans les arbres, des tirailleurs espagnols faisaient le coup de feu avec un courage et un sang-froid admirables.

Nos pertes ont été considérables, spécialement parmi les officiers. Trois compagnies du 24e sont maintenant sans officiers.

SAMPSON A SANTIAGO

Washingtan, 5.— On rapporte que ce matin la flotte de Sampson était dans le port de Santiago.

LE CRISTOBAL COLON

Devant Santiago, 5.— Le Cristobal Colon a penché sur un côté, sur les rochers, et il est maintenant impossible de le sauver.

LE BOMBARDEMENT

Washington, 5.— Le président McKinley a télégraphié au général Shafter et à l'amiral Sampson leur demandant de s'entendre sur l'opportunité de faire pénétrer la flotte dans le port de Santiago afin qu'elle prenne part au bombardement devant la ville.

VICTOIRE ESPAGNOLE

Les troupes de Pando repoussent celles de Garcia et entrent à Santiago

Kingston, Jamaïque, 6.— Les troupes du général Pando, comptant 7,000 hommes, sont entrées dans Santiago, mais le général a été blessé. Cette nouvelle a été apportée hier de Santiago par des réfugiés, venus par les navires de guerre anglais Alert et Pallas, et par le navire de guerre autrichien Maria Teresa.

Selon le rapport de ces réfugiés, le général Pando a été grièvement blessé au bras en commandant ses troupes que Garcia avait attaquées avec plusieurs milliers de Cubains, à Dos Palmas, pour les empêcher de se rendre à Santiago.

Après cette bataille, les soldats de Pando ont continué de marcher vers la ville où ils sont entrés sans difficulté. Le général Pando était porté avec ses troupes, et il est maintenant sur le croiseur désemparé Reina Mercedes, qui est dans le port de Santiago et sert d'hôpital.

Il paraît que les Cubains commandés par Garcia, dans leur désir d'intercepter le passage au général Pando et à son armée ont livré un combat terrible, mais, quoi qu'ils aient réussi à retarder pendant quelque temps la marche des Espagnols, il est évident qu'ils n'étaient pas de force à se mesurer avec les sept mille soldats bien disciplinés du général espagnol.

L'attaque livrée par Garcia avait été préparée entre le général Shafter et Garcia plusieurs jours auparavant.

Les deux chefs prévoyaient que les Cubains ne seraient pas assez forts pour fermer indéfiniment le passage, mais espéraient qu'ils tiendraient les Espagnols en échec assez longtemps pour permettre aux troupes américaines de l'est de remporter quelques avantages décisifs.

On ignore encore les détails du combat de Dos Palmas, mais il paraît que les Cubains se sont battus avec un courage et une énergie superbes, contre les forces supérieures de Pando, à qui ils ont longtemps disputé le passage. Finalement, les Espagnols ont réussi à traverser les lignes cubaines, et ils ont pénétré dans Santiago par le côté ouest de la ville.

Le général Pando s'est tenu à la tête de ses troupes durant le combat. Il marchait d'un point à un autre, encourageant ses hommes.

Ses hommes ont été un peu découragés lorsqu'ils l'ont vu tomber, blessé au bras, mais ils n'ont pas tardé à se rallier et à s'ouvrir un chemin au travers des troupes ennemies.

SHAFTER ET SAMPSON — ILS NE SONT PAS D'ACCORD

Washington, 6.— Le gouvernement, à la suite des mesures qu'il a prises, s'attend qu'une attaque combinée au fort Morro sera faite aujourd'hui par le major-général Shafter et par l'amiral Sampson. Le président McKinley a donné personnellement des instructions aux deux officiers, pour assurer la coopération nécessaire des troupes et de la flotte. Shafter et Sampson ont dû en conséquence se concerter ensemble pour régler les points de l'attaque de la ville. Jusqu'ici, il faut reconnaître que la flotte et l'armée de terre ont conduit la campagne chacun de son côté. Le président croit avec raison qu'ils seront plus forts en combinant leurs attaques.

Le secrétaire Alger a reçu hier une dépêche de Shafter annonçant que Sampson a refusé d'entrer dans le port et de bombarder la ville à moins d'en recevoir l'ordre du département. Une heure après dans un autre message Shafter disait qu'avec l'aide de Sampson, il pourrait prendre la ville aujourd'hui.

Le secrétaire Alger a immédiatement communiqué ces dépêches au président.

Le secrétaire Long a été mandé à la Maison Blanche et la situation a été examinée avec soin. Le secrétaire Long a soutenu l'attitude de Sampson, prétendant que le contre-amiral ne devait pas exposer ses navires à une catastrophe.

Le président déplore les relations tendues existant entre les deux services, et il fait tout en son possible pour rétablir l'harmonie. Les autorités militaire ont fait savoir à Shafter qu'on n'avait pu lui envoyer plus tôt des renforts parce que l'escorte qui devait accompagner les troupes n'était pas prête.

LA SITUATION A SANTIAGO

Linares brulera la ville plutot que de se rendre

Kingston, 6. — Le général Linares, commandant des troupes espagnoles à Santiago ne se rendra pas, s'il faut en croire les rapports des réfugiés arrivés hier de Santiago.

"Je brûlerais plutôt complètement la ville" aurait déclaré le général Linares.

Cependant la majorité des habitants et des soldats désiraient la reddition avant le commencement du bombardement.

Soixante-trois réfugiés ont été amenés de Santiago par les navires de guerre anglais Alert et Pallas, et 70 autres par le navire de guerre autrichien Maria Teresa.

Quand les réfugiés ont quitté Santiago les troupes américaines étaient à moins de trois cents verges des clôtures en fil de fer barbelé. L'archevêque de Santiago avait demandé au général Linares de se rendre plutôt que de laisser bombarder la ville.

Linares bien que très souffrant de la blessure qu'il a reçue au bras, a refusé absolument de se rendre.

Avant l'arrivée des troupes de Pando le général Linares n'avait plus que 4,000 réguliers et 200 volontaires à sa disposition. Plusieurs milliers de ses hommes avaient été tués ou blessés. Avec les 7,000 hommes de Pando il y a maintenant 11,000 soldats à Santiago.

Dans la ville deux maisons seulement ont été détruites par le feu des Américains, mais le bateau espagnol Trafalgar avait été coulé dans le port par une bombe. Une femme a été tuée par un projectile.

A Santiago il est impossible de se procurer de la farine. Le boeuf se vend $1.40 la livre, le riz 50 cents.

CERVERA

Il avait reçu l'ordre de sortir de Santiago

A bord du navire du "Herald," avec la flotte, lundi, viâ Kingston, Jamaïque, 6. — Le correspondant du "Herald" a eu une entrevue avec Cervera qui a dit : "Je désire présenter mes compliments au "Herald." Je ne veux pas faire de déclarations maintenant, quoique je sois sensible au généreux traitement qui m'est accordé ainsi qu'à mes hommes par les marins américains. J'ai reçu deux fois de Madrid l'ordre de quiter le port de Santiago pour aller à la Havane. Je comprenais le danger que je devais rencontrer, mais l'honneur de la marine espagnole exigeait le mouvement, c'est pourquoi j'ordonnai à ma flotte de se diriger vers ce que je considérais une destruction certaine."

Le lieut. Juan Arnar, troisième officier sur le croiseur Infanta Maria Teresa, a fait la déclaration suivante :

"Nous partîmes dans l'espoir de surprendre la flotte américaine au repos et nous avons perdu. Notre flotte a été balayée et la puissance navale de l'Espagne est détruite. La guerre ne peut se continuer avec aucune espérance de succès. Nous avons fait de notre mieux, mais nous avons été vaincus par une force supérieure."

Le général DON JOSE TORAL Y VELAZQUEZ, gouverneur militaire de la province de Santiago de Cuba.

NOUVELLE SOMMATION

Le général Shafter pour la seconde fois somme Santiago de capituler

Quartiers généraux du capitaine Wheeler, près de Santiago, dimanche, 3 juillet, 4 h. p.m., viâ Port Antonio et Kingston, 4 juillet, 9 p.m. — Un peu avant midi, aujourd'hui, des ordres ont été donnés sur la ligne américaine de cesser le feu et à midi un drapeau parlementaire a été arboré sur les hauteurs de San Juan.

Le col. Dorst, de l'état-major du général Shafter, porta le message suivant demandant la capitulation de Santiago :

"Au commandant des forces espagnoles à Santiago de Cuba :

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous informer qu'à moins que vous ne consentiez à vous rendre, je serai obligé de bombarder Santiago. Veuillez avertir les sujets étrangers, les femmes et les enfants de quitter la ville avant 10 h. a.m., demain.

"Je suis avec considération,

"Votre obéissant serviteur,

"W. R. SHAFTER,

"Major général.

COMMERCE

La baisse du blé continue

GRAINS. — Malgré la diminution considérable de la quantité du blé visible ou de passage au Royaume Uni et les mauvaises nouvelles des récoltes aux Etats-Unis et en Europe, le blé se maintient faible à Chicago. Hier la baisse a été de 2 à 2 1-2 cts, clôturant à 74 1-2 pour juillet; 68 3-8 pour septembre et décembre. Il est assez évident que l'énorme déconfiture de Leiter a mis les spéculateurs et les agioteurs sur leurs gardes. Le blé d'inde a baissé de 3-8 à 3-4 ct, clôturant à 31 3-4 pour juillet, 32 3-8 pour septembre et 32 7-8 pour décembre.

L'avoine a fermé à 21 3-4 cts pour juillet et 19 3-4 pour septembre.

Voici la quantité de blé et de grains visible à Chicago aux dates mentionnées :

	Juillet 5, 1898.	Juin 27, 1898.	Juillet 6, 1897
Blé	14,701,000	17,225,00	11,583,000
Blé d'Inde	22,575,000	22,424,000	15,997,000
Avoine	6,186,000	7,609,000	8,218,000
Orge	331,000	366,000	1,157,000

Sur la place de Montréal, la demande étrangère pour tous les grains est assez bonne, mais on considère les prix demandés encore trop élevés; en conséquence, il se fait peu de ventes. Le marché local est très tranquille.

Les détenteurs d'avoine offrent librement des lots à 30 1-2 cts à flot, mais les acheteurs ne veulent payer que 30 cts. Les pois valent 57 1-2 et 58 cts à flot.

Voici la quantité de grain reçue à Montréal hier :

	G.T.R.	C.P.R.	Canal.
Blé, minot			68,711
Blé d'Inde, minot	8,700	50,000	217,223
Pois, minot	5,200	750	
Avoine, minot		3,180	20,076
Orge, minot			13,398
Sarrasin, minot		350	
Fèves, sacs		300	
Farines, quarts	1,000	4,680	

La quantité de blé de passage au Royaume Uni, accuse une diminution de 15,280,000 de minots sur l'année dernière. La quantité de passage au continent accuse une diminution de 5,320,000 minots sur la semaine dernière et un surplus de 4,640,000 minots sur l'année dernière.

Le blé à vue, avec comparaison, est comme suit :

	Juillet 2, 1898.	Juin 27, 1898.	Juillet 3, 1897.
De passage au Royaume Uni	23,040,000	23,680,000	7,760,000
De passage au continent	11,449,000	16,720,000	6,800,000

La quantité de blé en entrepôt à Montréal, accuse un surplus de 5,579 minots sur la semaine dernière, et une diminution de 121,041 minots sur l'année dernière.

L'avoine accuse une augmentation de 812 minots sur la semaine dernière et un surplus de 643,658 minots sur l'année passée.

Voici un tableau indiquant la quantité de grain en entrepôt aux dates mentionnées :

	Juillet 2, 1898.	Juin 27, 1898.	Juillet 3, 1897.
Blé, minot	114,558	108,979	235,559
Maïs, minot	204,660	208,979	17,945
Pois, minot	297,474	276,127	131,908
Avoine, minot	1,118,242	1,117,430	474,584
Orge, minot	30,342	30,842	42,970
Seigle, minot	18,151	14,023	30,704
Sarrasin, minot	49,201	49,586	7,855
Farines, barils	15,760	20,555	19,302
Farine d'avoine barils	286	186	209

FARINES. — Les farines restent au même point. La demande locale est limitée et les affaires, en général, sont tranquilles: il ne se fait qu'un commerce de "jobbing." Quelques meuniers continuent à couper les prix, de sorte qu'il est difficile de donner des cotations vraies. Voici à peu près les derniers prix :

Patentes de blé d'hiver, $3.25 à $3.50.

Straight rollers, $3.00 à $3.25.

Sacs, $2.20 à $2.40.

Patentes de Manitoba, $5.40 à $5.65.

Fortes de boulanger, $5.00 à $5.25.

La farine d'avoine roulée vaut $3.75 à $3.85 le quart.

On cite certaines ventes de fortes de boulangers de Manitoba à $4.90 et de patentes à $5.30. Ce sont les plus bas prix obtenus jusqu'à présent.

FOIN.— Le foin pressé est en très bonne demande, mais les prix ne changent point.

Nous cotons: foin pour exportation, $5 à $6; No 1, $9 et $10; No 2, $7 à $7.50 la tonne, par lots sur chars.

SON ET MOULEE. — Le marché est tranquille, et les mêmes prix subsistent. Le son de blé d'hiver d'Ontario vaut $12.25 à $12.75; gru, $13.50 à $14 la tonne par gros lots; son de Manitoba, $13; gru, $15, et moulée, $17 la tonne, les sacs compris.

FROMAGE ET BEURRE. — Le fromage n'a pas de chance dans ses efforts pour obtenir de meilleurs prix. Les avis de l'étranger persistent à être peu encourageants, ils ne permettent pas même aux exportateurs de payer le prix accordé ces dernières semaines. Acheteurs et vendeurs ne s'entendent guère et il est en conséquence difficile de donner des prix absolument sûrs. Le meilleur fromage de la province de Québec obtient difficilement plus de 7 cts ; c'est le chiffre maximum. On cite des ventes à meilleur marché. Le fromage d'Ontario, pas meilleur assurément que le nôtre, obtient 7 1-8, 7 1-4 et 7 1-2 cts.

Le beurre reste au même point. Le meilleur de beurrerie vaut 16 3-4 et 17 cts, mais les prix courants sont 16 1-4 et 16 1-2 cts.

Il a été exporté de Montréal en Europe durant la semaine finissant le 2 juillet, 66,122 boites de fromage, contre 64,524 pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Depuis le 1er mai jusqu'à date, il a été exporté de Montréal 328,472 boites de fromage. Pour la période correspondante de l'année dernière, cette exportation se chiffrait par 439,537.

C'est à Liverpool, à Manchester, à Glasgow, à Londres, à Newcastle et Leith et à Dublin que notre fromage est exporté.

La quantité de beurre exportée aux mêmes endroits, la semaine dernière, s'élève à 6,700 tinettes, contre 6,522 la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, il a été exporté de Montréal 36,666 tinettes de beurre, contre 20,391 tinettes pour la période correspondante de l'année dernière.

DIVERS. — Les oeufs restent aux mêmes prix. Les plus frais valent 10 et 10 1-2 cts, les oeufs communs se vendent 8, 8 1-2, 9 et 9 1-2 la douzaine. Les fèves valent 95 cts, $1.00 $1.05 à $1.10 le minot.

Le miel est négligé. Le miel blanc en gâteaux vaut 11 et 12 cts et le jaune 8 et 10 cts ; le blanc coulé 6 et 7 cts, et le brun 4 à 5cts.

Le sucre d'érable vaut toujours 6 et 6 1-4 la livre. Le sirop d'érable n'a pas changé.

PROVISIONS. — La demande des viandes fumées est bonne et les affaires vont bien. Nous cotons : porc canadien, $16 à $16.50 le quart ; saindoux canadien pur, en seaux, 8 1-4 et 8 1-2 cts ; saindoux composé raffiné, 5 1-2 cts la livre ; jambon, 10 1-2 à 11 1-2 cts ; bacon, 11 1-2 à 12 cts la livre.

A Chicago, hier, le lard a baissé de 5 cts, clôturant à $9.37 1-2 pour juillet et $9.62 pour septembre. Le saindoux a baissé de 7 1-2 à 10 cts, clôturant à $5.22 1-2 et $5.35.

ANIMAUX DE BOUCHERIE. — Le prix des viandes menace de monter davantage. Les avis reçus d'Angleterre annoncent que le bétail canadien a encore augmenté de 1-2 ct la livre depuis ces jours derniers. L'exportation du bétail est si considérable que la demande excède l'approvisionnement ; de là les probabilités d'une nouvelle hausse du boeuf. Les prix actuels sont les plus élevés qui aient encore été payés. Des exportateurs prétendent qu'ils ne peuvent réaliser assez de profits avec les prix actuels, tandis que d'autres se contentent de ce qu'ils obtiennent. La majorité des exportateurs cependant disent qu'il leur faudrait un marché de 12 cts la livre pour faire de l'argent. Il y a encore à expédier environ 700 têtes de bétail engraissé avec le résidu de distillerie dans Ontario. L'exportation pour le mois de juin accuse sur le mois de mai une diminution de 2,200 têtes, une augmentation de 2,064 moutons et une diminution de 444 chevaux.

L'exportation totale cette saison accuse une diminution de 8,112 têtes de bétail, de 4,193 moutons et de 350 chevaux sur la période correspondante de l'année dernière.

AUX ABATTOIRS DE L'EST, lundi matin, on offrait en vente 600 têtes de bétail, 200 moutons, 200 agneaux et 100 veaux. Probablement à cause de la chaleur et de la petite quantité de bétail requise pour compléter des envois en Angleterre, une bonne partie des animaux de boucherie offerts ne trouva pas d'acheteurs. Il va sans dire que cet état de chose était de nature à faire baisser quelque peu le prix de la viande.

Le meilleur boeuf vivant s'est vendu 4 1-2 cts, 4 3-4 cts ; on ne cite pas de cas où des bouchers ont payé 5 cts.

Le bon boeuf valait 3 3-4 et 4 1-4 cts la livre ; les autres qualités ont réalisé de 3 à 3 1-2 cts la livre, en vie.

Les moutons étaient en bonne demande pour l'exportation. 300 des meilleures têtes ont réalisé 3 1-4 cts ; les autres se sont vendues 3 cts la livre, en vie.

Les agneaux sont en bonne demande à des prix variant de $2.50 à $3.25 pièce, selon la grosseur et la qualité. Les bons veaux ont rapporté de $5 à $8 pièce, et les veaux communs, $2 à $4 par tête.

Aux cours du Grand Tronc, à la Pointe St-Charles, on offrait 700 cochons, mais la demande fut très faible, 100 cochons n'ont pas été vendus. Le marché était plus faible et les prix ont baissé de 10 cts par 100 lbs. Les prix payés ont été de 4 3-4 à 5 cts la livre.

EXPORTATION. — Il a été exporté de Montréal, la semaine finissant le 2 juillet, 2,860 têtes de bétail, 782 moutons et 173 chevaux, contre 3,616 têtes de bétail, 225 moutons et 228 chevaux.

L'exportation de Montréal du bétail aux divers ports étrangers, durant le mois de juin, est comme suit :

	Bétail.	Moutons.	Chevaux.
Liverpool	4,440		317
London	2,484	245	447
Glasgow	2,782	1,977	278
Bristol	1,493		183
Newcastle	565		
Manchester	1,572	151	
Total	13,336	2,373	1,225

Le tableau suivant montre l'exportation durant le mois de juin 1897 :

	Bétail.	Moutons.	Chevaux.
Liverpool	6,773	1,885	368
London	5,382	978	703
Glasgow	3,879	967	302
Bristol	1,667		20
Newcastle	884		91
Manchester	353		
Total	18,938	3,830	1,484

Le tableau suivant montre l'exportation du bétail du port de Montréal, durant le mois de juin, avec comparaison :

	Bétail.	Moutons.	Chevaux.
1898	13,336	2,373	1,225
1897	18,938	3,830	1,484
1896	14,127	3,148	
1895	13,943	14,270	
1894	14,943	7,680	
1893	18,053	117	
1892	18,780	1,163	

Le tableau qui suit, montre l'exportation du bétail pour la saison jusqu'au 30 juin, avec comparaison :

	Bétail.	Moutons.	Chevaux.
1898	28,899	2,894	2,682
1897	37,011	6,566	3,032
1896	28,780	9,066	4,715
1895	29,830	18,720	4,440
1894	29,284	17,050	
1893	33,389	218	

MARCHE BONSECOURS

Le marché Bonsecours était encombré mardi et les produits offerts étaient en abondance. Il y avait beaucoup de grain en vente. L'avoine s'est vendue 65 à 70 cts le sac. Les légumes sont à profusion. Voici les dernières cotations :

Prix courants, Mercredi 6 juillet

LEGUMES

Patates nouvelles, le panier	0 50	à	0 75
Panais la mesure	0 30	à	0 40
Fèves vertes, le panier	0 50	à	0 60
Choux la manne	0 75	à	1 00
Oignons, le panier	0 50	à	0 00
Carottes, le panier	0 35	à	0 45
Persil, la doz	0 10	à	0 20
Navets, le panier	0 30	à	0 40
Betteraves, le panier	0 25	à	0 30
Laitue, la doz	0 08	à	0 15
Radis la douzaine	0 04	à	0 05
Patates, le panier	0 50	à	0 75
Patates, le sac	0 60	à	0 75
Choux-fleurs la doz	1 00	à	1 50
Tomates, le panier	1 00	à	1 25
Rhubarbe, la doz	0 05	à	0 10
Echalottes, la douz	0 08	à	0 10
Carottes nouvelles, la doz	0 15	à	0 20
Concombres, la doz	0 20	à	0 50
Asperges	0 15	à	0 20
Navets nouveaux le paquet	0 05	à	0 10
Bettraves nouvelles la doz	0 25	à	0 30

FRUITS

Citrons par doz	0 15	à	0 20
Oranges Valence, doz. (détail)	0 20	à	0 40
Bananes, la doz	0 10	à	0 25
Pommes, le baril	5 50	à	8 00
Ananas la pièce	0 15	à	0 25
Raisins catawaba le panier	0 00	à	0 00
Fraises, la boite	0 03½	à	0 08
Pêches la boite	1 00	à	1 25
Abricots la manne	1 75	à	0 00
Framboises la boite	0 10	à	0 12½
Groseilles le seau	0 80	à	0 90

GIBIERS

Cailles la doz	2 40	à	2 50
Canards Mallard, le couple	0 95	à	1 00
Pleuviers dorés la douzaine	3 75	à	4 00
Oiseaux de neige, la doz	0 20	à	0 25
Oies sauvages	0 70	à	0 90
Cuisses de grenouilles, la livre	0 25	à	0 30
Cochons de lait, la pièce	1 25	à	1 50

VOLAILLE

Poulets de printemps, le couple	0 50	à	0 80
Poulets moyens, le couple	0 60	à	0 90
Poules	0 60	à	0 70
Dindes	0 80	à	1 10
Oies, la pièce	0 50	à	0 75
Canards, le couple	0 75	à	1 00
Pigeons, le couple	0 25	à	0 30
Pigeons gras	0 25	à	0 30

Dites "Non"

et persistez si un épicier vous pousse à prendre quelque chose " qui est pareil " ou " aussi bon " que la Pearline. Une poudre à laver qui est vendue par " substitution " peut-être tenue en suspicion. Même si elle coûte quelques cents moins cher, cela vous paiera-t-il pour le dommage qui peut être causé ? Si quelque chose a été prouvé quant à la **Pearline**, c'est le fait qu'elle est absolument inoffensive. N'est-ce pas suffisant pour vous faire insister pour avoir de la **Pearline.** 568

DES MILLIONS de personnes font usage de la PEARLINE

Nous avons

à présent un splendide assortiment de nattes japonaises et chinoises ; aussi carrés artistiques tous convenables pour maisons de campagne. Ces marchandises sont toutes nouvelles ; pas de vieilleries parmi elles. Venez de bonne heure pour choisir parmi le plus grand assortiment.

Thomas Ligget

1884 rue Notre-Dame
2446 rue Ste-Catherine

Montreal.

et OTTAWA

PRODUITS DE LA FERME

Beurre moulé, de choix, la livre	0 18	à	0 22
Beurre de crèmerie,	0 20	à	0 22
Bon beurre de laiterie	0 15	à	0 18
Fromage doux	0 12	à	0 13
Fromage fort	0 12	à	0 10
Œufs frais	0 12	à	0 18
Miel, la livre	0 08	à	0 10
Sucre d'érable	0 08	à	0 10
Sirop d'érable	0 60	à	0 70

VIANDES

Bœuf de choix, la lb	0 12	à	0 15
Bœuf commun	0 08	à	0 10
Mouton, par lb	0 10	à	0 12
Agneau, la lb	0 10	à	0 12½
Veau, la lb	0 08	à	0 12
Porc la lb	0 10	à	0 12
Saucisses, la lb	0 10	à	0 12
Jambon, la lb	0 13	à	0 15
Saindoux	0 08	à	0 10
Bacon, la lb	0 13	à	0 15

POISSON

Brochet, la lb	0 06	à	0 08
Hadock, la lb	0 05	à	06
Barbue, la lb	0 08	à	0 00
Poisson blanc, la lb	0 06	à	0 08
Morue, la lb	0 05	à	0 06
Flie, la lb	0 00	à	0 15
Eperlan, la lb	0 05	à	0 06
Maquereau, la pièce	0 00	à	0 15
Hadock fumé, la livre	0 08	à	0 10
Saumon frais, la lb	0 15	à	0 20
Eturgeon, la lb	0 08	à	0 10

MARCHE DE ST - HYACINTHE.

Il y avait bonne affluence de vendeurs et d'acheteurs sur le marché de St-Hyacinthe samedi. Les patates nouvelle sont en abondance ; elles valent 80 cts à $1 le minot ; les vieilles patates valent encore 70 à 75 cts le sac. Voici les cotations fournies par le clerc du marché, M. Emile Berthiaume :

LEGUMES. — Pois, le minot, 90 cts à $1.00 ; oignons, le minot, $1.70 à $1.75 ; fèves, le minot, $1.00 à $1.25; oignons, la tresse, 5 à 10 cts ; Choux, 5 à 10 cts ; Fèves, la terrinée, 8 à 10 cts ; Patates, le minot, 45 à 50 cts ; Céleri, 2 paquets pour 15 cts.

PRODUITS DE LA FERME. —Beurre frais, la lb., 18 à 20 cts ; salé, la lb., 18 à 20 cts ; oeufs frais, la douzaine, 10 à 11 cts ; laine, 25 à 30 cts; laine filée, la lb., 65 à 75 cts ; savon, la lb., 6 à 7 cts.

VOLAILLES ET GIBIERS. — Dindes, la couple, $2.50 à $4.00 ; Poules, la couple, 75 cts à $1 ; Poulets, la couple, vivants, 00 à 00 ; Pigeon, 15 à 20 cts ; perdrix, 00 à 00.

VIANDES. — Boeuf, la lb., 5 à 8 cts ; boeuf, 100 lbs., $4.50 à $6.00 ; porc frais, la lb., 8 à 10 cts ; lard salé, 9 à 10 cts ; porc frais, 100 lbs, $6.00 à $6.50 ; mouton, jeune, le quartier, 60 cts à $1.00.

GRAINS. — Blé, le minot, $1.00 à $1.10 ; blé-d'Inde, le minot, 70 à 80 cts ; avoine, le minot, 28 à 30 cts ; sarrazin, le minot, 45 à 50 cts ; Orge, le minot, 40 à 45 cts ; gondrioles, 40 à 45 cts ; graine de mil, $2.50 à $2.75.

DIVERS. — Miel, coulé, le lb., 8 à 12 cts ; miel en gâteaux, la lb., 8 à 10 cts ; sucre d'érable, nouveau, la lb., 8 à 10 cts ; sirop d'érable nouveau, le gallon, 75 à 90 cts ; graisse, la lb., 10 cts ; tabac en feuille, la lb., 10 à 15 cts ; paille, le 100 bottes, $2 à $2.50 ; foin, le 100 bottes, $8 à $9 ; peau de boeuf, la lb., 7 à 8 cts ; peau de mouton, jeune, 20 à 25 cts ; peaux de veau, 7 à 8 cts.

L'ERREUR D'UN IVROGNE

Il s'empoisonne avec une drogue

Un nommé Michael Fox, âgé d'environ 50 ans, est mort vendredi dernier d'une façon étrange, à St-Joseph de Soulanges.

Un des témoins qui ont été subséquemment interrogés par le coroner, a raconté qu'il avait vu Fox complètement ivre sur la berge du canal. Fox a tiré un flacon de sa poche et a bu copieusement encore,puis il est tombé ivre-mort, brisant la bouteille, dans sa chute.

Après avoir dormi quelque temps, Fox s'est réveillé et son premier mouvement a été de chercher sa bouteille. Il en a tiré une autre qui contenait une certaine drogue qu'on emploie pour traiter les chevaux, et il en a avalé une forte dose, sans paraître s'apercevoir de l'erreur qu'il commettait.

Le malheureux est mort presque aussitôt.

MIRACLE OPERE AU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE BEAUPRE

— On nous rapporte un miracle bien édifiant opéré dans le cours de la semaine dernière au sanctuaire de la Bonne Ste-Anne de Beaupré.

Une religieuse d'un ordre établi aux Etats-Unis, toute percluse, et que les soins les plus assidus des meilleurs médecins ne pouvaient soulager, obtint de la supérieure la permission de visiter le sanctuaire de Ste-Anne. On la transporta dans une chaise portative. Elle assiste au sacrifice, puis demande à vénérer la sainte relique. On la transporte à bras à la Sainte-Table. Elle n'a pas sitôt baisé la relique qu'elle se dresse soudainement, transfigurée par la joie. Elle était guérie. Elle parcourut la nef en chantant le Magnificat.

Ce spectacle a profondément impressionné les fidèles présents.

A ST-VALENTIN

St Valentin, 5.— Les élections des commissaires d'écoles ont eu lieu hier, avec le résultat suivant: MM. Edouard Héneault et Pierre Béchard, fils, ont été élus par 13 voix de majorité sur leurs concurrents MM. Pierre Poulin et François Choquette, de Stottville.

LA GREVE DES CLICHEURS

Aucun journal publié à Chicago depuis vendredi

Les éditeurs s'efforcent de remplacer les grévistes

Chicago, 6. — La grande majorité des habitants de Chicago ignore les évènements qui se sont passés depuis vendredi dernier, par suite de la suspension de la publication des journaux, qui les a empêchés en même temps d'apprendre les derniers développements de la guerre. Ils savent que Shafter a perdu mille hommes devant Santiago, mais ils ont ignoré jusqu'à hier après-midi que Sampson avait détruit la flotte de Cervera, et se sont ainsi trouvés avoir conservé jusque-là la mauvaise impression de l'échec éprouvé par les troupes américaines.

La grève des clicheurs se continue d'ailleurs, et les éditeurs des journaux quotidiens n'ont encore conclu aucun arrangement pour reprendre leur publication. Les négociations se font rapidement, cependant.

Les petits vendeurs de journaux ne sont pas ceux qui se plaignent le plus de la grève des clicheurs, car ils vendent les journaux imprimés ailleurs qu'à Chicago et profitent de l'absence des feuilles locales pour élever les prix, en sorte qu'ils réalisent de jolis bénéfices. Les petits journaux de la campagne se sont vendus cinq sous, hier; les journaux plus importants se sont vendus 10 sous et à certains endroits, 25.

Les éditeurs reçoivent de l'aide des clicheurs non-affiliés aux associations, et ils ont presque assez d'hommes dans Chicago pour remplacer tous les grévistes. On espère que ceux qui manquent encore seront trouvés aujourd'hui. Reste à savoir si les typographes et les pressiers voudront travailler avec des clicheurs qui ne font pas partie des sociétés ouvrières. Depuis que les autres associations ont appris le motif qui a fait mettre les clicheurs en grève, elles leur témoignent moins de sympathie, et on croit qu'elles ne les appuieront pas.

Des hommes d'affaires entreprenants ont voulu tirer parti de la situation et ont improvisé des publications pour renseigner le public sur les évènements de la guerre. Une compagnie de transport a publié une feuille sous le titre de "Whaleback War Bulletin," avec environ 150 mots de nouvelles de la guerre, précédés de l'avis suivant : "Le seul journal publié aujourd'hui : les clicheurs en grève dans tous les autres journaux."

Une autre feuille semblable portait le nom de "Chicago War Extra," Aucune de ces publications ne donne de nouvelles locales, et on n'ose ajouter foi aux dépêches qu'elles reproduisent.

QUI VEUT GUERIR, GUERIRA

Si vous toussez, si vous êtes enroué, si vous êtes atteint de grippe, de bronchite, prenez du BAUME RHUMAL, c'est le seul spécifique vraiment efficace. 111-2

LES TOITS doivent être choisis avec soin et jugement dans tous les pays et surtout en Canada.

Tous nos produits sont faits pour l'usage du Canada, et l'on a pris les précautions nécessaires en vue de la contraction et de l'extension. Nous les garantissons à l'épreuve de l'eau, du vent et de la tempête.

On envoie franco sur demande les meilleurs renseignements et des catalogues illustrés de matériaux pour toits, murs et plafonds en acier.

THE PEDLAR METAL ROOFING CO

OSHAWA, ONT.

M. Jos. Philias Goyette de St-Valérien comté de Shefford, est notre agent pour St-Valérien et Egypte.

SUITE DU TEMOIGNAGE DE MADAME LAPLANTE

L'avocat de la défense demande à Mme Laplante si elle n'a pas dit, à plusieurs reprises, que l'accusé qui est actuellement à la barre, ne serait pas sorti après 6.30 heures, Mme Laplante déclare que dans le moment où le malheur l'a frappé, elle aurait bien pu dire des choses qu'elle sait aujourd'hui n'étaient pas exactes dans ce temps-là.

Mme Laplante déclare que l'accusé Guillemain est parti le 12 novembre, un vendredi. Elle déclare aussi que M. Sicard aurait dit à Guillemain de ne pas partir.

L'avocat de la défense demande à madame Laplante si elle n'aurait pas dit à Guillemain de rester chez elle si les choses étaient comme le disait M. Sicard.

Elle répond dans l'affirmative.

L'avocat de la défense revient sur la visite de Lapierre et demande ce qui est arrivé.

Madame Laplante dit : En entendant Lapierre entrer dans la maison, je suis sortie de ma chambre et M. Lapierre m'a demandé si mon mari était ici. Je lui ai dit que non et lui ayant demandé pourquoi, il me répondit qu'il voulait avoir un fanal pour voir ce qu'il y avait dans le chemin, si c'était un homme mort ou vivant. Alors je dis à mes enfants : Mes pauvres enfants, est-ce que ce ne serait pas mon mari ? ne serait-ce pas votre père ? Alors j'ai demandé à Guillemain d'aller voir qui était dans le chemin, mais Guillemain n'a pas bougé, et moi je suis restée sur une chaise, presque sans connaissance.

Madame Laplante déclare qu'elle a appris de la bouche de son petit garçon que celui qui gisait mort dans le chemin était son mari.

St Hyacinthe, 30.— Le premier témoin entendu hier après-midi est Donat Laplante, âgé de 11 ans, fils de Madame Laplante.

Le fils de la malheureuse victime commence par raconter les faits de la soirée du 30 octobre dernier.

Guillemain est son cousin. Celui-ci est entré chez Laplante au commencement d'octobre et il lui aidait dans ses travaux. Durant la journée du 30 octobre, il fit du fossé et arriva dans la maison vers les deux heures et demie de l'après-midi. Rien d'étrange n'est survenu le restant de l'après-midi. Le soir, cependant, dit le témoin, maman demanda à Guillemain d'aller mettre les chevaux à l'écurie— les chevaux se trouvaient dans le champ à ce moment-là. — Guillemain n'en fit pas de cas.

Après le souper qui fut pris entre 5 1-2 heures et 6 heures, maman renouvela sa demande et Guillemain sortit sans fanal. Au bout de quelques instants il revint à la maison et déclara qu'il n'avait pas trouvé les chevaux.

Il y retourna encore une fois vers 6 1-2 heures et cette fois, je lui ai demandé de l'accompagner. Il m'a répondu: "Si je ne les trouve pas, je t'amènerai à l'autre voyage."

Cette fois encore il partit sans fanal, et resta dehors pendant environ 15 minutes. Il revint de nouveau et là nous primes le fanal et nous allâmes mettre les chevaux à l'écurie.

Quelques instants après que nous fûmes rentrés dans la maison, le fanal fut éteint et nous étions assis tous ensemble : Guillemain était avec nous et nous racontions des histoires quand M. Hormidas Lapierre est venu frapper et nous demander si papa était chez nous. Lui ayant répondu que non, il dit qu'il voulait avoir un fanal parce qu'il ne savait pas ce qu'il y avait dans le chemin. Il pensait que c'était un homme mort ou ivre. Voyant que l'on mettait du temps à allumer le fanal Lapierre sortir et maman nous dit alors:

"Mes enfants, un grand malheur nous menace. Est-ce que ce serait votre père qui est mort dans ce chemin!

Après cela, maman demanda à Guillemain d'aller voir qui était ainsi étendu sur la voie publique. Guillemain ne bougea pas. Il demeura immobile sur sa chaise. C'est alors que je partis pour aller voir avec le fanal. En arrivant près du cadavre je reconnus par les habits que c'était papa. Je revins alors chez nous et je dis : "C'est papa qui est mort."

L'avocat de la défense commence alors à examiner le témoin, mais le petit garçon se trouve indisposé et est obligé de se retirer de la salle.

VITALINE BERTHIAUME,

âgée de 16 ans, fille de Désiré Berthiaume, et nièce de Madame Laplante, est alors appelée dans la boite aux témoins.

Mlle Berthiaume raconte que le soir du 30 octobre dernier, elle est partie de chez elle vers 6 heures, pour aller veiller chez son oncle Laplante, qui demeurait à quelques arpents.

Quand j'arrivai, dit-elle, le souper était pris et les enfants étaient tous dans la maison. Je m'offris à ma tante pour garder ses enfants, afin de lui permettre d'aller veiller chez nous, mais elle me répondit que son mari n'était pas encore revenu de St-Hyacinthe, et que d'ailleurs, elle était trop fatiguée pour s'absenter ce soir-là.

Le témoin raconte alors les faits qui se sont passés quand Madame Laplante demande à l'accusé d'aller mettre les chevaux à l'écurie. Mlle Berthiaume corrobore en tous points le témoignage donné par Madame Laplante et par le jeune Donat Laplante. Elle raconte aussi que Lapierre est arrivé chez sa tante et a demandé si Laplante était là.

Ma tante, dit le témoin, a répondu que mon oncle n'était pas arrivé de St-Hyacinthe ; c'est alors qu'il a dit qu'il croyait qu'il y avait soit un homme mort ou ivre, dans le chemin. Ma tante s'écria alors en s'adressant à ses enfants : "Mes enfants, un grand malheur nous menace. Serait-ce votre père qui est mort !" Elle demanda alors à Guillemain d'aller voir ce qui en était, et s'assurer si ce n'était pas son oncle qui était mort dans la voie publique. L'accusé ne répondit pas et resta tranquillement assis sur sa chaise.

C'est à ce moment là que Donat partit avec un fanal pour voir ce qu'il y avait ; au bout de quelques instants, il entra dans la maison, et dit "c'est papa qui est mort."

Je partis alors avec l'accusé pour aller avertir papa. Nous y sommes allés sans fanal, et nous n'avons rencontré personne, en nous rendant chez nous. Ce soir-là, l'accusé a couché chez nous, car papa est parti et est allé passer la nuit chez mon oncle Laplante.

MATHILDA LAPLANTE est ensuite interrogée. Elle est âgée de 12 ans, et la fille de la victime.

La jeune fille corrobore en tous points les témoignages de sa mère, de son petit frère et de sa cousine Vitaline Berthiaume.

La couronne fait alors entendre le Dr O. Berthiaume, de St-Liboire, qui dit : Le soir du 30 octobre, M. Nadeau est arrivé chez moi et m'a demandé de me rendre au coin de la route parce qu'il pensait qu'il y avait là un homme mort.

Je sautai alors dans la voiture de M. Bienvenu qui était à ma porte et je me rendis sur les lieux. En arrivant, je trouvai le cadavre de Laplante ; j'ai reconnu ce dernier et j'ai constaté la mort. Je trouvai le cadavre la tête dans le chemin et les pieds donnant sur la levée du fossé, le bras gauche était alors étendu sur le sol et dans la main se trouvait le chapeau de Laplante. Je fis alors examiner par les personnes qui étaient avec moi tous les détails de cette scène et je leur fis remarquer que la mort de Laplante ne pourrait jamais être imputée à un accident de voiture.

La terre était gelée et il était donc très facile de voir les traces et les empreintes et les seules traces de voiture qu'il y avait étaient celles de la voiture des MM. Bienvenu et Lapierre, et ces traces se trouvaient à environ 4 pieds du cadavre de Laplante.

Le Dr Berthiaume dit que pour lui, il est certain que la mort n'a pas été causée par un accident de voiture, comme veut essayer de prouver la défense. Il explique aussi aux jurés que la boite crânienne était brisée en arrière de la tête et que cette blessure avait environ 1 pouce et demi de longueur. Laplante avait de plus la mâchoire gauche broyée ; en un mot, toute la figure était hachée et broyée. Il était méconnaissable.

L'avocat de la défense demande au témoin si un timon de voiture de la grosseur de celui de la voiture de Bienvenu pouvait faire cette blessure-là. Le docteur répond dans la négative et il ajoute que Laplante était un homme de six pieds et que, partant de là, pour être frappé par le timon de cette voiture il aurait nécessairement fallu qu'il s'y prêtât, car, comme le timon de la voiture était à environ 3 1-2 de terre, il fallait nécessairement que Laplante se fût courbé et le témoin ajoute : Admettez tout ceci et il vous faudra en venir à la conclusion que s'il eût été frappé par le timon, sur la partie postérieure de la tête, il serait certainement tombé la figure dans le chemin et lorsqu'il a été trouvé, il était sur le dos." Et le docteur déclare sous son serment que les blessures que Laplante avait à la figure n'ont pu être faites par un sabot de cheval.

L'avocat de la défense demande alors si le cheval n'étant pas sanglé, le timon de la voiture n'aurait pu remonter et frapper Laplante.

Le témoin prétend que cela peut être possible, mais, comme dans le cas précédent, si Laplante eut été frappé ainsi, il serait tombé la figure dans le chemin et, dit-il, je le répète, j'ai trouvé le cadavre étendu sur le dos. Il dit que s'il avait une description ou bien un plan des lieux où le drame s'est déroulé, il pourrait mieux faire comprendre ce qu'il explique dans ce moment.

On entre ensuite sur le terrain des théories, mais sans résultat pratique et "ad rem."

La défense demande au témoin si un homme ne peut pas se tromper. Le témoin répond : "Omnis, homo mendax" et l'avocat de la défense demande si ces mots peuvent s'appliquer aux médecins. "Oui", répond le Dr Berthiaume, "et mieux aux avocats" au grand éclat de rire des assistants.

Le Dr St.Jacques, de St-Hyacinthe, est ensuite interrogé. Il déclare que le 1er novembre dernier il a été requis par le Dr Berthiaume d'aller aider ce dernier à faire l'examen interne et externe du cadavre de Laplante trouvé mort sur la voie publique le 30 octobre au soir. Le docteur corrobore le témoignage de son confrère sous tous les rapports.

Donat Laplante qui avait commencé à donner son témoignage et qui s'est trouvé indisposé, est rappelé, mais il déclare être trop faible pour continuer et demande à être entendu demain matin, ce qui est accordé, et la cour s'ajourne à dix heures demain matin.

Il est probable que demain commencera l'interrogatoire des témoins venus de Biddeford — des amis de Guillemain et des officiers de police.

D'après l'exposé des faits tel que donné par M. Blanchette au jury, ces témoins-là nous ménagent des émotions.

Du train que vont les choses, il n'est pas probable que le procès finisse avant la fin de la semaine prochaine.

Avant de clore la séance de cet après-midi, M. R. E. Fontaine, conseil de la Couronne, produit une motion par laquelle il se réserve le droit d'en appeler de la décision du juge sur la question des aveux.

St-Hyacinthe, 30. — La séance du matin commence à 10.15 heures précises.

L'affluence est toujours de plus en plus grande.

Donat Laplante, qui s'était trouvé indisposé hier après-midi, continue son témoignage.

Lorsque je suis revenu de voir mon père, Guillemain était dans la maison. J'étais là quand on a entré le corps de papa dans la maison.

La défense demande au jeune Laplante ce que c'est qu'un serment. Le garçon répond avec beaucoup d'apropos et de bon sens. On veut connaître les allées et venues de Guillemain durant la soirée du 30 octobre. Le témoin répète exactement ce qu'il a répondu à l'avocat de la couronne. Il raconte qu'en sortant de la maison avec Guillemain, il portait le fanal et l'accusé n'avait rien dans les mains.

Nous avons trouvé, dit-il, les chevaux qui paissaient à environ 4 arpents de la maison.

L'avocat de la défense entre dans une foule de petites questions qui paraissent n'avoir aucune importance, mais c'est le secret de la défense.

Le témoin se sent encore indisposé et les procédures sont suspendues pendant quelques instants pour lui donner le temps de se reposer. Le témoin raconte ensuite ce qui s'est passé quand Guillemain et lui sont allés chercher les chevaux et dit qu'après avoir mis les chevaux à l'écurie, ils sont revenus à la maison où sa petite cousine Vitaline Berthiaume racontait des histoires. Maman, dit le témoin, s'est alors levée pour aller regarder au chassis et immédiatement elle retourna se coucher dans sa chambre et quelques instants après Hormisdas Lapierre est arrivé chez nous et nous a demandé si papa était chez nous.

Cette dernière partie du témoignage du jeune Laplante est conforme à ceux de sa mère, de sa soeur et sa petite cousine.

Le témoin est encore malade et sort de la boite aux témoins en pleurant. Il sera entendu de nouveau cet après-midi.

M. le coroner Blanchard est alors assermenté.

M. Blanchette, avocat de la couronne, demande au coroner si le 23 novembre dernier il a assermenté l'accusé. Le témoin répond dans l'affirmative.

GUILLEMAIN A LA BARRE

Suite des Témoignages de la Couronne

La défense s'objecte à ce que le coroner soit appelé comme témoin et appuie ses prétentions sur les articles 642 et 643 du Code Criminel du Canada.

Le jeuge cependant permet la question pour savoir s'il y a eu des dépositions prises à l'enquête du coroner. En conséquence, M. J. Roy, greffier de la Cour, est appelé et dit sous serment que tous les documents de l'enquête du coroner ont été déposés au greffe de la Cour.

A ce moment, Donat Laplante rentre dans la salle et déclare qu'il est assez bien pour terminer sa déposition.

La fin de son témoignage est en tout conforme à ceux qui ont été donnés hier, par Mme Laplante, Mathilda Laplante et Vitaline Berthiaume.

M. Blanchard, le coroner, rentre dans la boite aux témoins et dit qu'un subpoena avait été préparé pour faire assigner l'accusé à l'enquête du coroner qui devait se tenir à St-Liboire, le 23 novembre dernier. Mais le subpoena n'a pas servi, l'accusé étant parti. Le coroner dit cependant que Guillemain est revenu à St-Liboire, le 23, qu'il a été assermenté mais qu'il a refusé de répondre.

L'assistant grand connétable Lambert est alors assermenté et déclare brièvement que, au mois d'octobre dernier, il n'y avait aucun cirque qui jouait à Montréal.

Cette preuve, dit-on, sera d'une grande importance en vue de ce qui doit être révélé cet après-midi, par les témoins de Biddeford. A midi, la cour s'ajourne.

Le procès de Guillemain est ajourné à lundi à cause de la mort de la mère du juge Tellier.

St-Hyacinthe, 2. — Les témoins de Biddeford ont été entendus jeudi après-midi. Il avait été entendu que la cour s'ajournerait par respect pour la mort de Mme Tellier, mère du président du terme actuel des assises en notre cité, mais Son Honneur, après avoir reçu les condoléances du Barreau et remercié la Couronne des sympathies qu'elle lui témoignait dit qu'il ne pouvait ajourner le débat judiciaire.

Un incident imprévu permettra cependant à l'honorable juge d'assister aux funérailles de sa vénérable mère. La défense avait demandé à la Couronne de faire venir de Biddeford, Me., plusieurs témoins importants, entre autres le City Marshall, le chef Roddrick, M. J. Lord, la mère et le frère de l'accusé, mais M. Blanchet, substitut du Procureur Général a reçu jeudi avant-midi un télégramme lui annonçant que pas un de ces témoins ne voulait venir au Canada. M. Blanchet demanda alors la nomination d'une commission rogatoire pour aller à Biddeford examiner ces témoins. La cour acquiesça à cette demande. En conséquence l'avocat de la Couronne, celui de la défense et M. H. A. Beauregard, greffier, furent nommés membres de cette commission rogatoire et partirent jeudi soir pour Biddeford.

Au nombre des témoins de Biddeford se trouvait encore un nommé Ledoux. Il avait été assigné pour hier, mais comme il purge actuellement une sentence d'un mois, il n'a pu répondre à l'appel du subpoena.

M. Ludger Guilbault, de Biddeford, a établi sous serment qu'en effet ce témoin avait été incarcéré pour tapage et ivresse. La déposition de Ledoux ayant été prise par écrit à l'enquête préliminaire, la Couronne fit application pour qu'elle fut lue au jury, ce à quoi la cour consent.

DEPOSITION DE LEDOUX

M. Beauregard commence alors la lecture de ce témoignage. Ledoux raconte que Guillemain est arrivé aux Etats-Unis au mois de novembre dernier, en possession de beaucoup d'argent et qu'il faisait beaucoup de largesses. L'accusé dans une circonstance rencontra Ledoux dans un bar et lui offrit à boire. Ils prirent trois consommations consécutives, et à chaque fois Guillemain passa un billet de $10 à Ledoux en lui disant de payer lui-même.

M. ANTONIO GENDRON

Est ensuite appelé dans la boite. C'est le premier témoin de Biddeford qui soit entendu dans ce procès. Il est âgé de 19 ans.

Guillemain, dit-il, ne restait pas souvent en place; il aimait à changer d'ouvrage. Jamais il n'a amassé d'argent aux Etats-Unis et comme sa famille était pauvre il n'avait pas les moyens de faire de grandes largesses. Avant de quitter Biddeford pour se rendre au Canada Guillemain avait l'espérance d'obtenir un emploi dans le cirque de Barnum et de revenir les goussets cossus donner à ses amis un "merry good time," du plaisir à satiété.

Le 13 décembre dernier continue le témoin un samedi avant midi, comme je passais sur la rue River de Biddeford, je rencontrai Guillemain qui m'a déclaré venir de St-Liboire où il avait vu ses parents du Canada. Il se rendait alors chez son père pour dîner, car il disait n'avoir pas encore déjeuné. L'accusé était en compagnie d'Hector Pillette. Je n'ai pas d'abord reconnu Guillemain, car il était changé. Après quelques mots de conversation, l'accusé mettant la main dans sa poche en sortit un rouleau de billets de banque et dit : "Quand on va au cirque on en fait de l'argent"

Ayant remis ces billets en poche il plongea la main dans la poche de son habit et en retira une poignée de monnaie.

"Ça, dit-il, c'est pour prendre une brosse aujourd'hui." L'histoire du meurtre de St-Liboire devint à ce moment le sujet de la conversation. Guillemain raconta que lors du meurtre de son oncle, à St-Liboire, lui, se trouvait à Montréal avec le cirque de Barnum. C'est alors qu'il est allé voir les propriétaires du cirque et leur a annoncé la triste nouvelle. Il ajouta qu'il leur demanda le paiement de son salaire afin de se rendre à St-Liboire. Barnum se rendit à cette demande. Il alla chercher une boite à compartiments remplis d'argent en billets et en espèce sonnantes et comme il était appelé au dehors Guillemain dit qu'il puisa à pleines mains dans la fameuse cassette.

Après ce récit, l'accusé, continue le témoin, nous invita à prendre une consommation chez M. Casavant, restaurateur ; il paya deux fois. Tout en causant, Pillette aperçut un journal dans la poche d'habit de Guillemain et le lui demanda. Nous étions anxieux de voir ce journal, car nous nous imaginions bien qu'il devait contenir des détails du meurtre de Laplante. Guillemain nous le passa. C'était la "Patrie" de Montréal. Sur la première page, il y avait une vignette représentant l'endroit où le cadavre de Laplante avait été retrouvé, gisant étendu sur le sol, ainsi qu'un homme tenant un fanal dans sa main. Guillemain nous expliqua alors que le cadavre que l'on voyait dans le chemin était celui de son oncle et que l'homme qui tenait le fanal était lui-même. On lui fit remarquer qu'il n'était pas reconnaissable. Il répondit qu'au Canada on ne pouvait pas prendre un portrait ressemblant. Nous partimes du restaurant pour aller nous faire raser chez le barbier Nepveu. Pendant que nous attendions notre tour, Pillette et moi avons commencé à jouer aux cartes. Guillemain, qui était resté debout, s'approcha et jeta un rouleau de papier sur la table. Je comptai alors 14 billets de $10 — il y en avait encore, mais je n'ai pu tout compter car la personne qui se faisait raser dans ce moment s'apprêtait à laisser la chaise du barbier. Guillemain nous voyant jouer aux cartes dit :

"Si je savais jouer aux cartes, je ne jouerais pas pour rien."

Les dépenses chez Neveu furent payées par l'accusé.

Il fut alors entendu que nous devions faire un voyage à Portland dans l'après-midi. Mais je n'ai pas fait ce voyage, car après avoir laissé Guillemain je me mis à réfléchir et l'idée m'est venue que je pourrais peut-être être arrêté pour complice dans le vol. En arrivant chez nous, le midi, je racontai cette histoire à mes parents. La version contradictoire de Guillemain m'avait frappé et j'en fis la remarque, car l'accusé, en montrant la vignette de la "Patrie," avait dit que c'était lui qui tenait le fanal et quelques minutes auparavant il avait raconté qu'il était à l'emploi de Barnum lors du meurtre.

Mes parents m'ont alors conseillé d'aller raconter tous ces faits à M. le curé Dupont et de m'en rapporter à ce qu'il me dirait. Je me suis alors rendu chez le curé et lui rapportai exactement les faits et gestes de Guillemain depuis qu'il était revenu à Biddeford. Je lui parlai aussi de l'affaire de St-Liboire et lui fis part de mes doutes sur l'exactitude du récit de l'accusé.

M. le curé me conseilla alors de tenter de lui arracher cet argent, soit par menace ou autrement, mais je ne voulus pas employer ces moyens, car je ne voyais pas que je pourrais réussir, même en supposant que j'aurais pu réussir, j'avais peur de nuire à la justice. C'est pourquoi je me décidai d'aller avertir l'officier de police, M. Ducharme, un Canadien, qui demeure à Biddeford. Comme Guillemain devait venir me chercher dans l'après-midi pour aller à Portland, je conseillai à mes parents de prétexter mon absence.

La défense cherche alors à démontrer que le témoin a pu se tromper en comptant l'argent de Guillemain.

Il demande au témoin s'il n'aurait pas compté cet argent deux fois.

L'avocat de la défense tente une expérience. Tirant de sa poche des billets de banque il s'approche du témoin et les compte de la même manière qu'il prétendait que le témoin avait dû compter l'argent exhibé par l'accusé chez le barbier Nepveu.

L'avocat de la défense se livrait à ce genre de prestidigitation quand le témoin l'arrêta court et lui dit :

"Vous comptez les mêmes billets deux fois." Cette répartie fut soulignée d'un éclat de rire général.

HECTOR PILLETTE

âgé de 19 ans, et ayant son domicile à Biddeford, est le deuxième témoin. Il connait Guillemain depuis au-delà de deux ans et demi. Avant de partir pour le Canada celui-ci lui dit qu'il reviendrait vers le temps des fêtes et qu'il aurait beaucoup d'argent.

Le témoin entre alors dans les détails rapportés par Gendron et en confirme l'exactitude. Il raconte ensuite le voyage de l'accusé dans l'après-midi.

Nous sommes partis en voiture, dit-il, pour aller à Sandford au lieu de Portland, tel qu'il avait été décidé dans l'avant-midi.

Guillemain proposa auparavant de payer la traite à la "crowd" ou à la "gagne." Il me passa alors un $10 en me donnant ordre de payer, ce que je fis. Au sortir du restaurant il proposa une seconde fois de prendre un coup et il me donna un nouveau billet de $10. Nous nous rendîmes au restaurant de M. Casavant, et là encore je payai pour tout le monde. Avant de nous diriger vers Sanford je dis à Guillemain: je vais aller chercher ma "paye" à la manufacture. Il répondit: "Pas besoin de cela. J'ai assez d'argent pour payer les dépenses."

Pendant que nous allions chercher une voiture, et que nous passions sous le pont du chemin de fer du Boston-Maine, l'accusé sortit son rouleau d'argent et le remettant à Guilbault qui nous accompagnait, il lui dit d'en prendre soin.

Nous nous rendîmes ensuite chez un nommé Fennisson où Guillemain acheta deux pipes en écume de mer. Il en garda une pour lui et me donna l'autre. Je crois que ces pipes avaient été payées, une $2.50, et l'autre $1.25.

Les deux pipes sont alors exhibées au témoin qui les reconnait comme celles ayant été achetées et payées par Guillemain.

Le témoin dit qu'ensuite il acheta des gants pour faire le voyage. L'accusé lui avait remis un billet de $10 pour cet achat. Avec la balance du billet, nous avons payé le louage de la voiture et acheté des cigares au montant de 50 cents.

Nous partîmes alors pour Sanford. Notre voiture contenait quatre personnes. J'étais assis en avant avec Ledoux. Guillemain et Guilbault se trouvaient en arrière. Durant le trajet nous avons changé de places et Ledoux perdit un gant. Il voulut arrêter pour le chercher, mais comme je le pensais perdu dans la voiture je lui dis d'attendre que nous fussions rendus à Sanford. Le gant fut en effet retrouvé dans la voiture à Sanford, et de plus, deux billets de $10.

Nous avions emporté de la boisson pour faire le voyage.

Nous sommes revenus à Biddeford pendant la nuit. Je ne puis pas préciser l'heure. Guillemain et les autres étaient pas mal gais. Ledoux était aussi passablement enivré, et il dut se coucher [illegible]

suite revu l'accusé le dimanche avant midi à 10 heures. Il loua encore deux voitures et nous passâmes le reste de la journée à nous promener dans les rues de la ville. Ces deux voitures ont été louées au prix de $5. La défense demande à M. Pillette si cela lui avait fait plaisir d'accepter cette pipe dont Guillemain lui avait fait cadeau.

Certainement, répondit le témoin, je pense que si quelqu'un vous payait des beaux présents comme cela vous seriez bien content."

NAPOLEON DION,

restaurateur de Biddeford, succède à M. Pillette. Il déclare que le 13 novembre dernier, Guillemain est allé à son restaurant avec Ledoux pour prendre une consommation. C'est l'accusé qui a payé avec un billet de $10 de la Eastern Township Bank. Ceci se passait dans l'avant midi. Il est revenu une autre fois dans l'après-midi et a payé une autre consommation et a payé encore avec un autre billet de $10 de la même banque. De plus Guillemain a acheté pour $2.25 de liqueurs avant de partir pour l'excursion à Sanford.

VICTOR GRENACHE,

de Biddeford, déclare qu'il connait l'accusé à la barre. Le 13 novembre Guillemain est allé à son restaurant avec Ledoux pour y prendre une consommation. Guillemain a payé avec un billet de $10 de la Banque des Townships de l'Est. Le témoin dit qu'il a remarqué que c'était de l'argent du Canada parce qu'il a demandé à Guillemain comment allaient les choses à St-Hyacinthe, à St-Liboire et à Ste-Rosalie.

Je lui demandais cela, dit-il, parce que je connaissais bien ces différentes places. C'est en parlant du Canada que je remarquai que l'argent donné par Guillemain était des billets d'une banque canadienne.

Après ce témoignage la cour est ajournée à lundi.

(Dépêche spéciale)

St-Hyacinthe, 2. — Les petits jurés ont passé la journée hier bien tranquillement et au dire de certaines personnes ils trouvent le temps plus ou moins long.

M. le shérif Sicotte, dont l'amabilité est proverbiale, leur fera faire une excursion la semaine prochaine sur le Yamaska, étant toujours sous la garde de constables spéciaux chargés de voir à ce que personne des étrangers puisse leur parler.

Deux des témoins de Biddeford sont retournés ce matin à Biddeford. Ce sont MM. Grenache et Casavant, ceux qui ont prouvé de quelle banque étaient les billets de $10 dépensés par Guillemain au mois de novembre dernier. Ces messieurs sont ici depuis 15 jours et sont partis en emportant un excellent souvenir des citoyens de St-Hyacinthe qui se sont efforcés de leur rendre leur séjour agréable, dans notre petite ville.

St-Hyacinthe, 4. — La chaleur a été écrasante toute la journée d'hier; on se serait cru sous les tropiques. De midi à une heure le thermomètre a marqué de 96 à 97 degrés à l'ombre.

Heureusement qu'il ne manque pas de verdure et l'Yamaska est là qui nous attire par la fraicheur de ses ondes et les paysages superbes que déroulent ses capricieuses méambres.

Hier soir l'horizon, le ciel entier disparaissaient sous les nuages sombres. Le vent qui a soufflé en tempête, et dont les raffales apportaient un peu d'air à nos poumons haletants est tombé tout à coup.

C'était le calme plat et lourd qui annonçait la foudre et l'ouragan. Et voici que la nuit est sillonnée de lueurs fulgurantes, l'horizon est embrasé de mille feux; la foudre gronde majestueusement ou éclate comme dans un déchirement de la nature, pendant qu'affolés, éperdus, les nuages se choquent sous l'effort des vents maintenant déchaînés.

Quelle grandiose et imposante horreur!

Et voilà que ma pensée se reporte sur le prisonnier qui est là à quelques pas et dont l'existence est en jeu, et je me prends à songer à la destinée de certains individus.

Dans ce déploiement sublime des forces de la nature, Guillemain songe-t-il à son existence tourmentée? Vit-il dans le souvenir de sa jeunesse flétrie ou dans l'espérance que le ciel se fera encore beau et que le nuage qui passe emportera toutes ses douleurs et toutes ses angoisses?

Et l'éclair embrase la nue et le vent souffle en tempête.

Mais là-bas il est une femme dont le sein qui a tressailli d'allégresse aux pures douceurs de la maternité est déchiré maintenant d'angoisses sans nom. C'est une mère dont les yeux ne peuvent plus trouver de larmes pour redire ses douleurs. Comme la tempête a abattu sans pitié cet être si fort et si courageux!

Ah! si les misérables, les accusés et les coupables étaient seuls au monde et ne laissaient pas derrière eux tant de ruines, tant d'existences brisées, tant de hontes dont saignent certains coeurs!

Mais le ciel se fait à nouveau serein. En sera-t-il de même pour le ciel de certaines existences?

Les commissaires envoyés à Biddeford, Me., sont revenus d'hier matin. Naturellement, on ne peut obtenir d'aucun d'eux aucun renseignement précis, aucun détail particulier sur la preuve relevée dans cette ville.

On m'affirme cependant qu'elle est des plus fortes contre l'accusé. Sera-t-elle admise par la cour, vu qu'elle ne repose que sur des aveux?

Je le saurai tout à l'heure.

UNE JOURNEE AGREABLE

St-Hyacinthe, 4. — Les jurés ont passé la journée d'hier le plus agréablement possible. Le matin, ils ont assisté à une basse messe spécialement dite pour eux, et le reste de la journée ils se sont amusés dans le bocage et les jardins qui entourent le palais de justice. "Dolce far niente," après tout, car la chaleur était tellement étouffante en ville que nos citoyens se montraient le moins possible dans les rues.

Ici, au palais de justice, l'air est bon et les poumons se dilatent à l'aise.

LA REPRISE DU DEBAT

A 10.10 heures, la cour est ouverte et la foule de curieux, au nombre desquels se trouvent plusieurs femmes, fait silence.

Guillemain est à la barre.

C'est la première fois que j'avais l'occasion de voir le prisonnier sur lequel pèse une si terrible accusation. Vous avez publié son portrait, mais c'est un tout jeune homme, qui sourit aux connaissances qu'il aperçoit dans la salle.

LUDGER GUILBEAULT

de Biddeford, employé de manufacture, est le premier témoin de la couronne. Il connait l'accusé depuis deux ans. Il l'a rencontré le 13 novembre à Biddeford. Avec lui se trouvaient Louis Ledoux, Napoléon Pietre et deux autres. L'accusé a donné un dix dollars, argent du Canada à Pietre pour payer la "traite." Ils étaient alors chez M. Casavant.

Guillemain a demandé au témoin de se rendre avec lui jusqu'à Portland, c'est lui, l'accusé, qui payait le voyage.

"Je n'ai pas voulu accepter l'invitation, continue le témoin.

Pietre est alors allé chercher sa paie, c'est alors que Guillemain m'a remis $110 de l'argent du Canada en billets de $10.

De retour, Pietre, l'accusé et le témoin sont partis ensemble. Au "Hat," ils ont rencontré un ami, M. Mercier. Ils ont acheté des pipes plus loin, des gants, et chez M. Dion de la boisson. Le témoin payait avec l'argent de Guillemain. A chaque achat Guillemain lui donnait un dix dollars, mais suivant tel que convenu il a remis chaque fois le change à Guillemain.

Le témoin n'avait d'argent à lui que 55 cts. Ils ont repartis en voiture pour Sanford. Dans le trajet, il a trouvé de l'argent canadien au fond de la voiture. Guillemain, au retour, est allé coucher chez le témoin. Le frère de ce dernier couchait dans la même maison. J'ai demandé à Guillemain, continue le témoin, où il avait pris cet argent. Il m'a répondu qu'il l'avait volé au cirque de Barnum à Montréal. Il m'a dit qu'il avait fait changer un $10 à Portland. Il a ajouté qu'il lui fallait conserver $25 à $30 de cet argent pour revenir la semaine suivante, en Canada, où il avait un procès. Quant au reste, c'était pour dépenser avec ses amis. Guillemain a déclaré qu'il avait laissé de l'argent chez lui.

Le témoin a eu connaissance de l'arrestation de Guillemain. Lui-même a été fouillé par M. Ducharme qui a fait l'arrestation. Ducharme a trouvé sur le témoin, $50 en billets de $10, partie de la somme que Guillemain lui avait remise. Le témoin avait encore sur lui, les 55 cts dont il est plus haut question.

En réponse à l'avocat de la défense, M. Guilbault dit qu'il était intime avec Guillemain. Il ne travaillait pas à la même boutique que l'accusé. Il était sobre quand il a rencontré Guillemain, le jour en question. Chez Casavant, il n'a pris que deux verres de bière.

Piètre, qui se trouvait avec le témoin et l'accusé est parti de chez Casavant pour aller chercher sa paie. Au retour, Piètre a demandé au témoin de l'accompagner avec Guillemain, disant que ce dernier avait de l'argent, et c'est alors que l'accusé lui a montré un rouleau d'argent de papier. Quand Guillemain lui a remis l'argent, les $100, il n'a pas compté séparément les billets.

La défense veut ici, mettre le témoin en contradiction avec certaines déclarations antérieures. Le témoin dit qu'il a remis le change à Guillemain.

De Biddeford à Sanford, il y a 17 milles.

Dans le trajet, ils ont pris de la boisson, trois bouteilles achetées chez M. Dion, à Biddeford. A Sanford, ils en ont acheté une autre.

Le témoin, Piètre et Guillemain ont pris un lunch ; il ne sait pas qui a payé.

Le dimanche, à Biddeford, ils ont loué une voiture. C'est Guillemain qui a payé avec un $5, mais le témoin ne peut l'affirmer.

Quand, M. Ducharme l'a fouillé, à Biddeford, le témoin avait cinq billets de $10, plus un dollar et ses cinquante cents. C'est lui qui a payé le repas au "lunch car", où Guillemain a été arrêté.

Q Quand à l'argent trouvé dans la voiture, il ne peut dire si ces deux $10 ont été trouvés à Sanford.

En ré-examen : Le 14 novembre, il était parfaitement sobre.

Par la cour : Il ne peut expliquer comment il se fait que Ducharme n'a trouvé sur lui que $51 sur les $110 à lui remis par Guillemain.

L'ENQUETE DE BIDDEFORD

M. Beauregard, le protonotaire, commence alors la lecture du rapport de l'enquête qu'il a été chargé de faire à Biddeford, et à laquelle quatre témoins ont été interrogés par la Couronne et la défense. Cette dernière s'oppose à la lecture des parties de ces témoignages se rapportant aux aveux faits par Guillemain.

St-Hyacinthe, 4. — On prétend que l'enquête préliminaire faite à Biddeford n'est pas suffisante pour démontrer que Guillemain, s'il a fait des aveux les auraient faits sous l'effet de la peur, des ménaces, en un mot qu'il y aurait eu influence indue exercée par certaines personnes pour obtenir ces aveux.

La Couronne soutient le contraire et le juge décide que la preuve soit faite d'abord de la manière dont les déclarations de l'accusé ont été obtenues tout en réservant son jugement. Le shérif Sicotte cite alors les déclarations de M. Harmon City Marshall de Biddeford et celle de M. Rodrigue, constable de la même ville qui disent que le prisonnier a été mis sur ses gardes par eux-mêmes et qu'il n'y a eu aucun "inducement" de leur part, loin de là. La Cour est suspendue à midi.

INDIFFERENCE AFFECTEE

La semaine dernière le géolier de la prison voulait changer la paille qui remplit le lit sur lequel couche Guillemain. Ce dernier a demandé au géolier quand pensez-vous que mon procès va se terminer ?

— Vers le milieu de la semaine prochaine, fut la réponse.

—Alors vous n'avez pas besoin de mettre plus doux mon paillasson, rétorqua Guillemain.

Le prisonnier, cependant, n'est pas indifférent autant qu'il le semble aux dépositions qui sont faites contre lui.

Ses amis de Biddeford lui causent un déplaisir manifeste quand ils viennent témoigner contre lui. Mais on compte toujours avec cette grande question, si les aveux doivent être admis. Dans l'affirmative, le prisonnier aurait du fil à retordre pour se sauver de la potence. La preuve de ce chef ne peut laisser aucun doute et elle est formidable contre Guillemain.

J'en parle avec d'autant plus de raison que le verdict qui sera rendu ne peut en aucune façon être influencé par ce que la "Patrie" va publier.

Les journaux ne sont pas mis entre les mains des jurés.

— Ce soir, grande ouverture de la kermesse au profit des Révérendes Soeurs de la Métairie et des Dominicains. C'est au couvent de ces derniers que se tiendra le bazar qui promet d'être un succès sans précédent.

CHERS MESSIEURS.—

A ma connaissance trois grosses tumeurs de la tête ont été détruites, dans le cours de l'année dernière par l'application du LINIMENT MINARD, sans aucune opération chirurgicale, et rien n'indique que les tumeurs reviendront.

Cap. W. A. PITT,
Clifton, N. B. Gondola Ferry.

PHARMACIE LAVIOLETTE
Ancienne Maison
LAVIOLETTE & NELSON
1605 Rue Notre-Dame
Coin de la rue St Gabriel
J. Gustave Laviolette, M. D.
SEUL PROPRIETAIRE

Commandes par la malle ou par express exécutées promptement et avec soin.

Toujours en stock un assortiment complet de tous les remèdes patentés français, américains et canadiens, etc., etc., etc.

Evitez et évitez les dépenses d'un voyage à la ville.

jno

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Est la route populaire qui conduit de la façon la plus expéditive et le plus directement au

KLONDYKE

—ET AUX—

Terrains aurifères

—DU—

YUKON

Vous pouvez choisir entre plusieurs routes: informez-vous avant de partir; on vous donnera des informations exactes. On donnera aussi, à l'avance, l'horaire de tous les steamers devant quitter les ports du littoral de l'océan Pacifique pour l'Alaska. On vous donnera aussi le prix du coût du passage et du frêt.

Demandez à n'importe quel agent du Grand-Tronc; il vous donnera des pamphlets et des cartes géographiques, contenant les moindres informations sur le Klondyke et la région aurifère du Yukon.

Bureau des Billets de la Ville ;
137 rue Saint-Jacques.
jno Ou à la GARE BONAVENTURE.

CANADIAN GOVT. RAILWAY SYSTEM

Division de l'Intercolonial

A partir de lundi, le 20 juin, les trains partiront de la gare Union (Bonaventure) Montréal, comme suit :

Express des Prov. Maritimes

	Excepté le samedi
Dép.— Montréal	7.05 p.m.
Arr.— St-Hyacinthe	8.12 p.m.
Arr.— Lévis	11.55 p.m.
Arr.— Rivière du Loup	3.10 a.m.
Arr.— Petit Métis	5.57 a.m.
Arr.— Campbelton	8.40 a.m.
Arr.— Moncton	1.50 p.m.
Arr.— St Jean	5.00 p.m.
Arr.— Truro	5.55 p.m.
Arr.— Halifax	8.00 p.m.

Express du bord de la mer

	Dimanches exceptés
Dép.— Montréal	8.05 a.m.
Arr.— Lévis	1.15 p.m.
Arr.— Rivière du Loup	5.10 p.m.
Arr.— Ste Flavie	8.00 p.m.
Arr. Petit Métis	8.25 p.m.

Express de nuit

	Quotidiennement
Dép.— Montréal	11.00 p.m.
Arr.— Lévis	7.20 a.m.
Dép.— Lévis	8.00 a.m.
Arr.— Rivière du Loup	1.30 p.m.
Arr.— Cacouna	1.48 p.m.
Arr.— Rimouski	4.18 p.m.
Arr.— Petit Métis	6.00 p.m.
Arr.— Campbelton	10.45 p.m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
143 rue St-Jacques, Montreal

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

AUX COLONS

Terres à Ble, bon Climat, bon Bois, excellente Eau

Dans la vallée du Lac St Jean, le grenier de la Province de Québec

Le gouvernement provincial offre en vente, au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à vingt centins l'acre, à une distance de six heures seulement de Québec, (100 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du lac St Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons et de leurs familles, et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage.

Et pour autre renseignement adressez à
M. RENE DUPONT,
Agent de Colonisation

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
ALEX. HARDY, Agent Gén. [illegible]

GUILLEMAIN A LA BARRE

(Suite.)

St-Hyacinthe, 5.—La journée d'hier a été un désastre pour la défense.

On a beau ergoter et jouer sur les témoignages ; multiplier, si vous le voulez, ses effets de mises en scène et de changements de décors ; on peut même faire chanter les journaux tout comme de simples individus, rien ne subsistera si ce n'est la vérité.

M. DUCHARME.

La Couronne a fait entendre M. Ducharme, officier de police de Biddeford. C'est lui qui a opéré l'arrestation de Guillemain ; il n'avait aucun mandat signé par la cour ou un juge de paix. Le prisonnier lui a dit que Guilbault avait son argent. Sur ce, le témoin a fouillé Guilbault et a trouvé sur ce dernier, les $51 dont il a été question, hier matin.

Le témoin a conduit l'accusé devant le chef de police ; ce dernier n'a fait aucune menace, aucune promesse à Guillemain ; il a montré un journal qui reproduisait certains dessins du meurtre de St-Liboire et a demandé à l'accusé s'il n'était pas l'auteur de ce meurtre. Guillemain a répondu : non.

M. ALDERIC MARTIN

M. Aldéric Martin est ensuite interrogé. Il est officier de police à Biddeford et après l'arrestation de l'accusé, il a eu quatre conversations avec ce dernier. Guillemain lui racontait toutes sortes de mensonges. A la fin, fatigué de toutes ces incohérences et de toutes ces histoires inventées comme à plaisir, Martin dit à Guillemain:

"SI TU ES COUPABLE, DIS-LE DONC ; SI TU NE L'ES PAS, DEFENDS-TOI, MAIS J'EN AI ASSEZ DE TOUS CES MENSONGES."

Le témoin voulait savoir d'où provenait l'argent que Guillemain avait dépensé si libéralement. Il n'a fait aucune menace à l'accusé; il ne l'a pas mis non plus sur ses gardes.

DEPOSITION DE ROMAN RODRIGUE

Quant à Roman Rodrigue, il est constable à Biddeford et il n'est pas à la connaissance du témoin que Rodrigue ait été avocat.

La couronne demande alors que la déposition de Rodrigue donnée à Biddeford, à la commission d'enquête, soit soumise aux jurés.

ROMAN RODRIGUE

Je suis âgé de vingt-cinq ans et je suis homme de police de Biddeford.

Q.—Avez-vous connu Jean-Baptiste Guillemain, autrefois de Biddeford et actuellement détenu à la prison de St-Hyacinthe, sous accusation d'avoir tué son oncle Jean-Baptiste Laplante?

R.—Oui.

Q.—Quand a-t-il été arrêté ?

R.—Il a été arrêté le quatorze novembre dernier, au soir. (1897).

Q.—Quand vous l'avez mis dans sa cellule, l'accusé vous a-t-il dit quelque chose, ou demandé quelque chose?

OBJECTION DE LA DEFENSE

Ici l'avocat de la défense s'objecte à ce que la lecture du témoignage de Rodrigue soit continuée. Il cite un grand nombre d'auteurs et argue assez longuement.

Le représentant de la couronne lui répond en quelques mots.

CONSIDERANTS DE LA COUR

Le savant magistrat définit d'abord les principes qui régissent notre code criminel. C'est le droit anglais que nos lois statuaires reproduisent et comme conséquence on doit donner à ces principes l'interprétation que les auteurs anglais en donnent dans la pratique et l'application.

Après avoir résumé l'argumentation de la défense comme celle de la couronne, le président du tribunal définit ce qu'est l'influence indue, l' "inducement" et il s'éleva avec force contre les constables qui torturent les accusés pour obtenir des aveux de ces derniers.

La loi oblige un juge de paix de déclarer au prisonnier qu'il est obligé de juger, que tout ce qu'il dira pourra servir contre lui, l'accusé, que ce dernier n'est obligé de répondre à aucune question dont le but et l'effet seront de l'incriminer. La loi empêche et prévoit toute surprise dont l'accusé pourra être la victime, et l'on voit des officiers de police s'arroger le droit de questionner l'homme qu'ils mettent en état d'arrestation pour lui faire avouer un crime et en obtenir des déclarations le plus souvent mensongères.

Mais c'est renverser la loi et la justice !

Les constables et les officiers de police devraient avoir, suivant l'expression d'un magistrat dont les décisions font jurisprudence, "la bouche close et les oreilles ouvertes."

Et c'est ici que le droit anglais est plus large et plus juste que le droit français. Par ce premier nul n'est tenu de s'accuser et se trouve protégé contre toutes menaces ou promesses. Sous l'empire du second, on a vu de nombreuses erreurs judiciaires par suite du préliminaire qu'on faisait subir à l'ac- te de la quistion, de l'interrogatoire cusé.

Mais dans le cas actuel, il faut tenir compte des circonstances. La confession, les aveux faits par Guillemain à Rodrigue ont-ils été obtenus au moyen de l'intimidation ou de promesses?

Non !

Il n'y a pas eu incitation; aucune promesse, aucune menace n'a été faite par Rodrigue à l'accusé. C'est ce dernier qui s'est confessé librement à Rodrigue et comme il n'y a aucun rapport entre les aveux faits à Ducharme, à Martin et à Harmon, et ceux mentionnés dans la déposition de Rodrigue, la cour accepte cette déposition qui est lue aux jurés.

L'avocat de l'accusé désire interroger le témoin, et, de fait, l'interroge comme suit :

Q. — Bien, monsieur Rodrigue, le dimanche soir, vous dites que vous avez vu Guillemain ?

R. — Oui, certainement.

Q. — A quel endroit l'avez-vous vu, comme ça ?

R. — Dans sa cellule.

Q. — Vous étiez seul ?

R. — Oui.

Q. — Lui avez-vous parlé ?

R. — Non.

Q. — Et la fois suivante, quand était-ce ?

R. — Cela se trouvait le quinze novembre, ici, dans le bureau.

Q. — A quel moment du jour ?

R. — Entre onze heures et demie et midi.

Q. — Qui était présent à cette entrevue ?

R. — Le chef Harmon, le constable Ducharme et Guillemain ; nous étions tous les quatre.

Q. — Tous, vous êtes allés le reconduire à sa cellule ?

R.— Moi et M. Ducharme.

Q. — Vous l'avez enfermé dans sa cellule ?

R. — Oui.

Q. — Vous avez eu une longue conversation avec lui ?

R. — Oui.

Q. — Avez-vous, dans aucune des occasions où vous l'avez vu ainsi, prétendu être avocat et être en état de prendre sa défense ?

R. — Non, du tout.

Q.—Guillemain, à votre connaissance, et à vous personnellement, n'a-t-il pas dit qu'il voulait aller subir son procès au Canada, soit avant ou lors de la première conversation que vous avez eue ensemble?

R.—Je ne m'en rappelle pas au juste; je sais bien qu'il m'a dit, dans la première conversation, qu'il aimerait mieux être en Canada qu'ici, mais qu'il n'avait pas été soupçonné du tout à l'enquête au Canada.

Q.—Lors de la première conversation que vous avez eue avec lui, il y avait une quinzaine d'heures au moins que Guillemain était arrêté; ça faisait dix-huit heures, à peu près?

R.—Autour de dix-huit à dix-neuf heures.

Q.—Quand vous avez appris qu'il était arrêté, est-ce qu'on vous a dit pourquoi il était arrêté?

R.—Ils ont dit pourquoi comme ceci, sur un doute; j'ai entendu dire qu'il avait été arrêté par le constable Ducharme pour ce qui s'était passé en Canada envers son oncle.

EN TRANSQUESTION.

Questionné par l'avocat de la Couronne, sur réserve de l'objection ci-dessus.

Q.—Vous avez dit tantôt que lorsque vous avez vu Guillemain dans sa cellule, le quinze novembre dernier, Napoléon Ducharme s'en est allé en dehors ; et, comme vous étiez prêt à partir, Guillemain vous a appelé ?

R.—Oui.

Q.—Il vous a demandé quelque chose ?

R.—Un verre d'eau.

Q.—Le lui avez-vous donné ?

R.—Oui.

Q.—Il l'a bu ?

R.—Oui. Après, je suis parti. Il m'a dit: Ne vous pressez pas. Je me suis arrêté, et là, il dit : "Vous me doutez que c'est moi qui ai tué mon oncle" ? Ca voulait dire : Vous pensez que c'est moi qui ai tué mon oncle. J'ai répondu que je connaissais rien de l'affaire.

Q.—Ensuite, qu'est-ce que Guillemain a dit ? A-t-il parlé ? Lui avez-vous demandé des explications ? si quelqu'un était soupçonné ?

R.—Je lui ai dit que son oncle avait été tué, et il a dit : Oui, le samedi avant la Toussaint.

Q.—Lui avez-vous demandé s'il était là, chez son oncle, depuis longtemps ?

R.—Il a dit : Depuis deux ou trois mois; si je me rappelle bien.

Q.—Lui avez-vous demandé si quelqu'un avait été soupçonné devant le coroner ?

R.—Il m'a dit que non.

LE PREMIER AVEU.

Q.— A-t-il ajouté quelque chose, là-dessus ?

R.—Il a dit : Non ; après que je l'ai eu tué, j'ai couru à la maison.

J'ai dit : "Comment ça ?"

Il a répondu : "Non, je me trompe. Il dit : "Celui qui l'a tué, il a été se laver les mains au ruisseau dans la prairie."

J'ai dit : Comment sais-tu qu'il a été se laver les mains ?

Il dit : "Nous avons suivi la trace de sang, là où il a été se laver les mains comme cela."

Q.—Y a-t-il d'autre chose dont vous vous rappelez ?

R.—Ça, c'est toute la conversation avant dîner.

Q.—Avant cette conversation-là, lui avez-vous fait quelque menace ou promesses quelconques, pour l'engager à faire des déclarations ?

R.—Non, du tout.

Q.—C'est de son propre mouvement?

R.—Oui.

Q.—Lorsque vous avez ainsi quitté Guillemain, vous a-t-il demandé si vous aviez de l'ouvrage, qu'il aimait à vous voir encore,—et lui avez-vous dit quand vous pourriez le revoir ?

R.—J'ai dit : après-midi, si c'est possible. Il dit : Si c'est possible, venez, j'aurais quelque chose à vous conter ou à vous dire.

GUILLEMAIN ACCUSE TETREAULT

Q.—Dans l'après-midi du quinze, vous êtes retourné voir Guillemain ?

R.—Oui.

Q.—Quelle heure pouvait-il être ?

R.—Vers trois heures, à ma connaissance.

Q.—Vous avez eu une conversation avec lui ?

R.—Oui.

Q.—Qui a commencé la conversation? Vous en rappelez-vous ?

R. — Dans l'après-midi, il m'a dit qu'il s'était rencontré avec Louis Tétreault, qui était dans le clos chez son oncle à labourer ; que Tétreault a été le trouver et que Tétreault lui a dit à lui, Guillemain :

"Tu regardes "rough;" tu dois être bon pour faire quelque coup. Il dit: Si tu voulais dire comme moi, ton oncle va aller retirer de l'argent à la Toussaint, on le guettera, on lui donnera quelque méchant coup, quelque chose qu'on pourrait lui ôter son argent."

Guillemain dit: Tétreault m'a demandé si je voulais le tuer pour lui, et lui ôter son argent, qu'il m'en ferait une bonne part. J'ai répondu que non.

Tétreault a réparti: "Si tu ne veux rien dire, ne pas me déclarer, moi, je vais le tuer et je t'en donnerai une part. Guillemain a répondu que oui, qu'il n'en parlerait pas. Par la suite, c'était le soir que son oncle a été tué, Guillemain a reçu Tétreault. Il a dit que son oncle avait été tué; qu'une voiture contenant trois hommes dedans était ensuite descendue et que ceux-ci avaient arrêté à côté du chemin et qu'ils avaient trouvé le cadavre; qu'ils ne savaient pas si c'était un cadavre ou un homme en boisson, qu'ils avaient gagné à la maison de sa tante à qui ils avaient raconté la chose; qu'elle avait dit: "Ah! mon doux! c'est mon mari qui s'est fait tuer."

Il continua: On a allumé un fanal et on a gagné au chemin; moi et ma tante, mes petits cousins et cousines. Ma tante m'a envoyé avertir mon oncle Désiré Berthiaume, qui se trouvait le deuxième ou troisième voisin, si je me rappelle bien. Nous partîmes moi et ma petite cousine, pour avertir que mon oncle était mort. Le long du chemin nous avons rencontré Louis Tétreault. Ma petite cousine me dit alors:

"Le voilà l'homme qui a tué mon oncle."

Guillemain dit par la suite qu'il y avait un nommé "Forgeron" qui s'en venait en arrière de lui, et qu'il n'avait pas rencontré M. Tétreault: qu'il pensait que Tétreault avait déserté; qu'il avait pris les champs."

Q.—Guillemain a-t-il parlé qu'il avait revu Tétreault?

R.—Deux ou trois jours après, pendant que son oncle était sur les planches, Tétreault aurait été le trouver (lui Guillemain) et lui aurait donné soixante-dix piastres, et ça été tout."

Q.—Vous rappelez-vous si, dans cette conversation là, Guillemain vous a dit que Tétreault lui avait déclaré que c'était lui qui avait tué son oncle?

R.—Non.

Q.—Y a-t-il d'autres faits que Guillemain vous a fait connaître dans cette deuxième conversation-là, dont vous vous rappelez?

R.—Il a dit que le matin que Tétreault avait été paraître dans l'enquête, lui, Guillemain, était dans la porte chez sa tante, et que Tétreault lui avait fait des yeux en dessous, en voulant dire de ne rien dire, de ne pas parler; c'est toute la conversation que j'ai eue avec lui.

Q.—Cette deuxième conversation que vous rapportez comme ayant été tenue par Guillemain, l'avez-vous sollicitée, ou si c'est de lui-même volontairement?

R.—C'est de lui-même volontairement.

Q.—Quand vous avez laissé Guillemain, vous a-t-il demandé de revenir le voir, le visiter?

R.—Oui. Il m'a demandé si je reviendrais après souper.

Q.—Qu'est-ce que vous avez répondu?

R.—J'ai dit oui. Il m'a dit: J'aurai quelque chose à vous dire. Vous viendrez ici, il y a une chaise, vous viendrez vous asseoir près de moi et je vous conterai d'autres choses.

TROISIEME CONVERSATION.

Q.—Si je vous comprends bien, vous avez eu une troisième conversation avec lui?

R.—Le soir du quinze novembre, entre huit et neuf heures.

Q.—Dans cette troisième conversation, voulez-vous rapporter ce que l'accusé vous a dit.

R.—Je suis venu le retrouver vers huit heures, il m'a dit de m'asseoir près de lui, qu'il voulait me conter du nouveau. J'ai dit: "si tu as de quoi à me conter, conte-moi la vérité; si tu n'es pas pour conter la vérité, j'attendrai pas plus longtemps ici; les mensonges, j'ai dit, on en a toujours bien que trop à rapporter à la Cour. Tout ce que tu me contes, si je suis appelé à la Cour, je le dirai correct comme tu me le dis."

Q.—Vous lui avez fait connaître que s'il disait quelque chose et que si vous étiez appelé en Cour, vous seriez obligé de dire tout comme il le dirait lui-même ?

R.—Oui.

AU TOUR DE LA VEUVE LAPLANTE

Q.—Que vous a-t-il dit dans cette troisième conversation ?

R.—Il m'a dit qu'environ deux semaines après être rendu chez sa tante, il a voulu partir pour aller voir une de ses soeurs qui restait par là quelque part, et que sa tante n'avait pas voulu, qu'elle avait dit de rester plus longtemps, qu'elle s'est mise après lui pour lui faire tuer son mari; que s'il tuait son mari, elle lui paierait la moitié de l'argent; que quand toutes les affaires seraient "settlées," elle monterait aux Etats avec lui et elle l'épouserait. Le matin que son oncle a été tué, il m'a dit qu'il avait été faire du fossé avec son oncle; que celui-ci avait descendu à la maison, qu'il s'était fait la barbe, qu'il était parti pour aller retirer son argent, et que sa tante lui avait dit dans quel gousset il mettait toujours son argent. Le soir, à quatre ou cinq heures environ, sa tante lui aurait fait boire du vin, deux ou trois verres. Elle lui aurait dit à quelle heure son mari était pour arriver juste, et d'aller se cacher au chemin. Guillemain a sorti de la maison, a gagné au tas de bois, a pris un rondin d'environ trois pieds ou trois pieds et demi de long et il s'est caché au côté du chemin. Son oncle étant passé, il a parti en arrière, sur le bout des pieds, et il l'a frappé sur le côté de la tête. Il a tombé et il n'a pas crié du tout. J'ai regardé dans le gousset où ma tante m'avait dit qu'il tenait son argent, et, il dit, j'ai tout pris l'argent, à part d'une piastre et demie, si je me rappelle bien.

LA MONTRE

Je lui ai demandé pourquoi il n'avait pas pris la montre aussi. Il m'a dit que cela l'aurait condamné; ils auraient su que c'était lui. Il m'a dit qu'il s'en est retourné à la maison. Par la suite, sa tante lui avait dit qu'elle regrettait de lui avoir fait tuer son oncle. Quand il est parti pour venir ici, sa tante lui a dit de ne pas donner ni de dépenser d'argent tant qu'elle ne serait pas rendue aux Etats. Il a dit que sa tante lui avait recommandé de lui chercher une place ici, qu'elle monterait ensuite avec lui et qu'elle l'épouserait. C'est toute la conversation que j'ai eue avec lui.

Q.—Avez-vous eu d'autres conversations avec lui ?

R.—Non.

Q.—Avez-vous sollicité la dernière conversation, ou si c'est Guillemain lui-même qui l'a engagée de son plein gré ou consentement ?

R.—Oui, c'est lui-même.

Q.—Vous ne lui avez jamais fait de promesses ni de menaces pour l'obtenir ?

R.—Non, du tout.

Q.—Quand Guillemain vous a raconté ces conversations, semblait-il être parfaitement à l'aise ?

R.—Oui.

Q.—Il ne pleurait pas ?

R.—Pas que je me rappelle.

Q.—Il ne pleurait pas ?

R.—Non, pas que je me rappelle.

(Transquestionné

Q.—Vous connaissez ce que c'est que l'importance du serment ?

R.—Oui, certainement.

Q.—Vous connaissez ce que c'est qu'un serment ?

R.—Certainement.

Q.—Voulez-vous dire ce que c'est qu'un serment ?

R.—Un serment, c'est de conter la vérité, répondre la vérité, rien d'autre chose que la vérité.

Q.—Et si vous ne dites pas rien que la vérité, quelles seront les conséquences ?

R.—Je serais responsable devant la loi, et encore bien plus dans l'autre monde.

Q.—La déposition que vous venez de donner là, c'est la mort de l'accusé ; pensez-y bien ! Lorsque vous avez vu l'accusé, après qu'il eut porté l'accusation contre Tétreault, n'est-il pas vrai, M. Rodrigue, que vous lui avez dit : " C'est assez de mensonges, dis la vérité. Si c'était toi qui avait tué ton oncle et que ta tante t'eût conseillé de le faire, je pourrais peut-être te sauver ; j'irai consulter mes livres et je crois que je pourrai te clairer avec cinq ou six mois de prison ?

R.—Du tout.

Q.—Avez-vous une bonne mémoire ? M. Rodrigue ?

R.—Assez.

Q.—Avez-vous parlé de ces choses-là depuis ?

R.—Non, j'en ai jamais parlé à personne, j'y ai pensé en moi-même.

Q.—Avez-vous lu les journaux qui ont rapporté toutes ces choses-là ?

R.—Non.

Q.—Savez-vous lire ?

R.—Un peu l'anglais, mais pas le français.

Q.—Recevez-vous quelques journal ?

R.—Non, du tout.

Q.—Bien, M. Rodrigue, avez-vous pris note de ces conversations que vous eues ici avec l'accusé ?

R.—Non, pardon...

Q.—C'est de mémoire que vous jurez toutes ces choses-là ?

R.—Oui.

Q.—Vous croyez qu'elle est assez fidèle pour ne pas vous tromper là-dessus ?

R.—Oui.

Q.—Vous êtes positif de cela ?

R.—Oui.

Q.—Quel jour, M. Rodrigue, et à quelle heure avez-vous eu la conversation au cours de laquelle Guillemain s'est reconnu coupable du meurtre et a impliqué sa tante ?

R.—Le lundi, quinze novembre.

Q.—Vers quelle heure ?

R.—Entre huit et neuf heures du soir.

Q.—Avant ce temps-là, Guillemain avait-il fait des aveux allant à s'incriminer lui-même et incriminer sa tante ?

R. — Pas contre sa tante, mais contre lui-même. Il avait dit : " Après que je l'ai eu tué, j'ai couru à la maison," comme je l'ai dit tout à l'heure. Et j'ai répondu : " Comment ? tu dis que tu as couru à la maison ? Il dit : " Non ; c'est pas ça que j'ai dit."

Q. — Vous jurez que vous ne pouvez pas vous tromper sur la conversation que vous rapportez ?

R. — Pas sur ce que j'ai dit ici.

Q. — Savez-vous si, avant cette déclaration entre huit et neuf heures, Guillemain avait fait des déclarations à d'autres ?

R. — Je ne sais pas.

Q. — Avez-vous rapporté à quelqu'un la déclaration que Guillemain vous avait faite ?

R. — Non.

Q. — A personne ?

R. — Non.

Q. — Vous avez gardé ce secret ?

R.— Oui.

Q. Avez-vous agi ainsi de votre propre gré ou poussé par quelqu'un à agir comme cela ?

R. — De moi-même.

Q. — Quelqu'un vous a-t-il conseillé d'agir ainsi ?

R. — Non, c'est mon ouvrage.

RE-EXAMINE

Q. — Personne ne vous avait engagé à solliciter des aveux, et vous n'en avez pas sollicités ?

R. — M. Harmon m'a demandé d'aller le conduire à sa cellule et c'est tout.

Lecture est ensuite faite de la déposition donnée par M. James Morgan, de Biddeford, qui corrobore celle donnée par M. Rodrigue.

(Dépêche spéciale.)

St-Hyacinthe, 5.

La couronne précipite sa preuve contre Guillemain tout en ne laissant de côté aucun détail d'une importance quelconque. Mais la cause a pris un nouvel aspect depuis que l'hon. juge Tellier a décidé de laisser faire la preuve des aveux faits librement sans promesses ni menaces par l'accusé.

Guillemain est toujours impassible ; il semble moins intéressé que les spectateurs au procès dans lequel se joue sa vie. Et je ne vous le cache pas, il est pénible de constater que pas un de ses muscles ne bronche quand la preuve de la Couronne se fait forte et resserrée. On est ému des conséquences de l'impression de certains témoignages et le regard va du témoin à l'accusé. Mais Guillemain ne manifeste, ne laisse voir aucune émotion. Des journaux vous diront ce soir qu'il a pleuré comme un enfant quand son geôlier l'a reconduit à sa cellule hier soir. Loin de là, Guillemain jamais ne s'est montré aussi joyeux: il sifflait et riait on ne peut plus gaiement. Etrange type criminel endurci si jeune ou l'accusé ne réalisant pas le drame dont il est l'auteur principal et dont le dénouement sera l'échafaud ou la liberté. Et la preuve s'accumule contre le prisonnier et dans cette paisible population de St-Hyacinthe l'intérêt dans cette cause maintenant célèbre va toujours croissant.

C'est ainsi que ce matin le cour est bondée, avocats, médecins, bourgeois, et hommes du peuple cherchent une place dans la salle d'audience.

M. Nap. Ducharme interrogé hier et appelé à nouveau dans la boite aux témoins. Il déclare que le mardi qui a suivi le jour de l'arrestation de Guillemain les parents de ce dernier sont venus pour le voir au bureau du City Marshal. Le témoin est resté dans le bureau pendant la visite des parents de Guillemain. L'avocat de la Couronne demande alors au témoin de rapporter la conversation qui a eu lieu entre les parents et l'accusé.

La défense s'y oppose, mais l'objection est renvoyée. Le témoin continue : La mère lui a demandé pourquoi il avait tué son oncle; Guillemain a répondu que c'était sa tante qui l'avait forcé à agir de la sorte, qu'elle lui avait donné de la boisson pour faire son coup et qu'ensuite sa tante devait aller le retrouver aux Etats-Unis.

Le lundi soir, le chef C. R. Harmon avait aussi une conversation avec Guillemain qui lui avouait avoir tué son oncle avec un bâton de trois pieds.

On lui a demandé si son oncle s'était plaint quand il a été frappé et il a répondu "Non."

DEPOSITION DE C. R. HARMON

Le greffier lit ensuite la déposition de C. R. Harmon prise par la Commission rogatoire, la semaine dernière. Harmon dit qu'il connait M. Lambert, député-grand-connétable de Montréal, qui a été à Biddeford au mois de novembre dernier et dans le mois de juin. Le chef de police de Biddeford déclare dans sa déposition qu'il n'a pu permettre à Rodrigue et Morgan de venir témoigner dans cette cause parce que le service public aurait souffert de ces absences.

Guillemain a aussi fait une déclaration au chef Harmon. Cette declaration est la même que celle rapportée plus haut. C'était sa tante qui l'avait forcé à commettre le crime dont il est question et qu'elle lui avait fait prendre de la boisson et qu'elle devait aller le retrouver aux Etats-Unis une fois que ses affaires seraient réglées.

TEMOIGNAGE DE GUILLEMAIN

On lit ensuite la déposition faite sous serment par J. B. Guillemain, et dans laquelle il déclare que de son plein gré et dans son intérêt, il revient au Canada pour y subir son procès dans une cause de meurtre, qui a eu lieu au mois d'octobre, à St-Liboire.

Israël Beauregard, de St-Liboire, est appelé comme témoin. La défense ne veut pas permettre l'audition de ce témoin parce que son nom n'est pas au dos de l'acte d'accusation.

"Le soir du 20 octobre, dit-il, je revenais de St-Dominique, et, en arrivant à l'encoignure de la route du rang St-Georges, j'ai vu Laplante qui gisait par terre; M. Lapierre et les deux Bienvenu se trouvaient là. En arrivant chez nous j'ai rencontré un homme et une femme qui entraient chez Désiré Berthiaume. Je suis resté sur le pont et j'ai regardé la victime Laplante. Il n'y avait seulement qu'un fanal, après avoir constaté ce qu'il y avait au coin de la route, j'ai continué ma route et je me suis rendu chez nous. Je demeure à 11 arpents de chez Laplante et je n'ai pas rencontré qui que ce soit durant le trajet.

LOUIS TETRAULT

est alors appelé dans la boite aux témoins. J'ai été arrêté, dit-il, au mois de novembre dernier au sujet du meurtre de Laplante. J'avais été accusé par Guillemain. Je connais Guillemain depuis l'enquête et depuis qu'il est venu chez nous le soir de mon arrestation.

"La défense s'objecte à la question que la couronne veut poser au témoin pour savoir s'il est vrai que lui, Tétrault, est allé voir Guillemain dans le champ chez Laplante au mois d'octobre dernier.

Le juge décide qu'il faut lire les dépositions de Guillemain et faire la preuve sur chaque fait.

La couronne donne alors lecture des dépositions de Guillemain, qui accusait Tétrault et qui rapporte les circonstances dans lesquelles toute cette prétendue histoire eut lieu.

A chaque fois, Tetrault dit de la manière la plus catégorique qu'il soit possible de le faire.

La défense questionne le témoin et lui demande ce qu'il a fait dans la journée du 30 octobre.

"Je suis parti de chez nous, dit-il, dans le rang St-Georges, pour aller à St-Hyacinthe, vers 8.30 heures de l'avant-midi. En m'en allant, je suis arrêté chez mon beau-frère Louis Pelletier pour prendre mon père qui devait aller à la ville avec moi."

Pendant cette déposition, la figure de l'accusé a rougi plus d'une fois.

Le témoin poursuit et déclare qu'il est parti seul pour venir à St-Hyacinthe, et rendu à Ste-Rosalie, il a rencontré un homme qui venait à la ville et qui était à pied. "En arrivant à St-Joseph, continue le témoin, j'ai pris un verre de boisson avec un homme qu'il avait rencontré à Ste-Rosalie, puis j'ai traversé à la ville avec ma voiture que j'ai laissée chez un nommé Vaïn, près du marché à foin. Je suis reparti de la ville vers 4.30 heures pour retourner chez nous, après avoir pris deux verres de boisson forte. En partant, j'ai arrêté chez un nommé Chabot pour acheter une bouteille de boisson. Je suis aussi arrêté chez un nommé McIntyre qui me devait de l'argent. J'ai retiré $29 et j'ai continué ma route.

" En arrivant près de la barrière de Ste Rosalie, j'ai rencontré un nommé Viau, de Ste Rosalie, et nous avons fait route ensemble. Nous avons changé de chevaux, et j'ai donné $2 de retour. Puis nous avons fini de boire la bouteille de whiskey que j'avais achetée. Je suis parti alors pour essayer mon cheval et je ne sais pas si Viau me suivait. Je suis revenu par le même chemin que j'avais suivi le matin.

Je suis arrivé chez mon beau-frère Louis Pelletier. Je suis revenu chez nous en emmenant mon cheval par la bride jusqu'au rang St-Georges. Je suis reparti de chez mon beau-frère vers 8 h 30 pour revenir chez nous.

J'ai assisté deux fois à l'enquête du coroner comme témoin. Le témoin déclare que la première fois qu'il est allé à l'enquête du coroner, il a passé par le chemin de fer du Grand-Tronc. J'étais cette fois en compagnie de mon père. Je me suis trouvé en possession de $150 quelques jours après le meurtre et j'ai payé divers montants, puis j'ai mis la balance dans une valise chez nous.

Le montant m'a été donné par M. Guilbert en billets de banque. C'est M. Lambert qui a pris l'argent chez nous, après avoir fait beaucoup de perquisitions. "

Le témoin nie encore avec toute l'énergie possible toutes les déclarations faites par Guillemain tendant à l'accuser de complicité. La défense tente alors de savoir du témoin s'il n'était pas vrai qu'il avait apporté chez lui un accouplement de char et qu'il a dit que ce morceau servirait à se débarrasser du muet. Le témoin nie toujours et jure que cette chose n'a jamais été dite. L'avocat de la défense cherche ensuite à faire dire au témoin que Laplante a été tué avec un morceau d'attelage. Le témoin nie encore.

(Suite à la dernière page.)

PIANOS POUR LES VACANCES

Nous ne saurions trop engager les personnes ayant à faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue, de ne pas faire aucun achat de ce genre, avant d'avoir visité les magnifiques établissements que possède, au No 1676 de la rue Notre-Dame, la Cie de Pianos Pratte, et dans lesquels on trouvera toujours, à des prix qui défient toute compétition, le choix de pianos le plus considérable comme le plus varié offert au public avec de grandes facilités de paiement.

La réputation dont jouit la Cie de Pianos Pratte, la manière libérale dont elle a toujours traité ses clients, la confiance qu'elle a su s'acquérir, la haute perfection de ses produits — la maison ne tient aucun instrument inférieur— sont des garanties indiscutables de sa bonne renommée.

A qualité égale — l'on trouvera du reste toujours un avantage dans ses prix. Indépendamment d'instruments neufs de tous styles et de tous prix la Cie de Pianos Pratte a toujours en magasin un choix d'une cinquantaine de pianos d'occasion à des prix variant de $50 à $200. Plusieurs de ces instruments sont comme neufs et sont offerts avec de grandes réductions.

Les personnes ne pouvant aller visiter, sont priées de demander des catalogues que la compagnie met gracieusement à leur disposition.

Comme la maison n'emploie ni agents ni intermédiaires, les personnes trouveront leur avantage à s'adresser à elle directement.

MORT SUBITE

M. Poissant, marguiller en charge de la paroisse de St-Valentin, résidant dans la partie de Stottsville, est mort subitement lundi.

CANCER
Et les Tumeurs définiment guéris, chez soi, pas de lancette emplâtre ou douleur. Pour lettres de recommendation du Canada, et aussi un livre de 30 pages gratuitement. Ecrivez Dept. D. Mason Medicine Co. 571 Sherbourne St. Toronto, Ont.

CLICHEURS EN GREVE

Les journaux anglais de Chicago suspendent leur publication

LES EXTRAS DE LA GUERRE SONT CAUSE DE LA DIFFICULTE

On demande $4 par journée de 7 heures et 75 cents par heure extra

Chicago, 5.—Cent cinquante clicheurs de journaux, se sont mis en grève à Chicago, et depuis samedi, aucun journal quotidien anglais n'est publié. Cet état de choses peut se prolonger indéfiniment, si l'on en juge par les paroles des éditeurs.

Les clicheurs de l'après-midi, à cause des extras publiés à tout instant, pendant la guerre, ont demandé une augmentation de salaire. Les propriétaires de journaux accédèrent à leurs demandes, mais les clicheurs des journaux du matin ne purent se faire à l'idée de voir leurs confrères avoir une si forte paie. Il y eut une assemblée de l'Union des Clicheurs et les membres ont résolu de demander $4.00 par jour, de 7 heures, et 75 cts par heure extra.

L'ancienne échelle de prix était $3.25 par jour. Les hommes travaillaient rarement plus de 4 1-2 heures, et considéraient leur position comme très enviable.

Les éditeurs ont résolu de ne pas publier leurs feuilles, tant que cet état de choses durerait. Les journaux compris dans la combinaison, sont : Le "Post", le "Times-Herald", la "Tribune", le "News", le "Record", le "Dispatch", le "Chronicle", le "Journal", l'"Inter-Ocean" et le "Sun".

Chicago sera complètement privé de nouvelles, il n'y aura pas même de bulletins d'affichés.

L'ORAGE DE DIMANCHE

Chambly, 5.— Durant le cours de l'orage de dimanche, la grange de M. M. W. Higgins, de St-Luc, près de Chambly, a été frappée par la foudre et complètement brûlée. M. Higgins évalue ses pertes à $2,000.

Trois-Rivières, 5. — La maison de M. Alphonse Bourrassa, au Lac au Sable, a été emportée par un cyclone.

Granby, 5.— La foudre a frappé dimanche, l'hôtel de ville et y a mis le feu, que la brigade a réussi à éteindre avant qu'il n'eut commis de dommages considérables. La cheminée située en arrière de l'édifice a été démolie et un trou a été fait par le feu à travers le toit. Une dame qui sortait en ce moment de l'église congrégationnelle, a été tellement ébranlée par le choc qu'elle s'est évanouie.

Dans l'église méthodiste, les lumières électriques ont été éteintes et plusieurs vitres ont été brisées.

A STE DOROTHEE

Grande fête des Forestiers Catholiques à Ste Dorothée, dimanche. La cour de cette paroisse a reçu 14 nouveaux membres, au nombre desquels on remarquait M. le curé Casaubon.

La cérémonie d'initiation a eu lieu après les vêpres, sur la place publique, sous la présidence du chef-ranger Gibeau et de M. Bilodeau, secrétaire général.

La fanfare de Ste Geneviève était sur les lieux.

Des discours ont été prononcés par les principaux officiers, et par MM. N. Décarie, M.V., de Bord à Plouffe; Trudeau, chef de la cour St Laurent; M. Nadon, chef de la cour Viel du Sault au Recollet; J. B. Lamer, chef ranger de la cour de Ste Dorothée, etc. Cette cour contient 35 à 40 membres, et son personnel sera augmenté prochainement de 15 à 20 autres membres.

Après la cérémonie, un salut solennel fut chanté dans l'église paroissiale.

VERITABLES RESURRECTIONS !

Que de femmes épuisées par les travaux méticuleux du ménage, les soirées et la fatigue de la maternité, pâlissant, se fanant davantage chaque jour sous le coup d'une digestion pénible, de douleurs intestinales, de maux de tête causés par le sang qui ne circule plus assez vite, sont tombées dans un état désespérant, mais grâce au "Régulateur de la Santé de la Femme et aux Famale Plasters, ce remède réparateur par excellence, elles sont redevenues jeunes, fraîches et vigoureuses. Au dire de ceux qui ont été témoins de ces cures, ça été de véritables résurrections! Les troubles du côté de l'uterus, des ovaires et tous les symptômes du "Beau Mal" sont disparus comme par enchantement. Souffrez-vous, mesdames? Ecrivez sans délai au Dr J. Larivière à Manville R. I., l'inventeur de ce merveilleux spécifique des maladies de la femme et demandez sa liste de questions des maladies.

FEUX PAR LE TONNERRE

St-Lazare, Vaudreuil, 5.

Dimanche, vers six heures, le tonnerre a tombé sur la grange de M. Emery Castonguay. Le garçon de ce dernier, arrivant de promenade, s'est rendu au bâtiment pour y entrer son cheval et sa voiture, mais à sa grande surprise, en ouvrant la porte, il s'aperçut que le feu était dans la grange. Il demanda du secours. Une vingtaine d'hommes se sont rendus au lieu du sinistre et ont contrôlé l'incendie. Les dommages à la bâtisse sont évalués à $100.

Cap Santé — Les bâtiments de M. Delphis Papillon ont été incendiés par le tonnerre dimanche après-midi, avec tout leur contenu, instruments aratoires etc.

MORT DE M. H. JUTRAS

Somerset, 5

M. Hyacinthe Jutras, maître de poste de Somerset pendant au-delà de 30 ans est décédé hier soir à l'âge de 78 ans. C'est un des plus anciens résidents de notre place. Le défunt avait résigné son poste en faveur de M. S. Bertrand, à l'automne 1896. Il était l'oncle de M. l'abbé Jutras, curé de Tingwick. Funérailles jeudi.

LE MOULIN A VENT en ACIER "STAR"

Galvanisé après sa construction complète. Un tiers de plus en pesanteur que n'importe quel autre.

GRUES en acier galvanisé à 4 poteaux.
GRUES en acier galvanisé à 3 poteaux.
POMPES en fer et en cuivre.
POMPES foulantes et aspirantes.
POMPES à l'épreuve de la gelée pour puits, réservoirs, tuyaux en fer et matériaux pour aqueduc.
Demandez le catalogue E.

The Bailey Donaldson Co.,
1 Rue St-Pierre, Montréal.

"The Seamstress"

Machine à coudre de haute qualité, bras élevé, pourvu des dernières améliorations ; aucune machine ne lui est supérieure. Tous les accessoires sont en acier. Vendue avec une garantie pour 5 ans. Pas d'agents. Nous vendons directement au comptant aux clients aux prix de la fabrique.
Demandez le catalogue F.

The Bailey Donaldson Co.,
1 Rue St-Pierre, Montréal.
3juillet 1a

Celle qui Teint une Fois

avec le SAVON MAYPOLE découvre qu'après tout il y a une grande différence entre l'ouvrage fait par les teintures ordinaires et celui fait par le SAVON MAYPOLE qui lave et teint en même temps. Elle sait que ces teintures communes font de l'ouvrage commun, mais que le SAVON MAYPOLE apporte du renouveau de la fraîcheur et de la beauté aux effets teints. Comme résultat elle

Teint Souvent

elle voit que nombre de choses qui ont été souillées et râpées, après avoir été teintes deviennent "très belles" Parle-t-elle de sa découverte à ses amies? Eh bien! tant mieux car elle leur dit le grand succès qu'elle a obtenu

AVEC LE
Savon Maypole FAIT EN ANGLETERRE

10 cents la barre pour toutes les couleurs et 15 cents pour le noir.

Chez tous les pharmaciens, toutes les couleurs, pour toutes fabriques.

Livres et échantillons de l'ouvrage envoyés gratis en s'adressant au

DEPOT CANADIEN
8 Place Royale, Montreal

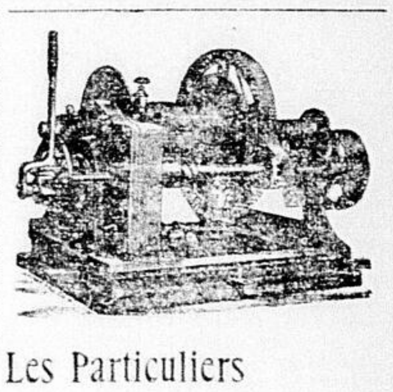

Les Particuliers et les Corporations

Qu'intéressent les bons chemins devraient se rendre compte des mérites de nos appareils portatifs pour écraser et à cribler.
Catalogue et prix fournis avec plaisir.
Veuillez vous mettre en rapport avec nous.

The Jenckes Machine Co.,
22 RUE LANSDOWNE.
Sherbrooke, Qué.

C'est assez souffrir

Quand un homme a souffert pendant deux ou trois années, il semblerait tout rationnel de dire que cet individu a assez souffert. Mais quand ses souffrances ont duré jusqu'à quinze ou vingt années, sans que cet individu ait jamais pu trouver aucun remède pour le guérir et quelquefois même pour le soulager, c'est beaucoup trop souffrir. Que de souffrances, que d'inquiétudes ne se serait pas évitées ce pauvre malheureux, s'il eut recours au fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACICOT qui, n'étant composés que d'herbes et de racines, guérissent toutes les maladies quelles qu'elles soient. Ces remèdes, aujourd'hui d'une [illegible]cité proverbiale, guérissent toutes les maladies, lors même que tous les autres remèdes auraient failli et quelle qu'en ait été la durée. Vous tous, qui souffrez, sachez mettre un terme à vos souffrances en recourant à ces fameux remèdes sauvages, qui pourront vous être expédiés, si vous ne pouvez vous rendre à l'enseigne du GROS SAUVAGE.

J. E. P. RACICOT
No 25, rue St Joseph St Roch, Quebec.
1 novembre 1897—a

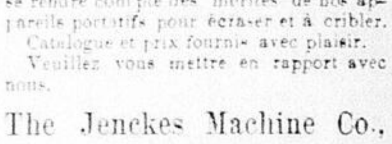

CHEZ HEARN AND HARRISON
OPTICIENS
1640 1642 RUE NOTRE - DAME
28 Mai 1898.— 1a

A VENDRE.— Pour cause de départ, une propriété à St-Jean-Baptiste, comté de Rouville, d'une contenance d'environ 47 arpents en superficie, planté d'environ 600 pommiers de tout âge, d'une petite sucrerie, bois de chauffage, grange et écurie neuve, maison d'habitation, belle remise pour les pommes et le bois, moulin et presse pour le cidre, tonneau pour 4 à 500 gallons pompe en cuivre (Vesmeuil), pour arroser les pommiers et les patates, et quantités d'autres objets. S'adresser à M. Joseph Houert à St Jean-Baptiste, Comté de Rouville, Qué. 30-4 Q. H.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure. Mme Catherine Stewart, épouse commune en biens d'Alexander, G. McBean, marchand et commerçant des ville et district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse vs Alexander G. McBean, marchand et commerçant des ville et district de Montréal, défendeur. Avis est par le présent donné que la demanderesse sus nommé a institué aujourd'hui une action en séparation de biens contre son dit mari, le défendeur susnommé.
Montréal, 20 mai 1898.
GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, LAFLAMME & GLASS,
Procureurs de la demanderesse. 27-4

FEUILLETON DU "CULTIVATEUR."

...PETITE MERE...

DEUXIEME PARTIE.

LES MARTYRES

(SUITE)

—Tu m'étonnes, répliqua-t-il aussitôt, j'ai toujours entendu dire, au contraire, que j'étais plus que ruiné, et que sans ta générosité, les dettes du marquis Henri de Verrières n'eussent point été payées.

Mérindol eût un geste d'impatience.

—Ne m'interromps pas, ordonna-t-il assez péremptoirement, c'est ainsi. Ces quarante mille francs, jetés par moi dans des spéculations très hasardées, car je voulais leur faire rapporter gros, au risque de les perdre, ont produit plus du triple.

Tu as donc aujourd'hui cent trente mille francs en chiffres ronds.

Ton patron actuel ne demande pas mieux que de te céder sa maison pour une somme que je te cautionnerai, et que tu paieras peu à peu, avec ton travail, tandis que ton capital actuel deviendra ton fonds de roulement.

Les plus grandes fortunes n'ont pas toujours eu des débuts aussi heureux, servis par plus de volonté, d'énergie et de loyauté.

Alors à Paris, à côté de nous, dans l'intimité de ton rôle de fiancé, vous goûterez, ma fille et toi, sous mes yeux, un bonheur qui me rendra les forces et la santé.

Jean était tombé à genoux devant Mérindol.

—Oh ! comme tu paies tes dettes ! s'écria-t-il, comme tu es bon !...

Oui, dans ce cher pays qui nous a tous vus naître, je jure de rendre ta fille heureuse.

Je l'adorerai encore plus que par le passé et le présent, je ne vivrai que pour elle... et mon existence entière sera consacrée à l'entourer d'un amour égal au tien.

Pierre prit à deux mains la tête du jeune homme agenouillé devant lui.

—Je te crois, lui dit-il.

Les Verrières ont toujours été l'honneur même, et c'est pour cela qu'à ma reconnaissance ancienne pour eux s'ajoutera une reconnaissance nouvelle.

Mais les obligations que je t'impose ne s'arrêtent pas seulement à ce que je t'ai dit, à ce que tu as accepté.

Si Dieu me laisse au milieu de vous, oui, je te permets de gagner la fortune que tu veux offrir à ta femme.

Mais si le mal terrible dont je suis atteint s'aggrave et m'emporte, "je veux", tu m'entends, Jean, "je veux," que tu deviennes le plus tôt possible le mari de ma fille, et cela par tous les moyens qui seront en ton pouvoir, et dans lesquels Pascalet t'aidera.

Et rappelle-toi bien, que devrais-tu faire des choses hardies pour sauver Henriette, "je veux" que tu les fasses. Et c'est à ton honneur que je m'en rapporte pour prendre telle décision que tu croiras nécessaire.

—Je le jure, répondit Jean très grave.

—Maintenant, ajouta Mérindol, mets-toi à genoux, toi aussi, ma Yethou ; je veux que mon saint ami vous bénisse tous les deux.

Ils obéirent.

Et sous l'oeil de Dieu, dans le calme divin de cette nature si admirablement belle, magnifique et féconde, le curé leva sur eux ses mains tremblantes.

—Que le Seigneur vous protège, mes enfants bien aimés, leur dit-il.

Jean, s'il le faut, tu tiendras lieu de famille tout entière à la femme que te donne aujourd'hui ton bienfaiteur.

Et toi, Henriette, regarde dès à présent le marquis de Verrières comme ton fiancé, choisi par ton père vénéré, en attendant qu'il soit ton mari !...

Mérindol, à son tour, toucha les fronts purs de ses enfants inclinés religieusement devant lui.

—Aimez-vous, leur dit-il, aimez-vous !... Soyez honnêtes, fidèles et droits ; le secret du bonheur en ce monde est là.

N'oublie jamais mes paroles actuelles, ma chérie...

Aime exclusivement Jean toute ta vie.

Sois-lui douce, tendre et dévouée.

Le foyer où il y a l'amour absolu, la confiance illimitée, l'estime réciproque console de tout !...

Penses-y toujours, ma Yethou:— Tu auras vis-à-vis de ce mari adoré une dette immense à payer, la mienne. Sans les siens, nous ne serions rien, ni toi ni moi?...

Et maintenant, embrassez-vous tous les deux, mes enfants adorés, vous êtes fiancés...

Vous êtes irrévocablement liés l'un à l'autre.

Ils se couvrirent de baisers.

—Pour toujours, dit Jean en pressant Henriette sur son coeur.

—Pour toujours, envers et contre tous, la volonté de mon père sera respectée par moi, répondit la jeune fille aussi grave, aussi recueillie que si devant l'autel, l'abbé Soubirade lui eût donné la bénédiction nuptiale.

VI

LA LETTRE ANONYME

D'un commun accord, personne ne parla de ce qui s'était passé en présence du curé et de Mérindol.

Cependant si heureux, si rasséréné fut tout à coup le visage de Jean ; si longues furent ses promenades autour des massifs en compagnie de son adorée, qui maintenant s'appuyait sur lui, avec une confiance heureuse, point vue jusque-là, que ce changement frappa tout le monde.

Depuis le jour béni de ses fiançailles, le jeune marquis, au lieu de rechercher Raoul de Grand-Croix, le fuyait, au contraire, comme la peste. Maintenant les rôles étaient renversés.

C'était Philippe, actuellement, qui très alarmé essayait de suivre les amoureux et de mettre constamment entre eux sa vilaine tête d'épervier.

Il atteignait rarement son but.

En effet, Mérindol voyait son manège, et il était rare qu'il n'arrivait pas à l'arrêter au passage.

Jean alors filait comme le vent, et avec des ruses de sauvage, il rejoignait Henriette qui, d'ordinaire, l'attendait dans un massif épais, aux premiers escarpements de la montagne.

Alors, très heureux, très jeunes, ils partaient en courant, et montaient très haut, très loin.

Puis lorsqu'ils avaient découvert quelque endroit inaccessible ou caché, ils s'y asseyaient l'un à côté de l'autre.

Là, tout près, la main dans la main, ils parlaient de leur éternelle tendresse, de leur avenir, ils faisaient des projets honnêtes et purs comme eux.

Mais le plus souvent, ils restaient de longues heures sans prononcer une parole.

C'était alors qu'ils se comprenaient, qu'ils s'entendaient le mieux.

—Je vous assure, ma chère amie, dit un jour Philippe de Grand-Croix à Mme Mérindol, qu'il se passe ici des choses très graves, et qui compromettront absolument nos projets, si nous n'y mettons ordre.

—Quelles choses?... demanda Blanche, qui, très peu intelligente, ne voyait jamais rien par elle-même.

—Il y a du nouveau entre votre entrepreneur, votre fille, et Jean de Verrières.

—Allons donc ! vous rêvez !...

Si cela était, Pierre m'en eût parlé, à moi, la mère...

—Il ne vous a jamais prise au sérieux, aujourd'hui moins que jamais.

—Vous croyez?...

—J'en suis certain.

—Alors, vous ne voulez pas ce mariage"?...

—La belle demande ! Est-ce qu'Henriette ne doit pas être la femme de Raoul, et devenir après vous la duchesse de Grand-Croix-Châteauneuf?...

Blanche tressaillit.

Ce titre que l'habileté de Philippe faisait miroiter à ses yeux chaque fois qu'il voulait obtenir quelque chose d'elle, lui enlevait le peu de cervelle que contenait sa tête jolie, mais si petite !...

—Oh ! mon Philippe ! soupira-t-elle, que faut-il faire pour atteindre ce but?

Vous savez bien que je suis toujours disposée à vous obéir.

—Prévenez-moi scrupuleusement de tout ce que vous verrez, dit-il; même du détail qui vous paraîtra le plus insignifiant. Après nous aviserons.

Elle le promit; mais suivant son habitude elle ne vit rien du tout.

Le duc de Grand-Croix fut plus heureux.

A force de rôder, d'espionner, d'écouter aux portes, il finit par acquérir la quasi-certitude que l'avenir des deux fiancés était arrêté et décidé par Mérindol.

Il se creusait la cervelle pour savoir comment il pourrait détruire ce bel échafaudage d'espoir et de bonheur, quand un matin, Pierre dit à son fils adoptif :

—Je viens de recevoir une lettre de ton patron.

Tout est réglé avec lui, ainsi que je te l'ai dit l'autre jour.

Il t'attend.

Jusqu'au mois de janvier, tu vas travailler à l'inventaire à ses côtés.

A ce moment-là, vous passerez l'acte de vente, et d'ici quatre à cinq ans, en déployant toute l'énergie dont tu es capable, tu peux être dans une telle voie de fortune que ton mariage soit possible.

Jean saisit les mains de Mérindol.

—Oh ! merci !... dit-il simplement, la gorge serrée comme dans un étau.

Au bout de quelques secondes seulement, il put ajouter :

—Je partirai demain matin.

Mérindol inclina la tête et répondit:

—Cette ardeur ne me déplait pas.

Néanmoins, comme je n'ai jamais rien fait qu'au grand jour, tout à l'heure, après le déjeuner, j'annoncerai ma volonté, c'est-à-dire vos fiançailles actuelles et notre futur mariage à Mme Mérindol.

—Et me permettras-tu de mettre devant tous au doigt d'Henriette la bague de fiancée ?...

—Certes !... Mais en as-tu une très convenable, très belle ?...

—J'ai celle de ma mère, que tu as jadis sauvée de notre naufrage, avec quelques autres bijoux de famille.

Elle est faite d'un vieux diamant ancien, assez gros et d'une grande pureté.

Elle est montée sur un chaton à nos armes, surmonté de la couronne de marquise avec les initiales de ma mère qui se trouvent être celles d'Henriette, puisque ma mère s'appelait Hélène.

—C'est parfait ainsi, dit Mérindol.

En effet, comme le repas finissait, Pierre dit à sa femme :

—Mon fils adoptif, le marquis Jean de Verrières, partira démain pour Paris où son patron le réclame. Mais avant son départ, je t'annonce qu'il est fiancé à ma fille Henriette, en attendant qu'il devienne son mari.

Sous nos yeux, il va passer au doigt de sa future femme l'anneau des fiançailles.

Philippe de Grand-Croix était devenu livide.

Blanche qui depuis très longtemps recevait de lui toutes ses impressions devint également pâle de colère.

—Vous parlez, Dieu me pardonne, comme si vous étiez le seul maître de ma fille, dit-elle au bout de quelques secondes.

N'a-t-elle pas sa mère également ?...

Sa mère qui a quelques droits sur elle, je suppose, et qui est autant que vous maîtresse de consentir ou de refuser ?...

—Je pourrais vous répondre que lorsqu'une mère s'est aussi complètement désintéressée de son enfant et de son mari que vous l'avez toujours fait ; lorsque, comme vous, elle a sans cesse vécu indifférente à ce qui les touchait, ayant renié tout devoir, elle n'a plus aucun droit. — Je ne le ferai pas.

Je me contente de vous déclarer que ce mariage a été le voeu de toute ma vie, le but de tous mes efforts, et qu'aujourd'hui ma volonté formelle est qu'il s'accomplisse.

Et il s'accomplira, ajouta Pierre avec une singulière énergie, il s'accomplira parce que le coeur de ma fille est d'accord avec le mien.

Henriette inclina la tête en signe d'adhésion.

—Ce geste ne me suffit pas, dit Mérindol.

Jure à haute et intelligible voix que tu seras la femme de Jean de Verrières, que tu l'attendras, s'il le faut, à travers tous les obstacles, et que tu réaliseras tôt ou tard mon voeu le plus cher en dépit de tous les pièges, des infamies ou des efforts qui seraient tentés pour l'empêcher.

La jeune fille étendit la main, se leva et d'une voix dont la netteté fit tressaillir Philippe de Grand-Croix, elle dit :

—Je jure que j'accomplirai, de quelque façon qu'il le faudra, la volonté de mon père bien-aimé, et que Jean de Verrières, le seul que j'aimerai jamais, sera mon mari.

Elle abaissa sa main, et comme Jean était à côté, il la saisit, la couvrit de baisers, et se levant à son tour il passa à l'annulaire de sa fiancée la bague de la marquise Hélène, de celle qui était morte en lui donnant le jour.

Avec un respect infini, Henriette y appuya les lèvres.

Le duc immobile, le nez dans son assiette, n'osait relever son visage, de peur que sur ses traits contractés, Mérindol ne lût la rage folle à laquelle il était en proie.

Mais sa volonté ne fut pas à la hauteur de sa prudence habituelle.

—C'est la première fois, dit-il, ne se contenant plus, que je vois faire aussi peu de cas d'une mère impeccable et honnête comme l'est Mme Mérindol!...

Blanche, qui attendait un mot ou un signe de Philippe, éclata :

—Eh bien ! non... dit-elle, cela ne sera pas !...

Henriette est ma fille, elle ne se mariera pas sans mon consentement...

Et je le lui refuse !...

—Elle n'en a pas besoin, dit Mérindol. La loi a prévu ce cas :—lorsqu'il y a dissentiment entre les deux époux, la volonté du père l'emporte.

Or, moi, je "veux": que ma fille se marie avec Jean de Verrières...

La colère de Blanche augmenta devant la froideur calme et glaciale de son mari.

—Au nom du respect que me doit ma fille, dit-elle, je lui défends de penser à cet aventurier, qui a été assez adroit pour vous aveugler tous les deux.

A ces mots, Jean se leva, le visage contracté de douleur et d'indignation.

Mais d'un geste impérieux, Mérindol lui fit signe de s'asseoir et de se taire.

—Malheureuse !... dit-il à son tour... vous oubliez que je suis le maître ici !

Philippe tressaillit :

—Que voulait-il dire ?...

Avec son extraordinaire intelligence, Pierre avait-il deviné quelque chose de leurs criminelles relations ?...

Alors, il allait le chasser, et tout son plan serait anéanti.

Il le regarda.

Non, Pierre ne devait rien savoir.

L'entrepreneur continuait en la fixant seule :

—Vos appréciations sont le reflet de vos sentiments.

Ne jugez à votre aune que ceux qui ont votre sympathie, et laissez les autres tranquilles, vous ne les comprendrez jamais.

Le duc de Grand-Croix plus tranquille, protesta :

—Il n'y a que des parvenus pour traiter ainsi des femmes et des hôtes, bredouilla-t-il entre les dents.

Mérindol le devina plutôt qu'il ne l'entendit.

—Tonnerre !...s'écria-t-il en donnant sur la table un si formidable coup de poing que le service tout entier en fut bousculé, vous tairez-vous les uns et les autres ?...

Cette maison est à moi, gagnée par mon travail, que ceux qui s'y déplaisent la quittent.

Vous, la première, continua-t-il en s'adressant à sa femme.

Il y a beaux jours que je vous y supporte à grand'peine.

Si vous ne voulez pas m'obéir, partez !...

Il ajouta plus brutal :

—Avec vos droits !...

Philippe à ces mots, tressaillit, pris une fois de plus d'une peur aussi grande que l'instant auparavant, quoique d'une autre nature.

Mme Mérindol n'aurait-elle donc pas sa part de cet immense fortune ?...

Inutile de le demander à Blanche.

Elle était trop nulle pour rien connaître, même à ses propres affaires.

Mais une chose, si c'était possible, ennuya encore plus le duc que cette phrase de Mérindol.

Jusque-là ce dernier, en effet, avait été avec Philippe d'une politesse pleine de bienveillance et de bonté.

Sa douceur envers ce vaincu de la vie avait été telle que Philippe s'y était toujours mépris et avait cru que le fonds du caractère de Pierre était une faiblesse absolue pour tout ce qui ne touchait pas à ses spéculations et à ses affaires.

—Avec un peu d'adresse, il ne sera pas difficile d'en avoir raison au moment opportun, avait-il pensé depuis qu'il le connaissait.

Et voilà, au contraire, que l'homme se révélait entier, absolu, ne pliant pas, prêt à en arriver aux plus violentes extrémités pour faire triompher sa volonté ; avec cela, il l'enveloppait, lui, Philippe, d'un mépris qu'il ne dissimulait point, et qui stupéfiait M. de Grand-Croix !...

C'était exceptionnellement grave.

Et plus que jamais, il se disait que ses projets en pouvaient recevoir une mortelle atteinte.

Ces projets, on le sait déjà, basés sur la faiblesse de Mérindol et sur l'orgueil de Blanche, étaient de faire épouser à Henriette, ce Raoul de Grand-Croix pour lequel Philippe éprouvait la seule tendresse qui jamais eût fait battre son coeur sec et aride.

Et avec le bonheur de ce fils adoré serait satisfaire l'autre passion de sa vie, cette cupidité jamais assouvie, et pour laquelle Philippe commettrait des crimes, s'il le fallait.

Car malgré son avarice sordide, son économie de fourmi capable de se priver de tout pour emplir quelques écus, il ne possédait rien; peut-être moins encore que lorsque, par la bonté de Mérindol, il avait quitté ses montagnes pour aller à Paris tenter des affaires, sous les auspices puissants de l'entrepreneur.

C'est que Raoul dévorait à mesure tout ce que Philippe pouvait ramasser et économiser. Pétri de vices, il savait soutirer au duc pour le jeu, les chevaux, et une foule d'autres choses plus ou moins avouables, tout ce que Mérindol lui faisait gagner.

Mais si Raoul mettait la main sur cette grosse fortune tout entière ,que diable ! ce serait bien une autre chanson.

Et quel que fût l'appétit du jeune homme, il parviendrait bien à le calmer avec de tels revenus!...

Et il faudrait renoncer à tout cela?...

Oh ! non, par exemple.

Avec des rages de loup pris au piège, Philippe, toutes ces choses en tête, se demanda par quelles combinaisons, quelles lâchetés, au besoin quels crimes, il pourrait arriver de son âpre désir.

Comme une petite lueur, d'abord insaisissable et à peine perceptible, l'infamie qui pouvait aider Philippe à atteindre son but naquit dans les profondeurs du cerveau de ce triste sire, et peu à peu grandit, grandit, illuminant tout l'avenir du misérable.

En effet, si Mérindol n'aimait pas sa femme, il avait gardé toute son estime à celle qui était, avant tout, pour lui, la mère de sa fille.

Or, Pierre n'avait jamais laissé passer une occasion de dire à quel point il eût été impitoyable pour elle si sa conduite, un jour ou l'autre, avait seulement été imprudente.

Et à cette simple idée, des rages folles le prenaient, puis des vertiges, et des congestions terribles.

Or, tout ce qui pouvait les provoquer, ces vertiges et ces congestions, le médecin, en ce moment-ci, les proscrivait absolument.

Depuis que le docteur avait rendu cet arrêt, chacun dans la maison s'étudiait à écarter scrupuleusement de Mérindol toute cause de colère.

Et Philippe pensait à ces détails; et il y réfléchissait profondément, il y réfléchissait encore... la nuit, le jour...

—Bast ! murmura-t-il un matin, alors que toutes ces minutes, depuis plus d'une semaine, avaient été employées à combiner, à chercher, à désirer toujours les mêmes choses, qui veut la fin veut les moyens!...

Il se leva, passa dans une pièce voisine, un petit salon qu'il occupait également, et là, il prit dans un tiroir de son secrétaire une petite cassette en fer dont il portait constamment la clef sur lui.

Des lettres étaient empilées les unes sur les autres.

Celles de dessus paraissaient récentes.

Celles de dessous, au contraire, étaient jaunies par le temps.

Minutieusement, le duc de Grand-Croix les relut.

—Voilà la plus compromettante, la plus claire de toutes, dit-il enfin.

Il s'assit alors devant son bureau, et écrivit de la main gauche les lignes suivantes :

"Monsieur Mérindol,

"C'est une pitié qu'un brave homme comme vous soit mis dedans par des gens qui vous entourent. On disait bien dans le pays que depuis longtemps votre femme vous trompait avec le duc de Grand-Croix-Châteauneuf.

"Mais, comme on ne les avait pas surpris ensemble, beaucoup, moi le premier, doutions de ce fait.

"Ces jours derniers le hasard a mis entre les mains de celui qui vous écrit ces lignes, la preuve certaine de l'infamie des deux complices.

"Pour sûr que si vous êtes l'honnête homme que l'on dit, vous ferez cesser ce scandale.

"Je vous envoie la lettre ci-cluse :

"Un de vos amis dévoués,

"XXXXX."

Cinq croix pour signature, et c'était tout.

VII

CATASTROPHE

Philippe relut sa lettre, sourit, et avec une expression infernale dans les yeux, il murmura :

—Si, ce coup-ci, la rage et la colère ne lui donnent pas cette fameuse attaque d'apoplexie tant redoutée, il faut avouer que je n'aurai pas de chance!...

Il y avait huit jours que Jean, plein de foi dans son bonheur futur, était installé dans son usine, travaillant à l'inventaire annuel.

Mérindol avait décidé que sa famille et lui ne quitteraient pas encore les Pyrénées malgré la saison qui s'avançait, le temps étant toujours exceptionnellement beau.

Seuls, le duc et Raoul allaient retourner à Paris.

Blanche en était désespérée, et elle le disait maladroitement, avec une insistance qui, pour la première fois, blessait Mérindol.

Un matin, dans son courrier, Pierre trouva la lettre anonyme.

Il la relut deux fois sans en comprendre le sens.

Enfin, en une lueur terrible, la valeur des mots lui apparut.

Cependant, le sentiment qui naquit le premier en lui, avant la colère, ce fut un dégoût profond.

—Sur mon âme, murmura-t-il, voilà une fameuse infamie!...

Il prit la lettre, la froissa dans ses doigts et s'apprêtait à la lancer dans la cheminée quand, subitement, certaines expressions lui revinrent, nettes et formelles.

—On me dit qu'il y a dans la même enveloppe une preuve irrécusable, pensa-t-il.

Où est-elle, cette preuve? Il n'en coûte pas beaucoup de la voir.

Il visita de nouveau l'enveloppe.

Un deuxième morceau de papier, en effet, était resté dedans.

Il reconnut aussitôt l'écriture de Blanche.

Avec des yeux où s'allumait une colère folle, Mérindol parcourut la lettre de sa femme.

Elle datait de dix ans, mais les expressions précises ne laissaient aucun doute à son égard.

Mérindol étouffait.

Ses mains tremblaient.

Il n'y voyait plus.

Il eut cependant la force de sonner.

Un domestique presque aussitôt se présenta.

—Allez me chercher Mme Mérindol, dit-il d'une voix bredouillante, mais si impérieuse que le valet de chambre disparut comme un éclair.

Lorsque, très peu de secondes après, Blanche arriva, Pierre ne se possédait plus.

Elle s'avançait sans appréhension.

Elle n'avait pas de sens moral, et jamais, ni autrefois, ni à l'heure actuelle, sa conscience ne lui avait rien reproché.

—Qu'est-ce que c'est c'est que ça?... lui demanda-t-il en lui mettant la lettre à deux centimètres du visage.

Elle devint d'une pâleur extrême.

La physionomie de Mérindol lui faisait froid jusque dans la moëlle des os.

—Je n'ai jamais écrit cette lettre, balbutia-t-elle, affolée. Elle n'est pas de moi!...

Je te chasse !...

Habituée à une existence de reine, tu iras crever de faim où tu voudras, car tu n'auras pas un centime de moi.

Ces mots le mirent hors de lui.

Il se jeta sur sa femme, la souffleta, lui tordit les poignets, la roua de coups pendant que de son côté, Blanche le griffait, le mordait, l'insultait de toutes ses forces.

—Ah ! coquine, s'écriait Mérindol, tu le défends encore, au lieu de te repentir !...Attends, attends !...

Elle se révolta plus fort, redoublant ses injures.

Mérindol devint violet...

Il leva le poing.

—Si tu ne te tais pas, dit-il, je te tue !...

Cette fois, Blanche eut subitement peur.

Elle se mit à pousser des cris de bête qu'on égorge.

—A l'assassin !... à l'assassin !... put-on entendre.

Henriette accourut la première.

—Ah ! miséricorde. Toi !... toi !... balbutia Mérindol en voyant sa fille.

C'est que c'est vrai... cette femme c'est ta mère !...

Il ne put en dire davantage.

Il battit l'air de ses mains et tomba lourdement par terre, étouffé par la congestion.

Henriette était déjà agenouillée aux pieds de son père.

—Ah ! mon Dieu... mon Dieu, murmurait-elle éperdue, toute en larmes ; qu'a-t-il ?...Que s'est-il passé ?...

Mérindol était incapable de lui répondre.

On entendit des pas dans le corridor.

Blanche, sans avoir l'air d'y attacher d'importance, se baissa et ramassa les deux lettres qui avaient roulé dans des coins.

Philippe, du seuil de la porte, vit toute la scène.

Il avait aperçu Blanche mettant les lettres à l'abri.

A côté, Henriette sanglotait devant Mérindol étendu tout de son long, le visage semblable à celui d'un mort.

—Mon petit stratagème a réussi, pensa-t-il.

A moi, maintenant, les millions de l'entrepreneur !...

Et tout haut, afin de se soustraire aux regards de sa victime, si celle-ci ouvrait les yeux, il dit :

—Je vais aller quérir un médecin, je le ramènerai plus vite que n'importe qui.

Henriette n'avait ni compris ni entendu les paroles du duc.

Elle ne s'occupait que de Mérindol.

Toujours agenouillée devant lui, elle tenait la tête du pauvre homme appuyée sur sa poitrine, et couvrait son visage de baisers fous, lui prodiguant les appellations les plus tendres, les plus affectueuses.

Mais lorsqu'elle vit que l'immobilité de Pierre ne cessait pas, elle se releva, et comme une vaillante créature qu'elle était, elle essaya de tous les remèdes qui se prodiguent en pareil cas.

Longtemps, ses efforts demeurèrent impuissants.

Mérindol demeurait tellement insensible à cette voix cependant adorée, qu'on eût pu croire qu'il n'existait plus.

Et le médecin n'arrivait pas !...

Henriette plus que jamais se désespérait.

Enfin, Pierre ouvrit les yeux, et en apercevant sa fille penchée sur lui, il sourit.

La mémoire ne lui était pas encore revenue, mais en se voyant étendu par terre, il demanda :

—Que s'est-il donc passé ?...Qu'est-ce que j'ai eu ?...

Tout à coup, il distingua sa femme.

Comme par un éclair d'orage, sa pensée instantanément s'illumina.

—Ah!... malheureuse, dit-il, malheureuse!...

Je te maudis!... Je te chasse!...

Va-t-en!... Va-t-en!...

Henriette de nouveau tomba à genoux.

—O papa!... Papa tant aimé! dit-elle, Je t'en conjure, calme-toi...... Apaise-toi!...

—Ce n'est pas possible!... elle m'a tué!... Je me sens frappé à mort!...

Si je pouvais voir Jean!

—Je vais lui télégraphier de venir.

—Il n'aura pas le temps d'arriver! Que vous êtes cruel, mon Dieu!...... Que vous êtes cruel!...

—Je t'en supplie, continua Henriette, ne t'exalte pas ainsi... ne te monte pas la tête...

Les sinapismes t'ont déjà fait du bien... je vais les changer.

En attendant l'arrivée du médecin, ils te dégageront la tête.

Mérindol enveloppa sa fille d'un inexprimable regard d'amour.

—Pauvre petite, murmura-t-il, tes soins seront inutiles, et je vais te laisser seule, sans défense, la proie de ce bandit qui s'appelle le duc de Grand-Croix.

Quelques larmes roulèrent sur ses joues décolorées.

Mais tout à coup son énergie accoutumée le reprit.

Il essaya de se soulever sur son coude, et dit:

—Qu'on aille me chercher tout de suite l'abbé Soubirade. Qu'il vienne immédiatement sans tarder d'une minute.

Quatre ou cinq personnes partirent à la fois.

Pascalet, qui adorait Mérindol, arriva vite en proie à un trouble déchirant.

On l'avait surpris bêchant son petit jardin; il était sans rabat, sans chapeau, et dans sa précipitation, il n'avait pas même abaissé le pan de sa soutane relevé dans sa ceinture, afin de ne pas la salir en travaillant ses fleurs et ses choux.

Le médecin qu'on avait fini par trouver également, ne laissait aucun espoir.

Pierre lut son arrêt sur le visage du docteur.

Avec un surhumain courage, il voulut remplir ses devoirs religieux, mais il était distrait des grandes et consolantes pensées qu'évoquait pour lui l'abbé Soubirade, et il ne cessait de répéter:

—O ma fille... ma pauvre fille!... Que va-t-elle devenir?...

Lorsque le curé eut terminé la cérémonie de l'extrême-onction, Mérindol voulut qu'on fit entrer sa femme, et en présence du curé et de quelques serviteurs, il lui dit:

—Tu vas jurer que dans six mois Henriette sera la femme du marquis Jean de Verrières.

Et comme elle hésitait, il ajouta:

—Jure donc, malheureuse, ou bien je dicte à l'abbé le récit fidèle de ton crime.

Et ce récit, je lui ordonnerai de le publier!...

Blanche eut peur.

Son formidable orgueuil tressaillit.

Elle se considérait déjà comme la duchesse de Grand-Croix-Châteauneuf.

Or, une femme de ce rang et de cette qualité ne doit pas prêter au scandale.

D'ailleurs elle pouvait bien jurer!

Est-ce qu'un serment arraché par la peur est valable? Et sa conscience perverse, troublée, menteuse et dénuée de sens moral se trouvait par avance dégagée de tout lien, de tout devoir...

Elle promit tout ce que Mérindol voulut.

Et maintenant, l'abbé, dit Pierre, je te confie ma fille.

Tu seras son tuteur et son maître.

Tu la protégeras dans la mesure de tes forces.

Tu veilleras sur elle...

Tu administreras sa fortune jusqu'à son mariage, et ce mariage tu en assureras la réalisation par tous les moyens qui seront en ton pouvoir.

Il répéta, en accentuant singulièrement ses paroles.

—Tous, tu entends!...

Le curé n'avait pas besoin de ces recommandations, il adorait l'enfant qui avait grandi sous ses yeux.

Les forces de Mérindol s'en allaient.

Cependant son intelligence restait intacte.

Tout à coup, comme si en une vision rapide l'avenir lui fut apparu, il dit:

—Mes affaires sont en ordre.

Depuis longtemps mon testament est fait.

Mais je veux y ajouter une clause afin de mieux préciser mes intentions.

Je ne veux pas que Mme Mérindol soit la tutrice de ma fille.

Je ne veux pas qu'elle jouisse d'un centime de ce que j'ai gagné!

Je veux écrire ce que je t'ai demandé, Pascalet, d'être le tuteur de ma fille.

Tu acceptes, n'est-ce pas?

—Oui, dit le curé, d'une voix grave, parce que tu es un homme honnête, craignant Dieu et ayant toujours rempli tous ses devoirs. Et si tu es aussi sévère que cela vis-à-vis la mère de ta fille, c'est que tu as probablement de graves torts à lui reprocher.

—Oh oui!... tu l'as dit, si graves, que j'en meurs!

Je veux voir mon notaire tout de suite, ajouta Mérindol.

On partit.

Néanmoins, au bout de quelques secondes, Pierre dit :

—Ce notaire arrivera peut-être trop tard. Qu'on me donne une plume et du papier.

Son désir fut vite réalisé et d'une écriture tourmentée, mais cependant encore lisible, il écrivit ses dernières volontés :

"—Henriette serait la pupille de l'abbé Soubirade, auquel il transmettait tous ses droits sur l'orpheline."

Blanche depuis longtemps avait quitté la chambre de son mari, sous le prétexte que ce spectacle ébranlait ses nerfs délicats, et qu'il ne lui était pas possible d'en supporter la vue.

Mérindol eut une syncope après le formidable effort qu'il avait dû faire pour écrire le codicille de son testament.

A grand'peine, on lui fit reprendre ses sens, mais la vie se retirait de lui, c'était évident.

Et cependant, un inoubliable spectacle frappa alors les regards de tous ceux qui étaient là: de grosses larmes couvraient son visage sur lequel la mort déjà avait imprimé ses affres terribles, et il ne cessait de répéter:

—Ah! Pascalet!... Pourvu que tu puisses protéger ma fille...

Elle sera perdue sans cela...

Perdue!... Perdue!...

Elle, pour qui j'eusse donné mon sang !...

Et comme l'abbé lui parlait du paradis qu'il avait mérité par sa vie d'honnête homme, encore sanctifiée par son inépuisable charité, il hochait douloureusement la tête et répondait:

—Il ne peut y avoir ni paradis, ni paix éternelle pour moi, si ma Yethou est martyrisée par ces misérables!...

Et ce fut avec cette pensée et ce désespoir qu'il entra en agonie, les yeux sur sa fille, balbutiant encore:

—Défends-la, Pascalet, ma Yethou tant aimée... défends-la, protège-là!...

Henriette, debout contre lui, faisait taire sa douleur pour lui sourire, essuyer son front que glaçait la sueur de l'agonie, pour le rassurer, l'encourager!...

—Je me défendrai, va, ne te rends pas malheureux ainsi!... disait-elle.

Toutes tes volontés seront exécutées.

Et moi, je te le jure en cet instant suprême, je remplirai tous mes devoirs.

...Je serai toujours bonne et honnête comme toi !

Il eut la force d'ajouter :

—Par tous les moyens possibles... Je veux que tu sois tout de suite... la femme de Jean. Jure !...

Elle le fit, solennellement devant tous...

Mérindol râlait...

L'abbé Soubirade agenouillé récitait les prières des agonisants avec une ferveur d'apôtre.

La foule des domestiques, impressionnés par cette mort si proche, répondait aux versets des psaumes suprêmes.

Tout à coup un grand frisson secoua Mérindol, ses dents s'entre-choquèrent, il ouvrit les yeux, reconnut encore sa fille, et murmura :

—Jean, ton mari!... tout de suite!... O bien-aimée!... bien-aimée!...

Il eut une légère contraction des lèvres qu'on eût pu prendre pour un sourire, et il demeura inerte, les paupières mi-closes...

Il avait cessé de vivre.

Henriette le comprit, et tordant ses bras brusquement élevés au-dessus de sa tête, elle eut un sanglot déchirant:

—O papa !... papa !... s'écria-t-elle, Reste!... Reste !...

Mais le curé abaissa ses mains, la pressa contre lui avec une violence de tendresse absolument paternelle, et lui dit :

—Tu dois lui fermer les yeux, ma pauvre petite, c'est ton devoir!...

Au milieu de ses sanglots elle lui obéit.

Mais aussitôt après, elle retomba sur le lit toute désespérée, et étreignit comme une folle le corps de celui qui l'avait tant aimée...

—Ah! balbutia-t-elle... tout mon bonheur est parti avec toi !...

Elle ne croyait pas si bien dire!...

VIII

MARTYRE

Les obsèques de Mérindol n'eurent pas la pompe magnifiques des grands enterrements de Paris.

Point de char caparaçonné, point de fleurs extraordinaires ni de couronnes représentant des fortunes.

Ce qui valait mieux, c'était la pitié publique et l'amour de tout le pays auquel il avait fait du bien, qui l'escortaient.

Ses domestiques, ses protégés, les pauvres se relayaient pour porter son cercueil.

Chacun avait coupé dans la montagne une brassée de fleurs sauvages, ou simplement les branches des arbres, et tout cela faisait une jonchée épaisse du château à l'église.

Derrière le cercueil, Henriette marchait, appuyée sur Jean accouru pour la soutenir et pleurer avec elle.

L'abbé Soubirade avait tant de larmes sur les joues et dans la voix, qu'il lui était à peu près impossible d'officier.

Blanche, en dépit de tant de raisons qui eussent dû la cloîtrer chez elle, avait d'abord déclaré qu'elle irait à l'enterrement de son mari.

Au dernier moment heureusement, son chapeau de deuil qui, malgré ses minutieuses recommandations, ne lui allait pas, l'empêcha seul de mettre ce beau projet à exécution.

Henriette, à cause de son adorable pureté, n'avait rien compris aux reproches et aux récriminations de son père, et cependant, quand on lui avait dit que Blanche ne suivrait pas le cortège, elle en éprouva comme un instinctif sentiment de soulagement.

Entre elle et sa mère, un lien s'était brisé, un lien que rien maintenant ne renouerait plus jamais, la jeune fille le sentait.

Pourquoi?...

Parce que Blanche avait déserté la chambre de l'agonisant?...

Parce qu'elle n'avait pas mêlé ses larmes à celles d'Henriette....

Parce qu'elle avait passé les deux journées qui avaient précédé l'enterrement, uniquement préoccupée de robes, de toilettes et d'essayages?...

Oui, il y avait de ces choses...

Mais il y en avait aussi de plus graves, de plus profondes, au milieu desquelles la présence des Grand-Croix auprès de Mme Mérindol avait une large part.

Sans pudeur, en effet, le duc était entré dix fois dans la chambre de Mérindol.

Il y parlait, il donnait des ordres, il pérorait à haute voix sans égard pour ce mort, auprès duquel Henriette, prosternée et recueillie, pleurait et priait dans sa douleur mortelle, avec le même respect que dans un sanctuaire.

Et la voix aiguë de Philippe l'irritait jusqu'aux entrailles.

La présence de cet étranger, dans lequel elle devinait instinctivement son pire ennemi, la froissait, la blessait, la laissait sous l'empire de sa répulsion, sans forces pour garder les sentiments pieux qu'elle devait à sa mère.

L'arrivée de Jean fut pour la malheureuse orpheline un soulagement inespéré.

Elle ne savait pas que l'abbé Soubirade eût télégraphié, et elle ne l'attendait pas encore.

Quand elle le vit elle se jeta dans ses bras :

—Ah! tu es venu, mon Jeannot!..... s'écria-t-elle, Merci!... Merci!...

Elle pleurait sur l'épaule du jeune homme, tandis que lui mêlait ses larmes aux siennes, et sans un mot embrassait ses beaux cheveux blonds.

—Je n'ai plus que toi!— balbutia enfin la pauvre enfant.

—Oui, répondit-il doucement, mais moi aussi, ma Yethou, ainsi que lui, c'est pour toute la vie!...

—Ah! bien-aimé!... murmura-t-elle, je te crois!... je te crois!... Il t'aimait tant, lui comme moi!...

—Je sais!... Allons auprès de lui. Veux-tu?...

Elle l'y conduisit tout de suite.

Et comme il pleura avec elle, celui-là!...

Avec quelle tendresse passionnée, il baisa ce pauvre visage déjà froid, prodiguant à celui qui avait été son vrai père les noms les plus doux, les remerciements les plus sincères, les protestations les plus poignantes pour toute son affection et ses bienfaits.

Il voulut lui rendre seul les derniers devoirs.

Puis le soir, il exigea que la jeune fille épuisée allât se reposer, tandis que lui veillait et priait devant le cercueil.

A l'église, il se rendit à l'offrande ainsi qu'un fils.

Et tous ceux qui étaient là, les pauvres comme les riches, pleuraient en voyant sa douleur profonde et sincère.

—Il est de chez nous toujours, notre petit marquis, disait-on. Il a bien le coeur de sa race, celui-là!...

Quand sera-t-il de nouveau notre maître, ainsi que l'ont toujours été les siens !...

—On dit que notre pauvre monsieur veut qu'il soit le mari de mademoiselle, affirmait un autre.

— Pour sûr, répondit un malin.

Mais ces deux pauvres petits vont avoir affaire à bien forte partie, ils n'ont qu'à bien prendre garde!...

Et du regard on désignait Philippe que chacun craignait et abhorrait.

Après la cérémonie, Jean demeura quelques jours avec sa fiancée.

Et il l'entoura de tant de soins, d'une tendresse si pure, si attentive, d'un amour si discret, mais si absolu en même temps, que la malheureuse enfant sentit l'amertume de son désespoir s'atténuer un peu.

— Tu sais, mon Jeannot, lui dit-elle, un jour, notre pauvre père nous a fait jurer à tous que dans six mois, mon mariage avec toi aurait lieu.

— Six mois, répondit le jeune marquis, c'est trop tôt.

Ma situation ne sera pas alors assez nette pour me permettre de lui obéir.

Elle se redressa inquiète.

— Oh! je t'en conjure, lui dit-elle. Plus que jamais tu dois faire taire ton orgueil...

A présent que mon bien-aimé père ne sera plus là pour me protéger, que va-t-il m'arriver ?...

Si tu savais comme j'ai peur!...

Il la regarda subitement inquiet et bouleversé au delà de toute expression.

Mais Henriette était pure comme un ange.

En ses grands yeux naïfs, il y avait toujours l'empreinte de cette pureté que rien jusqu'à présent n'avait troublée.

Non, ces derniers événements avaient ébranlé sa nature de sensitive, mais c'était tout!...

Jean se rassura.

— Je ne suis pas loin, dit-il. Vous allez, du reste, probablement, ta mère et toi, revenir très prochainement à Paris, et là, je serai plus près encore.

En attendant, ici, l'abbé Soubirade, ton tuteur, veillera sur toi.

Elle n'osa pas insister, et Jean dut repartir pour reprendre dans son usine ses importantes occupations.

Au bout du mois seulement, le juge de paix de Verrières leva les scellés, et quelle ne fut pas la stupéfaction de tous, excepté du curé, en voyant que Mérindol, marié sous le régime de la séparation de biens, ne laissait pas quoi que ce fut à sa femme de son immense fortune.

Toutes les oeuvres de bienfaisance du pays, les pauvres, ses serviteurs, ses amis, son fils adoptif, chacun avait de lui un legs ou un souvenir : Blanche rien!...

Quant à sa fille, son exclusif amour, il lui parlait en termes si élevés, il lui faisait de si nobles, de si hautes recommandations, qu'en présence de ces lignes on se demandait quel grief mystérieux, mais probablement très grave, il avait eu contre Mme Mérindol, pour ne pas même la nommer, après vingt ans de vie commune.

De sorte qu'elle demeurait avec les modestes cent mille francs qu'elle avait jadis apportés à son mari.

Cent mille francs de capital, pour une femme habituée à en consacrer cinquante mille tous les ans à sa toilette personnelle...

Quelle chute!...

Elle poussa des cris d'orfraie, et oubliant ses torts immenses, elle insulta la mémoire de Mérindol, se déclarant atrocement lésée et trompée par lui.

Henriette, horriblement pâle, l'écoutait les yeux brillants et les narines dilatées.

— Tais-toi, lui dit-elle enfin. Rien ne sera changé à ta vie, mais à la condition que tu n'ajoutes pas un mot de plus...

T'entendre jamais parler de lui, dans les termes que tu viens d'employer, me ferait oublier, je crois, les égards que je te dois...

Blanche, effrayée, se tut en effet.

Henriette, aujourd'hui l'unique maîtresse des millions de Mérindol, devait être ménagée!...

— Et puis, lui disait Philippe de Grand-Croix, lequel avait fini, à force d'intelligence, par prendre son parti de la misère relative de Blanche, vous êtes tutrice légale de votre fille.

Si vous m'écoutez, avec un peu d'énergie et de volonté, il faudra bien qu'ils viennent à nous, ces jolis petits millions dont on a essayé de vous frustrer!...

Alors, madame la duchesse, avec un titre comme celui qui sera le vôtre... un mari comme moi.. et un fils tel que Recul, votre bonheur ne sera-t-il pas complet ?...

Elle trouvait qu'il avait raison.

Et hypnotisée, tranquille, sans remords, elle attendait que l'année révolue lui permit de troquer ce nom, humble d'après elle, contre la couronne ducale qui lui était promise et que tant elle avait convoitée.

Mais une déception profonde l'attendait.

Huit jours après la première réunion chez le juge de paix, celui-ci convoquait de nouveau le conseil de famille de Mlle Mérindol.

L'abbé Soubirade, en effet, venait de déposer le codicile qu'avait fait l'entrepreneur avant de mourir, et par lequel il le nommait, lui, le tuteur d'Henriette, à l'exclusion absolue de Mme Mérindol.

Plus de tutelle !...

Et le mariage à brève échéance avec le marquis de Verrières !...

Le duc, cette fois, en faillit mourir de rage.

Mais alors c'était la ruine complète...

Toutes les combinaisons pour l'avenir impossibles à réaliser !...

L'infamie de la lettre anonyme inutile !......

Par-dessus tout, cette fortune si âprement désirée, perdue, et maintenant sans espoir de retour.

Non, non, jamais !...

Philippe parla un instant tout bas à Mme Mérindol, et tout aussitôt il dit à haute voix :

—Le coup qui frappe cette malheureuse femme est tellement cruel, tellement abominable qu'il la laisse sans forces.

Elle a besoin de réfléchir à sa ligne de conduite, et dans quelques jours, monsieur le juge de paix, elle vous fera connaître sa décision.

Il lui donna le bras, et sans la laisser parler, se méfiant de ses récriminations, il l'emmena hors de la salle où le conseil de famille s'était réuni...

Chez elle, grâce au pouvoir que Philippe avait su prendre sur cette insuffisante et coupable créature, non seulement Blanche se calma, mais le duc arriva à lui faire jouer aux yeux de tous une savante comédie de douleur, de dignité, surtout de désintéressement.

Elle, la mère... traitée ainsi!...

Aux amertumes de sa vie entière, car elle n'avait pas été heureuse avec un homme que les affaires absorbaient uniquement, s'ajoutait maintenant ce suprême affront !...

Elle ne s'était jamais plainte, ne voulant pas accuser le père de sa fille.

Mais aujourd'hui, sa vertu de femme lui faisait un devoir de se révolter, de protester.

Tout cela fut dit, redit, et répété au pays tout entier avec des inflexions de voix, des attitudes et des jeux de physionomie que Philippe avait fait prendre à Mme Mérindol dix fois devant lui, avant de la livrer à elle-même.

Son visage régulier, quoique trop placide, ses grands yeux sans expression, mais très doux, les larmes qu'elle répandait à volonté, lui donnaient aisément l'aspect d'un martyre.

Bientôt l'opinion publique s'émut et la plaignit...

Alors Philippe mit en jeu toutes ses relations.

Aux uns, il promit de l'argent, aux autres quelques faveurs dès longtemps désirée...

Quand il ne pouvait pas s'adresser directement aux membres du conseil de famille, il allait trouver leurs parents, leurs femmes, leurs amis...

Il ne négligea rien.

Un succès complet couronna ses efforts de géant.

Le juge de paix lui-même fit comme les autres et se laissa retourner ainsi qu'un gant.

Bref, le codicile du testament qui seul enlevait à Mme Mérindol la tutelle de sa fille, fut considéré comme l'aberration d'un homme qui allait mourir.

En définitive, que reprochait-il à sa femme pour lui infliger ce suprême affront ?...

L'abbé Soubirade, interrogé ne put rien formuler...

S'il avait su quelque chose au dernier moment, c'était probablement sous le sceau redoutable de la confession que son ami le lui avait confié, et il l'avait dû l'oublier.

Et malgré ses protestations et ses supplications éperdues, il vit annulée sous ses yeux la volonté dernière de Mérindol, celle qui seule pouvait protéger l'enfant qu'il adorait.

—Ah mon Dieu ! s'écria-t-il en sortant comme fou de la salle, Henriette est perdue !... perdue!...

L'abbé Soubirade alla s'agenouiller au pied de l'autel, ce qui, en toutes circonstances, était la suprême ressource du saint prêtre.

Il y demeura longtemps, plongé dans ses méditations et ses prières.

A la fin, quand il se releva, ses traits portaient la trace d'une inébranlable résolution.

—Comme j'ai raison de ne reconnaître que vos lois divines, mon Dieu !... murmurait-il en regagnant son humble logis... Sont-elles iniques et immorales ces règles qui vont livrer cette enfant sans défense à ses pires ennemis !

Ah !... vous me pardonnerez si jamais, pour la sauver et obéir à celui qui me l'a confiée, je me mets en dehors de ces lois, qui ont donné raison aujourd'hui aux criminels contre les innocents !...

Pendant ce temps, Mme Mérindol, chez elle, exultait ; car elle se voyait au comble de ses voeux. Et Henriette, seule dans sa chambre, enfermée avec ses regrets mortels, pleurait, parce qu'en dehors de toutes ces questions d'intérêt qu'elle ne connaissait pas, elle sentait que les volontés du mort avaient été violées.

L'abbé, aussi désespéré qu'elle, s'occupait extraordinairement de la distraire ou de lui inculquer des sentiments de résignation.

Pour cela, il venait la chercher tous les jours et l'emmenait ou prier sur la tombe de Mérindol, ou bien porter des secours aux malades et aux pauvres des environs.

Mais bientôt le coeur meurtri de la pauvre enfant reçut une terrible blessure de plus.

M. de Grand-Croix qui, par prudence, était rentré chez lui après la mort de Pierre et y avait passé les premiers mois qui avaient suivi le veuvage de Blanche, revint un matin s'installer au château de Verrières.

Depuis longtemps déjà il donnait des ordres, dirigeait le domaine, surveillait les ouvriers.

Raoul, à ses côtés, paraissait le fils de la maison.

Blanche avait pour lui des attentions et des tendresses qu'elle n'avait jamais prodiguées à sa fille.

Henriette, blessée cependant jusqu'au vif de cet état de choses, s'était tue, et nul, pas même Jean auquel elle écrivait fréquemment, pas même le vieux curé, n'avait soupçonné ses douleurs et ses colères.

Mais Philippe, qui avait toutes les audaces, prit, pour lui, le cabinet où Henriette avait vu son père travailler, écrire, rédiger ses comptes...

Là étaient les grands cartonniers où Mérindol serrait ses dossiers et ses documents.

Là, la lampe qu'il allumait le matin quand ne pouvant dormir, il allait écrire ou mettre ses affaires en ordre.

Là, le grand fauteuil où souvent, l'après-midi, il dormait, s'étant levé trop tôt.

Là, son portrait à elle, sa première poupée conservée derrière une petite vitrine avec ses premiers cahiers d'écriture, et les prix de Jean, comme autant de touchanteset saintes reliques...

Et tout cela était profané par cet étranger... cet être que la jeune fille, par une intuition certaine, détestait et méprisait : car elle le sentait instinctivement capable des pires bassesses.

Le coeur débordant de chagrin, elle en parla à sa mère...

—Cet intrus installé comme chez lui dans le cabinet de papa !...

O mère, mère, je t'en conjure, épargne-moi cette douleur !...

Non, non, pas ça !...

Mais elle n'avait pas affaire à un coeur l'aimant, ou seulement capable de comprendre certaines délicatesses.

Mme Mérindol s'indigna...

—Un intrus, notre meilleur ami ?... répéta-t-elle.

O ingrate, ingrate !...

Tu devrais bénir Dieu de nous avoir envoyé dans le duc de Grand-Croix un secours aussi précieux...

Que deviendrions-nous sans lui ?...

Et elle la congédia un peu brusquement, lui disant :

—C'est très petites gens, tu sais, de ne pas savoir être reconnaissant.

Tâche de ne pas tomber dans ce ridicule-là.

La jeune fille, par respect filial, malgré son culte et son amour blessés profondément, essaya encore néanmoins à chercher des excuses à Blanche.

—C'est toujours son orgueil qui est flatté de cette relation, pensa-t-elle, recevant la même impression qu'avait eue Mérindol toute sa vie, jusqu'au jour fatal où ses yeux s'étaient ouverts.

Mais l'antipathie d'Henriette contre les Grand-Croix augmenta sensiblement.

Cet envahissement de sa demeure lui paraissait un crime et une profanation.

Bientôt l'empressement de Raoul, qui vivait sous le même toit qu'elle, se fit plus indiscret, plus blessant pour Mlle Mérindol.

Le soir, le seul moment de la journée où Henriette demeurât au chateau, Raoul lui adressait des paroles trop aimables ; il l'assommait de compliments, et comme il n'avait pas la main précisément légère, ces compliments, accompagnés de certains regards brûlants, froissaient l'âme délicate de la jeune fille.

Et cela sous les yeux de Blanche qui, loin de blâmer ces inconvenances, les approuvait, au contraire, les encourageait même.

Un jour, les choses allèrent si loin, que Mlle Mérindol ayant imploré sa mère du regard, et voyant que celle-ci souriait et ne voulait pas évidemment intervenir, se leva très pâle.

—Où vas-tu ?... lui demanda Blanche.

—Chez moi, où je resterai désormais tout le temps que jl ne serai pas chez l'abbé Soubirade...

—A propos de quoi, cette belle résolution ?...

—Parce que vous ne me proté ez pas comme vous le devriez, et qu'ici, vous me forcez à subir des insultes qui me révoltent.

Et elle partit sans entendre la scène que lui faisait Mme Mérindol, et ses récriminations violentes.

—La paix !... dit Philippe, qui n'avait pas encore ouvert la bouche.

—Vous n'avez de mesure, ici, ni les uns ni les autres...

Tu es allé trop loin, Raoul. On ne parle pas ainsi à une jeune fille que l'on veut apprivoiser tout doucement.

Tu t'arranges pour qu'elle crie au feu, avant que l'allumette se soit seulement approchée !...

Reste désormais tranquille, et viens me demander conseil.

Sois tranquille, elle sera à toi.

Néanmoins, pour cela, il faut beaucoup de patience et encore plus de volonté.

C'est une cire molle. Nous en ferons ce que nous voudrons, mais avec plus d'adresse que tu n'en as déployé jusqu'ici vis-à-vis d'elle.

Le lendemain, Henriette, toute sanglotante, se jeta dans les bras de l'abbé Soubirade.

—Je ne voulais pas vous en parler, lui dit-elle.

Mais je ne peux plus supporter la vie qui m'est faite à Verrières !... Non, je ne le peux plus.

Tout ce qui a appartenu à père est profané systématiquement.

On dirait que l'on veut effacer jusqu'à son souvenir de cette maison, celle de Jean, la sienne, la nôtre !...

Ah ! je souffre trop !... Je suis trop malheureuse !...

Elle n'osa pas lui avouer ses autres griefs : les regards effrontés de ce Raoul, que tant elle détestait, et qui lui disait des choses qui la faisaient rougir jusqu'au blanc des yeux !...

Et sa mère qui ne voulait pas la garantir de ce contact que, malgré toute son innocence, Henriette sentait dangereux ou pervers !...

Et le pauvre curé ne devina pas ces douleurs plus intimes.

Du reste à la voir devant lui, sanglotant et se désespérant, il oubliait tout, il étouffait, il pleurait lui-même toutes ses larmes !...

Il voulait la consoler, lui parler de Dieu, de ses devoirs de chrétienne...

Mais tout cela, il le faisait maladroitement, en dépit de son immense tendresse pour l'orpheline, car il eût considéré comme une mauvaise action d'attaquer Mme Mérindol devant sa fille, et d'atténuer dans le coeur de l'enfant le respect qui lui était dû.

—C'est une rude épreuve à passer, ma pauvre petite, lui dit-il ; Dieu seul peut te protéger.

Il faut le prier et t'armer de courage. Mais cette douleur ne sera pas longue.

L'hiver est dur dans nos montagnes, et vous allez probablement les quitter, sous peu pour revenir à Paris.

Là, les Grand-Croix ne pourront plus vivre auprès de vous, et Jean te donnera des conseils...

Non, le départ n'eut pas lieu.

Philippe organisa, au contraire, le château pour y passer toute la mauvaise saison.

Et lorsque Henriette demanda à Blanche de quitter Verrières pour Paris, celle-ci répondit à sa fille :

—Tes intérêts nous retiennent ici.

Il y a un si grand désordre dans le domaine!...

Tout était à l'abandon!...

Il faut réorganiser chaque chose, puis les diriger, puis les surveiller de près.

C'est un travail surhumain.

Ah! nous avons une bien grande chance d'avoir un ami comme M. de Grand-Croix.

Henriette fut obligée de faire appel à toute sa volonté.

Elle ne pouvait plus contenir l'indignation que ces paroles mettaient en elle.

Non seulement la place de ce père si vénéré était prise; mais Blanche, cette insignifiante poupée qui n'avait jamais su s'occuper que des chiffons et de frivolités, se permettait de blâmer l'homme dont l'intelligence personnelle était arrivée à une si magnifique situation.

Avant de s'en aller néanmoins, ses yeux eurent un éclair.

—Tout ce que père a fait était bien! dit-elle d'une voix nette et ferme.

Je ne veux pas que la moindre de ses actions soit attaquée devant moi.

Et elle partit plus farouche, plus sauvage que jamais.

—Patience !... se disait-elle quand toute seule, sur les pentes de la montagne, elle réfléchissait, et se demandait comment elle pourrait quelque jour échapper à cet enfer. Patience ! ... Si l'abbé Soubirade me parle toujours de mes devoirs vis-à-vis de maman, je n'en ai aucun envers cet étranger ! Or, il ne m'est rien du tout, et le jour de ma majorité, je le chasserai sans merci !...

Oui, continua-t-elle, violente et concentrée, sans merci!...

Et cela dans trois ans, puisque je vais en avoir dix-huit!...

Et elle se taisait, renfermant au dedans d'elle même ce suprême espoir, comme elle y concentrait également les douleurs, les blessures et les froissements sans cesse renouvelés que chaque jour apportait à la malheureuse enfant.

Les lettres de Jean étaient sa seule consolation, le seul coin un peu bleu que Dieu laissât intact dans son existence désespérée.

Mais comme le jeune marquis avait peur qu'on ne les saisît au passage, encore ces pauvres lettres étaient-elle froides, compassées, pleine de gêne et de réticences.

Est-ce que son affection s'amoindrirait? se demandait l'infortunée.

Maintenant, elle n'avait même plus le triste bonheur d'aller voir ses amis: les pauvres, les petits enfants et les malades.

Une neige épaisse s'était étendue sur la contrée tout entière.

A perte de vue, tout était blanc, d'un blanc éclatant, pur et triste!...

Tout, depuis les cimes aiguës des montagnes sur lesquelles les noirs manteaux des sapins n'apparaissaient même plus, jusqu'au gave qui bondissait à quelque pas des terrasses dans la petite vallée, tout avait disparu, nivelé par le grand linceul mélancolique de l'hiver rigoureux.

Blancs les tapis de verdure, les fleurs, les massifs des jardins ...

Blanc le clocher de l'église; blanche à côté la chapelle dans laquelle dormait Mérindol, et où Henriette ne pouvait plus porter toutes les plantes des jardins et des serres!

Bientôt sa pâleur augmenta...

Le large cercle de bistre, qui rendait ses yeux si profonds et si beaux, se creusa encore; son teint se plomba.

D'involontaires tressaillements agitaient le coin de ses lèvres décolorées.

Blanche semblait ne rien voir.

Quelques mois se passèrent dans cette existence de martyre.

Un jour, l'abbé Soubirade lui annonça une nouvelle qui augmenta sa peine :

Mérindol avait promis au patron de son fils adoptif de cautionner le prix de l'usine, laissant au jeune marquis, on s'en souvient, sa petite fortune pour les fonds de roulement.

Mais Blanche, comme tutrice de sa fille, refusait absolument de ratifier cette promesse qui avait été verbale ; et Jean devait se contenter, faute de capitaux, de rester simple intéressé dans la maison.

—Est-ce vrai?... écrivit-elle à son fiancé.

—Oui, lui répondit-il.

Mais avec sa fierté naturelle, il ajouta :

—Qu'est-ce que cela fait?... La réussite sera plus longue à venir et me demandera probablement une somme de travail plus grande.

Mais le travail ne me fait pas peur pour te gagner, ma tant aimée.

Et toi, je sais bien que ton affection est de celles qui sauraient attendre toute une vie, s'il le fallait...

Henriette tordit ses mains.

Non, Jean se trompait :

Elle ne pouvait plus, elle ne voulait plus attendre !...

Dans le château, il se complotait quelque chose; elle le devinait, sans pouvoir préciser quoi!

—N'était-ce pas contre elle, contre sa liberté, que des pièges se dressaient ; des pièges qu'elle ne serait pas capable d'éviter, seule et abandonnée, ainsi qu'elle l'était?...

Et ce Jean qui paraissait la croire dans une situation ordinaire, sans risques ni dangers!...

Tout à coup, elle se redressa.

Elle courut chez sa mère.

—On me dit une chose que je ne veux pas admettre, fit-elle en s'adressant à Blanche qu'elle finit par rencontrer occupée à essayer la plus jeune, la plus élégante de toutes les amazones.

Mme Mérindol tourna à peine la tête.

—Toujours un air à porter le diable en terre, murmura-t-elle, ennuyée au suprême degré.

Tu n'es pas gaie, tu sais, pauvre chère!

Qu'est-ce que tu as encore ?

Dis vite, car je suis prise!... Oh mais prise!...

Je ne sais où donner de la tête.

Allons, va; je t'écoute.

Le silence d'Henriette, comme jadis celui de Pierre, déconcertait toujours un peu Blanche.

Lentement la jeune fille dit:

—Mon père avait proposé à Jean de le cautionner pour l'achat de sa fabrique de produits chimiques.

J'apprends que, comme ma tutrice, vous refuserez de faire honneur à ses engagements.

Est-ce vrai cela ?...

Blanche parut chercher tout au fond de sa mémoire.

Puis, tout à coup, comme une leçon apprise par coeur, du ton psalmodiant et traînard d'une toute petite fille récitant le catéchisme, elle commença :

—J'ai une lourde tâche, mais à laquelle je ne faillirai pas: celle de sauvegarder ton bonheur et tes intérêts.

Ce que voulait exiger de moi le marquis de Verrières me paraît absolument contraire à mon devoir, j'ai dû le refuser.

—Et moi, je vous dis que la fortune de mon père est à moi.

J'entends qu'on donne à mon fiancé la somme dont il a besoin.

—Comme tu me parles !... s'écria Blanche en pleurnichant, car sa période finie, elle n'était plus capable de rien ajouter de son cru...

—Je vous parle comme la maîtresse que je suis et que je resterai chaque fois qu'une question d'honneur sera en jeu.

—Ah! tu me fais rudement sentir que je suis pauvre!...

As-tu donc l'intention de me mettre sur la paille ?...

—Vous faites dévier la question. Elle n'est pas là !

Mon père a pris un engagement : — je "veux," je "veux", entendez-vous, qu'il soit tenu.

Le duc de Grand-Croix, percevant le bruit d'une discussion violente, entra.

Il comprit vite de quoi il s'agissait.

Mais jamais il ne heurtait ni ne froissait Henriette en face.

—Ce que vous demandez, ma chère petite, lui dit-il, est on ne peut plus légitime.

Mais votre mère n'est pas la maîtresse.

Elle a derrière elle un conseil de famille.

Ce conseil, déjà consulté au sujet de la demande du marquis de Verrières, a refusé cette caution.

—Je veux qu'on le convoque de nouveau, déclara la jeune fille, et je lui parlerai moi-même.

—Il en sera comme vous le désirez ; mais je vous avertis qu'il s'agit d'un demi-million.

C'est une somme importante ; et comme ces braves gens ne voient que vos intérêts, j'ai bien peur qu'ils ne hasardent pas ainsi, malgré toute votre volonté, cinq cent mille francs.

—Que m'importe!... Tout ce que j'ai n'est-il pas à Jean, puisqu'il doit être mon mari ?...

Le duc ne répondit pas; et se trouvant un peu en arrière de Mlle Mérindol, il fit à Blanche un signe impérieux, afin qu'elle se tût également.

Puis il sortit.

Au lieu de te rendre malheureuse pour toutes ces affaires si arides, et auxquelles je ne comprends rien moi-même, dit Blanche afin d'obéir au duc de Grand-Croix et de changer de conversation, tu ferais bien mieux de m'imiter...

—De quelle façon?...

Mme Mérindole montra l'amazone qu'elle n'avait pas quittée.

—Tu le vois. Je me prépare pour une chasse à courre.

Tu montes admirablement à cheval; je désire qu'à mes côtés tu fasses les honneurs de cette fête à toute la noblesse du pays qui a accepté mon invitation.

Henriette devint pâle comme pour mourir.

—C'est ici qu'elle doit avoir lieu, cette chasse? demanda-t-elle.

—Oui... cette demande! ......

Mme Merindole se redressa.

—Non seulement je n'assisterai pas à cette fête, dit-elle; mais si par malheur elle n'est pas décommandée, si en dehors de ces deux étrangers dont je suis obligée de subir le contact, une seule personne entre dans cette maison avant mon deuil fini, je m'en irai.

—Tu t'en iras?... Où?... que veux-tu dire?...

Est-ce que tu as seulement le droit de dire ici: je "veux" ou je ne "veux pas?"

—Est-ce que tu es maîtresse de ces actes ou de tes volontés?

—Eh bien! essayez et vous verrez!

Elle n'ajouta pas un mot; mais sa physionomie toujours si douce revêtit subitement un tel caractère d'énergie et de décision, que Blanche, malgré sa bêtise, comprit ce que cela voulait dire, et eut une peur terrible.

—La chasse ne doit pas avoir lieu, répondit le duc auquel Mme Mérindol rendit fidèlement compte de ce qui s'était passé après son départ.

Il ne faut pas nous exposer à quelque scandale avant d'être les maîtres.

Dans six mois, ce sera différent.

En vertu de mon autorité paternelle quand je serai votre mari, je ferai marcher cette révoltée.

D'ici là, taisons-nous, et subissons ses caprices.

Et la chasse, en effet, fut contremandée.

A quelque temps de là, un jour, Blanche remarqua que Jean de Verrières donnait plus rarement de ses nouvelles.

—Il me semble que ton beau marquis te néglige un peu, dit-elle à sa fille. Je ne vois plus de lettres de lui dans mon courrier.

C'était vrai. Et le silence de Jean était une très grande douleur pour l'âme exquise de sa fiancée.

Néanmoins Henriette redressa la tête, et d'une voix que toute sa volonté arriva à rendre tranquille et assurée, elle répondit à sa mère:

—Jean travaille. Il veut atteindre son but.

Il y consacre tous ses moments, il fait bien.

—Tu es naïve. Moi, j'ai des renseignements sur lui.

—Que M. de Grand Croix à coup sûr vous a fournis?

—Certainement, et c'est une preuve de plus de son amitié à toute épreuve pour nous.

Henriette ne répliqua pas.

—Tu ne veux pas les apprendre, ces renseignements? ... insista Mme Mérindol.

—Non. Et quels qu'ils soient je ne les croirai pas.

—Mon devoir est de te les faire connaître malgré toi.

Le marquis de Verrières ne t'écrit plus parce qu'il s'est épris d'une Parisienne extrêmement séduisante; et de plus, beaucoup plus riche que toi.

—Ce n'est pas vrai!

—Tu peux protester tant que tu voudras.

Mais il n'y a pas moyen de nier: sa conduite est un scandale.

Le coeur d'Henriette, ce pauvre coeur si éprouvé depuis quelque temps se brisa.

Néanmoins très vaillante elle se raidit et avec une grande flamme dans les yeux, elle dit :

—C'est encore M. de Grand-Croix qui a inventé cette nouvelle calomnie.

L'avenir, heureusement pour tous, te prouvera la vérité.

—Heureusement? ... répéta la jeune fille. Vous tenez donc bien à ce qu'un désespoir complet soit en moi?

—Au contraire, je veux ton bonheur.

—Drôle de manière d'y travailler!

—Oui, j'aime mieux qu'une douleur passagère te soit infligée, que de te voir pour toute ta vie liée à un garçon sans principes sans valeur morale, et qui ne veut de toi que ta for...

Henriette ne la laissa pas continuer.

—Taisez-vous, maman, lui dit-elle violemment, mon pauvre père a choisi Jean. Je l'aime; et seul, il sera mon mari.

—Ton père a été aveugle. Quant à moi, je ne me prêterai jamais à ce que je considère comme la pire des catastrophes pour toi.

—Ah!... vous vous parjurez!...

Vous aviez promis à un mourant que ce mariage aurait lieu!...

Vous oubliez donc votre parole?... Et les circonstances sacrées dans lesquelles vous l'avez donnée?

—Je soupçonnais déjà à cette époque que M. de Verrières était un intrigant...

Aujourd'hui, j'en ai la preuve certaine.

—Je sais que je blesse tes sentiments ma pauvre petite; ajouta-t-elle avec une hypocrisie abominable; mais tu me remercieras plus tard de ma fermeté.

Le mariage, vois-tu, c'est grave!...

Il dure toute la vie!...

Henriette, sans émotion apparente, répondit:

—Je ne vois qu'une chose. Vous trahissez vos serments.

—Dans ton intérêt, oui!...

—Et vous retirez le consentement que que vous aviez donné au lit de mort de mon père?...

—Oui!... Et ne compte pas que je te le donnerai jamais ce consentement!...

—Je saurai attendre.

—Tu réfléchiras.

Tu n'as que dix-huit ans. Tu es intelligente.

A présent que tu es prévenue, tes yeux s'ouvriront.

Au bout de quelques secondes Blanche ajouta:

—Pourquoi t'obstiner à aller chercher si loin ce que tu as tout près?

Avec Jean de Verrières tu serais malheureuse toute ta vie, tandis qu'ici, tu es si ardemment, si purement aimée!...

Ah! chère petite, comme tu me rendrais heureuse, si tu voulais enfin réaliser le voeu de mon coeur?

Mlle Mérindol, ne voulant pas comprendre, s'écria:

—Quel voeu?... quel voeu qui ne soit pas sacrilège et maudit?...

—Sacrilège?... je ne saisis pas pourquoi?

—Parce que les désirs des morts les promesses qu'on leur a faites sont mille fois plus inviolables que tous les voeux des vivants ensemble!

Moi, j'ai fait un serment à mon père.

Envers et contre tous, je le tiendrai.

Imperturbable Blanche répliqua:

—Si ton père eût connu Raoul de Grand-Croix, comme je le connais moi-même, c'est à lui qu'il t'eût fiancée, point à l'autre.

En voilà une qui a véritablement une âme de gentilhomme!...

Et puis quels grands sentiments, et quelle délicatesse!

Ah! si tu y consentais, chère enfant bien-aimée, nous ne ferions tous qu'une famille!

Et quel bonheur serait le nôtre?

Henriette se leva.

Maintenant, son indignation ne connaissait plus de bornes.

—Moi, dit-elle, la femme de ce Raoul?... de ce ridicule imbécile qui m'inspire une horreur et une antipathie si profondes?...

Lui dont les sentiments sont si bas et si vils!

Oh! non, par exemple!...

Et si c'est pour atteindre ce but-là que M. de Grand-Croix calomnie si atrocement mon Jean si noble et si désintéressé, il perd son temps et se trompe de route, vous pouvez le lui dire.

Elle quitta le salon, blessée, irritée, malheureuse au delà du possible.

Un mot de sa mère surtout l'avait frappée.

—Nous ne ferions plus qu'une seule famille, avait dit Blanche.

Que signifiaient ces paroles?

Henriette y réfléchit nuit et jour pendant une semaine, parlant encore moins qu'à l'ordinaire, obsédée, ne dormant plus, ne mangeant pas.

Enfin, à bout de forces, elle se rendit chez l'abbé Soubirade, que dans sa douleur concentrée elle fuyait lui-même.

Elle lui raconta sa conversation avec Blanche.

—Ne croyez-vous pas, lui demanda la jeune fille, que maman songe à se remarier avec le duc de Grand-Croix?

Le curé eut un clignement des yeux très fin.

—Qu'elle y songe, dit-il, c'est absolument certain.

Ce mariage représente pour ta mère un rêve d'orgueil caressé depuis qu'elle connaît M. de Grand-Croix.

Mais qu'elle puisse le réaliser, c'est une autre histoire.

—Pourquoi ?...

—Parce qu'elle n'a aucune fortune personnelle.

—Et ce qu'a laissé mon pauvre père n'est donc pas à nous deux ?...

—Non, à toi exclusivement. Or, à ta majorité il faudra tout te rendre.

—Tout ?...

—Oui, tout ! Mérindol l'a voulu ainsi.

Alors, M. de Grand-Croix, qui est un comptable de première force, ne donnera pas son nom à une femme qui ne lui apportera pas de quoi faire figure dans le monde.

La physionomie douloureuse d'Henriette se détendit.

—Ah ! père bien - aimé, dit-elle, quel bien vous me faites !...

Alors je n'ai plus que trois ans à souffrir.

...Trois ans pendant lesquels il me faudra voir envahie et profanée la demeure de l'être que j'ai tant adoré, tant vénéré !...

Mais après, comme je les chasserai de chez moi, ces deux intrus, ces deux misérables.

Comme le souvenir de mon pauvre mort y reviendra seul, inviolable et sacré !...

Elle s'arrêta les narines palpitantes, ses beaux yeux clairs si dilatés qu'ils en paraissaient noirs.

L'abbé ne voulait ni ne pouvait l'encourager dans ces sentiments de colère et de vengeance.

Son caractère sacerdotal s'y opposait.

Mais au fond, comme il l'approuvait !

—Ce que vous venez de me dire, continua la jeune fille, me rend une partie de mon courage...

Vous n'avez pas l'idée de ce que j'ai souffert à la pensée que maman pouvait se remarier !...

La place de mon père, ostensiblement prise dans sa maison, était une douleur au-dessus de mes forces.

Et d'un autre côté, je n'ai pas le droit de juger maman !

J'ai vis-à-vis d'elle des devoirs très définis que vous-même m'avez enseignés.

Elle peut oublier les siens, c'est son affaire...

Moi, c'est autre chose. Les devoirs qui m'incombent, je les remplirai toujours, quoi qu'il arrive.

Elle s'arrêta, parut respirer plus à l'aise qu'elle ne l'avait fait jusque-là, et au bout de quelques minutes, elle reprit :

—Ah ! qu'il ne lui soit jamais rien, ce duc de malheur !... Et dans trois ans, foi de Mérindol, je lui ferai payer ce que j'endure aujourd'hui.

Plus farouche, elle ajouta :

—Et ce n'est pas peu de chose !...

Elle voulut rester ferme, malgré son chagrin...

Mais en prononçant ces derniers mots, elle eut un tressaillement si douloureux dans la voix, ses lèvres pâles tremblèrent si violemment, qu'on eût juré que des sanglots allaient s'échapper de sa poitrine.

Cependant en elle, était l'énergie de Mérindol...

Elle se raidit et se contenta de regarder l'abbé.

Celui-ci, spontanément, lui prit la tête à deux mains et l'embrassa comme si elle eut été sa fille véritable.

—Tu seras heureuse tôt ou tard, lui dit-il.

Tu le mérites trop pour qu'il en soit autrement !...

Elle hocha douloureusement la tête.

—Et si Jean ne m'aime plus, dit-elle.

Le curé l'interrompit.

—Est-ce que c'est possible ? s'écria-t-il.

Ne plus t'aimer, lui qui n'a pas fait autre chose toute sa vie ?

Il faut plutôt croire que le soleil cessera de nous éclairer.

—Alors, pourquoi ne m'écrit-il plus?

L'abbé hésita :

—C'est un coeur délicat, dit-il enfin.

Il doit avoir peur que les lettres qu'il t'adresse soient lues par d'autres que par toi.

On eût juré que la poitrine de la malheureuse enfant tout à coup se dilatait.

Elle l'avait bien eue cette pensée ; mais que cela lui causait donc de bonheur de l'entendre formuler par son vieil ami.

—Vous m'aimez, n'est-ce pas ?... lui demanda-t-elle subitement sans hésitation.

Il se récria offensé.

—Comment ?... fit-il un peu inquiet.

—Consentez à recevoir les lettres de Jean pour moi.

Le prêtre ne protesta pas.

—Je crois, dit-il au bout de quelques secondes, que je puis le faire.

Henriette lui sauta au cou.

—O père !... balbutia-t-elle, père ! vous êtes aussi bon que l'autre !...

—Bon !... je ne le sais pas. Mais je tiens ma promesse.

Mon pauvre ami m'a donné sur toi les droits qu'il avait lui-même.

Il m'a fait jurer de travailler constamment et toujours à ton bonheur.

S'il était là, certainement, il te donnerait les lettres de ton fiancé.

—Oh ! merci !... merci !... dit la jeune fille heureuse à en mourir.

Plus bas, elle ajouta :

—Vous me sauvez la vie, j'étais à bout de forces.

Dès qu'elle eut prévenu Jean, Henriette reçut de lui, en effet, des lettres expansives, aussi confiantes qu'elles avaient été froides et banales jusque-là.

L'abbé Soubirade les lisait quelquefois.

Alors les larmes lui venaient aux yeux.

—Comme Pierre a eu le coup d'oeil juste, se disait-il à ces instants-là. Jean est un coeur d'or !...

Rien, c'est certain, ne saurait dépeindre l'élévation des sentiments du jeune marquis, sa délicatesse, sa droiture...

Tout en lui était loyal, honnête et juste.

Et tant d'amour avec cela ! ...

(A Continuer.)

Mde. Hilaire Marchand

DEPUIS PLUSIEURS ANNEES A ENDURE DE GRANDES SOUFFRANCES CAUSEES PAR LE RETOUR DE L'AGE.

Les Pilules Rouges du Dr. Coderre, seules l'ont sauvee de la mort. Aujourd'hui, elle est guerie, heureuse et bien.

Femmes et jeunes filles malades, pales et faibles ne souffrez plus ! prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre, guerissez-vous, vous serez heureuses, et vous rendrez les autres heureux.

N'oubliez pas que le retour de l'âge est une chose bien dangereuse dans la vie d'une femme. Si vous ne vous soignez immédiatement, vous ne saurez plus tard vous débarrasser du cortège d'inconvénients que ce changement d'âge est toujours accompagné. Ce changement sera pour le mieux si vous avez la sagesse de fortifier votre système contre les ravages des symptômes qui accompagnent ce changement, et pour cela, on n'a jamais découvert aucun remède qui puisse égaler les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Elles purifient le sang en agissant directement sur le système sexuel, diminuent les dangers de cette période critique et finalement laissent les femmes en pleine possession d'une forte santé. Toutes les femmes approchant cette époque critique devraient prendre les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Aujourd'hui, nous publions textuellement la lettre que nous envoie Mme. H. Marchand dame tout-à-fait digne de foi. Voici ce qu'elle dit : "C'est avec bonheur que je vous écris, cette fois-" ci, non pour vous demander des conseils ou des remè-" des, mais bien pour vous remercier et vous dire que je " suis guérie. Que toutes les femmes malades lisent le " récit de mes souffrances et de ma guérison, et puis-" sent-elles suivre mes conseils. Depuis un grand nom-" bre d'années j'ai constamment souffert, j'avais un " mal de côtés qui me rongeait, douleurs dans le dos, " les reins, les jambes, entre les épaules, douleurs dans " l'estomac qui m'empêchaient de respirer, j'avais con-" tinuellement mal à la tête, les souffrances étaient telles " que je ne pouvais pas dormir dix minutes, j'avais aussi " le battement de cœur, les jambes et les pieds enflés, " je crois que le retour de l'âge était la cause de mes " souffrances. Je croyais que tout était fini et qu'aucun " remède ne pouvait me guérir. Un jour, encouragée " en lisant le témoignage d'une femme guérie par les " Pilules Rouges du Dr. Coderre, je commençai a en " prendre, en même temps j'écrivis au médecin spéci-" aliste, et aidée de ses bons conseils, je suis complète-" ment guérie. Que toutes les femmes qui souffrent, " suivent mon exemple, elles ne dépenseront pas leur " argent pour rien. Pour moi, les Pilules Rouges du " Dr. Coderre m'ont sauvée de la mort." Mme. HILAIRE MARCHAND, 249 DeMontigny, Montréal.

MADAME HILAIRE MARCHAND.

Nous n'exagerons rien. Ce que nous disons des Pilules Rouges du Dr. Coderre est vrai. Nous ne publions jamais le portrait et le témoignage d'une femme sans son plein consentement. Le portrait et l'adresse que nous publions sont ceux qui nous ont été donnés en même temps que le témoignage. S'il arrivait que pour cause de déménagement, vous ne puissiez trouver ces femmes chez elles, ou ne pas recevoir de réponse en leur écrivant, dans ce cas, écrivez-nous, nous ferons notre possible pour vous mettre en communication avec elles. Nous ne prétendons pas que les Pilules Rouges du Dr. Coderre guérissent tous les maux. Non. Mais elles guérissent infailliblement toutes les maladies des femmes, elles agissent sur les organes affaiblis, elles donnent du ton, de la force et de la vigueur, elles font le sang fort, riche et pur, elles guérissent le beau mal, les irrégularités, la suppression des règles, les règles douloureuses et abondantes, la leucorrhée, mal de cœur et nausées, douleurs dans la tête, la poitrine, les côtés et le dos, se déplaçant souvent d'un membre à un autre, mauvaise bouche, vertige, resserrement et irrégularités des intestins, couleur jaunâtre des yeux et de la peau, mains et pieds froids, palpitations du cœur, appétit variable, tantôt nul, tantôt dévorant, migraine, bourdonnement dans les oreilles, accès de chaleurs, sensations chaudes qui montent a la tête, perte de sommeil. Elles guérissent aussi toutes les maladies du retour de l'âge, les pieds, les mains, les jointures et le corps enflés, les maladies du foie, des ovaires, chute de la matrice, prostrations nerveuses. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre peuvent être prises sans danger avant et après la naissance d'un enfant, elles donneront des forces à la mère et aideront à la formation du bébé.

N'oubliez pas que nous avons un médecin spécialiste d'une grande expérience dans le traitement des maladies des femmes. Sans crainte, écrivez-lui une description complète de votre maladie, il vous répondra absolument pour rien. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de traitement, nous les envoyons à toutes les femmes malades qui en font la demande. Toujours le médecin s'empressera de vous répondre en vous disant ce que vous aurez à faire pour hâter et assurer votre guérison. Toutes lettres adressées au **Departement Medical, Boite 2306, Montreal,** seront tenues confidentielles par notre médecin.

En garde contre les pilules rouges que l'ont vous offre à la douzaine au cent ou a 25c la boite. Ces pilules rouges ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, ce sont des imitations, refusez-les. Un grand nombre de ces imitations contiennent de la morphine, de la strychnine et de l'arsénic, et comme vous le savez, ces drogues sont dangereuses. Insistez toujours pour avoir les véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre. Si votre marchand ne les a pas, envoyez-nous 50c. en timbres canadiens ou américains pour une boite ou $2.50 par lettre enrégistrée ou mandat-poste pour six boites. Nous les enverrons au Canada et aux Etats-Unis ; pas de douane à payer. Ayez soin de nous donner votre adresse bien complète afin d'éviter tout retard dans l'envoi. Adressez :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montreal.

AVIS IMPORTANT

Depuis le 1er janvier 1897 M. J. T. Morin, de Marlboro, Mass. est notre agent général aux Etats-Unis. C'est a lui que nos abonnés et nos sous-agents des Etats-Unis, mais des Etats-Unis seulement, devront faire remise de ce qu'ils doivent au "CULTIVATEUR." Voici son adresse : M. J. T. MORIN, Marlboro, Mass P. O. Box 205.

LE "CULTIVATEUR"

PRIX DE L'ABONNEMENT A LA VILLE

Un an $1 50
Six mois 0 75

A LA CAMPAGNE ET AUX ETATS-UNIS

Un an $1 00
Six mois 0 50

ANNONCES

Première insertion ....10 cents par ligne
Insertions subséquentes ....5 " "

MONTREAL, 9 JUILLET 1898

Primes Importantes

Une occasion exceptionnelle pour les abonnes du ....

'Cultivateur'

DES

Cadeaux en Or

"Le Cultivateur" continue sa marche dans la voie du progrès. Désijour en jour l'intérêt qu'ils leur portent, les propriétaires de ce clientèle qui ne fait que s'accroitre de jour en jour, les propriétaires de ce journal ont décidé de mettre à la disposition du public une série de primes de grande valeur qu'il sera bien facile d'acquérir. L'occasion est exceptionelle et tout le monde pourra en profiter.

La première série se compose de trois objets d'orfèvrerie d'un fort joli dessin. Ce sont :

1°—EPINGLETTE en or pour dames avec portrait colorié.

2°—CŒUR en or avec portrait colorié.

3°—LOQUET en or pour dames et messieurs, avec double portrait colorié.

"Le Cultivateur" est le premier journal du pays à offrir à ses abonnés des primes de ce genre et de cette importance. C'est une grande nouveauté; nous sommes surs qu'elle ne peut manquer d'être accueillie avec faveur partout. Nos lectrices particulièrement tiendront à profiter des offres avantageuses qui se présentent. Les nouvelles primes du "Cultivateur" sont de très beaux bijoux dont toute femme élégante se parerait avec plaisir. Chacun des bijoux peut contenir le portrait colorié d'une persone aimée. Ils sont solides, durables, ne changeront point. "Le Cultivateur" a le droit exclusif de disposer de ces objets d'art.

Mais comment les lecteurs du "Cultivateur" pourront-ils acquérir ces primes?

Rien de plus simple ni de plus facile, comme vous allez le voir. Il suffit d'engager ses amis à s'abonner au "Cultivateur."

Toute personne qui prendra et enverra deux (2) nouveaux abonnements au "Cultivateur" aura droit à une Epinglette en Or avec portrait colorié ou à un Cœur en Or avec portrait colorié à son choix.

Toute personne qui prendra et enverra trois (3) nouveaux abonnements au "Cultivateur" aura droit à un Loquet en Or avec portrait colorié.

Il suffira de nous faire tenir une photographie de la personne dont vous voulez avoir l'image et de nous indiquer la couleur des cheveux, des yeux et de la toilette.

Nous prions nos lecteurs de bien tenir compte des conditions de notre offre. Elles sont faciles à remplir, et permettront à nos abonnés d'acquérir sans le moindre retard les primes magnifiques mises aujourd'hui à leur disposition.

Que tout le monde en profite. Les primes du "Cultivateur" sont les plus belles qui aient encore été offertes par aucun journal. Nous sommes certains qu'elles auront une grande vogue, car elles en valent assurément la peine. A nos amis de se hâter et de nous envoyer le plus de noms de nouveaux abonnés qu'ils le pourront, car cette serie de primes ne durera qu'un temps limité.

Abonnez-vous au "Cultivateur. C'est le plus grand journal hebdomadaire qui se publie en langue française au Canada.

COUVENT INCENDIE

A Antigouish, N. E.

Antigonish, N.E., 6.—Le couvent St Bernard a été presque complètement détruit hier par le feu. Les personnes qui étaient dans la bâtisse ont dû se sauver sur le toit. Tout le monde a été sauvé par les pompiers et d'autres citoyens.

Le Liniment Minard guerit le mal au pis des vaches.

Le naufrage de La Bourgogne

SCENES LAMENTABLES

Ils ne restèrent pas longtemps à l'eau, cependant, car ils trouvèrent un radeau en partie submergé sur lequel Lacasse plaça sa femme inanimée et se hissa ensuite. Lacasse a vu des embarcations de sauvetage sombrer et tous ceux qui s'y trouvaient se sont noyés.

Les efforts [illegible] des naufragés et les cris de détresse qui se [illegible] daient la situation poignante d'émotion, et les rares survivants qui en ont été les témoins ne l'oublieront jamais.

Un passager de "La Bourgogne" est devenu

FOU DE TERREUR

en sentant le navire commencer à sombrer, et il s'est jeté de lui-même dans la mer.

Le matin de la collision, le capitaine Henderson était sur le gaillard d'arrière avec le troisième officier, A. C. Stewart. Le matelot Haley était de garde et se trouvait sur le gaillard d'avant, ainsi que le premier officier.

Le "Cromartyshire" allait à une vitesse de cinq noeuds à l'heure. Il avait sept voiles dehors, toutes dans le vent.

On n'entendit aucun son jusqu'à ce que la vigie, Haley, aperçut un gros steamer qui se trouvait à une demi-longueur de navire, à babord.

En un instant, l'avant du Cromartyshire se heurtait contre le pont de La Bourgogne, y produisant une large ouverture, près de la chambre des machines. La Bourgogne frôla le Cromartyshire sur toute sa longueur, à bâbord, puis s'en sépara. La Bourgogne lança aussitôt de longs coups de sifflet pour demandor du secours.

Le troisième officier Stewart, du Cromartyshire, dit que les Français ont évidemment pensé d'abord qu'ils avaient coulé l'autre navire. Les barques de sauvetage furent mises à flot et 200 personnes furent sauvées.

Au moment de la collision, M. Stewart dit que la Bourgogne devait aller à une vitesse de 18 à 19 noeuds à l'heure,malgré un épais brouillard, qui empêchait de voir à plus de 20 verges.

Environ trois heures après que le Cromartyshire eut recueilli les survivants, le steamer Grecian, de la ligne Allan, parut en vue et prit le Cromartyshire à la remorque.

TROIS PRETRES A BORD.

M. Lacasse dit qu'il y avait trois prêtres à bord de la Bourgogne, au moment du désastre. Lorsque le vaisseau a sombré, tous trois se trouvaient sur le pont et ont donné une absolution générale à tous les malheureux naufragés.

Le capitaine, accompagné de l'un de ses officiers, est resté à son poste, jusqu'au dernier instant.

Quelques minutes après que le navire eut sombré, des centaines de corps revinrent à la surface des flots.

Au moment de l'accideut, le brouillard était très épais, et l'obscurité presque complète.

LES PASSAGERS

Voici la liste officielle des passagers de première classe de la "Bourgogne", telle que fournie par les agents de la compagnie à New-York et de l'agence Sieyes, rue Notre-Dame, Montréal.

Mme M. Laurent, M. Laurencena, Mlle Anaïde Letourneau, Mlle Berthatha Mohl, Rév. Bernardin Berlin, Mlle E. M'Farland, M. Patrick McKeown, Mlle J. Mosso, M. Regis Monnier, M. Paul Molin, Mlle Emma Mader, Mme James Marshall, Mlle Morin, Mme Osgood et enfant, Mme John Perry, Mlle Sadie Perry, Mlle Florence Perry, Mlle Katharine Perry, M. Perry, Mlle Susanne Perrier, M. Léon Fonteau, Mme Léon Ponteau, Très Rév. P. L. Pensier, Mlle Mary Foncy, Mme A. Povolni, Mlle Anna Poncin, M. Lorenzo Polcri, M. Enrico Polcri, M. Umberto Polcri, Mlle Edith Patton, M. Anthony Pollock, Mme Anthony Pollock, Mlle Plante, Mme Pinson, M. E. R. Rundell, Mme E. R. Rundell, Mlle Evelyn Reeves, M. Paul Risal, Mme J. Roussel, Mlle Caroline Ritter, M. Jean Roncayol, H. Roboli, M. A. Schultz, Mme A. Schultz et servante, Mlle Carola Schultz, Mlle Midred Schultz, M. Louis Sidobre, Mlle Thérèse Sommer, M. P. J. Sosa, M. J. A. Sosa, M. F. P. Steel, Mlle G. Steel, M. C. Tacot, Mme C. Tacot, M. John Taitenger, M. L. Terlaud, Mme Vallade, Mlle Van Cauteren, M. E. A. Van Cauteren, M. Jérome Vacher, Mlle D. Valette, M. P. Vassal, Mlle P. Vassal, M. Ralph Léon Williams, Rév. W. G. Webster, M. A. Weiss, M. E. H. Wuertz et deux enfants, M. H. E. Weissig, M. Wright, Mme Whitney, enfant et servante, Prof. E. L. Watter, M. H. J. Wind, M. Otto Zaiger.

LES OFFICIERS

Commandant Deloncle, second capitaine François Dupont, premier officier Pichard, second officier Delinge, troisième officier Remplar, ingénieur en chef Dalidie, deuxième ingénieur Chas. Brissac, troisième ingénieur Gauthier. Quatrième ingénieur Laisne, commissaire Durand, assist. commissaire Scol, médecin Dr Delpech.

Mme Arrouet, Rév. Frère Ambroise, M. E. A. Angel, M. Antoine Achard, Mme Antoine Achard, Mlle Marie Achard, M. Antoine A. Achard, M. Guiseppe Alpi, M. Giovani Alpi, Mme L. Bromberg, Rév. Léon Baumann, Mlle Binsse, M. Gashpard Bohr, Mme Bournonville, Mme C. Bourquin, Mme J. M. Bronk, M. Fernand Brochard, Mme Fernand Brochard et enfant, Mlle [illegible], M. Paul Broyer, Mme Paul Broyer, Mlle Reine Barcelo, Mlle Laure Barcelo, Mlle Rose Casazza, M. Louis Casazza, M. Giacomo Sazza, Mme Juliette Cicot, M. W. V. Clark, Mme W. V. Clark, Mme J. B. Coleman et servante, M. H. S. Crumley, M. Gustave Cure, Mme Gustave Cure, M. J. M. Chanut, M. Pierre Collin, M. G. Cambrai, M. Luigi Caneo, Mlle Connor, M. C. A. Cablat, Mme E. C. Cook, M. Jos. H. Durkee, Mme J. F. Dillon, Mme Dillon-Olivier et servante, M. Ernest Delmotte, M. Sylvain Dumont, Mme Sylvain Dumont, M. Eugène Dubosc, M. S. E. Davis et valet, M. D. Scott Evans, Mlle M. Evans, Mlle B. Evans, Mlle I. Evans, M. Frank A. Fiston, Mme Frank A. Fiston, Mlle Marie Fiston, [illegible] soone, w. Giovani Fellini, M. Adolf Graf, M. A. Grandvilliers, M. Gini, Mme Joséphine Germain, M. Albert Gaidot, M. Jorge Grieshaber, M. Gabriel, M. Edw. Halporn, Mme A. Hummel, et deux enfants, M. Jas. J. Haggerty, M. Antco Hodnick, M. R. Hyman, Mme F. Hyman et enfants, Mlle Frances Hess, Mme S. Huntzmann, Mlle Harriet M. Lover, M. Léon Jacquet, Mme Léon Jacquet et enfant, Mlle C. Jaussen, Mme Aimée Jolocat, M. Richard Jacob, Mme Richard Jacob et enfant, Rév. A. Kessler, Dr S. Koppe, Mme S. Koppe, M. Henry Kraemer, Mme J. Kiehl, M. Oswald Kirner, M. le Genidec de Kerdaniel, Mme H. H. Knowles, Mlle Gertrude Knowles, M. Henry, M. Kidd

Dr L. E. Livingood, M. A. D. Lacasse, Mme A. D. Lacasse, M. Emile Legros, M. E. M. Lemarre, Mme G. Laurichesse, M. L. Labret, Mlle Labret, Mme Legas, Mme Paulin Langles, Mlle A. Langles.

Voici la liste des survivants:

GARÇONS DE TABLE ET EMPLOYES.

Louis Thibaut, Gortos Sauvage, Alphonse Hivault, Jean Tourage, Eleonore Devan, Henri Dobrava, Pierre Goazampis, Camille Clar, Edmund Cassey, Alexandre Bouchard, Charles Huch, Eugène Thomas, Charles Lacroix, Emile Paulnier, Alexandre Bigear, Gaston Havel, Prosper Chauvin, Louis Gautier, Olivier Goodelec, Fernard Olivier, Fernard Gausset, Henri Lechevalier, Ernest Angel, Dufour Jacques, François Lucas, Louis Lepert, Frances Sayers.

MEMBRES DE L'EQUIPAGE SAUVES.

Edward Laisne, 4e mécanicien; Emile Lebourch, 1er électricien; André Deprec, électricien; Ernest Scol, second comptable; Jean Patiot, contre-maitre; Pierre Balard, second officier; Jean Mavue, second charpentier; Yves Olivier, Louis Corre, Maurice Devale, maitres d'équipage; Yves Lires, Yves Lebris, Victor Gendrot, Sylvester, Allain, Vincent Leperson, matelots; Emmanuel Jacob, Teston Lenore, Rene Denis, Pierre Lebreton, Fortune Valerie, Desiré Lemagueur, Pierre Ruffett, Guillaume Leparc, Joseph Tentius.

Garçons — Jules Betier, Auguste Tancheur, André Darsbry.

SAUVES DE LA CHAMBRE DES MACHINES.

Louis Guegan, Joseph Andren, Jean L. Jean, Joseph Hellr, Pierre Bernard, Pierre Rediard, Louis Proudham, Louis L. Hereder, Henri Martin, Yves Prot, Yves Salaius, Jean Refloch, Louis L. Jubien, Pierre Jehannot, Yves L. Cail, Jean Masie, L. Petet, Joseph Allain, Yves Rallec, Charles Fortin, Louis Conte, Jean Le Porre, Yves Bequel, Joseph Hevat, Joseph Helleguis, Pierre Coquart.

James Crosley, Francis Hamel, Joseph Escats, Yves Mainguy, Jean Calvary, Francis L. Call, Vincent Rallec, Cuenolet Kerandrer, Charles Bidaut, Hippolyte Tanguay, Francis Nicolas, Jean Marec, Alars L. Mescany, Ange Ledantec, Alexis Lechere, Joseph Pironne, Julien Pironne, Yves Wasel, Marie Mainguy, Jules Baille, Jean Blouin, Pierre Legardien, Jean Malgom, Francis Gaulet, Yves Larcher, Pierre Voisin.

PASSAGERS DE 2e CLASSE

Albert Gaidot, M. et Mme Lacosse, Antoine Ochard, Oswald, Chas Liebre, Jacques Baccarat, Otto Zaiser, Lucien Verland, Patrick McKeown, B. Gorman.

3e CLASSE : Comeau, Antonio Nicolas, S. Stiffano, Antoine Combatoble, Yvan Bomchy, Antoine Louis, Neglis Yeopoulo, Jacob Malkovich, Jos Stok Jos Richmang, Borrato, Eugène Burrall, Penecette, Christophe Burral, Penecette, Christophe Brumus, Antoine Zucko, Louis Delpante, Antoine Russ, Ernest Delmott, Jos. Rollier, Tonni Craff, Thos. Mavatestini, Isaac Tarquis, Edonard Grorges, Aug. Boss, Begguin, Fred. Hyffler, Henri Carlevato, Gustino Nicolas, Dominico Branguo, Pellegrune, Pampani, Kallil Elkon, Adolph Aljer, Micel Abrahams, Michael John, Miller Ceri, Berthoner Adriano, Frantz Kleneta, Aug. Satoris, Gasparloo, Chas. Antonio, Carlos Kassel, Zurich Mathéo, Michellini, John Rachid, Demos Harob, Anno Bongade, Founet, Lucia, Hectomich, John Kourr.

AUTRE NAVIRE SOMBRE

On ignore même son nom

Vers 8 heures, le même soir, M. Stewart a entendu à 3 milles des coups de canons et vit trois pièces pyrotechniques éclater dans les airs, et aperçut une lumière bleue, qui est un signe de détresse.

Le Grecian fit des signaux au Cromartyshire, annonçant qu'il allait à l'aide du vaisseau qui appelait au secours. Au bout de quelques minutes, cependant on n'entendit plus le bruit des canons ni les explosions de fumées, le navire ayant évidemment sombré.

Ceci se passait trois heures après la collision. Or Lacasse avait vu La Bourgogne sombrer dix minutes après la collision. Quel était ce navire qui a donné des signaux de détresse puis a sombré ? Ce ne pouvait être une chaloupe de sauvetage, car aucune n'aurait pu atteindre cet endroit, assez éloigné de celui où la collision s'était produite.

QUELQUES - UNS DES PASSAGERS.

New-York, 6.—Mmes J. F. Dillon et Dillon-Oliver, qui étaient à bord de la "Bourgogne", étaient l'une la femme et l'autre, la fille du juge J. F. Dillon, aviseur légal du West Shore Railway.

165 PERSONNES SEULEMENT SERAIENT SAUVEES

New-York, 6. — D'après les meilleures informations 165 personnes sur la Bourgogne ont pu être sauvées; parmi ces personnes il y a 106 officiers, matelots, chauffeurs, garçons de table et autres du personnel du paquebot. 59 passagers seulement ont échappé au désastre.

Washington, 6. — M. et Mme Anthony Pollock, de cette ville, étaient à bord de La Bourgogne. M. Pollock était un membre de la société légale Pollock et Maure et était très riche.

Kansas City, Mo., 6. — Toute la famille de John Perry, de cette ville, riche marchand de combustibles, était à bord de La Bourgogne. Elle était composée comme suit: Mme J. Perry, Katherine, 6 ans; Melles Florence et Sadie, jumelles, 20 ans; A. Perry, 11 ans.

New-York, 6. — On a appris à l'hôtel Martin que les personnes suivantes sont parties sur "La Bourgagne" après être descendues à cet hôtel :

B. J. Gauthier, de Galveston ; T. Straus, sa femme, son fils et ses filles, de Bruxelles ; Mme C. Bieton, de Mexico ; M. Auguste Lacoste Oléron, Ste-Marie, France ; Mme M. Zabella, Mexico ; M. et Mme Generoo, Mexico ; S. Campo, Mexico.

"LA BOURGOGNE"

New-York, 6.— Il y avait à bord de La Bourgogne 85 passagers de première classe, 125 de seconde et 295 de troisième ou d'entrepont, soit en tout 505 passagers. L'équipage composait de 220 hommes, soit un total de 725 personnes à bord.

La Bourgogne avait été construite en 1886, à La Seyne. Elle avait quatre mâts et jaugeait 7,395 tonneaux. C'était un navire à hélice, de 8,000 chevaux vapeur. Elle mesurait 494.5 pieds de long sur 52.2 pieds de largeur, et 34.6 pieds de profondeur. Construite en acier et en fer, elle avait douze compartiments étanches et portait de l'eau comme lest.

Les scènes qui se sont passées à bord de la Bourgogne après la collision ont été terribles. Les hommes se sont fait place comme des bêtes sauvages. Les femmes ont été forcées d'évacuer les chaloupes par des Italiens et autres gens qui font fi de la vie humaine.

Rien n'arrêtait ces forcenés qui n'obéissaient qu'à la première loi de la nature: leur propre conservation.

Dans une chaloupe il y avait 40 femmes d'entassées. Pas un bras ne s'est offert pour lancer l'embarcation qui a été engloutie avec le navire.

New-York, 6. — Parmi les passagers était Mme Elisé Rousseile, dont le mari est employé au 'Courrier des Etats-Unis."

LES PERTES DE VIES

Halifax, 6.—L'un des survivants, M. Joseph Richmann, dit que l'accident a eu lieu entre 4 et 5 heures du matin. M. Richmann s'est précipité sur le pont. Il a failli tomber sur le pont au moment de la collision. Au bout de trois quarts d'heure "La Bourgogne" avait disparu sous les flots.

"Avant que le paquebot ait sombré on a entendu une explosion, dit Richmann, et des masses et des masses de gens ont été précipités à l'eau. Il y avait une grande confusion, et chacun ne songeait qu'à soi-même."

Un autre passager, Anton Laus, dit qu'il y avait à bord : équipage, 223 hommes ; passagers de 3e classe, 295 personnes ; passagers de 2e classe, 123 ; passagers de 1ère classe, 75. Total des personnes à bard, 716.

Passagers sauvés, 53 ; hommes d'équipage sauvés, 110. Noyés, 553 ; sauvés, 163.

SAUVES.

Les passagers de 1ère classe dont les noms suivent ont été sauvés:

Albert Gaidot, M. et Mme A. D. Lacasse, Otto, Zaizer et Patrick McKeowan.

LES PASSAGERS DE MONTREAL

Il est maintenant certain qu'il y avait quinze Montréalais à bord de la Bourgogne. Il y en avait peut-être plusieurs autres, mais les agents de la compagnie ici, n'en connaissent pas plus.

M. et Mme Joseph Wymann et leur fils, étaient à bord quoique leurs noms n'apparaissent pas sur la liste des passagers de cabine.

M. J. Straus, un voyageur de commerce résidant à Montréal, était accompagné de sa femme et ses deux enfants. Ils se rendaient en Belgique pour y passer l'été.

Parmi les passagers de 3e classe, on remarquait Moesa Daoud, l'interprête syrien de cette ville, en route pour Bayrouth.

M. Joseph Wyman, marchand de fourrures, qui a sa place d'affaires, ruelle Fortification, à l'ouest de la rue St-Pierre, a acheté des billets pour lui, sa femme et son enfant, de M. W. H. Henry, de la rue St-Pierre, pour faire la traversée à bord de la Bourgogne. M. Wyman est Alsacien et s'en allait passer l'été dans sa patrie. Il est âgé de 42 ans et demeurait sur la rue Richardson, Outremont. Il est parti de Montréal mercredi soir, pour New-York, avec sa femme et un enfant de six ans.

LA MORT DE LAFOND

Le cadavre retrouve à l'ile Montbrun

Le cadavre d'Anselme Lafond, qui s'est noyé dimanche en face de la Pointe aux Trembles, a été repêché lundi après-midi sur le rivage de l'Ile Montbrun, vis-à-vis de Boucherville et transporté à la morgue de Montréal.

ANSELME LAFOND

Le coroner McMahon après s'être enquis des circonstances de l'accident, n'a pas jugé nécessaire de convoquer un jury.

LES INDIENS

Ils tiennent à leurs vieilles coutumes

Un vote de 170 contre 20

Lundi, les Indiens de Caughnawaga ont eu une longue entrevue avec le député-inspecteur Chitty, et M. J. A. J. McKenna, représentant l'hon. M. Sifton et le gouvernement, et leur ont exposé leur désir de retourner à la vieille coutume des chefs de tribus. C'était une occasion depuis longtemps attendue par les Indiens, qui ont reçu MM. McKenna et Chitty dans une vaste tente. M. W. J. White représentait les chefs du village.

Les chefs ont exposé qu'ils préfèrent l'ancien système à celui qui est maintenant en vigueur, et la tribu a donné 170 votes en ce sens, contre 20 dans le sens contraire. Les représentants du gouvernement leur ont parlé de ce qu'il y aurait à faire avant de rétablir l'ancien système. Il faudrait d'abord un arrêté du conseil des ministres, pour abroger les lois actuellement en vigueur.

Les Indiens de Caughnawaga sont de la tribu des Mohawks, de la race Iroquoise. Cette tribu est subdivisée en sept familles dont chacune a ses propres chefs, qui choisissent le chef de toute la tribu, comme autrefois. Les Indiens sont depuis 1885, organisés d'après un Acte spécial qui, disent-ils, conduirait à la destruction des vieilles traditions et de leurs anciennes coutumes.

LE PROCES DE GUILLEMAIN

La couronne a fini sa preuve

LES TEMOINS DE LA DEFENSE SERONT ENTENDUS AUJOURD'HUI

St-Hyacinthe, 6. — La séance d'hier après-midi a été consacrée à l'interrogatoire de Louis Tétreault, du père, du beau-frère et de la soeur de celui que Guillemain avait accusé du meurtre de Laplante.

Je ne m'attarderai pas à vous raconter l'histoire des amours de P'tit Louis, comme on appelle ici familièrement Tétreault. Ce n'est pas la place, et nos lecteurs n'en retireraient aucun bénéfice.

De cet ensemble de témoignages, un fait est prouvé: Louis Tétreault était chez son beau-frère Pelletier, à 6.45 heures, le soir du meurtre. Il revenait de St-Hyacinthe, où il avait passé la journée et où il avait rencontré son père.

On a pressé de questions les témoins, à ce point que le savant président du tribunal a déclaré que ce n'était pas le procès de Tétreault qu'on était à faire, mais celui de Guillemain, et qu'on trainait ainsi le procès en longueur.

M. Blanchette fait remarquer que la couronne n'est pas responsable de ce qui arrive actuellement, et la défense n'insiste plus sur des détails dont on ne peut soupçonner l'importance.

La scène devait cependant changer et les assistants qui venaient de rire aux déclarations de "P'tit Louis" et du père Alexis Tétreault, qui ont eu des ripostes heureuses à certaines questions, se sont trouvés émus et le silence s'est fait lourd et pénible quand Madame Laplante est entrée dans la boite aux témoins.

Vous ne sauriez rendre la superbe énergie de cette honnête femme démentant les déclarations faites par l'accusé à Rodrigue et qui lui faisaient jouer un rôle si odieux!

Elle quitte la salle en pleurant à chaudes larmes; toutes les poitrines sont oppressées; seul Guillemain semble indifférent. C'est à peine si son regard atroce se porte sur cette femme qu'il a voulu déshonorer dans ses incohérences et ses mensonges, mais dont la haute respectabilité est reconnue et admirée.

Vous avez publié hier la déposition de Rodrigue. Vos lecteurs savent donc à quoi s'en tenir au sujet des déclarations de Guillemain au sujet de Mde Laplante. Il est donc bien inutile de revenir sur ces détails.

Cependant, je tenais à vous signaler la conduite noble et digne, la pudeur et l'orgueil légitime de cette femme qu'un misérable a insultée aussi brutalement.

L'avocat de la défense demande l'ajournement de la cour. Il lui faut faire un voyage dans l'intérêt de l'accusé et la cour s'ajourne.

On m'assure que l'avocat de la défense se rend à St-Liboire constater "de visu" les distances et reconstituer si possible la scène de la tragédie sanglante du 30 octobre dernier.

St Hyacinthe, 6.— La couronne va terminer sa preuve aujourd'hui. MM. Blanchette et Fontaine n'ont rien épargné de travail, d'énergie et d'intelligence pour représenter dignement le ministère public. Le sentiment général ici est contre l'accusé, et, je vous en prie, démentez l'affirmation d'un certain journal de Montréal à l'effet que l'on soupçonnait Louis Tétreault d'être l'auteur du meurtre de Laplante. La défense aura fort à faire pour détruire l'impression générale que Guillemain est le coupable. On ne connait pas encore le système que la défense va employer à cette fin.

Ce matin, à l'ouverture de la cour, Louis Tétreault est appelé dans la boite aux témoins à la demande de la défense qui avait oublié hier de poser une question qui a certainement de l'importance. Tétreault dit qu'il n'a jamais admis ni déclaré que c'était lui qui avait tué Laplante.

Le jeune Donat Laplante, le fils de la victime est le témoin suivant. Il s'est rendu à St Liboire hier soir en compagnie de M. Napoléon Ducharme et Henri Beaupré.

Il a montré à Ducharme l'endroit où il était (le témoin) aller chercher les chevaux avec Guillemain le soir du meurtre. Ils ont parcouru, Ducharme, Beaupré et lui, le même trajet.

M. Henri Beaupré est appelé et corrobore le témoignage précédent.

M. Napoléon Ducharme est ensuite interrogé. Il déclare qu'il s'est rendu à St Liboire en compagnie des témoins qui viennent d'être entendus.

Il donne de plus les distances entre les pommiers et chez Laplante ; il y a 900 pieds de là à aller chez Girard, où Lapierre a été rencontré par Beaupré, 2750 pieds. "J'ai constaté, dit-il, qu'en marchant au pas ordinaire, 13 minutes suffisent pour parcourir la distance entre chez Girard et la place où Laplante a été trouvé mort. De plus, j'ai parcouru la distance entre la maison chez Laplante et la décharge qui se trouve sur la propriété de Laplante ; il y a 2550 pieds, aller et retour.

M. Ed. Beaupré, père des témoins du même nom, parus jusqu'ici, déclare demeurer à St-Liboire et que la propriété de Girard se trouve plus près du village que la sienne. Le 30 octobre dernier, mon garçon Henri revenait du rang St-Georges avec une charge de paille et est arrêté chez nous pendant 10 à 12 minutes.

M. M. De LaBruère est appelé par la Couronne pour faire le calcul des mesures qui ont été prises hier soir.

Plusieurs experts sont ensuite appelés pour vérifier la quantité du galon qui a servi à mesurer la distance ; tous sont d'accord que cet instrument est en très bonne condition.

La Couronne parait avoir fini sa preuve et la défense commencera la sienne cet après-midi. A 11 1-4 hrs la cour s'ajourne.

L'AFFAIRE DE L'HOTEL DU LOUVRE

M. Portugais condamné à $100 d'amende

Le recorder de Montigny a rendu jugement lundi dans la cause d'Eugène Portugais, propriétaire de l'hôtel du Louvre, rue St-Gabriel, 25 et 27, accusé d'avoir tenu une maison de désordre.

Le recorder a déclaré le défendeur coupable d'avoir tenu une maison habitée par des filles de mauvaise vie et d'un caractère excessivement dangereux, et l'a condamné à $100 d'amende ou à 6 mois de prison.

On prête à M. Portugais l'intention de porter sa cause en appel.

LA VALLEE DE LA METAPEDIA

La récolte y sera abondante

PLUSIEURS CENTAINES D'HOMMES AUX SCIERIES

Les colons se dirigent vers cette belle région

UNE NOUVELLE EGLISE A ST-OCTAVE

Ste-Flavie, 6. — J'arrive d'une visite dans la région de Métis et dans la vallée de la Métapédia. La récolte a partout une superbe apparence. Il y a bien longtemps que les perspectives ne se sont montrées aussi brillantes pour les cultivateurs. Le foin arrivera à maturité quinze jours plus tôt qu'à toute époque antérieure. On a rarement commencé la récolte du foin dans la région du bas du fleuve avant le 20 ou le 25 juillet. Cette année,il sera possible de commencer à couper le foin vers le 12 et le 15 courant, et la récolte en sera abondante et d'excellente qualité.

Le grain et les légumes sont aussi très beaux.

Les cultivateurs se réjouissent des perspectives peu ordinaires qui s'offrent à leurs espérances. "Les bonnes années," si longtemps et si impatiemment attendues, semblent être revenues.

Une activité très encourageante règne dans le commerce local de la vallée de Métapédia et de la région de Métis.

Les scieries de Sayabec, de Amqui, de St-Moïse et de Cedar Hall donnent de l'emploi à plusieurs centaines d'ouvriers, et ces ouvriers sont pour les marchands de la région une source de revenus considérables.

La colonisation dans la vallée de la Métapédia prend chaque jour des développements nouveaux.

On a répété cent fois pour une que cette vallée est l'une des plus fertiles de toute la province de Québec.

On exagérerait rien en disant que la région de la Métapédia est l'un des jardins de la province. Les légumes, le tabac, les fruits, le foin et les grains y poussent en abondance, tout comme dans les plus fertiles localités du district de Montréal. Les colons, jusqu'à ces dernières années, ne connaissaient pas la vallée de la Métapédia et se sont dirigés ailleurs. Mais, depuis six ou sept ans,une propagande éclairée a été faite en vue de faire connaitre les avantages et les richesses de ce beau territoire ; et les colons y vont aujourd'hui s'établir en grand nombre. La population de Amqui, de Sayabec et de Cedar Hall a presque doublé depuis qu'on a commencé un mouvement sérieux de colonisation vers cette région.

— Dans la région de Métis, à quelques cents verges du village de St-Octave, se trouvent les scieries de la puissante compagnie Price. Les ouvriers du moulin sont tous logés autour des scieries et l'on a appelé du nom de Priceville ce groupe d'habitations au nombre de deux à trois cents.

Les scieries Price sont en pleine activité. La quantité de bois marchand qui sera exportée cette année et qui provient de ces scieries sera considérable. Depuis l'ouverture de la navigation, quinze gros voiliers sont venus dans la rade de Grand Métis pour y prendre un chargement de bois que les Price expédient sur le marché européen. Actuellement, huit navires sont à prendre leur cargaison.

On espère que trente ou quarante voiliers viendront charger durant la saison à Métis. C'est plus qu'on n'en a jamais vu dans le hâvre de Grand Métis. Par les ans passés, quand on avait vu cinq, six, au plus huit navires prendre leur chargement à Métis, on se considérait très favorisé. Cette année, nous ne sommes qu'au début, pour ainsi dire, de la saison de navigation, et déjà quinze gros navires sont venus prendre leur cargaison ici.

C'est un indice que le commerce de bois est entré, comme tous les autres branches du commerce et de l'industrie, dans une ère de prospérité et de développement sans précédent.

—Il est question à St-Octave de la construction d'une nouvelle église. Le temple actuel est une vieille construction en bois et trop petite pour la population de la paroisse qui grandit et se développe.

La paroisse de St-Octave comprend aujourd'hui le village de Petit Métis, Priceville, le Canton Cabot, le village de St-Octave et Grand Métis ; ce qui fait en tout une population d'au-delà de 2,500 âmes. On parle donc d'agrandir l'église actuelle ou d'en construire une nouvelle.

Le curé de la paroisse M. l'abbé Chouinard, a abordé la question hier en son prône ordinaire. L'intention du curé et de Mgr Blais, évêque de Rimouski, est de bâtir un nouveau temple en pierre, au coût de $26,000, mais de ne commencer les travaux qu'avec le vingtième siècle, en 1900. A cette date, la corporation de la fabrique de St-Octave aura en caisse un capital de $6,000. Les contribuables de la paroisse auraient en conséquence à payer $20,000 au moyen d'une répartition annuelle. En huit ans, tout serait payé.

M. le curé Chouinard a commencé hier la visite annuelle de sa paroisse. Il porte avec lui la requête qu'il faut présenter, conformément à la loi, à l'évêque du diocèse pour obtenir la permission de construire un nouveau temple. C'est l'intention du curé de demander à ses paroissiens de signer cette requête. C'est une simple question de procédure légale ; car Mgr Blais désire la construction d'une nouvelle église.

Mais, à St-Octave, tout le monde n'est pas du même avis. La majorité de la paroisse n'a pas d'objection dit-on à souscrire généreusement pour construire une église convenable, mais on ne veut pas que le site en soit changé. On désire que le nouveau temple soit érigé à l'endroit de l'église actuelle, et beaucoup de paroissiens refuseront de signer la requête à moins d'avoir la garantie que le site ne sera pas changé. Il en est aussi un certain nombre— c'est, dit-on, la minorité — qui ne veut pas entendre parler d'une nouvelle église.

Le Liniment Minard soulage la nevralegi.

MORT DE L'ABBE RICARD

Il était le doyen des prêtres du diocèse de Nicolet

Il est frappé de paralysie au pied de l'autel

St-Zéphirin de Courval 6—Le diocèse de Nicolet vient de perdre le doyen de ses prêtres: M. l'abbé Narcisse Edouard Ricard, curé de la paroisse de St-Zéphirin de Courval.

M. Ricard naquit à Ste-Anne de la Pérade, le 25 mars 1826. Après quelques années passées dans les écoles de sa paroisse, il fut placé par un ami, au Séminaire de St-Nicolet, où il fit un brillant cours d'études.

Le 27 septembre 1857, il fut ordonné prêtre à Ste-Anne de la Pérade, où il fut nommé vicaire sous la direction du vénérable curé de cette paroisse, le Rév. M. A. Dupuis. En 1858, il fut appelé à la direction des cures de St-André d'Acton, de St-Théodore, et de St-Fulgence, qui ne formaient alors qu'une seule paroisse. En 1870 Mgr des Trois-Rivières l'appelait à la cure de St-Zéphirin de Courval, où il ne cessa de travailler avec un zèle infatigable jusqu'au moment de sa mort. M. Ricard fut frappé de paralysie au pied de l'autel, au moment où il se préparait à célébrer la sainte messe.

Nous qui écrivons ces lignes, nous l'avons bien connu, et ne craignons pas d'affirmer qu'il était un saint prêtre. Sa carrière sacerdotale de quarante et un ans a été belle, sainte et très utile à l'Eglise.

Dans ces quelques notes, nous ne pouvons parler de toutes ses vertus sacerdotales; nous nous contenterons de mentionner les plus éminentes : son zèle ardent pour les âmes, spécialement pour les jeunes gens, sa tendre piété, sa grande générosité.

Toutes ses économies ont été consacrées à procurer à des jeunes gens pauvres, chez qui il remarquait des talents l'avantage de faire un cours d'études au collège. Ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui lui doivent cette faveur. Vivant pauvrement, il n'avait qu'un but, procurer à un grand nombre de jeunes gens le bienfait de l'instruction et d'une bonne éducation religieuse, et de payer ainsi sa dette de reconnaissance pour ce qu'il avait reçu lui-même."

M. Ricard aimait passionnément l'étude, et y consacrait tous ses loisirs. Il possédait très bien la théologie et toutes les sciences ecclésiastiques. Lorsqu'il développait des questions de théologie, dans les conférences ecclésiastiques, ses confrères pouvaient alors admirer ses profondes connaissances.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu à St-Zéphirin le 21 juin, au milieu d'un très grand concours de fidèles venus pour rendre un dernier devoir à ce digne pasteur.

Sa Grandeur Mgr Gravel assistait au service,accompagnée de trente-deux prêtres.

Les restes du regretté défunt ont été déposés dans le cimetière de la paroisse, auprès de la croix. Il dort à côté de ceux qui furent ses paroissiens bien-aimés.

La paroisse de St-Zéphirin, en venant rendre en foule les derniers devoirs à son regretté curé, s'est dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, grandement fait honneur. Il faut dire aussi qu'elle avait à payer une dette qui s'acquitte difficilement: 28 années de sacrifices, d'un dévouement sans bornes, d'un zèle inépuisable. Quelle reconnaissance ne mérite-t-il pas le prêtre qui marque son passage dans une paroisse par une suite non interrompue d'oeuvres les plus méritoires et les plus utiles au prochain.

CHUTE D'UN METEORE

Whitby, Ont., 6. — Un météore est tombé du ciel à 8 heures hier soir, et a été vu par une foule de personnes qui ont pris intérêt à l'observer. Ce météore brillait d'un très vif éclat.

Collingwood, 6.— Hier soir à 8.30 heures, un météore est tombé dans le voisinage de la ville. Tous ceux qui se trouvaient sur la rue en ce moment-là virent le ciel s'illuminer tout à coup. Ce spectacle était grandiose.

Toronto, 6.— Un corps lumineux ayant la forme d'une football a fait son apparition dans le ciel Ce météore avait une longue queue. Il a pu être observé sur plusieurs points de la province.

NAISSANCES

MALLETTE.— En cette ville, vendredi, le 1er juillet, l'épouse de J. T. Mallette, épicier, une fille.

CORBEIL.— En cette ville, vendredi le 1er juillet au No 17 Avenue Walker, Mme J. A. Corbeil, boucher, un fils.

BERNARD.— A Montréal, le 29 juin au No 1586 rue Ste-Catherine, l'épouse de M. G. Bernard, employé civil, une fille. Parrain et marraine M. J. Desmarteau, employé civil et Mademoiselle Bernadette Bernard.

PELLETIER.— A Montréal, le 5 courant au No 108 rue Vinet, l'épouse de M. H. E. Pelletier, officier de douane, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Geo. W. Folsy, marchand de pianos.

MARIAGE

FORTIER-GOUGEON.— En cette ville, mercredi le 6 courant, à l'église St-Louis de France, M. F. J. Fortier de la maison Lafrance & Cie, conduisait à l'autel Mlle M. E. Gougeon.

Les nouveaux mariés sont partis pour voyage. Nos souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

DECES

BIENVENU—A Portland Oregon, le 31 mai 1898, est décédé à l'âge de 65 ans, M. Léon Bienvenu, autrefois de Montréal.

POITRAS.— Le 24 juin, à l'Islet, est décédée dame Marie-Louise Simonneau, épouse de feu Edouard Poitras, âgée de 76 ans et 8 mois.

PARE.— En cette ville, vendredi le 1er courant, à l'âge de 1 an, Louis Paré, fils de Théophile Paré.

DUPUIS.— En cette ville, le 1er juillet, à l'âge de 84 ans et 5 mois, Joseph Dupuis, bourgeois.

BERARD.— A Maskinongé, le 29 juin, M. Olivier Bérard, à l'âge de 67 ans. Il était le père de M. Bérard, marchand de nouveautés de la rue Ste-Catherine, Montréal.

HAMEL.— En cette ville, vendredi le 1er juillet courant, à l'âge de 32 ans, 4 mois et 6 jours, Arthur Hamel, ébéniste.

DROUIN.— En cette ville le 3 courant, à l'âge de 78 ans, Claire Drouin, veuve de Pierre Thérien, en son vivant de Ste-Anne des Plaines.

ARMSTRONG.— En cette ville, le 2 courant, à la résidence de son fils C. N. Armstrong, Charlotte Olivier, veuve de feu l'honorable James Armstrong, C.M.G., juge en chef de Ste-Lucie et Tabago.

ARCHAMBAULT.— A Montréal, le 6 courant, à l'âge de 46 ans et 8 mois, Jules N. Archambault.

A VENDRE.— A Laprairie, une terre fertile de 3 x 30 arpents, maison, grange, écurie, remise, ainsi que la récolte, pour $2,200. S'adresser à J. A. CHARLAND, 1618 rue Notre-Dame, Montréal.
9 juillet 1898 1-f